Fondation d'une autre paroisse à Boucherville

Un décret épiscopal érigeant la paroisse Saint-Louis vient d'être émis par la Chancellerie. Par ce décret une nouvelle paroisse est détachée de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville ce qui fait que la municipalité de Boucherville compte maintenant trois paroisses: soit la paroisse Sainte-Famille, la paroisse St-Sébastien, fondée le 16 septembre 1961 et la nouvelle paroisse Saint-Louis.

Les limites de la nouvelle paroisse sont à l'ouest, le fleuve St-Laurent; au sud, la cité de Jacques-Cartier; à l'est, le Rang du Pays Brûlé; et au nord la nouvelle limite de la paroisse Sainte-Famille, c'est-à-dire la ligne de démarcation entre les lots 39 et 40 et 68 et 69.

En même temps qu'elle annonce

M. l'abbé G.-E. Adam

la fondation de cette nouvelle paroisse la Chancellerie publie également le nom du curé-fondateur de Saint-Louis: il s'agit de M. l'abbé Georges-Etienne Adam, ci-devant curé à l'Immaculée-Conception.

M. l'abbé Georges-Etienne Adam est né à Iberville le 7 janvier 1922 de Georges Adam, menuisier et de Délia Granger. M. l'abbé Adam fit ses études à l'école des Frères Maristes d'Iberville, au Collège de Saint-Jean, au Séminaire de Philosophie et au Grand Séminaire de Montréal; il est chancelier en théologie. Il a été ordonné prêtre en la chapelle du Collège de Saint-Jean le 16 juin 1946 par Mgr Anastase Forget. En repos après son ordination il fut par la suite nommé vicaire à Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix en mars 1947; à Chambly-Bassin en septembre 1947; à Montréal-Sud en octobre 1951; à Saint-Pierre-Apôtre en juillet 1952. En octobre 1955, il devenait professeur au Séminaire de Saint-Jean et le 14 septembre 1961 il était nommé curé à l'Immaculée-Conception, poste qu'il occupait au moment de sa nomination comme curé-fondateur de la paroisse Saint-Louis à Boucherville. Il commencera ses nouvelles fonctions au cours du mois de juin.

(suite à la page 15)

LE RICHELIEU

DÉCLARÉ ORGANE OFFICIEL DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-JEAN-DE-QUÉBEC, LE 22 JUIN 1937

Vol. XXVII — No 28 SAINT-JEAN, JEUDI LE 31 MAI 1962

"L'aciérie québecoise, nous l'aurons"

a.p.) — C'est en ces termes que s'est exprimé Me Pierre Laporte, député provincial du Comté de Chambly à l'occasion du diner-causerie de la Chambre de Commerce de Longueuil.

Au début de son discours, Me P. Laporte cite Edouard Montpetit qui "fut le premier de nos économistes à tenter de réconcilier le peuple canadien-français avec la richesse matérielle. Nous avons laissé nos compatriotes de langue anglaise développer presque seuls nos richesses naturelles. Si nous voulons que nos problèmes de vie française se règlent, réglons nos problèmes d'ordre économique. Nous sommes les étrangers dans la maison".

Pourtant, "on admet chaque jour davantage que la réussite des Canadiens-français est un facteur indispensable de la réussite canadienne!

L'orateur signale que le discours du trône a prévu la création d'une société générale de financement, première condition de la réussite d'une sidérurgie québécoise. Celle-ci exigeant d'énormes capitaux, l'intervention financière du gouvernement est inévitable.

Toutes les économies des nations sont basées sur l'acier. Me Laporte énumère quelques pays: l'Allemagne détruite au cours de deux guerres mondiales s'est relevée grâce au "géant de la Ruhr"; deux petits pays, comme la Suède et la Belgique, possédant une économie qui fait l'envie de nations beaucoup plus grandes parce que l'acier les place au rang de pays riches. La France s'est tracée un programme de trois ans: six millions de tonnes d'acier en 1953, dix-huit millions en 1961.

"Les importations d'acier au Canada représentent en moyenne 30% de la consommation globale depuis 1946. Les sociétés canadiennes qui fabriquent de l'acier sont toutes en pleine expansion, notre consommation a plus que doublé en quinze ans, le bien-être du Canada repose sur l'acier".

Mais ce projet demande, d'après l'orateur, des études sérieuses à tous point de vue. Le Gouvernement québécois pour obtenir un avis absolument indépendant a fait appel à une société française: l'Institut de Recherches en Sidérurgie" qui s'occupera de l'aspect technique.

Pour l'étude du marché, l'on a recours aux services déjà organisés par le Ministère de l'Industrie et du Commerce. Le site? De l'avis personnel du député de Chambly, entre Sorel et Montréal.

Deux facteurs sont déterminants dans le choix de l'emplacement: l'accès aux matières premières, l'accès aux marchés.

LE DEBUT DES TRAVAUX AU PRINTEMPS 1964

La province doit viser à l'intégration la plus complète et la plus rapide de cette usine: posséder dès le début, le processus complet depuis le minerai de fer jusqu'au produit fini.

Parmi les personnalités: Me E. Gervais, président de la Chambre de Commerce de Longueuil, M. Héneault, pro-maire représentant la municipalité, M. Roger Ranger de la Richelieu-Longueuil, M. et Mme E. Bilodeau, directeur de la Chambre de Commerce, M. Marcel Robidas, échevin de la cité, M. Claude Blais, commissaire industriel, Mme Lucie Martel, directrice de la Ch. de Commerce, le Dr G. Letendre, ancien président de la Chambre de Commerce de la Province, M. Rosario Therien, secrétaire de la Chambre de Commerce, plusieurs épouses avaient tenu à accompagner leur mari.

● M. l'abbé Bernard Gareau, visiteur ecclésiastique des écoles de Saint-Jean, sera le prédicateur lors du pèlerinage diocésain qui aura lieu à Sainte-Anne de Beaupré dimanche le 3 juin prochain.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Saint-Jean, M. le curé Paul Patenaude, de Saint-Hubert, a été nommé curé de la paroisse Saint-Isidore, comté de Laprairie, en remplacement de M. Elisée Choquet nommé à Varennes.

M. le curé Georges-Etienne Adam, de la paroisse Immaculée-Conception (Saint-Hubert) a été nommé curé fondateur de la paroisse Saint-Louis à Boucherville.

Ces changements auront lieu au cours du mois de juin.

La Chancellerie

Carte récente du diocèse de St-Jean

Le Richelieu a le plaisir cette semaine de présenter à ses lecteurs la plus récente carte géographique du diocèse de Saint-Jean.

Cette carte a été réalisée par M. Gilles Roy, géographe au service du Centre de Recherches du diocèse de Saint-Jean. Elle remplace la dernière tracée en 1959 et comporte de nombreux changement et de notables améliorations.

Grâce à la bienveillance du Centre diocésain, il a été possible au Richelieu de publier cet intéressant document.

M. l'abbé P. Patenaude, nommé curé à St-Isidore

M. l'abbé Paul Patenaude, ci-devant curé à Saint-Hubert, vient d'être nommé curé à Saint-Isidore. Il succède à M. l'abbé Elisée Choquet nommé à Varennes. M. l'abbé Paul Patenaude prendra possession de sa nouvelle cure au cours du mois de juin.

Né à Saint-Remi de Napierville le 8 décembre 1905 d'Arthur Patenaude, cultivateur et d'Evelina Patenaude, l'abbé Patenaude fit ses études au Collège de Saint-Remi, au Séminaire de Joliette et au Grand Séminaire de Montréal. Bachelier en Théologie, l'abbé Patenaude a été ordonné prêtre par Mgr Georges Gauthier le 21 mai 1932. Il a été vicaire de vacances à Saint-Henri de Montréal en 1932, puis professeur au Collège de St-Jean en septembre 1932, poste qu'il occupa jusqu'au mois d'août 1956 alors qu'il était nommé aumônier du Couvent de Saint-Lambert. Entre-temps il fut aussi professeur à l'Ecole Normale de Saint-Jean, de 1950 à 1953. En juillet 1959, il devenait curé à Saint-Hubert; il vient maintenant d'être nommé curé de Saint-Isidore et prendra ses nouvelles fonctions au cours de juin.

M. l'abbé P. Patenaude

L'hôpital de la Rive-Sud sera construit à Greenfield-Park

(A.P.) — C'est maintenant officiel! Des déclarations faites lundi, à l'hôpital de Saint-Lambert par Me Pierre Laporte, il résulte que le site du prochain hôpital de la Rive-Sud sera Greenfield-Park sur un emplacement sis boulevard Taschereau, près de la bifurcation des routes 3 et 9.

On se souvient que trois municipalités, Saint-Lambert, Jacques-Cartier et Greenfield-Park se trouvaient sur les rangs pour accueillir cet établissement qui contiendrait entre 350 et 400 lits et dont le coût total ne devrait pas dépasser la somme de $4 millions et demi de dollars. A moins d'imprévu, la construction de l'hôpital doit débuter cette année et c'est le gouvernement provincial qui érigera cet hôpital sous sa responsabilité par l'entremise du Ministère des Travaux Publics. L'hôpital une fois achevé sera confié à une corporation privée, formée de médecins et d'hommes d'affaires de la Rive-Sud.

● SAMEDI DERNIER à la Cathédrale de Saint-Jean S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre a procédé à la cérémonie annuelle de l'ordination générale. En cette occasion il a conféré l'onction sacerdotale à deux séminaristes et quatre autres ont été faits sous-diacres. D'autre part 9 séminaristes ont reçu les ordres mineurs et 5 la tonsure. On voit ici Son Excellence avec les ordonnés. Sur la première rangée, de gauche à droite: MM. Paul Berleur et Yves Robidoux, sous-diacres, Jacques Laroche, prêtre, Son Excellence, MM. Paul Beaudry, prêtre, Achille Desmarais et René Boyer, sous-diacres. Derrière, les séminaristes qui ont reçu les ordres mineurs et la tonsure. (Photo Philippe Petiot)

● L'ORAGE de la semaine dernière a fait des siennes dans la région, mais plus particulièrement à Côte Sainte-Catherine où les dommages ont été élevés. Au collège des Saints-Apôtres, l'ouragan s'est chargé d'enlever la toiture et de causer des dégats formidables... comme on peut le deviner par la photo ci-dessus.

Revision des listes électorales

La revision des listes électorales dans le comté de Saint-Jean-Iberville-Napierville aura lieu jeudi, vendredi et samedi, les 31 mai, 1 et 2 juin. Pour les électeurs de la ville de Saint-Jean, la revision aura lieu à 233, rue Champlain et 27, rue Saint-Louis.

Pour les résidents d'Iberville, la revision se tiendra à 1a, 6e Avenue.

Pour ce qui est du comté de Napierville et des autres localités des comtés de Saint-Jean et Iberville, chaque énumérateur fera sa propre revision puisque ces endroits sont considérés comme régions rurales.

Les heures de revision sont les suivantes: 10 h. à 11 h. a.m. et 7 h. à 10 h. p.m.

Mise en nomination

La mise en nomination se fera lundi 4 juin, de midi à deux heures p.m. (heure solaire), au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Saint-Jean. Une assemblée contradictoire suivra probablement.

Chronique judiciaire

L'histoire des climatisateurs de l'A.R.C.

Durant une bonne partie de la journée de lundi, au Palais de Justice, on a entendu la cause de Lucien Gagné, accusé de recel d'un climatisateur d'une valeur de $500, propriété de l'Aviation Royale Canadienne. On a entendu plusieurs témoins de la Couronne et le procès se continuera, lundi prochain. On passera ensuite au procès de Lawrence Casselman, accusé de vol de certains de ces appareils climatisateurs.

Pas d'arrangement

Germain Manny est accusé de s'être emparé, le 15 mai, d'un véhicule "Hillman" 1961 et de s'en être servi, le véhicule estimé à $900 est la propriété de Denault & Lorrain. Il est aussi accusé de s'être emparé et de s'être servi, le 23 mai, d'un véhicule "Volkswagen" 1954, propriété de Denault & Lorrain, estimé à $400.

Manny dit être prêt à avouer sa culpabilité, mais avec explications. Et il explique qu'il est allé voir M. Lorrain et s'être entendu pour payer les dommages causés. "Il n'est pas question d'arrangement en dehors de la Cour, dit le juge, c'est un acte criminel qui doit se régler ici". Le procureur de la Couronne, Me Jean Frédérick renchérit que ces sortes d'arrangements sont extrêmement désagréables, et qu'il ne peut en être question en Cour. Me Frédérick dit que Manny a déjà été arrêté pour un vol d'automobile, c'est donc une recidive. Le juge Régnier dit qu'il rendra sentence mercredi et d'ici là, l'accusé doit rester dans les cellules. Il était en liberté provisoire, sur cautionnement.

Ça continue

Nos policiers locaux continuent leur excellent travail pour repérer certains individus pas trop sympathiques. André Jacques est accusé d'avoir eu, entre le 2 avril et le 2 novembre 1961, des relations sexuelles avec une jeune fille de 15 ans qui n'était pas son épouse. Il a nié sa culpabilité et il est libre sur un cautionnement de $950 en attendant son enquête préliminaire pour ensuite subir son procès aux prochaines assises criminelles.

Plainte renvoyée

La firme Desrosiers & Frère était accusée d'avoir omis de remettre aux autorités fédérales la somme de $77.90, perçue à la source de ses employés. Le juge Régnier a renvoyé la plainte parce que l'offense ne pouvait pas avoir été commise avant le 15 août et que l'acte d'accusation dit que l'offense a été commise le 15 juillet.

Il est revenu

La cause de Roger Sicotte vs Paul Boivin a été définitivement fixée au 20 juin. On sait que M. Sicotte a accusé M. Boivin de voies de fait graves, il y a bien quelque six mois. M. Boivin, par son travail, a passé l'hiver en Australie. Il est revenu et la cause procèdera.

Pas normal! Fatigué!

Un jeune homme est accusé d'avoir conduit sa voiture alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Il a subi son procès. Les témoins ont bien de la difficulté à expliquer que l'accusé n'était pas normal, qu'il était fatigué. C'est dans la cour de stationnement du Club Bellerive, à Iberville, que se situe le théâtre de cet incident qui est cause du procès. L'accusé aurait frappé le véhicule de M. Roger Forest, de Boucherville, qui était stationné. On a fait venir la police provinciale. L'agent Robert dit, lui, que l'accusé chancelait, a failli tomber quand il est sorti du véhicule, qu'il n'était pas normal, qu'il parlait avec beaucoup de difficulté, que son haleine sentait l'alcool. Il n'a pas voulu obéir à l'agent qui lui a demandé de monter dans le véhicule de la police et est parti vers Saint-Jean. Il a eu de la difficulté à démarrer.

La preuve est close, les procureurs argumenteront le 11 juin et le juge Régnier décidera...

Visite de 17 élèves du lac Placid, N.Y.

Dans l'après-midi de jeudi dernier, 17 élèves du lac Placid, N.-Y., 10 garçons et 7 filles, ont assisté à un cours de français à l'Ecole Forget et à l'Ecole Marchand, à Saint-Jean.

Pilotés par M. Roland Guay, secrétaire de la Commission Scolaire, les jeunes visiteurs ont été reçus par le principal Bruno Choquette, et par Rév. Soeur Supérieure de l'Ecole Marchand. A cette dernière école, c'est Rév. Soeur St-Philippe, qui a donné le cours en 6e année. A l'Ecole Forget, M. Jean-Guy Grondin, professeur de 6e année, a présenté le cours. Les élèves visiteurs ont été fort intéressés et ont même participé aux cours donnés.

Chez les Proq.-Cons.

Les dames invitées à un thé, le 7 juin

L'Association féminine progressiste-conservatrice du comté de St-Jean-Iberville-Napierville invite les dames à un thé qui sera servi jeudi, le 7 juin, de 3 h. p.m. à 5 h. dans les salons de l'hôtel Richelieu, au 265, rue Richelieu, à Saint-Jean.

M. Robert Sauvé, candidat PC se fera un plaisir de s'y rendre saluer les invitées ainsi que les représentants du comité central du parti PC venus de Montréal.

Les participants à cette réception auront l'avantage de rencontrer Mme Charles-Edouard Campeau, présidente de l'Association Féminine PC de la Province de Québec, et Mme J. René Lessard, présidente de l'Association Féminine PC du district de Montréal.

Concert à l'école Forget, dimanche

Dimanche soir prochain, le 3 juin il y aura concert à l'Ecole Forget, à 8 h. p.m. Le Choeur de l'Ecole Forget se fera entendre dans un choix de pièces varié. La réussite complète d'un semblable concert, l'an dernier, a incité la Direction de l'Ecole Forget à présenter une autre soirée.

On pourra se procurer des billets le soir même du 3 juin, à l'entrée.

Futurs étudiants en agriculture

Les personnes qui se proposent d'entreprendre des études agronomiques en vue de pratiquer plus tard la profession d'agronome doivent s'incrire à la Corporation des Agronomes de la Province de Québec, dont les bureaux sont situés au No 8440, boulevard Saint-Laurent, suite 303, Montréal, 11. On leur adressera toute l'information requise.

Convocation

Avis à tous les membres du Cercle d'Economie Domestique NDA de ne pas oublier leur dernière réunion de l'année qui aura lieu mardi le 5 juin prochain à 8 heures précises au local habituel. A cette assemblée il y aura élection du conseil.

Une photo du Studio Guillet Enr.

Il nous fait plaisir de signaler que la photographie de la petite Lyne Bédard, fillette de M. et Mme Jean Bédard, qui s'est méritée le premier prix de $1,000 au concours Carnation Milk, provenait du Studio Guillet Enr.

M. Serge Guillet mérite toutes nos félicitations. En effet, cette photographie a été choisie parmi plus de 5,000. L'expression, les traits de bébé Lyne, joints au travail d'artiste du photographe Guillet, ont retenu l'attention du jury qui a accordé le grand prix.

Au fond de l'encrier

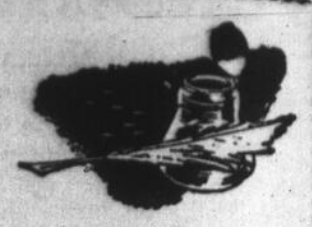

★ Ça ne serait pas habile:

Des rumeurs ont couru, avant l'assemblée qui a marqué l'ouverture de la campagne de M. Yvon Dupuis, au Collège N.D.A., que le député sortant était pour mettre Fernand Roy à sa place. Il y avait probablement là plutôt publicité indirecte pour amener une assistance plus nombreuse à une assemblée politique. Toujours est-il que M. Dupuis n'a pas été très tendre pour M. Roy, mais ne l'a pas dévoré, ce qui aurait probablement été assez indigeste, politiquement parlant. M. Fernand Roy s'est porté candidat du Nouveau Parti Démocratique, c'est son droit, c'est son privilège. Il a toutes les qualifications électorales nécessaires, citoyen canadien, âgé d'au moins 21 ans, demeure à Saint-Jean depuis de nombreuses années. Et cette dernière qualification n'est pas nécessaire, puisque tout citoyen canadien peut poser sa candidature dans une circonscription autre que celle où il habite. C'est aussi le privilège de M. Dupuis de se porter candidat comme c'est celui de M. Sauvé, candidat progressiste-conservateur, comme c'est celui de M. Dagesse, candidat du Crédit Social. Ça ne serait pas habile, pour aucun candidat de vouloir, à tout prix, démolir un adversaire avec un langage pas trop orthodoxe.

★ Quelle bonne nouvelle !

Le gouvernement provincial a décidé de nettoyer la cité de Jacques-Cartier de ses "éléments indésirables" et d'en assurer la bonne administration. Les moyens qu'il a pris démontrent que c'est sérieux, le directeur de la Sûreté provinciale qui devient le chef de police de cette ville et le vérificateur en chef de la Commission municipale de Québec qui est nommé administrateur. Et ça ne serait que le début puisqu'il est question qu'un projet de loi soit bientôt présenté ayant pour effet de destituer le maire J.-Aldéo Rémillard. Ces mesures ont été unanimement approuvées par les deux côtés de la Chambre. Parviendra-t-on à faire disparaître la ville-source du banditisme municipal? Il était tellement incompréhensible que des citoyens aient accepté la gouverne d'un maire comme J.-Aldéo Rémillard, personnage dont les démêlés avec la justice remontent à une vingtaine d'années. Son dossier judiciaire révèle des condamnations pour vol avec effraction, assaut sur la personne, etc. Pas surprenant que la pègre ait décidé d'y installer ses quartiers généraux. Les honnêtes citoyens de la cité de Jacques-Cartier, et c'est la très grande majorité, doivent sûrement se réjouir de la délivrance qui s'annonce.

★ Discipline dans la police:

Les quotidiens de la Métropole ont souligné, au début de la semaine, et en bonne place, que la discipline est une chose respectée au service de la police de Montréal. Depuis deux mois, soit de février à avril, l'état-major de la police a suspendu onze agents pour des offenses plus ou moins graves. Les quotidiens signalent aussi une amélioration sensible dans tous les domaines policiers avec le directeur J.-Adrien Robert. Ce dernier a l'appui du comité exécutif et de la population bien pensante. C'est fort heureux. Dans plusieurs autres villes, également, il y a amélioration dans la force constabulaire. Et on peut mentionner Saint-Jean sans être taxé d'esprit de clocher. On semble s'éloigner, de plus en plus, de la vieille routine du laisser-aller, de la tolérance. A Saint-Jean, comme dans plusieurs autres villes, les conditions de travail des policiers ont été améliorées avec salaires raisonnables. On peut s'attendre à des résultats plus satisfaisants. Il y aura bien encore, pour un certain temps, certains citoyens qui mêleront discipline avec dictature, mais on fera le décalage assez rapidement, en constatant les résultats obtenus.

Bernard BEDARD

● UN PLANEUR qui etait à bout de "souffle" est venu, samedi après-midi, se poser dans le champ d'un fermier, le long du rang Richelieu... à proximité du golf. Les voisins ont cru d'abord à un accident et les curieux ont pensé que l'hélice de l'avion avait été brisé. Rescapé, le planeur prit plus tard le chemin du retour, vers Ottawa.

AVANT LES ELECTIONS

Dernière assemblée de la Commission Scolaire à Saint-Jean

★ Adieux de MM. Lavoie et Binette
★ Panique chez les professeurs
★ Echelle des salaires de Montréal
★ Pénurie de professeurs

Mardi soir, la Commission Scolaire de la Cité de Saint-Jean tenait sa dernière assemblée avant la mise en nomination, fixée au 4 juin. Le Dr Vial Lavoie présidait et tous les commissaires étaient présents ainsi que M. l'abbé Bernard Gareau et le secrétaire Roland Guay. L'assemblée avait été devancée d'une journée afin de parer à une situation qui menaçait de se gâter dans le corps professoral.

Il y a quelque temps, le Syndicat des Professeurs avait proposé un nouveau contrat d'engagement pour deux ans, il commandait une augmentation de $158,500 à l'item salaires du corps professoral. La Commission Scolaire, après étude du contrat, a décidé d'offrir en contre-proposition, pour une période de deux ans, l'échelle actuelle des salaires de Montréal, moins la clause relative aux professeurs mariés, ce qui commande encore un déboursé supplémentaire de $107,000. Plusieurs professeurs se proposaient d'offrir leur démission avant le 1er juin s'il n'y avait pas entente, parce qu'après cette date, leur engagement était automatique. C'est pourquoi l'assemblée a dû être devancée d'une journée. L'offre de la Commission Scolaire, lundi soir, a été unanime. Dès mercredi matin, 31 mai, le secrétaire doit présenter le nouveau contrat au Syndicat et la formule d'engagement aux professeurs.

Le budget

Le budget administratif de la Commission Scolaire pour l'année 1961-62 a été de $1 million de dollars. On a perçu en taxes la somme de $437,000 et la balance a été comblée par des octrois du gouvernement. M. le secrétaire a aussi donné lecture d'une lettre du Département qui annonçait que les octrois statutaires pour l'année 1961-62 seraient dans l'ordre de $343,500.

Engagement

On a procédé à l'engagement de nouveaux professeurs. Il y eut, récemment pour différentes raisons, quelque dix démissions et on prévoit pour septembre l'ouverture d'une dizaine de nouvelles classes, à cause du grand nombre de nouvelles inscriptions. C'est dire qu'il faut trouver environ 25 professeurs, masculins et féminins. On en a engagé une quinzaine mardi soir, soit sept normaliennes et 8 institutrices d'expérience. On a aussi décidé d'accorder un congé d'une année sans solde à Mlles Denise Dépelteau et Clarisse Roy, qui désirent poursuivre des études de perfectionnement.

Dr Vial Lavoie

Directeur et orienteur

A l'unanimité, on a décidé d'adresser au Département à Québec, la demande d'engager un directeur général des études et un orienteur. Ce dernier pourrait aussi être en service pour d'autres commissions scolaires de la région, à Notre-Dame et à Iberville, par exemple.

Dr Vial Lavoie

A la fin de l'assemblée, le Dr Vial Lavoie a fait ses adieux à l'Ecole du Sacré-Coeur, préparation du projet d'un cours secondaire pour jeunes filles, Commission scolaire régionale, etc. "Je siège pour la dernière fois, dit-il. Ça me fait quelque chose, continue-t-il, on épouse une cause, on la fait sienne, on l'aime, on y met tout son coeur et on ne l'abandonne ses collègues, après leur avoir appris qu'il venait d'assister à sa dernière assemblée comme commissaire et président de la Commission

M. Mathieu Binette

Scolaire. M. le président a fait une revue de ce qui a été accompli depuis les deux dernières années, construction de deux nouvelles écoles, St-Patrick et St-Lucien, achat de terrains dans la paroisse St-Eugène, plans de transformation à pas sans un serrement de coeur, même malgré les soucis qu'elle peut nous causer. Je l'abandonne parce que trop d'autres la convoitent et seraient bien désappointés de ne pouvoir avoir la chance d'y accéder". M. Lavoie fait la remarque qu'aucun de ses collègues ne l'a prié de se présenter de nouveau, mais que ce n'est là qu'un à côté. "Je me suis donné à la cause scolaire, dit-il, je peux m'être trompé, mais en aucun cas, j'ai voulu tromper, même si j'y suis allé, parfois, brutalement". M. Lavoie a terminé en adressant ses remerciements à M. le secrétaire, à M. l'aumônier Bernard Gareau et à ses collègues, en leur souhaitant de continuer dans la voie du progrès pour le plus grand bien de la gent scolaire.

M. Mathieu Binette a aussi adressé ses remerciements à ses collègues en leur confirmant la décision qu'il avait prise depuis plusieurs semaines de ne pas demander de renouvellement de mandat. Il assure qu'il gardera le meilleur souvenir des six années qu'il a siégé à la Commission Scolaire, parce qu'il est assuré d'avoir donné le meilleur de lui-même pour la cause éducative et parce qu'il a toujours rencontré des collaborateurs chez les autres commissaires. Il a aussi

(suite à la page 9)

A SAINT-JEAN

Pas de succursale de la Banque Provinciale

Les autorités de la Banque Provinciale projetaient d'ouvrir une succursale dans la Cité de Saint-Jean, plus précisément sur la rue Champlain, sur le terrain de stationnement de la Ferronnerie Idéal. Un marché avait été conclu. L'architecte de la Banque Provinciale terminait les plans et les travaux de construction devaient être terminés pour le début du mois de décembre 1962.

La semaine dernière, on faisait savoir que les autorités de la Banque avaient décidé de ne pas donner suite au projet, pour cette année du moins. On invoque les conditions économiques générales et locales.

Mise au point

Marché de Poisson National, contrairement à l'avis publié dans les journaux locaux, le 24 mai 1962, continuera aussi longtemps que son estimée clientèle le voudra bien, à exploiter son commerce de marché de poisson à son adresse habituelle.

Nous n'avons pas l'intention de remplacer ce commerce par une taverne, mais nous attendons à pouvoir bientôt offrir à nos clients la bière à la caisse, tout comme les autres épiciers de Saint-Jean.

Au Yacht Club

M. M. A. Brown est réélu président

Jeudi dernier, se tenaient l'assemblée annuelle du St. Johns Yacht Club. On a procédé à la préparation des activités de la prochaine saison et on a aussi élu l'exécutif avec le résultat suivant.

Président: M. M.-A. Brown; vice-président: M. A.-D. Drysdale; directeurs: MM. C.-T. Trotter, J.I. McCabe, A. Lenon, G.S. Rattrey, R.C. Stewart; Commodore: M. Gordon Clough; vice-commodore: M. Gordon McQuillen; comité de finances: MM. C.T. Trotter, J.I. McCabe; relations extérieures: MM. J.I. McCabe et G.S. Rattrey; secrétaire-trésorier: M. Camille Goineau.

Retraite spéciale pour jeunes filles

Il y aura à la Maison-Mère des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, 665 est boulevard Gouin, Montréal, une retraite pour jeunes filles, selon les Exercices de Saint-Ignace de Loyola.

Cette retraite commencera vendredi le 22 juin à 7 h. 30 p.m. et se terminera dimanche le 24 juin.

On s'inscrit en téléphonant à DUpont 8-1263 ou en écrivant à la directrice, 665 est boulevard Gouin, Montréal 12.

● M. ROBERT RAINVILLE a accepté de se porter de nouveau candidat à la Commission scolaire de Notre-Dame-Auxiliatrice. On voit ici un groupe de contribuables et de parents qui sont venus lui offrir la candidature. (Photo Ken Wallett)

Les élections scolaires

C'est lundi prochain, 4 juin jour de mise en nomination dans les Commissions Scolaires de la Province de Québec.

A SAINT-JEAN

M. Firmin Bernard, M. René Picard, M. Eugène Lasnier ont annoncé officiellement leur candidature. Le Dr Vial Lavoie et M. Mathieu Binette qui terminent leur mandat, ont annoncé, eux aussi, officiellement, qu'ils ne seraient pas candidats. Y aura-t-il d'autres candidatures, on le saura lundi 4 juin, à 11 h., dans la salle du bureau de la Commission Scolaire, rue Mercier. Voici le texte que nous a fait parvenir M. Eugène Lasnier: "J'ai décidé après maintes réflexions de me porter candidat à la Commission scolaire le 4 juin et j'invite la population à la mise en nomination alors que j'aurai d'importantes déclarations à faire à la population de Saint-Jean".

A NOTRE-DAME

M. Robert Rainville est le commissaire sortant de charge. Il a accepté de demander un renouvellement de mandat. On ne lui connait pas d'opposant. On prévoit une élection par acclamation.

A IBERVILLE

Le notaire Hector Moreau et M. Joseph Lamoureux terminent leur mandat. On leur prête l'intention de ne pas se présenter pour un autre terme. On annonce les candidatures de M. André Choquette, comptable au garage Deslauriers et de M. Charles Serres, professeur à l'école Polytechnique.

Alain Beaudin recevra $21,600

En Cour Supérieure, jeudi dernier, un jury de 12 personnes ont trouvé responsables MM. Roger Lamoureux et Aurèle Lestage d'un accident survenu à l'entrée du village de Napierville le 26 juillet 1960, et qui avait causé des blessures à M. Alain Beaudin. Ce dernier a cependant été trouvé responsable dans une proportion de vingt pour-cent.

Le jury composé de 12 jurés a délibéré de 8 h. 30 à 11 h. 30 p.m., soit durant trois heures. Me Jacques Cartier jr était le procureur de M. Beaudin.

A la suite de cet accident, Alain Beaudin avait été gravement blessé au coude gauche dont les os furent fracassés à plusieurs endroits, de sorte qu'il fut transporté d'urgence à l'hôpital et dut subir par la suite quatre opérations majeures.

Alain Beaudin, de Napierville, réclamait en Cour Supérieure devant le juge Jean St-Germain la somme de $36,392 en dommages et principalement pour les frais d'hôpital, les soins du médecin, l'incapacité temporaire partielle de travail durant 15 mois, l'incapacité permanente, etc.

Selon le verdict rendu par le jury, le montant demandé a été réduit à $21,600. Cela veut dire que si le juge confirme le jugement le 30 mai, MM. Roger Lamoureux et Aurèle Lestage, tous deux de Napierville, devront verser cette somme à M. Alain Beaudin.

Cette cause, l'une, sinon la plus longue des causes inscrites sur le rôle de la Cour Supérieure, cette année, au Palais de Justice, a duré cinq jours.

Exposition de travaux

Au local de l'Aide aux Familles, sous-sol du Foyer des vieillards, rue Longueuil, il y aura exposition de travaux de couture, tricots, etc., mardi, mercredi et jeudi, les 5, 6 et 7 juin. Au cours de l'année, des dames auxiliaires se rendent à la salle de couture une fois par semaine pour garnir le garde-robe des pauvres. Ce sont ces travaux de confection, de réfection etc., qui seront exposés.

Soeur DeGrandmaison, directrice de l'Aide Sociale aux familles, invite les personnes intéressées à cette exposition de trois jours, de 9 heures a.m. à 9 heures p.m.

Nouvelles brèves

Bienvenue au coquetel-modes du Club Richelieu qui aura lieu mercredi le 6 juin, à 8 h. p.m. à l'hôtel Richelieu. Pour informations, s'adresser à Mme Marcel Delage, tél. FI. 6-4756.

●

Une forte délégation des SSJB de Saint-Jean et Iberville prendra part au congrès annuel qui se tiendra à Trois-Rivières, dimanche prochain.

●

Il y aura pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, dimanche trois juin. Départ de chez les Autobus Boulais à 7 heures a.m. Retour après la cérémonie de l'après-midi. Tél. FI. 6-4468, 6-4632, 7-4570, 7-3315, 6-4763.

●

J.-G. Périard, Pro au Club de Golf de Boucherville, est sorti vainqueur du Tournoi annuel Pro-Presse O'-Keefe, mardi à Whitlock. Son plus proche rival était Gerry Proulx, autrefois de Saint-Jean.

LE RICHELIEU

Directeur: PAUL L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
170, rue Saint-Jacques Téléphone Fidélité 7-7529
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des postes, Ottawa.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 31 MAI 1961

L'Ascension

Jeudi, 40e jour après Pâques, fête de l'Ascension! Fête de la glorification divine de l'humanité du Christ, qui entre en triomphe dans la Jérusalem éternelle.

On se souvient qu'au jour de sa naissance, le Christ, par son Incarnation, avait commencé l'oeuvre de notre rédemption dans l'anéantissement et l'humiliation. Il parachève aujourd'hui cette mission dans un mystère de puissance et de suprême glorification.

D'ailleurs notre divin Maître, au cours de sa vie mortelle, n'avait-il pas demandé à son Père "d'être glorifié de cette gloire qu'Il possède par sa divinité dans les splendeurs éternelles des cieux". Le jour de la Résurrection marqua l'aurore de cette glorification de Jésus, son admirable Ascension en fixe le plein midi... comme elle atteste la prise de possession de Sa gloire et le terme de notre espérance.

Apprenons donc que le ciel est notre véritable Patrie et que nous sommes sur cette terre comme dans un lieu d'exil. Apprenons également que c'est par le Christ que nous aurons part un jour à l'héritage éternel et que c'est le prix de ses mérites qui nous vaut la béatitude infinie.

Ces mérites nous sont d'abord appliqués au jour de notre baptême où nous devenons les membres vivants du corps mystique du Sauveur qui est notre chef. Or le Chef ne doit pas être sans les membres, et il manquerait pour ainsi dire quelque chose à son bonheur s'il était seul dans sa gloire; c'est pourquoi nous avons part aux trésors que le Christ possède; ses joies deviennent nos joies; sa gloire, notre gloire; sa béatitude, notre béatitude.

Le Christ en ce jour a donc voulu rouvrir les portes du ciel fermées au genre humain par la faute de nos premiers parents, et transformer dans les splendeurs de l'immortalité l'humanité déchue, désormais réconciliée avec son Père par l'effusion de son sang.

L'heure de mériter est passée pour le Christ mais le temps de nous appliquer ses mérites demeure toujours; désormais, il se tient devant la face de son Père afin d'intercéder pour nous.

Il ne faudrait donc pas que le mystère de l'Ascension produisit en nous une stérile admiration, mais il nous faut AGIR et souffrir avec notre Chef afin d'avoir part un jour à sa récompense.

N'oublions jamais que de toute nécessité, si nous voulons triompher avec Lui, nous devons maintenant participer à ses combats. Et nous avons lieu de croire que nous sommes plus que jamais sur la ligne de feu.

Souvenons-nous qu'en ce jour Jésus-Christ est monté au ciel, pour nous y attirer plus puissamment, pour nous préparer des places selon nos mérites, pour nous servir d'avocat et de médiateur auprès de son Père, et faire descendre, par son Esprit-Saint, l'abondance de ses grâces sur l'humaine collectivité... qui en a tellement besoin.

Paul L'ECUYER

Le développement des sectes

Dans la Semaine religieuse de son diocèse S. Exc. Mgr Cyprien Tourel, évêque de Montpellier, a publié une note doctrinale sur les sectes. Le développement des sectes et l'intérêt qu'elles rencontrent auprès d'un certain nombre de chrétiens ont amené récemment l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France à souhaiter une connaissance plus approfondie du phénomène qu'elles représentent: existence, doctrine, motifs de la curiosité qu'elles suscitent.

Mgr Tourel précise quelle doit être l'attitude des catholiques en présence des sectes:

1) Ne pas s'étonner, car, s'il est vrai, comme tous les observateurs se plaisent à le souligner, que cette prolifération des sectes est un trait de l'époque actuelle, signe d'un monde inquiet, à la recherche de nouveaux messianismes, il est non moins vrai que la foi catholique sera toujours soumise à l'épreuve par de telles manifestations;

2) Nous rappeler l'enseignement de l'Eglise sur la foi;

3) Fortifier notre comportement chrétien par une connaissance approfondie de la doctrine et par une vie de foi authentique, car, "en même temps, l'ignorance religieuse est un des fléaux les plus graves".

Sur le problème de la faim et de la limitation des naissances

Les articles publiés, la semaine dernière, sur le problème connexe du surpeuplement, de la faim et de la limitation des naissances a éveillé l'intérêt d'un certain nombre de nos lecteurs, qui nous ont exprimé le désir de pousser plus loin leur étude de cette question.

A ceux-là comme à ceux qui voudront continuer de se renseigner, nous recommandons les très bons ouvrages suivants:

La limitation des naissances, par S. de Lestapis. Livre de base: expose et critique les arguments favorables à la planification des naissances; donne et justifie la position catholique. 310 pages; $5.30.

Amour et maîtrise de soi, par Mgr L. J. Suenens. Livre de réflexion: que penser de la maîtrise sexuelle? Que faire si l'on est prêtre, médecin, éducateur? 230 pp. $2.50.

Le livre noir de la faim, par Josué de Castro. Exposé objectif de la situation alimentaire dans le monde, avec ses graves prolongements politiques et sociaux. 125 pages, $1.70.

Il y aurait également **"la géo-physique de la faim"** du même Josué de Castro; mais cet ouvrage est actuellement épuisé.

Suicide ou survie de l'Occident, une très belle étude sociologique conduite par le R.P. J. Lebret, o.p., constituant une synthèse impressionnante de la situation du monde. 400 pages denses, bourrées de chiffres et de citation. $5.40.

Le drame du siècle, du R.P. Lebret. Une présentation simplifiée de l'ouvrage précédent. 185 pages, $1.95.

On peut se procurer ces ouvrages aux Editions du Richelieu, à Saint-Jean (170, rue Saint-Jacques).

P. L.

Une certaine prudence est nécessaire dans le dialogue avec des non-catholiques

"Il n'y a pas lieu, certes, de se faire des illusions, les difficultés sont grandes, Mais il faut voir les choses avec les yeux de la foi, de cette foi qui est capable de remuer les montagnes", a déclaré le cardinal Augustin Bea, président du Secrétariat pour l'union des chrétiens, à la revue romaine "Vita", en parlant des perspectives d'union des différentes confessions chrétiennes.

Le cardinal a ensuite souligné l'intérêt qui s'est manifesté dans tous les milieux chrétiens, même non-catholiques, envers le Concile. Puis, répondant à une question, il a reconnu les dangers que présente un dialogue inconsidéré avec les non-catholiques: "Un catholique sans formation théologique ne peut pas s'engager, par exemple, dans un dialogue avec un professeur de théologie non-catholique. C'est pourquoi il faut être prudent et ne pas surestimer ses forces. Néanmoins les dangers éventuels ne doivent pas être une raison de déserter le devoir sacré de s'intéresser à nos frères baptisés. De même, le travail apostolique dans les milieux déchristianisés n'est pas sans danger, ce qui n'a pas empêché l'Eglise de lancer ses enfants dans l'Action catholique". Poursuivant sur le thème de la déchristianisation de la société, le cardinal a dit que cet aspect de la situation religieuse est une des raisons principales du retour à l'union de tous les chrétiens dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

Le cardinal a conclu: "C'est une joie de constater que les chrétiens du monde entier sont de plus en plus conscients de cette grande tâche. Je pense, par exemple, au thème de la dernière Assemblée générale du Conseil oecuménique des Eglises à la Nouvelle-Delhi, qui s'est déroulée sur le thème: "Jésus-Christ, lumière du monde". (CCC).

La mission de l'Evêque est celle du Christ

Parce que l'Evêque est successeur des Apôtres et représentant du Christ, sa mission ne peut pas être autre que la mission même du Christ. D'ailleurs, Jésus l'avait dit explicitement à ses Apôtres: "Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie" (Jean XX, 21) et dans la prière qu'il adressait à son Père, il disait aussi: "Comme tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde" (Jean XVII, 18).

Par conséquent, l'Evêque a pour seul et unique but, le but même que visait le Christ au nom de son Père. **Il doit être le sauveur de son peuple, en le délivrant du péché et en lui communiquant la vie divine,** qui se résume tout entière dans l'amour de Dieu et l'amour de ses frères. Sans doute, comme le péché est inséré non seulement dans les individus et les familles mais aussi dans toutes les organisations sociales, économiques et politiques, comme la vie divine doit pénétrer non seulement dans les individus et les familles mais, par l'intermédiaire des personnes qui s'y trouvent, dans tous les milieux et dans toutes les organisations, **l'Evêque doit prendre en charge son peuple dans toutes ses activités humaines et pas seulement dans ses activités religieuses.**

Mgr GERLIER

Les enfants sont invités à prier pour le Concile

Le pape Jean XXIII a récemment composé, à la demande de S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, une prière pour le Concile oecuménique, tout spécialement à l'intention des enfants du monde. Le Saint-Père a remis le texte de cette prière lors d'une audience qu'il accordait au cardinal Léger le 17 janvier 1962. L'honneur de diffuser cette prière auprès de tous les enfants du monde entier a été accordé au Bureau International Catholique de l'Enfance, dont le vice-président est un Canadien, Mgr Chs-E. Bourgeois, P.A., directeur général du Centre de Service Social de Trois-Rivières.

Le but consiste à créer chez les enfants un intense mouvement de prières en faveur du Concile. Avec l'apport spécial de S. E. Mgr Dell'Aqua, de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté, le Bureau International Catholique de l'Enfance a édité la prière au dos d'une image en couleur, représentant quatre enfants des divers continents, en prière autour du Saint-Père. Les enfants conserveront l'image afin de pouvoir réciter souvent la prière du Concile; cependant, un volet sera détaché de l'image, sur lequel l'enfant inscrira son nom, son âge et adresse et il signera, s'il le désire, une courte formule d'engagement à prier pour le Concile en union avec le Pape.

Toutes les signatures des enfants seront par la suite remises à Sa Sainteté Jean XXIII, à la veille du Concile, par un groupe d'enfants réunis à Rome pour une cérémonie d'un caractère tout à fait spécial.

Une vaste campagne sera donc lancée à travers le monde, afin de permettre aux enfants d'affirmer leur engagement d'une façon très concrète, bien adaptée à leur psychologie. Au Canada, le Comité du Bureau International Catholique de l'Enfance, en collaboration avec les institutions sociales des milieux français et anglais, assurera la plus large diffusion possible de cette image, afin que nos jeunes catholiques prennent connaissance de la prière composée par le Souverain Pontife et aient l'occasion de s'engager à la réciter le plus souvent possible. A noter que la prière est présentement éditée en 10 langues: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français, italien, néerlandais, portugais et vietnamien.

Le Concile Vatican II constitue un événement majeur du XXe siècle. Il est nécessaire que tous les enfants du monde y participent, à la mesure même de leur taille. L'initiative du Bureau International Catholique de l'Enfance mérite un appui fervent puisqu'elle permettra précisément aux enfants de l'univers entier de s'associer de coeur et d'esprit au Souverain Pontife, en vue du succès des importants travaux du Concile Oecuménique. (CCC)

Ne vous en faites pas...

La date du 18 juin choisie pour les élections générales est l'anniversaire de la bataille de Waterloo...

x x x

Chaque circonscription aura donc son petit "Waterloo" ce jour-là...

x x x

On dit qu'il y a toute une histoire de chien qui s'en vient... sans allusion aux présentes élections.

x x x

Un "strip tease" impromptu a accueilli M. Diefenbaker, en tournée électorale...

x x x

Cinq femmes Doukhobors se sont complètement dévêtues sous les yeux horrifiés du chef conservateur...

x x x

Plus qu'il en fallait pour décourager un homme déjà harcelé et harassé...

x x x

Deux mises en nomination dans la province, lundi... heureuse journée pour les rentiers... et les chômeurs.

x x x

Il ne manque pas chez nous les citoyens qui veulent se pencher sur l'éducation des enfants...

x x x

Et l'administration du budget scolaire de $1 million...

x x x

Nul autre que le directeur de la Police Provinciale... comme chef de police à Jacques-Cartier.

x x x

C'est tout un honneur... qui fera, espérons-le, le bonheur des braves citoyens de cette ville.

x x x

On ne peut pas conclure que la débâcle à la Bourse est un signe de prospérité générale...

x x x

Même si les plus optimistes veulent absolument se conter des menteries à eux-mêmes...

x x x

La maitresse: Si le président, le vice-président et tous les membres du Cabinet venaient à mourir en même temps, qui présiderait?

—L'élève: L'entrepreneur.

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 427 —

Ce qu'on met dans l'esprit des gens

Voulant démontrer à ses lecteurs que la vérité morale n'est pas uniquement du seul côté des Ligues du Sacré-Coeur et de leur directeur, le P. Wilfrid Gariépy, s.j., le rédacteur en chef du **Devoir**, M. André Laurendeau, a cru bon d'utiliser l'exemple suivant: "...celui des repas qui, selon la loi, doivent accompagner un verre d'alcool le dimanche".

Il faut noter, en passant, le procédé employé par M. Laurendeau. Que veut-il d'abord prouver? L'insanité de la loi. Alors il emploie immédiatement dans l'exemple qu'il a choisi le mot repas au pluriel accolé au mot verre au singulier. Le lecteur pressé est presque déjà convaincu de l'absurdité d'une loi qui oblige à prendre **des repas** avec **un verre** d'alcool.

Pour employer une de ses propres expressions M. Laurendeau simplifie grossièrement la question en parlant **des repas** qui doivent accompagner **un verre** d'alcool. M. Laurendeau ne le sait peut-être pas, or, les gens qui fréquentent le dimanche les établissements où l'on vend de l'alcool ne le font habituellement pas pour y boire un verre mais **plusieurs.** Restreinte dans le sens que M. Laurendeau et bien d'autres personnes veulent lui donner la loi serait peut-être absurde, si l'on veut. Mais elle est autre chose que cela.

M. Laurendeau continue plus loin: "On a mis dans l'esprit de bien des gens que permettre de servir sans repas de l'alcool le dimanche, ce serait montrer qu'on favorise l'alcoolisme et qu'on ne respecte pas le jour du Seigneur". Point n'a été besoin de mettre dans l'esprit des gens que le jour du Seigneur serait mieux observé s'ils s'abstenaient d'aller boire de l'alcool dans les établissements commerciaux le dimanche. La majorité des chrétiens pratiquants, qu'ils soient catholiques, protestants ou autres trouvent raisonnable que le jour du Seigneur soit marqué de quelques restrictions. C'est pourquoi certaines lois ont été faites dans ce sens dans toutes les provinces canadiennes et dans la presque totalité des Etats américains. La restriction de la vente de l'alcool le dimanche en est un exemple.

Evidemment on est libre de penser que les lois des provinces canadienne anglaises et celles des Etats américains qui prohibent ou restreignent la vente de l'alcool le dimanche sont aussi absurdes que celle de la province de Québec, mais ici il faut honnêtement avouer — et cela on ne le fait pas — que le Québec n'est pas le seul à restreindre la vente de l'alcool le dimanche en Amérique du Nord. Osera-t-on prétendre que les **pressions** des Ligues du Sacré-Coeur ont quelque chose à voir à la restriction de la vente de l'alcool le dimanche ailleurs au Canada et aux Etats-Unis? On accuse les Ligues — et derrière elles on espère atteindre le clergé — on leur reproche leurs pressions voire leur chantage auprès des députés et du gouvernement. Est-ce qu'un tout petit groupe de personnes ferait chanter toute l'Amérique du Nord? En quoi les Ligues lorsqu'elles demandent des restrictions sur la vente de l'alcool le dimanche sont-elles plus démodées, plus arriérées, plus "empêcheuses-de-tourner-en-rond" que ne le sont les provinces canadiennes anglaises et les Etats américains? Les lois sont faites par les législateurs et ceux-ci jusqu'à preuve du contraire ont légiféré dans le sens voulu par la majorité de la population que celle-ci soit canadienne-française, canadienne-anglaise ou américaine.

Il découle de tout cela que si il y a un groupe qui veut mettre quelque chose dans l'esprit des gens c'est plutôt le groupe des vendeurs d'alcool et leurs défenseurs. Ils s'ingénient et ils ont réussi d'une certaine façon puisqu'ils trouvent des personnes fort éloignées de leur négoce pour se porter à leur défense, ils sont donc parvenus à mettre dans l'esprit des gens que la loi parce que non observée est inapplicable, donc peu sage voire absurde. Or, ailleurs en Amérique une loi semblable et même plus sévère est appliquée et observée. Pourquoi cela ne saurait-il se faire dans le Québec?

Des années de tolérance ont finalement amené des gens pourtant sensés à croire que l'article de la loi relatif à la vente de l'alcool le dimanche est une chose peu sage parce qu'elle **force** le vendeur et le consommateur à se mettre dans l'illégalité. Si la même tolérance avait été accordée aux automobilistes qui ne veulent pas arrêter aux feux rouges demenderait-on aujourd'hui l'abolition des feux de circulation parce que la plupart des gens n'en font plus de cas? On a sévi dans le cas des automobilistes, la loi a été observée et personne de sensée n'en demande l'abolition. Ailleurs qu'au Québec, dans toute l'Amérique du Nord, on fait le même raisonnement pour l'observance de la loi des alcools. On ne s'est pas montré tolérant envers les contrevenants, on a sévi et la loi n'est pas jugée trop sévère ni aux Etats-Unis, ni dans les provinces canadiennes anglaises. Seul le Québec où une inqualifiable tolérance qu'on retrouvait d'ailleurs dans bien des domaines a laissé croire au public que cette loi n'était pas sérieuse et qu'on pouvait l'enfreindre impunément. Maintenant qu'un gouvernement cherche à la faire observer comme cela se fait ailleurs, il y a des gens qui se lèvent pour protester contre une loi innaplicable . . . Un peu de réflexion amènerait bien des gens à reviser leur jugement hâtif sur la peu sage loi des alcools.

* * *

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, C.P. 520, Saint-Jean, P.Q.

Où s'en va notre OTJ à Saint-Jean?

Le Comité Central de l'O.T.J. de Saint-Jean Inc. qui, avec la collaboration des Comités paroissiaux dirige depuis 27 ans les loisirs de notre jeunesse, ne peut plus cacher maintenant sa profonde inquiétude devant l'orientation que la Commission des loisirs impose aux loisirs otéjistes. Malgré des dénégations verbales et la politesse, sinon la cordialité, des pourparlers entre l'O.T.J. et la Commission, il semble que nous allons vers une municipalisation complète des loisirs et vers l'effacement du rôle véritable des Comités paroissiaux et du Comité Central.

Nous voudrions nous tromper. Nous avons attendu que la Commission prenne des positions et pose des gestes significatifs de ses intentions. Malheureusement, à la suite de nos rencontres avec la Commission et avec le Directeur de la Récréation et du sort fait à notre budget, le doute devient de moins en moins possible.

La Commission agit comme si elle voulait mettre en tutelle les Comités de loisirs. Aurait-elle l'intention de prendre en mains, par son Directeur, l'organisation des loisirs dans les centres et sur les terrains de jeux? Ainsi elle évincerait les Comités paroissiaux et le Comité Central de ce domaine qui leur revient de droit et qui avait été jusqu'ici leur raison d'être et de travailler bénévolement. Les succès répondaient à leurs efforts et notre O.T.J. était donné en modèle aux congrès provinciaux. Sans doute tout n'était pas parfait; souvent, les fonds manquaient pour faire mieux. Mais l'amélioration était sensible d'année en année. Les jeunes se pressaient nombreux sur les terrains et dans les centres et les parents avaient confiance.

Jusqu'ici moniteurs et monitrices relevaient des Comités qui les envoyaient se spécialiser dans les camps de l'Ecole provinciale de formation où ils pouvaient bénéficier gratuitement des enseignements de spécialistes payés par le Gouvernement provincial. C'est avec hésitation que la Commission a finalement reconnu ces Ecoles. Mais à côté d'elles, elle a mis sur pied ses propres cours de moniteurs avec l'argent des contribuables. C'est cela qui engagera les moniteurs et monitrices, lesquels seront sous la juridiction immédiate du Directeur. La Commission émet à cette fin des formules d'engagement. Le tout par-dessus la tête des Comités de loisirs.

Nos Religieuses du Bon-Conseil ont édifié avec les années un bon système de loisirs pour les fillettes et les adolescentes. Elles y travaillaient avec un succès enviable. A la suite de pourparlers laborieux, elles continuent leur travail auprès des adolescentes. Mais pour les fillettes, l'été s'en vient; pourront-elles comme par le passé bénéficier de leur compétence, de leur enthousiasme, de leur dévouement? Nous nous en inquiétons sérieusement.

Que signifient ces retards et ces silences inadmissibles? Devant l'urgence, le Comité Central et les Comités paroissiaux ont présenté à l'unanimité absolue un plan très net de leur collaboration dans l'organisation des loisirs. On trouvera le texte de ce plan dans une autre colonne de ce journal. Ce plan est le fruit de l'étude et de la consultation. Il représente notre position définitive, parce qu'il est à l'avantage de la population des loisirs. Nous y réclamons notamment l'opportunité de choisir nos moniteurs et monitrices selon les barèmes de l'Ecole de Formation et de faire comme par le passé la programmation des activités de loisirs des jeunes, le tout en collaboration avec le Directeur de la Récréation. Nous n'avons reçu aucune réponse. Nous ne pouvons entreprendre l'été de cette manière, à l'aveuglette.

Nous allertons donc l'opinion sur une situation qui devient critique en s'éternisant. Si la situation reste la même, nous aurons à poser les gestes que réclame la fidélité à tous ceux qui avant nous ont édifié dans le travail et le dévouement entier notre O.T.J. Nous n'allons pas présider à la détérioration du travail de 27 années.

La Commission doit nous aider, non pas nous neutraliser, ce qu'équivaut à nous abolir. C'est aux parents que revient l'organisation des loisirs; la Cité a un rôle complémentaire. C'est comme pour les Commissions scolaires vis-à-vis le provincial.

Nous voulons rester nous-même et continuer l'oeuvre commencée. Nous sommes prêts à collaborer avec une Commission et un Directeur qui nous laisseront vivre et assumer nos responsabilités de loisirs.

Mais nous sommes résolument opposés à la municipalisation ouverte ou cachée qu'on installerait en nous bousculant. Et nous savons que l'immense majorité des parents nous appuient.

Principes de base de la collaboration
Du Comité Central de l'O.T.J. et des comités paroissiaux de loisirs avec la Commission municipale des loisirs

Pour faire suite à l'entrevue des comités paroissiaux de loisirs avec la Commission municipale des loisirs en date du 24 avril dernier et à la réunion spéciale des bureaux de direction des comités paroissiaux de loisirs et du Comité Central de l'OTJ en date du 26 avril, il a été proposé que les comités paroissiaux de loisirs et le Comité Central de l'OTJ collaborent avec la Cité dans le domaine des loisirs dans le cadre des énoncés suivants tels que faits par la Commission des Loisirs du 24 avril et tel que compris par les Comités Central et paroissiaux.

1. LA CITE

La Cité prend à sa charge les dépenses trop onéreuses pour les comités paroissiaux de loisirs et le Comité Central de l'OTJ.

D'une part les dépenses pour l'entretien, l'amélioration et les services (éclairage, chauffage, téléphone, etc.) des bâtisses et des terrains utilisés pour fins de loisirs, de même que les déboursés pour l'achat d'équipement et matériel de base nécessaire à la pratique de certains sports ou activités récréatives.

D'autre part, des salaires du personnel affecté à l'entretien des bâtisses et des terrains utilisés pour fins de loisirs ainsi que les salaires du personnel affecté aux services récréatifs.

La Cité met à la disposition de ces organismes les services de son directeur de la récréation dans l'organisation et la programmation des loisirs.

2. LES COMITES PAROISSIAUX

Les organismes paroissiaux de loisirs.

Choisissent eux-mêmes tout leur personnel nécessaire pour l'entretien et la récréation.

Voient à ce que leur personnel de la récréation reçoive la formation et le perfectionnement nécessaire.

Voient à l'organisation et à la programmation des loisirs sur le plan paroissial.

Le tout en collaboration avec le directeur de la récréation.

3. LE COMITE CENTRAL

Le Comité Central de ces organismes paroissiaux:

Choisit lui-même le personnel nécessaire à l'organisation des loisirs qui dépassent les cadres paroissiaux comme la plage, les ligues de baseball, de football, de soccer, de hockey et autres.

Voit à ce que le personnel attitré à ces activités reçoive la formation et le perfectionnement nécessaire selon les normes qu'il pourra établir.

Voit à l'organisation et à la programmation des loisirs sur le plan supra-paroissial.

Le tout en collaboration avec le directeur de la récréation.

L'utilisation de la plage (dont le Comité Central est propriétaire) pour les loisirs sur le plan supra-paroissial sera sujette à négociations avec la Cité pour ce qui en regarde l'administration financière.

4. REGLEMENTS DE LITIGES

Advenant conflits entre les organismes concernés et le directeur de la récréation, les conflits seront portés devant la Commission municipale des loisirs qui agira comme conciliateur.

5. REVENUS EXTRAORDINAIRES

Tout revenu que les comités Central et paroissiaux pourront se procurer de toutes sources autres que celle de la Cité serviront exclusivement aux loisirs et les comités tière.

Concours scolaire à Longueuil sur la conservation de l'eau

Longueuil (dnc) — Pour la deuxième année consécutive, la Cité de Longueuil a organisé un concours de compétion écrite et de dessin dans les écoles de la cité sur la conservation de l'eau. M. Marcel Robidas, échevin du quartier No 1 et président du Comité de l'Aqueduc, annonce que l'exposition des travaux présentés par les élèves avait lieu les 31 mai, 1er 2 et 3 juin à l'école de Normandie.

Ce concours de dessin et d'illustration graphique était ouvert aux classes de garçons et filles jusqu'à la sixième année inclusivement. Celui de composition écrite, poèmes, etc., s'adressait aux élèves de 7e et du cours secondaire.

M. Robidas remarque qu'à l'occasion de l'exposition, des prix seront décernés aux plus méritants à raison d'un par classe participante.

L'initiative a pour but d'attirer l'attention des jeunes sur l'importance de l'eau dans notre vie. "Bien plus", souligne l'échevin du quartier No 1, "l'intérêt qu'ont manifesté les enfants l'an dernier envers notre concours a semblé porter ses fruits au cours de l'été puisque la consommation de l'eau, per capita par jour, a diminué de 113.9 gallons en 1960 à 99.1 gallons en 1961".

Pour toute l'année, notre consommation totale annuelle s'est vu réduite de 1,015,935,475 gallons qu'elle était en 1960 à 1,014,661,654 gallons en 1961".

"Ceci est certainement significatif, ajoute M. Robidas, puisque pour la même période la consommation d'eau à Montréal augmentait de 30 millions de gallons."

Les parents et le public en général sont donc invités à venir visiter cette exposition à l'école de Normandie, du 31 mai au 3 juin.

Au Conseil de Ville de Saint-Jean

Des représentants de la Cité aux congrès

Lors de l'assemblée spéciale de mercredi 23 mai, le Conseil de Ville a pris position sur la représentation de la Cité de Saint-Jean à différents congrès. La question a été soulevée lorsque M. le maire a fait part d'une invitation au 16e congrès provincial d'Urbanisme qui se tiendra à Arvida, les 7, 8 et 9 juin. Le thème du congrès sera "Nos administrations municipales face à l'Urbanisme". M. le maire a suggéré que l'ingénieur de la Cité soit délégué à ce congrès de même que le commissaire industriel, M. Conrad Camaraire. Il appert, cependant, que M. Camaraire serait dans l'impossibilité d'y assister.

L'échevin Lorrain profite de l'occasion pour dire qu'il est surpris que la Commission d'Urbanisme siège confidentiellement. Il appert que M. Lorrain qui n'en fait pas partie aurait voulu prendre part à une assemblée de la Commission d'Urbanisme. "Quand j'ai vu que c'était confidentiel, je me suis retiré", dit M. Lorrain. Ce dernier continue en disant qu'il ne voit pas l'obligation pour Saint-Jean d'envoyer des délégués au congrès d'Urbanisme, parce que "St-Jean, ce n'est pas une ville comme les autres municipalités, dit-il, et puis on va nous envoyer de comptes rendus. Ça devient dispendieux, les congrès, ce sont des voyages de plaisir, les grandes discussions ne sont comprises que par une quinzaine.

L'échevin Fortier est d'avis qu'un congrès, c'est profitable à la condition qu'on suive les assemblées. "Je suis allé au congrès des municipalités, j'ai suivi les séances et j'en ai profité. Au lieu de passer leur temps à jouer aux cartes ou d'autre chose, à ce congrès des municipalités, si on était allé aux séances, on aurait appris quelque chose et on parlerait plus sensément qu'on vient de le faire."

L'échevin Bruno Choquette souligne que les gens du peuple agissent par comparaison et que c'est très bien qu'on participe à ces congrès afin qu'on nous fasse part de ce qui se passe ailleurs et qu'on puisse comparer.

L'échevin Fortier propose que l'ingénieur Marcel Bernard soit délégué au congrès d'Urbanisme, l'échevin Joseph Morin seconde. L'échevin Lorrain demande d'enregistrer sa dissidence.

PROTECTION CIVILE

Il se donnera des cours d'organisation pour la protection civile, à Arnprior, du 3 au 6 juillet. Toutes les dépenses, transport et logement, sont payées, à l'exception du salaire des représentants. M. le maire fait part que le maire suppléant, Edouard Fortier, serait prêt à participer au congrès et qu'il n'est pas question de salaires, puisque M. Fortier sera en vacance.

L'échevin Lorrain dit qu'il y a des cours écrits qu'on pourrait recevoir et qu'un homme ne peut pas se mettre tout ce bagage dans la tête en quelques jours.

L'échevin Fernand Roy, secondé par l'échevin Bruno Choquette, propose que M. Fortier soit délégué. L'échevin Fortier dit qu'il ira et que ça ne coûtera rien à la Cité. L'échevin Lorrain dit qu'on est, en effet, aussi bien d'en profiter, si ça ne coûte rien, parce que ça n'arrive pas souvent qu'on a cette chance là.

DES SOUMISSIONS

On a procédé à l'ouverture de soumissions. Pour le rapiéçage des rues et revêtement, Carrière Bernier Ltée fera le travail "au râteau" au prix de $8.88 et P. Baillargeon Ltée fera le travail " à la machine" au prix de $7.35. C'était les deux plus basses soumissions. Pour la construction des trottoirs les deux firmes, Carrière Bernier et P. Baillargeon ofrrent les mêmes prix, soit $12.70 la verge carrée, avec escompte de $2. la verge, si payé avant 30 jours.

Pour le pavage des rues, les deux firmes, Carrière Bernier et P. Baillargeon offrent les mêmes prix, soit $3.05 la verge carrée. Brault & Théberge avait soumissionné à $3.10.

On décide de diviser également entre les firmes Carrière Bernier et P. Baillargeon. On fait la remarque qu'il y a sûrement eu entente entre les deux firmes au sujet des soumissions.

On a aussi ouvert les soumissions pour achat de matériel électrique qui est utilisé à l'agrandissement du garage municipal. Il y avait trois soumissions. Paul Rivard. $476.70; A.W. Peterson. $436.67 et Ferronnerie Idéal, $358.81. Le contrat est accordé à Ferronnerie Idéal. M. Rivard trouve étrange qu'on ait demandé des soumissions à d'autres que des électriciens. On répond que des formules de soumissions ont été mallées à tous ceux qui vendent des appareils électriques.

REGLEMENT D'EMPRUNT

Un règlement d'emprunt a été adopté pour effectuer des travaux de pavage, d'égout et d'aqùeduc demandés par les propriétaires de plusieurs nouvelles rues. Le règlement est au montant de $323,000.

LA BIBLIOTHEQUE

A l'item de l'adoption des comptes, on a adopté un montant de $670, présenté par le Comité de la Bibliothèque Municipale, pour l'achat d'anciennes collections de livres précieux mais qui sont maintenant épuisées. Ces livres appartenaient à une personne qui veut en disposer, à cause de son grand âge. La valeur de ces volumes, dont la Collection, par exemple des Cahiers des Dix, depuis le début, est fortement supérieure au prix payé. L'échevin Lorrain suggère de ne pas continuer ainsi à acheter des "restants", parce que lui-même, il peut en ramasser un lot de "restant" à St-Jean même. On ne fait aucun autre commentaire et le compte est adopté ainsi que les autres comptes du mois.

On adopte aussi le compte de Lemieux & Frère et de Fernand Boucher pour les travaux d'aménagement au rez-de-chaussée de la Bibliothèque. On adopte le compte, également de l'architecte Gérard Charbonneau.

LA ST-JEAN-BAPTISTE

La Société St-Jean-Baptiste de St-Jean obtient un octroi de $500 pour aider à financer les fêtes des 23, 24 et 25 juin. Il y aura feu de la St-Jean, parade de chars allégoriques, feu d'artifice, etc. On vendra aussi la feuille d'érable durant ces jours.

L'échevin Lorrain signale qu'on devrait prendre en considération que l'argent voté est l'argent de tous les contribuables, même l'argent des anglais et que, ainsi la SSJB ne devrait pas insister pour changer le nom de St. Johns. Cette remarque est hors d'ordre; un échevin dit que c'est du chantage et finalement M. le maire dit que la SSJB ne doit pas se prostituer pour $500.

DIVERS

L'échevin Fernand Roy demande qu'on étudie la possibilité d'enlever les deux pôteaux qui se trouvent sur la rue St-Charles, entre Jacques-Cartier et Champlain où la rue a été élargie. L'ingénieur va faire étude.

La Cie de Téléphone Bell du Canada obtient permission de déplacer des pôteaux, entre le Grand Bernier et le Boul. Industriel.

On achètera de M. Maurice Lorrain et de Mlle Langlois deux terrains pour fins industrielles au prix de $2,000 chacun et un autre de M. Circé, au prix de $1681.

Le Directeur du Service de la Police suggère de placer des signaux "Arrêt" au coin du Boul. du Séminaire et du Boul. Montcalm.

L'assemblée se termine par une entrevue avec M. Leclerc, secrétaire de "Châteleine". On en trouvera le compte rendu dans une autre colonne.

M. le maire et tous les échevins étaient présents à cette assemblée.

La Bible vous parle . . .

L'Esprit du Seigneur est sur moi. Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, panser les coeurs meurtris; annoncer aux captifs l'amnistie et aux prisonniers la liberté; annoncer une année de grâce. (Is 61, 1-2). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

● **M. FERNAND ROY, candidat du Nouveau Parti Démocratique, ouvrira officiellement sa campagne, dimanche prochain, 3 juin, au Collège Notre-Dame, boulevard Saint-Joseph, à 8 h. 30. Il sera accompagné d'orateurs de marque, M. Michel Chartrand, M. Gérard Picard, M. Jean Gérin-Lajoie, Mme Simonne Chartrand. Cette assemblée sera précédée d'une parade qui partira du Stade Municipal à 7 h. 30 p.m. pour se rendre au Collège Notre-Dame. Une invitation est faite à tous les électeurs des comtés de Saint-Jean, Iberville, Napierville. Depuis lundi, jour de la nomination, jusqu'au 18 juin, le candidat Fernand Roy tiendra d'autres assemblées et visitera toutes les paroisses de la circonscription électorale.**

SAINT-BERNARD
DE LACOLLE

Lacordaire

Jeudi le 24 mai avait lieu l'assemblée mensuelle des Iacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Saint-Bernard et Lacolle. A cette réunion trente membres étaient présents. Il y eut un mot de bienvenue par le président qui nous donna aussi quelques notes sur les activités à venir; puis notre aumônier, le R.P. Eric Volant nous parla sur la charité et aussi sur nos devoirs comme membre.

On décida d'organiser une journée de fraternité Lacordaire le trois juin qui débutera à la messe de 11 h. 30 à l'église suivie d'un diner-causerie etc., le tout se terminera pas la prière.

—o—

Concours de catéchisme

Voici la moyenne des notes de catéchisme des élèves de la 7e année de St-Bernard du Département de l'Instruction publique:

Garçons:

Louis Boucher, 86.5, grande distinction; Gustave Drapeau, 83, g.d.; Gilles Duteau, 76, distinction; Robert Duteau, 70.5, d.; Jean-Claude Guérin, 87.5, g.d.; Jacques Laroche, 73.5, d.; Jean-Marie Leavy, 80, g.d.; Denis Landry, 87, g.d.; Jean Perras, 80.5, g.d.; Michel Pinsonneault, 74.5, d.; Réal St-Hilaire, 76.5, d.; Pierre Trudeau, 78, g.d.

Filles:

Denise Barrière, 76, distinction; Jeannine Cusson, 80, g.d.; Nicole Duquette, 81, g.d.; Diane Fournier, 87, g.d.; Diane Guay, 87, g.d.; Jocelyne Guay, 86.5, g.d.; Monique Major, 94, très grande distinction; Claudette St-Hilaire, 79, distinction.

Midget OTJ

Avis à tous les jeunes âgés de 14 à 16 ans, désirant jouer au baseball, de se rendre au Centre Sportif, jeudi soir, pour la formation des équipes. Le président est M. Jean Berthiaume. La saison devrait débuter la semaine prochaine. Alors venez en grand nombre.

Réal Bisaillon, promoteur OTJ

Les charlatans, avec leurs méthodes, leurs remèdes et leurs trucs secrets, peuvent bien promettre la guérison du cancer, mais aucun cas de guérison à l'appui de leurs dires n'a encore été relevé. C'est un avertissement de la Société canadienne du Cancer.

Lequel des deux sera vraiment VOTRE représentant?

Système Caisse Electorale

Système Souscription Populaire

(Comité NPD Saint-Jean-Iberville-Napierville)

NPD

COMITE CENTRAL

Fl. 7-1774

Fl. 7-1133 – 7-3331

Chez les Libéraux

Y. Dupuis ouvre sa campagne

Jeudi soir dernier, M. Yvon Dupuis, candidat libéral pour Saint-Jean-Iberville-Napierville, a inauguré sa campagne électorale par un grand ralliement au Collège N.D.A. boulevard Saint-Joseph. L'assemblée était sous la présidence conjointe du maire Jean Desmarais et de M. J.-Amédée Bélanger, président de l'Association Libérale N.D.A.

Sur l'estrade d'honneur, on remarquait la présence de MM. Oscar Fontaine, échevin d'Iberville, J.-A. Aubre, président de l'Association libérale de St-Jean; Ubald Chabot, maire de St-Blaise; Emile Langevin, maire de St-Valentin; M. Marotte, maire de St-Remi; F. Ste-Marie, maire de la paroisse de St-Remi; L. Laforest, maire de St-Michel; R. Provost, maire de St-Edouard; Roger Lamoureux, de Napierville; P. Dérôme, président de la Commission scolaire de Ste-Brigide; Armand Pilon, échevin de St-Jean; G.-E. Barrière, président de l'Association Libérale d'Iberville; D. Lussier, maire de St-Jacques et P. Brosseau, maire de L'Acadie. M. Lionel Dalpé agissait comme maitre de cérémonie et a fait allusion à la possibilité d'un ministère attribué à M. Dupuis.

M. Dupuis

Le député Yvon Dupuis s'est particulièrement arrêté sur la canalisation du Richelieu. De ses adversaires, il s'en est pris plus vigoureusement à M. Fernand Roy, échevin de Saint-Jean, candidat du Nouveau Parti Démocratique.

"Nous allons entreprendre la canalisation du Richelieu, a-t-il dit, le Parti libéral va remplir les promesses des conservateurs et dès que nous annoncerons la canalisation du Richelieu, vous verrez les gros intérêts venir s'établir dans notre région. Il n'y a pas assez d'ouvriers de Saint-Jean pour remplir les emplois disponibles. J'ai à coeur la canalisation du Richelieu et je m'en occuperai dès le retour au pouvoir du Parti libéral".

M. Dupuis a fait remarquer que durant les quatre dernières années, il s'est levé 35 fois en Chambre des Communes pour parler de la canalisation qui réduirait le trajet Montréal-New-York de 1,200 milles. "Pourquoi le gouvernement conservateur a-t-il continuellement refusé d'étudier le projet de la canalisation du Richelieu? C'est parce qu'il y a de gros intérêts financiers à protéger de l'autre côté de Toronto ainsi que les compagnies de navigation", a dit le député de Saint-Jean. Ce dernier a ajouté: "Je ne fais pas de politique de sentiment, mais je parle d'un projet réaliste".

Au début de son discours, M. Yvon Dupuis a fait une mise au point concernant M. Fernand Roy, échevin et candidat du Nouveau Parti dans St-Jean. M. Roy avait accusé M. Dupuis de n'avoir rien fait pour allonger les pistes de l'aéroport local, mais le député lui a répondu jeudi soir que si l'échevin n'avait rien obtenu, c'est parce qu'il avait essayé de résoudre son problème sans demander l'aide du député. "M. Roy est venu à Ottawa sans se rendre à mon bureau et maintenant il dit qu'il n'a pu me voir", a dit M. Dupuis.

M. Dupuis a dit qu'il ne niait le droit à personne de briguer les suffrages, mais il n'accepte pas la déclaration voulant qu'il n'ait rien fait durant quatre ans à Ottawa. A la première difficulté que M. Roy a eu au conseil municipal, a-t-il dit, il a démissionné. S'il avait été député à Ottawa, il aurait bien démissionné une fois par semaine!

M. Dupuis a dit qu'il avait rempli les promesses faites il y a quatre ans et cela alors même qu'il était dans l'opposition. L'une de ces promesses était de régler la signalisation des passages à niveau. Depuis le 13 août 1958, on fait les installations suivantes: rues Frontenac, Laurier, Cousins, Mercier, St-Jacques, Bouthillier et Boveri; les applications pour les rues suivantes sont acceptées: Champlain, Collin et Mercier. Une autre promesse était celle de faire du bureau pour recevoir chaque électeur.

M. Dupuis a fait porter la subvention du Fort Lennox de Saint-Paul-Ile-aux-Noix de $10,000 à $45,000 par année. Il a également arrêté la destruction du quai d'Iberville et en a fait la réfection.

Abordant le problème industriel de notre ville, le député a dit que Saint-Jean était dans une situation inacceptable.

M. Dupuis a reproché à M. Fernand Roy, président du comité industriel du conseil municipal de ne "s'être jamais occupé de ses affaires". Je veux donner la main au maire pour aider Saint-Jean," a-t-il dit.

Avis aux jeunes filles

Avis à toutes les jeunes filles qui désireraient se joindre aux majorettes des Broncs de Saint-Jean pour l'édition de l'année 1962, ou pour pour tout autre renseignement concernant cet avis, prière de communiquer avec Mlle Claudette Trudeau à FI. 8-2551, entre 5 h. 30 et 7 h. p.m.

Candidats à la Commission Scolaire de la Cité de Saint-Jean

FIRMIN BERNARD, B.SC.A. Ing. P.

demeure à Saint-Jean depuis 17 ans. Après ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, où il obtint son B.A. il gradua en Génie Civil, à l'Université de Montréal. Après un stage comme ingénieur aux mines Beaufor, en Abitibi, et au Ministère des Travaux Publics, il accepta une position au Ministère de la Voirie de la province de Québec. Depuis 22 ans, il remplit la fonction d'Ingénieur Divisionnaire, pour les comtés d'Iberville et de Missisquoi.

M. et Mme Bernard sont les parents de trois enfants; l'aîné termine son cours à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal; un autre fréquente le Séminaire de Saint-Jean; le troisième, l'Ecole Forget. M. Bernard possède une vaste expérience dans les domaines de la Technique et de l'Administration.

RENE PICARD

est âgé de 40 ans, il est né à Stratford, mais habite Saint-Jean depuis l'âge de 8 ans. Il a fait ses études au Séminaire de Saint-Jean. Il est marié depuis 14 ans à Madeleine Boudreau et est père de trois jeunes enfants. Il est président de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Edmond, il est aussi membre du conseil de la Ligue du Sacré-Coeur, ainsi que des Anciens Retraitants de la Villa St-Jean.

Il est à l'emploi de la Compagnie Roy et Richard comme voyageur.

Soirée à Napierville

Grande soirée organisée par le Cercle des Fermières de Napierville samedi le 2 juin à l'école secondaire. L'entrée est libre. Bienvenue à tous.

YVON DUPUIS
Candidat libéral officiel

ASSEMBLEE DE

YVON DUPUIS

"Le défenseur des intérêts de St-Jean-Iberville-Napierville"

LUNDI, LE 4 JUIN

après la mise en nomination

VENEZ EN FOULE - TRES IMPORTANTES DECLARATIONS

PROCHAINES ASSEMBLEES
Lundi, 4 juin ST-JEAN
Mardi, 5 juin STE-BRIGIDE
Mercredi, 6 juin ST-MICHEL

SOYEZ BIEN RENSEIGNES
SUIVEZ NOS ASSEMBLEES

COMITE CENTRAL
YVON DUPUIS
230, Mercier à Saint-Jean

Téléphones: Fidélité 6-3993 – 6-4635

BIENVENUE A TOUS

(Organisation libérale Saint-Jean Iberville, Napierville)

Chez les Progressistes-Conservateurs

La campagne Robert Sauvé

C'est devant des foules enthousiastes que le candidat Progressiste-Conservateur pour Saint-Jean-Iberville-Napierville, M. Robert Sauvé, a adressé la parole au cours de la dernière fin de semaine pour énoncer son message, en vue des prochaines élections fédérales du 18 juin. Le candidat P.C. au cours des différentes assemblées à travers le comté de Saint-Jean-Iberville-Napierville a proclamé les grandes réalisations du gouvernement conservateur.

A l'assemblée de Saint-Luc, le candidat du Parti Progressiste-Conservateur était accompagné de Me Maurice Johnson, député de Chambly-Rouville et de Me Roland Sabourin, de Saint-Jean.

C'est M. Georges Raymond qui agissait comme maître de cérémonie.

M. SAUVE

M. Robert Sauvé a fait remarquer durant ses premières paroles le fait que dans la plupart des réunions de la présente campagne fédérale n'avaient pas la même emprise que celles du provincial. De plus, il a réitéré son intention de mener une campagne propre et il a tenu à préciser son désir de la continuer. Après avoir passé en revue les grandes réalisations du gouvernement actuel, M. Sauvé a insisté sur la nécessité de la canalisation du Richelieu. Dès mon enfance, a-t-il rappelé, la population entière en parlait. Il a souligné que sous l'ancien régime libéral du temps, on donnait comme excuse qu'il fallait creuser le Saint-Laurent avant de songer au Richelieu. Depuis lors, dit-il, le député sortant de charge M. Yvon Dupuis, et son collègue, M. Lionel Chevrier ont uni leurs efforts auprès du gouvernement Diefenbaker pour le forcer à agir. Toutefois leur travail dans ce domaine a été vain jusqu'à présent. Le candidat P.C. a rappelé que le premier ministre devait venir à Saint-Jean le 18 décembre dernier pour annoncer l'intention du gouvernement conservateur de présenter à la Commission des eaux limitrophes pour en faire une étude approfondie. Je puis vous assurer que les démarches progressent et que la canalisation du Richelieu se fera sous le régime conservateur dès qu'il sera reporté au pouvoir".

Le deuxième point de son programme est de demander fortement au gouvernement d'établir des relations effectives en vue des développements industriels dans notre comté entre les autorités municipales, provinciales et fédérales. "Vous savez que dans la Cité de Saint-Jean, les industries nous quittent à cause d'une trop forte concurrence des produits sur le marché mondial" a-t-il dit en mentionnant le fait que la Standard Clay, la Silex et prochainement la Brown Boveri fermeront leurs portes. La compagnie Singer a aussi diminué considérablement son personnel, ce qui créera 1500 chômeurs de plus dans notre région. Il a déclaré de plus qu'il ne voulait accuser personne, mais si les électeurs l'envoient à Ottawa, il insistera auprès de ses collègues pour demander de remédier à ces problèmes le plus tôt possible, dans le but de ne pas priver de travail les ouvriers du comté.

M. Sauvé a proposé comme troisième point, la nécessité de traiter les agriculteurs de l'Est comme ceux de l'Ouest. Il a souligné le fait que les cultivateurs de l'Ouest reçoivent près de $40 millions annuellement du gouvernement pour les pertes relativement à la récolte du blé. Chez nous, la culture est plus diversifiée et je m'engagerai à demander au ministère de l'Agriculture la part qui nous revient afin de sortir du marasme financier dans lequel sont les cultivateurs de l'Est.

Le quatrième point comporte l'allongement des pistes de l'aéroport de Saint-Jean. Le candidat conservateur a déclaré que plusieurs demandes avaient été faites, mais aucune d'elles n'a porté fruit. Je travaillerai de concert avec le ministère de la Défense nationale et celui des Transports afin d'en venir à une entente et de donner satisfaction aux lignes privées et commerciales et aussi de créer de nouveaux emplois pour la population de mon comté".

Poursuivant son exposé, M. Robert Sauvé a dit "Il y a un sujet qui me tient à coeur depuis longtemps, et c'est le développement des attraits touristiques de notre comté". Il a souligné que le comté possède la plus belle rivière du pays. Elle et les touristes en général, des sites est parsemée de petites îles qui pourraient devenir pour les citoyens de villégiature très modernes. Cela augmenterait le commerce local dit-il. A l'île Ste-Thérèse, on devrait y ériger une nouvelle jetée plus large, afin que les automobilistes puissent se rencontrer avec une plus grande facilité. Par ailleurs, le candidat P. C. demandera que le Fort Lennox devienne un site historique national où les touristes pourront se rendre et admirer plus facilement ce centre déjà fréquenté. 'Sur l'établissement du programme d'éducation physique que le gouvernement Diefenbaker a institué il y a quelques mois, et pour lequel des sommes de $5 millions furent votées, j'estime que le comté devra recevoir une juste part". a-t-il ajouté. De plus, le candidat a souhaité que le cours complet soit donné au Collège Militaire Royal de Saint-Jean. Actuellement, les aspirants officiers étudient pendant trois ans dans nos murs mais doivent terminer leur quatrième année à Kingston.

Finalement, M. Sauvé a parlé du chômage. Il a déclaré que le chôma-

(suite à la page 42)

Nouvelles sportives en pages 45-46-47

Assemblées de Robert Sauvé

Samedi, 2 juin:
ST-PAUL ILE AUX NOIX
Salle de l'école, à 8 h. 30 p.m.
Dimanche, 3 juin:
IBERVILLE
Salle St-Georges, 8 h. 30 p.m.
Lundi, 4 juin:
SAINT-EDOUARD
Salle de l'école, 8 h. 30 p.m.
Mardi, 5 juin:
SAINT-MICHEL
Salle Hôtel Union, 8 h. 30 p.m.
Mercredi, 6 juin:
SAINT-BLAISE
Salle de l'école, 8 h. 30 p.m.
Jeudi, 7 juin:
SAINT-SEBASTIEN
Salle paroissiale, 8 h. 30 p.m.
Samedi, 9 juin:
SAINT-REMI
Salle du collège, 8 h. 30 p.m.
Dimanche, 10 juin:
Mardi, 12 juin:
L'ACADIE
Salle de l'école, 8 h. 30 p.m.
Mercredi, 13 juin:
SHERRINGTON
Salle de l'école, 8 h. 30 p.m.
Jeudi, 14 juin:
SAINT-ALEXANDRE
Salle St-Joseph, 8 h. 30 p.m.
Vendredi, 15 juin:
SAINTE-BRIGIDE
Salle de l'école, 8 h. 30 p.m.
Dimanche, 17 juin:
NOTRE-DAME-AUXILIATRICE
Salle des F. Mariste, 8 h. 30 p.m.

Le parc Paul Pratt interdit aux Barons

LONGUEUIL (DNC). — Tout n'est pas rose dans le baseball à Longueuil et les Barons ne peuvent plus avoir accès au Parc Paul Pratt, où on a mis le cadenas. Les choses en sont à ce point que dimanche, les Barons, faute de terrain à Longueuil, sont allés jouer leur partie à Lachine.

Actuellement un mouvement est en marche pour protester, sous forme de requête, auprès des autorités municipales au sujet de la décision prise d'empêcher les Barons de jouer au Parc Paul Pratt. Il est même rumeur que la Chambre de Commerce appuie les Barons.

Parade des finissants du CMR, samedi

La parade des finissants au Collège militaire royal de Saint-Jean aura lieu samedi après-midi à 2 h. 30. Soixante-six cadets ont complété avec succès leurs examens, et le sort de 31 autres dépend des reprises qui ont lieu cette semaine. C'est la plus grande parade de finissants dans l'histoire du CMR, fondé en 1952.

L'invité d'honneur sera l'honorable Pierre Sévigny, Ministre associé de la Défense nationale.

Les trois armes seront représentées parmi la classe des finissants quoique les cadets porteront l'uniforme distinctif des Collèges des services armés du Canada.

La très grande majorité de ces finissants terminent ainsi un séjour de trois années au CMR, où l'on offre, en plus des deux premières années du cours militaire, une année dite préparatoire. Tous doivent se rendre l'automne prochain, après la période normale de vacances et d'entraînement d'été, au Royal Military College of Canada, Kingston, pour compléter leurs troisième et quatrième années, et pour obtenir leurs diplômes universitaires et leurs brevets d'offi-

Le cadet commandant d'escadre Paul Addy, d'Ottawa, commandera à la parade, à la fin de laquelle, dans une cérémonie traditionnelle, il remettra son épée à son successeur, le cadet David Harries, également d'Ottawa. Le poste de cadet commandant d'escadre est accordé au cadet méritant les meilleures notes d'ensemble. La règle veut que la position soit détenue pendant le premier semestre par un cadet de langue anglaise, et pendant le second par un cadet de langue française, quoique dans l'un et l'autre cas le cadet doive faire preuve d'une grande compétence dans la langue seconde.

ciers.

Tél. NEptune 2-0615
Marie Lefebvre
Pianiste - Organiste
Diplômée de l'Ecole de Piano
Paris - Montréal
Ex-élève de Victoria Cartier
246 Fabrique ST-CONSTANT

Tous les
Vendredis soirs
au théâtre
CINE PALAIS
NAPIERVILLE
DANSE
AVEC
Orchestre
(grand plancher de danse pour votre agrément)
Prix de présence
BIENVENUE A TOUS !

Raybestos
GARNITURES DE FREINS
(RIVETÉES OU COLÉES)
"SÉCURITÉ À VOTRE PORTÉE"
DEMANDEZ TOUJOURS LES FREINS DE RECHANGE
Raybestos
"La vie que vous sauvez; peut être la vôtre."

Meilleure photo sur 5,000

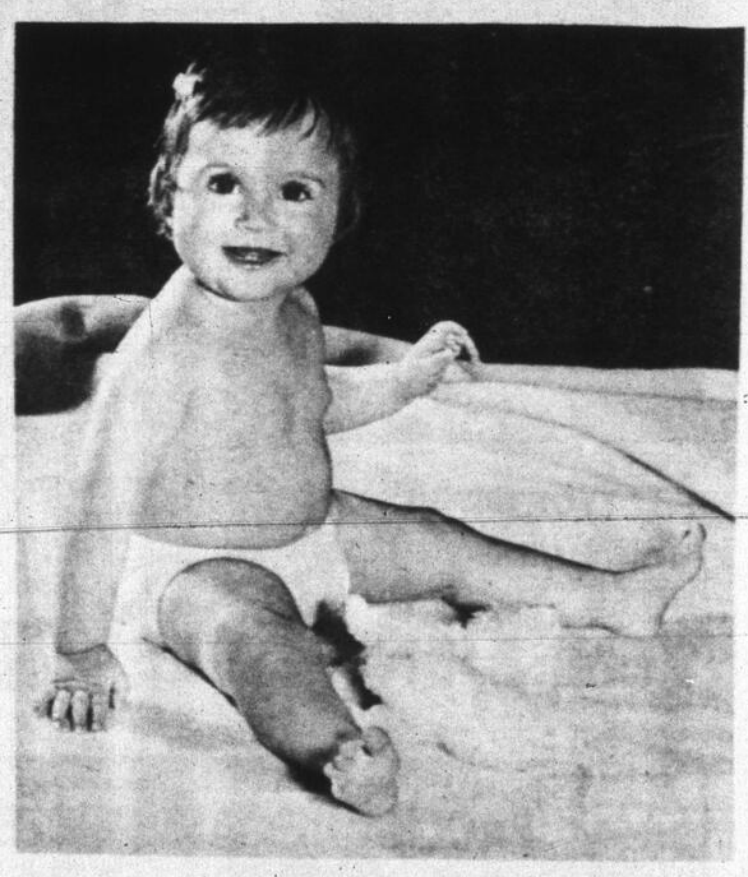

(Photo Studio Guillet Enr.)

Studio Guillet Enr.

a été heureux d'apprendre que la photographie de la petite Lyne Bédard, soumise au concours Carnation Milk s'est méritée le 1er prix de $1,000. Cette photo du Studio Guillet Enr. a été choisie parmi plus de 5,000 photographies participantes au concours.

455a Laurier Fl. 8-4844 Saint-Jean

DÉCÈS

Décès de M. R. Dextraze

Samedi matin, est décédé à l'hôpital de Saint-Jean, après une longue maladie, M. Romuald Dextraze, célibataire. Agé de 66 ans, le défunt avait été à l'emploi du ministère des postes, comme facteur, durant plusieurs années.

Il laisse dans le deuil deux frères: MM. Joseph Dextraze, de St-Jean et Théodore Dextraze, de l'Ouest Canadien; deux soeurs : Mme Joseph Chicoine, d'Iberville et Mme Georges-H. Sheppard, de Saint-Jean; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin à la Cathédrale. Mgr Eugène Martineau, P.D., curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Jean-Paul Moreau. Les commentaires liturgiques furent faits par M. l'abbé Bernard Lavoie. La chorale, dirigée par M. Bernard Ostiguy, a chanté la messe en grégorien. M. l'abbé L.-M. Pepin était à l'orgue. L'inhumation se fit au cimetière de Mont-Saint-Grégoire.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mme Fleischmann dans le deuil

A Outremont, samedi, le 26 mai, est décédée Mme Jules Duchastel de Montrouge, née Jeanne Lacoste, à l'âge de 83 ans. Lui survivent ses fils Jean et Pierre, de Québec; ses filles: Mme J. de la Durantaye (Renée); Mme Albert Fleischmann (Louise); Mme François Bisaillon (Marguerite); Mme Clément Charest (Paule); 26 petits-enfants; 9 arrière-petits-enfants. Son fils aîné Léon, l'a précédée dans la tombe, il y a deux mois.

Les funérailles ont eu lieu, mardi matin, en l'église St-Viateur d'Outremont.

Nos sympathies à Mme Fleischmann et à sa famille.

Remerciements

M. et Mme Léopold Grégoire et leurs enfants désirent exprimer leur reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont été sympathiques lors du décès de Mlle Huguette Grégoire.

Unité Sanitaire de Saint-Jean

SEMAINE DU 4 JUIN

LUNDI LE 4:

Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.

Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique du BCG.

N.-D. de Lourdes:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

L'Acadie:
De 3 à 4 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

MARDI LE 5:

Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination contre la poliomyélite.

Iberville:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

MERCREDI LE 6:

Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographie pulmonaires.

Notre-Dame-Auxiliatrice:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

Mme R. Harnois est décédée

Vendredi dernier, est décédée à l'hôpital de Saint-Jean, après une courte maladie, Mme Raymond Harnois, née Antoinette Cédras. Elle était âgée de 67 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil une fille: Madeleine (Mme Réal Guérin), de Saint-Jean; trois petits-enfants: Michel, Pierre et Marjolaine Guérin; un gendre: M. Réal Guérin; deux frères: MM. Paul et René Cédras; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Wilfrid Caron, Lucien Harnois, Mmes Léo Harnois, Albert Cédras, Roger Cédras, M. Germain Harnois, Soeur Marie des Saints Anges, Soeur Marie de la Trinité, des Moniales Dominicaines; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Ses imposantes funérailles ont eu lieu mardi matin, à la Cathédrale. Précédé de la bannière des Dames de Sainte-Anne, d'une large délégation de ce groupement et de trois landaus de fleurs, le cortège se composait d'une longue suite de parents et amis. Mgr Eugène Martineau, p.d., curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Clément-Marie Provost, assisté de MM. les abbés Rolland Raymond et Jean-Paul Moreau, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Bernard Lavoie a fait les commantaires liturgiques. La chorale, dirigée par M. Bernard Ostiguy, a rendu la messe d'Antonelli. M. l'abbé L. M. Pepin était à l'orgue.

Les porteuses d'honneur étaient Mmes Mathias Choquette, Edgar Hébert, Armand Monette, Aldéi Fortin, Léa Roy et Irénée Dupuis. La quête fut faite par Mmes Moïse Lebeau et Charles-Henri Hébert. Portaient les rubans de la bannière des Dames de Ste-Anne, Mmes Geo. Vézina, Albert Marsan, Charles Clermont, J. R. Côté.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

"Le Richelieu" présente ses sincères condoléances à la famille.

In Memoriam

A la mémoire de Maurice Poissant décédé à Saint-Constant à l'âge de 20 ans.

En ce jour du 4 juin, nous déposons sur ta tombe la fleur du souvenir. Nous ne t'oublions pas, Maurice.

Ta famille

Directeurs de funérailles
Service d'ambulance
Résidences funéraires:
280, Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.
28, 4e Rue,
Iberville, P.Q.
Funérailles Langlois

Notes paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 27 mai, a été baptisé Louis, Joseph, Mathieu, né le 17 mai, enfant de M. Louis Brosseau et de Ruth Bédard. Le parrain a été M. Jacques Mernier, et la marraine Gladys Bédard, oncle et tante.

—o—

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 26 mai, a été baptisé Joseph, Arthur, Aza, Yves, né le 14 mai, enfant de M. Aza Crevier et de Denise Barry. Le parrain a été M. Arthur Crevier, oncle, et la marraine Mireille Morency.

—o—

A St-Gérard-Majella, le 26 mai, a été baptisée Catherine, Sophie, Véronique, né le 10 mai, enfant de Me Guy Roy, avocat et de Lucie LeSieur. Le parrain a été M. Maurice Bergevin et la marraine Rita Roy, oncle et tante.

MARIAGES

Thibodeau - Rivard

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice a été célébré le mariage de M. Jean-Claude Thibodeau fils de M. Donat Thibodeau et de Berthe Guardin, à Mlle Claudette Rivard, fille de M. Amédée Rivard et de Berthe Tremblay. Les témoins ont été MM. Donat Thibodeau et Amédée Rivard, pères.

—o—

Larose - Thibodeau

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice a été célébré le mariage de M. Serge Larose, fils de M. Albert Larose et de Eulalie Forget, à Mlle Nicole Thibodeau, fille de M. Georges-Aimé Thibodeau et de Ernestine Gaboriault. Les témoins ont été MM. Albert Larose et Georges-Aimé Thibodeau.

—o—

Morin - Boutin

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, a été célébré le mariage de M. Jean-Luc Morin, fils de M. Paul Morin et de feu Elizabeth Gagnon, à Mlle Hélène Boutin, fille de M. Joseph Boutin et de feu Angelina Comeau. Les témoins ont été MM. Paul Morin, père et Wilfrid Boutin, oncle.

—o—

Desrochers - Bombardier

En l'église St-Gérard-Majella, a été célébré le mariage de M. Jacques Desrochers fils de M. Charlemagne Desrochers et de Jeannette St-Antoine, à Mlle Estelle Bombardier, fille de M. Alcide Bombardier et de Marie-Ange Bricault. Les témoins ont été MM. Charlemagne Desrochers et Alcide Bombardier, pères.

A la Catholic Women's League

Mme M. Ford, présidente diocésaine

Lors de l'assemblée annuelle des sections du diocèse de Saint-Jean, à la Catholic Women's League, on a procédé à l'élection d'un exécutif diocésaine, Mme Matthew Ford, de Saint-Jean, a été élue à la présidence. Les autres élues sont Mlle Maureen Gahan, de Longueuil, 1ère vice-présidente; Mme C. Potter, de Saint-Lambert, 2e vice-présidente; Mme T. H. Geoghegan, de Saint-Lambert, 3e vice-présidente; Mme G. Radaker, de Greenfield Park, secrétaire; Mme A. Duffy, de Longueuil, correspondante; Mme F. Mc Lachlan, de Greenfield Park, trésorière.

Dans le rapport annuel, on a appris que les différentes sections avaient prélevé, au cours de l'année, une somme de $9,093.84 dont près de $8,000 ont été versés à différentes oeuvres. L'effectif diocésain est maintenant de 341 membres. Une nouvelle section a été ouverte à Candiac.

Le conférencier invité au congrès était M. le chanoine L. Deslauriers, qui a parlé de l'encyclique "Mater et Magistra". Il a invité les membres à la lire et à la commenter aux assemblées des sections. Ont aussi adressé la parole, le R. P. Christian Walder, o.f.m. conv. et le R. P. A. DeBerti, f.s.c.j.

Dernière assemblée . . .

(suite de la page 3)

remercié M. le secrétaire et M. l'aumônier.

M. Signori

M. Gustave Signori, au nom de ses confrères, a adressé ses remerciements à M. Lavoie et à M. Binette. S'adressant au Dr Lavoie, il a dit qu'il avait siégé durant quatre années comme commissaire d'écoles et qu'il n'avait jamais rencontré un président aussi dynamique et aussi compréhensif.

A M. Binette, le commissaire Signori a voulu dire que son dévouement à la cause de l'éducation a été remarquable et qu'il avait surtout été un commissaire désintéressé, dans le sens physique du mot. "On comprendra, dit M. Signori, que ça ne signifie pas qu'il s'est désintéressé de la cause scolaire. Ce n'est pas un adieu que vous disent vos collègues, termina M. Signori, mais un au revoir, on sera heureux de vous voir revenir si vos remplaçant ne possèdent pas la même sincérité et la même compétence que nous avons connues chez vous".

M. l'abbé Bernard Gareau, aumônier et visiteur des écoles, a remercié le Dr Lavoie et dit son regret de le voir partir. "Vous avez été un président dynamique, de toutes couleurs et nous nous devons, dit-il, de souligner la sagesse avec laquelle vous avez dirigé la Commission scolaire. J'ai été aussi à même d'apprécier les qualités de M. Binette durant son stage comme commissaire, je me suis fait un ami de plus et je souhaite le garder comme ami".

Et ce fut la fin de l'assemblée.

HONOREZ VOTRE PERE, LE POURVOYEUR DE VOTRE AVENIR

Fête des Pères, le 17 juin

Papa, c'est votre meilleur ami,
Rien n'est trop beau pour lui,
Choissiez son cadeau ici
Frs Payette & Fils Ltée

Chapeaux de paille

Robe de chambre

Gilets en Orlon

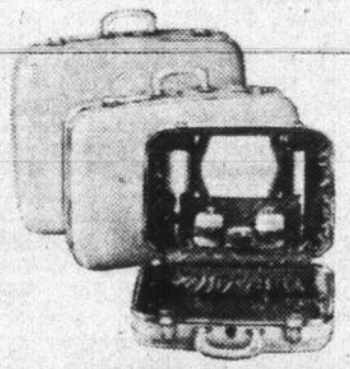
Valise pour ses beaux voyages

N'OUBLIEZ PAS LA FETE DES PERES – 17 JUIN

Frs. Payette
St. Jean, P.Q.

254, RUE RICHELIEU SAINT-JEAN, P.Q.

Annonces Classées

A VENDRE

Maisons ●

A VENDRE: Maisons de tout genre, à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures, FI. 6-6922. (2409)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr.. courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, Saint-Jean; tél. FI. 8-4362. (2470)

A VENDRE: Maison à Iberville, dans le rang O'Cain, 5 pièces. S'adresser à J.-H. Janelle Ltée, Napierville; tél. CH. 5-3348. (3183)

A VENDRE: Maison neuve, en brique et pierre, 6 pièces avec système de chauffage. Aussi maison à deux logis, 5 pièces, situées toutes les deux dans la village de St-Edouard en face de l'église. S'adresser à Lucien Laplante, St-Michel de Napierville; tél. 4[illegible]-9885. (3375)

A VENDRE ou à louer: Au Mont-Saint-Grégoire, restaurant tout équipé, 20 x 35. Vendrais bâtisse seule pour chalet si désiré. Facile à transporter. S'adresser à tél. FI. 7-7718. (3442)

A VENDRE: Maison de 8 grandes pièces, située au centre du village de Saint-Isidore, comté de Laprairie. Tél. FI. 6-3330. (3418)

A VENDRE: A Laprairie, bungalow de 6 pièces avec garage, situé sur le boulevard Salaberry, près Taschereau. S'adresser par tél. OL. 9-0603. (3420)

A VENDRE: Plein-pied de 3 ans, 1500 pieds carrés, vivoir 20 x 12, 4 chambre à coucher, abri d'auto, terrain 8,000 pieds carrés entièrement paysagé, 600 pieds de la rivière. Comptant minimum: $3,000. Solde à discuter. S'adresser à 1, rue Lorrain, Iberville; tél. FI. 6-9829. (3433)

A VENDRE ou à échanger: Epicerie - boucherie, licenciées, pour maison ou chalet d'été. S'adresser à 5796 Hadley ou PO. 8-6911. (3505)

A VENDRE: Maison de 2 logis, 5 pièces, avec chambre de bain, entrée 220, laveuse et sécheuse, planchers de bois-franc, située à 505 et 507 Raymond, Saint-Jean. S'adresser à tél. FI. 7-3269. (3514)

Terrains ●

DEVELOPPEMENT STE-MARGUERITE

A VENDRE:: sur route L'Acadie, 250 terrains 70' x 120', aucun dépôt initial, $10.00 par mois, sans intérêt, ni taxes. S'adresser à Roger Deland, 197 rue Saint-Jacques, tél. FI. 7-3866; projet: FI. 6-3265, Saint-Jean. (2442)

A VENDRE: Chiens "Boston Terrier". S'adresser par tél. FI. 7-1792. (3416)

A VENDRE: Terrain à Iberville, 80' x 125', angle 1ère Rue et Dufresne. S'adresser à 92, 1ère Rue, Iberville. (3432)

A VENDRE: 60 arpents de terre franche, toute cultivable, avec maison et bâtiments. S'adresser à Madame Alexandre Ste-Marie, St-Michel, cté de Napierville; tél. 3046. (3504)

A VENDRE: Terre de 168 arpents, dont 12 en bois avec roulant à St-Blaise, 2e Ligne, près des limites de Napierville. Aussi: congélateur marque International, capacité 550 livres. S'adresser à M. Roch Forget, Saint-Blaise, cté Saint-Jean. (3507)

Chalets ●

A LOUER: 2 camps d'été, tout meublés, situé au bord de l'eau, Richelieu. Pour informations, s'adresser par tél. OR. 6-5154. (3503)

Divers ●

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (2791)

A VENDRE: Accordéon-piano, à très bon prix et en bon ordre. S'adresser à: Professeur A. Bazinet, 457, rue Laurier, Saint-Jean. On peut appeler entre midi et 1 h. à FI. 7-2376 et de 5 h. à 9 h. le soir à FI. 8-4709. (3288)

A VENDRE: Poêle combiné gas propane et bois-charbon, 4 ronds et fourneau. Légèrement usagé, comme neuf. Prix d'aubaine. S'adresser à 229 rue Champlain, Saint-Jean. (3373)

A VENDRE: Plants de tomates ainsi que plants de choux. Aux 1,000 ou à la douzaine. S'adresser à Jérémie Delorme, Saint-Jacques-le-Mineur; tél. FI. 6-4833. (3390)

A VENDRE: Un yacht de 15 pds avec moteur "Mercury" 16 forces. S'adresser à Gilles Grégoire, 32 St-André, Ville St-Remi; tél. le jour: UN. 1-6293; le soir: 454-9856. (3411)

A VENDRE: Fontaine "Orangeade"; poêle à hot-dogs; poêle à patates frites; table à vapeur; table à sandwich réfrigérée; réfrigérateur à Coca-Cola. S'adresser à 576, rue Champlain, Saint-Jean; tél. FI. 8-3821. (3441)

A VENDRE: Tout en parfaite condition: 1 batteuse "Dion"; 1 élévateur à foin, 40'; 1 presse à foin "McCormick", 45; 1 presse à foin "McCormick" 50 avec moteur; 1 herse à disques, 8 pieds; 1 charrue double 8 pieds "John Deere"; 1 charrue double 8 pieds "Case"; 1 charrue à trois pointes, 8 pieds, "Cockshutt". — S'adresser à Bechard's Farm Equipment, Champlain, N.Y. (3421)

A VENDRE: Plants de tomates et plants de choux. S'adresser à Régis Derome, Saint-Jacques-le-Mineur ; tél. FI. 7-2936. (3422)

A VENDRE: Poêle électrique "Frigidaire" blanc, 30", 4 éléments, un grand fourneau, contrôle automatique par le cadran. En parfaite condition; $125.00 comptant. S'adresser par tél. FI. 7-4056. (3424)

A VENDRE: Un taureau de 18 mois. S'adresser à Michel Guay, L'Acadie; tél. FI. 6-3470. (3434)

A VENDRE: Plants de tomates rouges "Bijou". S'adresser à Isabelle Martin, rang Ste-Thérèse, St-Remi. Tél. 454-3478. (3435)

A VENDRE: Petits faisans, 1 jour: 50¢; 2 semaines: 75¢ — S'adresser à P.-E. Moreau, tél. FI. 6-5501 ou FI. 6-3349. (3443)

A VENDRE: Plants de tomates rouges et roses. S'adresser à J.-Remi Beaulieu, Grand Rang, St-Remi, Napierville. (3501)

A VENDRE: Trayeuse neuve, presse à foin ainsi que petits cochons. S'adresser à M. Robert Bisaillon, Chambly-Bassin. (3444)

A VENDRE: Machine à coudre de marque "Singer" de manufacture, usagée. Voir M. Guy Baillargeon, Saint-Constant, cté Laprairie, a/s F. Baillargeon Ltée, jour seulement. (3445)

A VENDRE: Plants de tomates de choix pour les conserves ou le marché. S'adresser à M. Arthur Toupin, Saint-Mathieu; tél. MIssion 3-8328. (3447)

A VENDRE: Set de chesterfield, 3 pièces; 1 set de cuisine en bois; 1 bicycle de livraison; 1 balance d'épicerie. S'adresser à J.-A. Provençal, Ville Saint-Remi; tél. 454-2507. (3502)

A VENDRE: 2 télévisions 21", en parfait ordre. Aubaine à $65.00 pour les deux. S'adresser à André Lussier, 310 rue Mercier, Saint-Jean. (3509)

A VENDRE: Bateau 15 pieds avec "steering" au complet et moteur 25 forces "Johnson". Aubaine. S'adresser à 169a rue St-Jacques, St-Jean. (3510)

A VENDRE: Poêle émaillé blanc combiné, huile et gaz propane, $40.00 — Aussi poêle à bois émaillé blanc, grosseur moyenne, $25.00 les deux en bon ordre. S'adresser par tél. FI. 6-4816 ou à Antoine Desranleau, L'Acadie. (3516)

A LOUER

Logis ●

A LOUER: Logis moderne, 4 grandes pièces, sur la rue Saint-Hubert. S'adresser à 223 rue Chaussé, St-Jean; tél. FI. 7-1561. (2973)

A LOUER: Logis de 4½ pièces, chauffées, garage, à 119 rue Latour. S'adresser à tél. FI. 8-3212 ou à 545 rue Lalemant, Saint-Jean. (3021)

A LOUER: Logis de 4½ pièces, non chauffées, garage, à 419 rue Saint-Michel. S'adresser à tél. FI. 8-3212 ou à 545 rue Lalemant, Saint-Jean. (3022)

A LOUER: Logis, un de 5 pièces et l'autre de 6 pièces, à Talon, cté Saint-Jean. S'adresser à Georges L'Ecuyer, Talon, St-Jean; tél. FI. 8-2312. (3125)

A LOUER: Logis de trois pièces, $25.00 par mois, situé au village St-Grégoire, près de l'église et de l'école, cinq minutes en auto de St-Jean, maison de briques, très chaude, grande cour, endroit idéal. Toutes les commodités, aqueduc, chambres de bain, 220 volts. S'adresser à 357 rue Mercier, Saint-Jean; tél. FI. 7-4506. (3146)

A LOUER: A Iberville, chalets, maison de 5 pièces. S'adresser à 154, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. Tél. FI. 7-1466. (3122)

A LOUER: Logis de 3 pièces, plus chambre de bain, chauffé et eau chaude à l'année, libre le 1er mai, au 2e étage, rue Richelieu, près St-Jacques. S'adresser par tél. le jour: FI. 6-4476; le soir FI. 6-3611. (3188)

A LOUER: A 272 rue St-Germain, Saint-Jean, logis moderne de trois grandes pièces et à 148 boulevard Gouin, Saint-Jean, sous-sol de 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie et ménage fait à neuf. S'adresser par tél. à FI. 6-5279. (3354)

A LOUER: Logis de 6 pièces, très propre, 220 v., cave et garage, 2e étage, libre. S'adresser à 458 rue Mercier, St-Jean; tél. FI. 8-4482. (3356)

A LOUER: Logis de 3 pièces et chambre de bain, situé sur la rue Frontenac entre St-Pierre et Cousins. Près de l'école et de l'église. Idéal pour un couple. S'adresser à 86, rue Saint-Pierre, Saint-Jean. (3386)

A LOUER: Un logis de trois pièces, avec chambre de bain et 220 v., ménage fait à neuf. Situé à 365, rue Mercier, Saint-Jean. P.Q. S'adresser à 229, rue Laurier, St-Jean; tél. FI. 6-3709. (3388)

A LOUER: CHAMBRE, bon chez-soi, au centre de la ville, près de l'Hôpital. S'adresser à tél. FI. 8-4744. (3244)

A LOUER: Un logis moderne chauffé, 5 pièces, eau chaude à l'année, compartiment dans la cave, antenne TV centrale, laveuse et sécheuse dans la cave, chambre de bain en tuile. Dans un haut, $77 par mois. En face de l'école anglaise, près d'un parc. S'adresser à 407 St-Michel, apt 1 ou 3, Saint-Jean; tél. FI. 6-3357. (3395)

A LOUER: Logis à 127 D, rue Mercier, 3 pièces, très propre, avec réservoir à eau chaude, 220 v. Tél. FI. 6-9585. (3403)

A LOUER: Chalet meublé, eau courante, près de la grève, sur le bord du Richelieu, à Sabrevois. S'adresser à Gérard L'Ecuyer, tél. FI. 6-4093, L'Acadie. (3404)

A LOUER: Logis de 4 pièces, à Napierville, chauffé, salle de bain, eau chaude, courant 220, propre, libre. S'adresser à Mme Rachel Duclos, 462 rue St-Jacques, St-Jean; tél. CH. 5-3819. (3426)

A LOUER: Logis moderne, 5 grandes pièces bien éclairées, vitres thermo, galerie seule, situé rue Boyer. S'adresser après 5 h. 30 à 424 rue Boyer, Saint-Jean. (3429)

A LOUER: Appartement 3½ pièces, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, entrée indépendante. Informations: le soir de 7 h. à 9 h. à 221, rue Saint-Michel, tél. FI. 8-2837, Saint-Jean. (3431)

A LOUER: Logis moderne, 4 pièces, non chauffé, fournaise à l'huile fournie, linoleum dans cuisine, chambre de bain en tuile. Situé au 525 boulevard du Séminaire; tél. FI. 8-2479 ou 300 rue St-Laurent, Saint-Jean. (3437)

A LOUER: Logement de 3 pièces meublé au complet et chauffé, eau chaude, très propre. S'adresser sur les lieux à 334, rue Laurier, Saint-Jean. (3438)

A LOUER: Logis de 4 pièces, moderne, libre le 1er juin, à 225 rue Labrèche, Saint-Jean. S'adresser à Emile Boucher, tél. FI. 7-3507, Iberville. (3440)

A LOUER: 800 pieds de plancher pour petite industrie ou entreposage. S'adresser à Roméo Poutré, tél. FI. 6-3000, Saint-Jean. (3430)

A LOUER: Logis neuf, 5 pièces à 172, rue Latour. S'adresser à M. Ubald Rémillard, tél. FI. 8-3327, Saint-Jean. (3448)

A LOUER: Logis de 5 pièces avec garage. S'adresser à 52, rue Mercier, Saint-Jean. (3511)

A LOUER: Chambre idéale pour célibataire. S'adresser à 97, rue Latour, Saint-Jean; tél. FI. 8-2678. (3512)

A LOUER: Logis de 4 pièces, fournaise fournie, planchers recouverts de tuiles et carpettes, thermos, douche, entrée 220 v. S'adresser à 97, rue Latour, Saint-Jean; tél. FI. 8-2678. (8513)

ON DEMANDE

HOMME DE ROUTE DEMANDE

Etes-vous marié ? Possédez-vous une automobile? Etes-vous assez aggressif pour travailler 45 heures par semaine? Pour $365.00 par mois? Demeurez-vous dans le comté de Saint-Jean ou de Laprairie? Répondre à P. Côté, 95 rue Tessier, Valleyfield, P.Q. (3319)

VENDEURS DEMANDES

La Compagnie Al-Si-Ce Limitée demande vendeurs, hommes ou femmes pour vendre ses produits à domicile dans Marieville, Chambly, Iberville, Saint-Jean et les environs. Si vous désirez vendre des produits écrivez à Marcel Dupont, C.P. 782, Cowansville, P.Q. (3363)

PRENDRAIS un couple âgé en pension en dehors de la ville Laprairie, Chemin Saint-Jean. S'adresser par tél. MI. 3-8598. (3409)

ACHETERAIS TAURE de 1 an à 1 an et demi. S'adresser par tél. Saint-Remi 454-2029. (3428)

HOMMES ET FEMMES demandés dans Saint-Jean et les environs, avec auto. Pour devenir professionnel. Ayant instruction 5 ou 6e année ou plus. Ouvrage à l'année, promotions, etc. S'adresser le vendredi à 1 h. 30 précise à l'hôtel National apt 128 à Saint-Jean. (3446)

ON DEMANDE des institutrices pour classes primaires, 1ère à 7e années à l'Ecole Centrale de St-Valentin. S'adresser au président, M. Paul Langevin, St-Valentin. (3508)

SERVANTE demandée pour ouvrage général de maison à Iberville. S'adresser par tél. FI. 6-6344. (3515)

DIVERS

Pour vos
REPARATIONS DE MACHINES A COUDRE
ATTENTION! pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams" à Saint-Jean, 177, rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (2548)

MADAME! Pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (2842)

J.-L. HOULE

J.-L. HOULE, PEDICURE (frère de J.-D. Houle, décédé), sera à l'hôtel St-Jean les 13 et 14 juin, et 12 juillet pour cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel St-Jean, tél. FI. 6-6886. (2812)

LA VITRERIE ST-JEAN ENR., peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. VITRERIE ST-JEAN ENR., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean; tél. FI. 6-5200. (2217)

POUR REPARATIONS DE MATELAS à ressorts ou matelas faits sur commande, s'adresser à Conrad Robert, Mont Saint-Grégoire; tél. FI. 6-3415; rés. FI. 6-9208. (3362)

NETTOYAGE RICHELIEU

Pour vos lavages de murs et plafonds, laissez-nous le problème de les laver avec notre équipement moderne. Les résultats techniques redonnent à vos peintures leur apparence originale. Prix raisonnable. Estimé gratuit, sans obligation, planchers lavés et cirés, entretien de bureau, etc. Résidentiel et commercial. Nettoyages intérieurs. — Richelieu Enr. Tél. FI. 7-1947 ou FI. 7-2513 (3224)

COUVREUR DE TOITS

COUVREUR responsable, qualifié et APPROUVE par les manufacturiers de papier à toiture. Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. Commerce fondé en 1939; équipement moderne; assurances contre dommages et accidents.
PRIX MODIQUES
S'adresser à:
J.-A. MORIN ET SES FILS
R.R. No 40, Iberville FI. 6-526[illegible]

UTILEX

VOULEZ-VOUS GAGNER UN MINIMUM DE $2.50 L'HEURE? Utilex offre cette proposition dans la vente de porte en porte. Pour renseignements, écrire à C.P. 39, Cap-de-la-Madeleine, P.Q. (3350)

REAL BEAUDIN

BARDEAUX D'ASPHALTE de tous genres, ribbonstone et rolebricks de toutes les couleurs, slate surface 90 livres, papier isolant, etc., et autres matériaux de construction. S'adresser à 226, rue St-Alexandre, Napierville. Tél. CH. 5-3806. (3393)

● A VENDRE

Propriété de 12 pièces dans le rang Richelieu près du Golf
6 chambre à coucher; 1 grand living-room; grande salle à manger; 1 cuisine; 1 solarium chauffé; 2 chambres de bain; 2 foyers en bonne condition; système de chauffage eau chaude à l'huile; terrain 200 x 100. Possession immédiate. Prix très intéressant pour argent comptant.
S'adresser à Armand Baraby
229 Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 7-1212

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...
LES IMMEUBLES LAURIER ENR.
ARSENE LEBLANC
COURTIER EN IMMEUBLES
Vente — Evaluation — Administration — Placement
330 Laurier Tél. FI. 6-9890 Saint-Jean

SPECIAL DE LA SEMAINE
RUE PHANEUF: 5½ pièces, briques, système, 60 x 116, cave finie, cause départ; spécial $14,000, loyer $73.60 par mois, taxes comprises.
Membre de la Corporation des Courtiers en immeubles de la province de Québec

Annonces classées

Divers (suite)

ATTENTION! Si vous avez besoin d'une gardienne ou si vous avez besoin d'une aide dans la maison: de 5 h. à 9 h. (50¢ de l'heure) S'adresser, le soir seulement, à tél. FI. 7-1172. (3449)

MADAME! plus vous pincez ces poils superflus, plus ils poussent; pourquoi ne pas vous rendre en toute confiance au STUDIO CHARMIS, 242, rue St-Jacques, St-Jean. Vous pourrez constater la nouvelle méthode garantie. (3450)

BUNNY'S

FAITES jusqu'à $26.00 par semaine en cousant chez vous dans vos loisirs. Ecrivez à BUNNY'S, boîte 7010, Bureau de Poste Adélaide, Toronto, Ont. (2106)

AVIS PUBLICS

AVIS
de la Compagnie "Les Editions du Richelieu Limitée"
A SES ACTIONNAIRES

La Cie "Les Editions du Richelieu Ltée", Saint-Jean, P.Q., à son assemblée régulière annuelle a déclaré un dividende de 6% sur ses actions ordinaires enregistrées le 15 mai 1962 payable le 1er juin 1962.

AVIS

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT D'IBERVILLE.

DANS LA COUR SUPERIEURE, district d'Iberville, No 11,995.

DAME MADELEINE RIVEST, coiffeuse, de Napierville, district d'Iberville, fille majeure usant de ses droits,

Demanderesse

— vs —

STANLEY McBAIN, des cité et district de Montréal,

Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Saint-Jean, ce 10e jour de mai 1962.

STANISLAS DERY,
avocat de la demanderesse.
Député Protonotaire, C.S.
Maurice COTE.

Assurez la protection de vos biens en confiant vos problèmes d'assurances à

J. R. Robert

COURTIER en ASSURANCES

Tél. Fl. 6-4232

315 Jacques-Cartier, Saint-Jean

FEU - VOL - AUTO
COMBINÉ

Responsabilité publique, etc.
Et pour votre commodité, l'évaluation de vos biens sera faite sans charge par un expert évaluateur.
Aussi paiements échelonnés si désiré.

Longueuil affirme son opposition une fois de plus à l'annexion de Mtl-Sud

LONGUEUIL (DNC). — Quoique convaincus que l'annexion de la Commission scolaire de Montréal-Sud à celle de Longueuil est inévitable, les commissaires de Longueuil ont rendu publique la lettre qui suit, annonçant à M. Désaulniers, leur opposition à l'annexion.

Longueuil, 18 mai 1962

M. Omer-Jules Désaulniers,
surintendant
Département de
l'Instruction publique,
Québec, P.Q.
Monsieur,

A la suite des avis d'élection parus dans la Gazette officielle du 5 et celle du 12 mai 1962, je viens vous faire part que MM. les commissaires s'opposent formellement à l'annexion de la Commission scolaire de Montréal-Sud à la Commission des écoles catholiques de Longueuil, pour les raisons mentionnées dans le mémoire présenté à votre département, le 20 février 1962, et de plus il a été résolu ce qui suit:

1) Que les contribuables de Longueuil soient convoqués à une assemblée publique pour connaître la réelle situation qui existe;

2) Que le budget 1962-63 soit préparé et présenté avec le même taux de taxe que celui de l'année présente, soit ($1.10) un dollar et dix du cent dollars, puisque ce taux aurait été suffisant pour couvrir les dépenses prévues, et que le taux des budgets futurs soit basé sur les dépenses qui auraient été nécessaires à la Commission scolaire présente, sans l'annexion projetée par votre département.

Espérant que vous prendrez en considération cette opposition à l'annexion,

Je demeure votre tout dévoué,
Roméo BOURDON,
secrétaire-trésorier.

Voici le texte de la Gazette officielle de Québec:

Demande est faite d'annexer le territoire actuel de la municipalité scolaire de Montréal-Sud, comté de Chambly, aux municipalités scolaires catholiques de Longueuil et de Saint-Lambert, dans le même comté, de la façon suivante; savoir:

1) La partie devant être annexée à la municipalité scolaire catholique de St-Lambert comprend le territoire ci-dessous décrit, savoir: Bornée au nord par le fleuve Saint-Laurent, au sud par la voie ferrée du Canadien National, à l'est par le boulevard Taschereau et à l'ouest par la Montée Tiffin.

2) Le territoire devant être annexé à la municipalité scolaire catholique de Longueuil est compris dans les limites, savoir: Borné au nord par le fleuve St-Laurent, à l'ouest par le boulevard Taschereau, à l'est par la limite actuelle de la municipalité scolaire de Longueuil et au sud par la ligne qui sépare actuellement la municipalité scolaire catholique de Jacques-Cartier de la municipalité scolaire de Montréal-Sud.

Le surintendant de
l'Instruction publique,
O.-J. Désaulniers.

La question est revenue sur le tapis lundi soir quand il a été suggéré que les Commissaires se rendent à Québec pour plaider leur cause. Ils en ont été dissuadés par les autorités à Québec.

Il est de plus certain que l'annexion entrera en vigueur le 1er juillet prochain. D'autre part c'est le 4 juin qu'aura lieu la mise en nomination pour l'élection d'un commissaire sortant et il sera de nouveau candidat.

M. J.-M. Ayotte, conseiller pédagogique de la Commission, a donné sa démission et la Commission après l'avoir acceptée avec regret a cherché à lui trouver un successeur et mercredi rencontra quatre candidats à ces fonctions.

La Propagation de la Foi a recueilli vingt millions de dollars en 1960

ROME (CCC) — Il ressort des rapports présentés au cours de l'Assemblée annuelle des Oeuvres Pontificales Missionnaires, qui vient de se tenir à Rome, que la somme de 20,341,437 dollars a été recueillie en 1960 par l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. Cette somme a été répartie en 1961 de la façon suivante: 3,930,819 dollars à l'Oeuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre pour la formation du clergé; 951,882 dollars à la congrégation pour l'Eglise orientale; 691,314 dollars pour l'aide à l'Amérique latine; 7,848,941 dollars pour des subsides ordinaires à 740 circonscriptions ecclésiastiques; 6,730,000 dollars pour des subsides extraordinaires au nombre de 600. Le reste du montant recueilli en 1960 a été distribué au cours des premiers mois de 1962.

Parmi les principaux subsides extraordinaires figurent: 1,422,000 dollars à des oeuvres d'éducation; 662,838 dollars pour la pastoration auprès des Chinois de la diaspora; 651,650 dollars aux catéchistes ; 249,780 dollars pour des oeuvres sociales; 247,463 dollars pour la réparation de dommages causés par des incendies ou des typhons; 147,900 dollars à des pensionnats pour étudiants; 96,653 dollars pour des moyens de transport pour les missions; 91,000 dollars pour le développement de la presse; 80,000 dollars pour des hôpitaux et des léproseries; 25,000 dollars à des oeuvres radiophoniques.

Pour sa part, l'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre, avec les fonds reçus directement ou qui lui ont été offerts par l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, a remis, en 1961, 3,681,338 dollars à 430 grands et petits séminaires et 3,987,067 dollars comme subsides extraordinaires pour la construction ou l'agrandissement de 60 maisons de formation sacerdotale.

En 1961, l'Oeuvre de la Propagation de la Foi a reçu 21,957,925 dollars ce qui représente une augmentation de 1,616,488 dollars par rapport à la somme reçueillie en 1960.

Une fin de saison terminée avec brio pour les Loisirs à Longueuil

Dimanche soir, le 20 mai dernier, avait lieu à l'école de Normandie la distribution des trophées qui clôturait la saison d'hiver pour les sports suivants: tennis sur table, ballon-volant, escrime et badminton.

Deux invités de marque étaient présents pour remettre les trophées aux différents vainqueurs: M. l'abbé A. Brault, aumônier des Loisirs à St-Antoine et M. Emile Bouchard, échevin des parcs et terrains de jeux de Longueuil. Environ 30 personnes ont défilé devant ces deux invités pour recevoir de magnifiques trophées, venant des donateurs suivants: Le Club Richelieu-Longueuil, Le Club Réréatif de la Pratt & Whitney et le Club Optimiste de Longueuil.

Parmi ceux qui se sont le plus signalés dans cette distribution, mentionnons: Monique Bourdon qui remporta le simple féminin, classe "B" et le double féminin classe "C" ainsi que Jean-Guy Bourdon qui fut vainqueur des simples et doubles masculin classe "C". Georges Richer reçu un trophée spécial de "Meilleur recrue de l'année".

La veille, les jeunes de toutes les paroisses de Longueuil s'étaient réunis dans le gymnase de l'école de Normandie pour une exposition d'artisanat et une exhibition de danses folkloriques.

SOIREE DE GALA DES POIDS ET HALTERES

C'est maintenant le Gala des Poids et Haltères de Longueuil aura lieu samedi soir, le 9 juin prochain, à l'école Catherine Primot de Longueuil. Cette soirée comprendra de la danse au son d'un très bon orchestre avec, comme intermède, les différents concours pour les championnats de Longueuil: M. Rive-Sud, M. Longueuil, etc.

Ceux qui désirent se procurer des billets pour cette soirée peuvent le faire en communiquant le plus tôt possible avec Réjean Lamarre, instructeur, au No de téléphone OR. 4-1203.

LIGUE DE BALLON-PANIER ST-LAURENT-RICHELIEU
SAISON 1961-1962
Résultat final
CLASSEMENT

Longueuil	14
Saint-Bruno	12
Joliette	8
Verchères	4
Beloeil	2

10 PREMIERS COMPTEURS

Armand Neveu, Lon.	164
Yves Laberge, Lon.	142
René Fisette, Joliette	113
Bernard Charest, St-Bruno	108
Yvan Bussières, Ver.	88
André Dulude. Ver.	73
John Kehoe, St-Bruno	73
Robert Lussier, Lon.	70
Normand Mainville, Lon.	69
Alain Colette, Beloeil	65

Meilleur compteur:

Armand Neveu, Lon.	164

Plus de punitions:

Yvan Bussières, Verchères	20

L'équipe la moins punie:

Longueuil	63

COMPTEURS DE L'EQUIPE

Armand Neuveu	164
Yves Laberge	142
Robert Lussier	70
Normand Mainville	69
Marcel Chatelois	12
Vladimir Boldireff	11
Robert Bussières	4
Réal Bouvier	2
André Bissonnette	0
Gilles Lefebvre	0
Pierre Laberge	0
Pierre Marsan	0
Lebelle	0

La Fédération Dentaire Internationale de Londres, Angleterre, signale dans un communiqué reçu à la Ligue Canadienne de Santé qu'une étude entreprise en Nouvelle-Zélande sur les effets de l'eau de boisson fluorée révèle des résultats satisfaisants. Au cours d'une période s'étendant de 1954 à 1961, les statistiques révèlent des diminutions dans la fréquence des caries dentaires de 74%, 59% et 46 pourcent chez les enfants âgés respectivement de 6, 7 et 8 ans. Les résultats obtenus chez les enfants âgés allaient de 33% à 17% dans le groupe des 9 à 16 ans.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

A vendre ou à louer

Garage neuf, construction de 2 ans, équipé 100 x 40, grand terrain, bon local pour agence d'automobiles.

● S'adresser à:

C.P. 232, Lacolle
Tél. CHarlotte 6-3928

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.

GUY NORMAND

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente, évaluation, administration, placement

59, rue Cousins **Fl. 7-4527** **Saint-Jean**

Le choix et le service le plus complet dans le domaine immobilier.

— A NE PAS MANQUER —

IBERVILLE: résidentiel, bungalow 5 pièces, brique et pierre, intérieur plâtre, 31 x 42, terrain 75 x 112½, terrassement complet, système air chaud. Prêt: 5½%, loyer $47.81. Cause de vente: achat de commerce. A sacrifice: $12,300.00.

A VENDRE

★ **Propriété meublée ou non, en bois,** route 7 à un mille avant le Maurice Inn, 5 pièces, avec 2 garages, terrain 75 x 180, système avec fournaise électrique.

S'adresser à 463, Missisquoi, Iberville, après 5 h.

VOYAGEZ EN **VOITURE-DÔME**

RENDEZ-VOUS A **BANFF**

A bord des voitures-dôme du "Canadien", un voyage à Banff, au coeur des splendides Rocheuses canadiennes, est une expérience inoubliable. Demandez à un agent du Canadien Pacifique de vous démontrer comment vous pouvez épargner grâce aux tarifs spéciaux. Il se fera un plaisir de faire toutes vos réservations. Pourquoi ne pas le consulter pour vos vacances?

R. BESSETTE,
agent

VOYAGEZ
Canadien Pacifique
TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS
HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

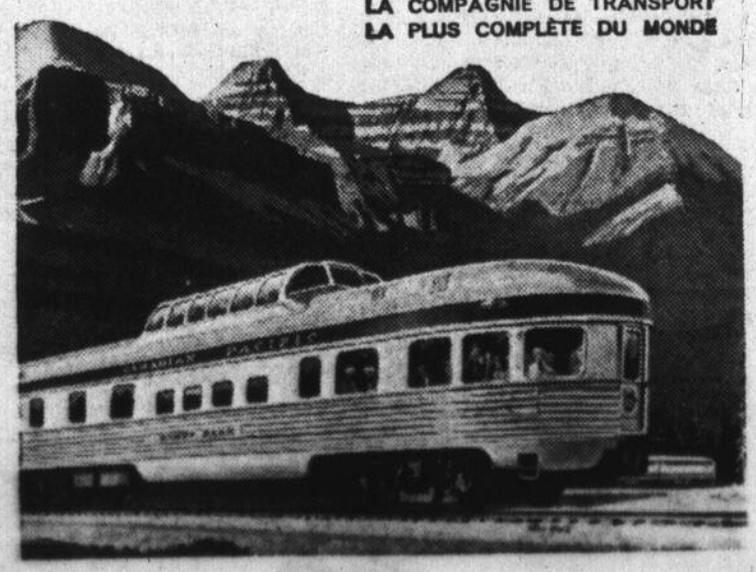

Nouvelles d'Iberville

St-Noël Chabanel ★

Ascension

Jeudi, jour de l'Ascension, les messes seront aux mêmes heures que le dimanche soit 7 h. 30, 9 h., 10 h. et 11 h. 15 a.m. Il y aura en plus une messe à 6 h. 15 p.m. pour les travaillants.

Exposition

Jeudi soir 31 mai au sous-sol de l'église il y aura exposition de chapeaux organisée par le Cercle d'Economie Domestique pour terminer le cours de chapellerie.

Aux prières

Mme Léon Chagnon, née Virgina Deslandes, décédée lundi dernier à l'âge de 70 ans. Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale jeudi le 24 mai.

Publications

Entre Jules Boulais, fils de Eugène Boulais et de Irène St-Amand et Pierrette Gagnon, fille de Camille Gagnon et de Germaine Grégoire de la paroisse St-Edmond de St-Jean.

Entre Roland Lessard, fils de feu Josaphat Lessard et de Léona Roy et Yvette Langlois, fille de Gérard Langlois et de May Rochefort, de la paroisse NDA de Saint-Jean.

Pèlerinage à N.-D.-du-Cap

Dimanche prochain, 3 juin, les paroissiens sont invités à assurer la récitation du rosaire au Cap de la Madeleine de 4 h. p.m. à minuit. M. Roch Lussier de la rue Montcalm est autorisé à organiser ce pèlerinage. Prix: $2 pour les paroissiens seulement.

Automobilistes!

Les automobilistes sont priés de se conformer aux directives de la garde paroissiale pour le stationnement aux messes de 9 h. et 11 h. 15.

Les entrées sur le terrain se font près de l'église et du presbytère mais tous doivent sortir par la première Rue seulement.

Mariage

Samedi dernier, 26 mai, en l'église paroissiale avait lieu le mariage de M. Armand Bélanger à Mlle Gabrielle Manny. M. Trefflé Bélanger oncle du marié et M. Jean Manny, frère de la mariée, servaient de témoins.

Naissance

Le 27 mai a été baptisée Marie, Regina, Solange, née le 8, enfant de M. Omer Ferron et de Jeannette Denicourt. Le parrain a été M. Albert Ferron et la marraine Régina Laplume, oncle et tante.

x x x

St-Athanase ★

1er vendredi du mois

A l'occasion du premier vendredi du mois, il y aura confession pour adultes jeudi après-midi à 3 h. et à 7 h. 30 le soir; vendredi soir à partir de 9 h. Messes vendredi matin à 6 h. 30 et à 10 h. 45. L'après-midi à 5 h. 15 et le soir à 9 h. 30

Il n'y aura pas de demi-heure d'adoration le vendredi soir mais seulement dimanche prochain, une heure sainte à 7 h. p.m.

Mois de Marie

Ce soir, jeudi 31 mai à 7 h. il y aura chapelet, lecture et Salut Solennel du Très Saint-Sacrement.

Mois du Sacré-Coeur

Les prières du mois du Sacré-Coeur seront récitées après chaque messe durant le mois de juin.

Neuvaine au Saint-Esprit

La neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte commencera vendredi 1er juin.

Ascension

31 mai: messe obligatoire, travail permis. Heures des messes: 7 h. 30, 9 h., 10 h., et 11 h. 15. Après-midi: messe basse à 5 h. 30.

Publications

Il y a promesse de mariage entre Gaétan Gagnon de cette paroisse et Ginette Boudrias de cette paroisse.

Entre Etienne Coasnon de cette paroisse et Réjeanne Lamb de St-Roch de Montréal.

Profession de Foi

Mercredi, jeudi et vendredi les 6, 7, et 8 juin aura lieu la retraite préparatoire à la cérémonie solennelle de Profession de Foi qui sera tenue dimanche le 10 juin à la messe de 5 h. p.m. pour les élèves de 7e année.

Pour cette cérémonie, le costume pour les filles est la tunique d'étudiante et le voile blanc. Aucun costume particulier pour les garçons.

Les parents, parrains et marraines des enfants qui feront leur Profession de Foi sont invités à assister à cette cérémonie.

Naissance

Le 27 mai a été baptisée Marie, Thérèse, Lucille, Louise, née le 19, enfant de M. Jean Tremblay et de Réjeanne Durocher. Le parrain a été M. André Deslauriers et la marraine Lucille Durocher.

La gasoline et l'alcool: deux ennemis!

Automobilistes, soyez prudents!

● Le 19 mai dernier a été célébré le mariage de M. et Mme Deny Rolland à l'église Saint-Edmond. La mariée (Denise) est la fille de M. et Mbe Charles-Philippe Brault. Le marié est le fils de M. et Mme Delphis Rolland, d'Iberville. (Photo Ken Wallett)

Au Conseil de Ville

Imbroglio électrique à Iberville

Lundi le 28 mai le Conseil de Ville d'Iberville tenait une assemblée spéciale à laquelle tous les membres assistaient à l'exception de S.H. le maire qui était sans doute pris par d'autres occupations.

L'assemblée fut donc présidée par le maire suppléant Laval Bessette.

Le premier item à l'ordre du jour se lisait comme suit: "Ratifier installation de quatre lumières au mercure sur la 5e Avenue, entre la 2e et la 4e Rue". Il semblerait que l'installation de ces lumières avait déjà été soumis à la table du Conseil qui avait décidé d'attendre le projet d'éclairage que doit lui soumettre la Cie Southern Canada Power avant de prendre une décision. Il appert que l'échevin Gagnon, président du département de l'éclairage, d'accord avec M. le maire, aurait fait installer ces quatre lumières sans en avoir parlé à leurs confrères. C'est pourquoi une vive discussion s'est élevée entre les échevins Gagnon d'une part et les échevins Monat, Fontaine et Daudelin d'autre part sur ce premier item.

Après avoir échangé des mots assez acerbes, M. Monat secondé par G. Daudelin, proposa que ces lumières soient enlevées, non pas parce qu'ils sont contre l'éclairage mais pour le principe c'est-à-dire que les travaux soient approuvés avant d'être exécutés.

L'échevin Gagnon propose à son tour que les lumières restent en place, mais malheureusement pour lui il n'eut pas de secondeur et les dites lampes seront donc enlevées.

COMMISSION DE LOISIRS

Le deuxième item ayant trait à l'achat des biens de la Fédération Sportive d'Iberville, l'aviseur légal Me H. Choinière, informe le Conseil que d'après le code civil, il ne peut transiger avec cette organisation dans le sens déjà envisagé, c'est-à-dire qu'après l'achat de ces biens par la ville, les directeurs actuels de la Fédération continueraient à les administrer comme par ...ion de Loisirs dont les commissaile passé. La seule façon de procéder dit-il serait de former une Commissres nommés par la Ville pourraient être les directeurs actuels de la Fédération mais cette dernière perdrait tous ses droits et le Conseil pourrait à sa guise retirer tel commissaire pour le remplacer par un autre. L'aviseur légal devra discuter de la chose avec la Fédération afin de voir ce que les directeurs en pensent.

Vu l'absence de M. le maire, le 3e item concernant les comités pour l'année 1962-63 est reporté à une assemblée ultérieure.

ACHAT D'UN CAMION

Quatre soumissionnaires ont fait parvenir leur prix. D'après la discussion ces soumissions auraient été demandées par téléphone, c'est pourquoi deux maisons donnent des prix pour camions d'une capacité de 28,000 livres et deux pour des camions de 25,000. Après avoir confessé leur peu de connaissance en matière mécanique et de camion et décidé de s'en remettre au contremaitre de la voirie qui doit savoir lequel pourra répondre à ses besoins, les membres du Conseil décident à l'unanimité d'acheter le camion proposé par la maison Gérard Deslauriers.

Le 5e item comprend l'entretien des boulevards parterres et lumières Ça relèverait du département de M. Gagnon d'après ses confrères, mais M. Gagnon fort mécontent de la décision prise sur le premier item ne veut pas en entendre parler, comme aucun autre membre du Conseil ne semble avoir fait mettre cette question à l'ordre du jour, on passe outre.

La maison Sani-Touk Inc. offre ses services pour le nettoyage des égouts et des trous d'hommes. D'après l'ingénieur dans les égouts, le nettoyage n'apporterait pas une grande amélioration. Sur proposition de l'échevin Fontaine il fut donc décidé de faire faire seulement le nettoyage des trous d'homme au coût de $12.50 l'heure.

Des démarches seront faites auprès de la Cie Southern Canada Power afin de lui demander de faire le nécessaire pour empêcher les longs arrêts de courant durant les orages comme ça c'est produit récemment. Plusieurs propriétaires, équipés de pompes électriques ont vu leurs caves inondées à cause de ce manque de pouvoir durant plusieurs heures.

Un estimé pour la réparation du toit de l'Hôtel de Ville sera demandé à M. Morin, spécialiste en la matière.

L'ingénieur est autorisé à faire l'étude du prolongement d'égout sur la rue Régnier entre la 11e et 12e Avenue en vue du pavage de cette rue.

M. Louis Bertrand, 155, 5e Avenue fait parvenir une lettre au Conseil disant que le système d'égout actuel des maisons construites dans la 5e Avenue près de la rue Missisquoi n'est pas adéquat, que ces égouts domestiques se déversent dans les fossés environnants, dégageant de mauvaises odeurs et deviennent un danger de maladie pour les quelque 30 enfants qui habitent ces maisons.

Depuis plusieurs années dit-il, je demande périodiquement tous les deux ans aux autorités de la ville de nous donner les services d'eau et d'aqueduc et rien n'a encore été fait jusqu'à date, je crois qu'il serait grand temps de faire quelque chose pour améliorer cette situation.

D'après M. C. Bessette, ces services pourront être donnés seulement quand le projet d'égout collecteur sur la 6e Avenue sera réalisé.

L'échevin Fontaine demande à l'aviseur légal où il en est dans le règlement d'annexion, ce dernier répond que tout est prêt mais qu'il attend que le secrétaire lui remette les plans de l'arpenteur géomètre pour terminer le tout.

Après avoir passé une résolution pour correction à faire sur le règlement 268, demandé par le contremaitre des affaires municipales, ou les mots "un emprunt de $15,394" doivent être remplacés par "un emprunt de $6,000" les membres du Conseil passent dans la salle attenante pour discuter quelques questions à huis-clos.

Après la levée de l'assemblée, M. Bernard Gamache, marchand de la 5e Avenue, est entré dans la salle où, ayant été informé de la discussion prise par le Conseil sur l'éclairage de la 5e Ave., il échangea des gros mots avec les échevins Monat et Daudelin.

L'échevin Gagnon, pour sa part, très mécontent, laissa entendre qu'il était pour démissionner.

Style 658 blanc — 3658 noir

— HEURES D'AFFAIRES —

Lundi, mardi, mercredi, jeudi jusqu'à 6 h. p.m.
Vendredi jusqu'à 9 h. 30 p.m. — Samedi jusqu'à 6 h. p.m.

Le Salon du Corset Inc.

3 corsetières diplômées à votre service

216 Champlain Tél. FI. 7-1150 Saint-Jean

Marc Marceau au pageant St-Hubert

La fameuse équipe aérobatique des "Golden Hawks" de l'Aviation Royale du Canada reprendra les airs cet été et encore une fois enthousiasmera les foules d'un bout à l'autre du pays.

Plus de 50 techniciens de l'ARC travaillent à garder les avions Sabre rouge et or de l'équipe en bon état. Parmi ceux-ci, on remarque l'aviateur chef Marc Marceau, 31 ans, fils de Mme Raoul Marceau du 269 rue St-Germain à Saint-Jean, Qué. Il en est à sa deuxième année avec les "Golden Hawks".

L'aviateur chef Marceau s'enrôlait dans l'ARC en juin '54. Après avoir terminé son cours à Camp Borden, Ontario, à l'Escadre de Chasseurs No 3 de Zweibrucken, en Allemagne et est présentement cantonné à la base de Chatam au Nouveau Brunswick.

Cette année, les Hawks présenteront leur spectacle à la base de St-Hubert le 28 juillet.

Iberville

Association Parents-Maîtres à St-Noël

Dimanche soir dernier a eu lieu l'assemblée de fondation de l'A.P.M. pour la paroisse St-Noël Chabanel.

Un grand nombre de parents et de professeurs intéressés, il va sans dire, aux problèmes de l'éducation, s'étaient réunis à cette fin et aussi pour entendre M. Gérard Turcotte le conférencier invité, ancien professeur et spécialiste de ces problèmes, faire un exposé de la nécessité et des buts d'une A.P.M. ainsi que des moyens à prendre et des erreurs à éviter pour en assurer le bon fonctionnement.

La fondation d'une A.P.M. fut donc résolue à l'unanimité et l'on procéda à l'élection de l'exécutif. Voici les noms des membres élus pour l'année 1962-63:

Mmes P. Denicourt, P. Leclerc; MM. L. Dugas, J. Bienvenue, D. Monast; les professeurs Mmes C. Bourassa et R. Brault, M. G. Leduc, principal et la Révérende Soeur Supérieure Saint-Louis du Sacré-Coeur, font automatiquement partie de ce Comité.

SAINT-BERNARD

M. et Mme Hormisdas Duteau de Hemmingford, autrefois de cette paroisse, avait le plaisir d'avoir la visite de leur fille religieuse, Sr Marie Bernard du Carmel (Jeannette) des Soeurs de Ste-Anne de Lachine. Elle était accnmpagnée de son ancienne compagne Sr Marie Sylvius, de Lachine. Plusieurs parents sont venus la visiter entre autres: M. et Mme Ernest Duteau leurs enfants Ginette, Nicole, Lise, Robert et Michel; M. et Mme Bernard Duteau et leurs fillettes Mireille et Monique de cette localité; M. et Mme Alcide Blais et leur fille Rollande et Normand Blais, de Lacolle; M. et Mme Francis Duteau et leur fille Francine et Roger, de Napierville; M. et Mme Paul-Emile St-Hilaire, de St-Remi; M. et Mme Maxime Duteau et M. et Mme Raoul Sicotte et leurs enfants Diane et Michel, de Saint-Jean; M. et Mme Hector Duteau, leurs enfants Réal, Huguette et Gilles, de Hemmingford Mme Alice Cardin; M. et Mme Armand Cardin et leurs quatre enfants, de Champlain, N.-Y.; Mme Emile Dubois et M. et Mme Delphis Duteau, de Hemmingford.

SAINT-LUC

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Armand Courville desirent exprimer leur reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont été sympathiques lors du décès de M. Armand Courville.

CONDOLEANCES

Nos sincères condoléances à M. J.-Paul Deslippes et à Mme Fortunat Ménard, à l'occasion du décès de leur père, M. Joseph Deslippes, survenu à Saint-Philippe, récemment.

SAINT-BLAISE

Naissance

A Saint-Blaise, le 13 mai, a été baptisée Marie, Adéline, Bérengère, Denise, né le 30 avril, enfant de M. John Disnard et de Julienne Lapierre. Le parrain a été M. Albert Disnard, de Montréal; et la marraine Bérengère Lacroix, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Disnard, grand-mère.

SAINT-MICHEL

Les Tertiaires et tous les intéressés sont invités à l'assemblée mensuelle du Tiers-Ordre, dimanche le 3 juin après la grand-messe.

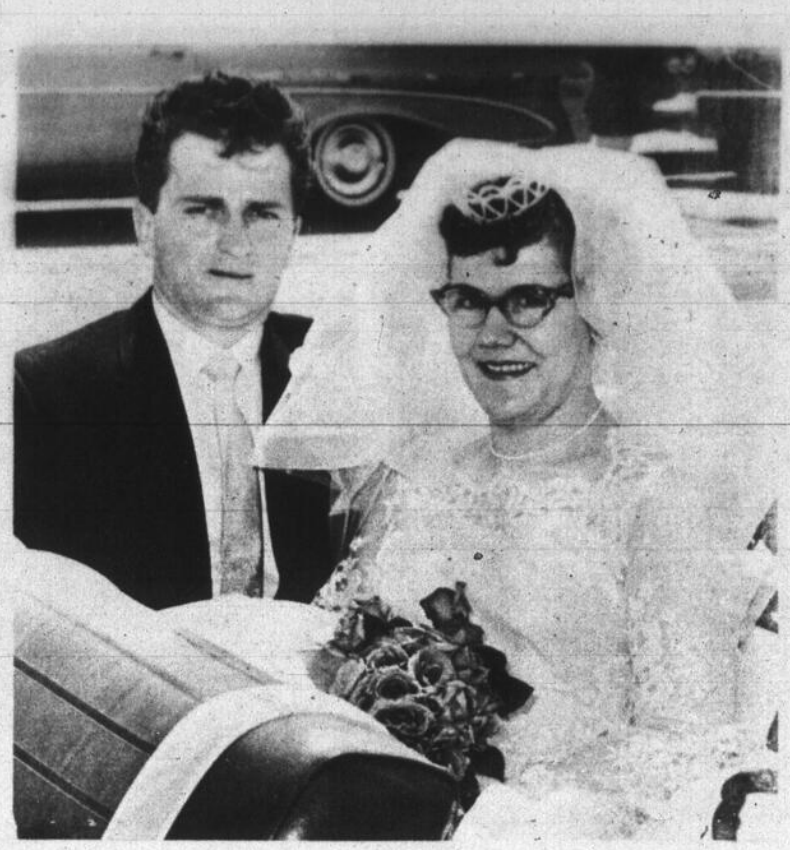

● M. et Mme Jean-Luc Morin, photographiés à l'issu de leur mariage célébré à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean. Mme Morin (Eléna Boutin) est la fille de M. Joseph Boutin. Le marié est le fils de M. Paul Morin, de Napierville.

(Photo Studio Notre-Dame, 675 Dorchester, Saint-Jean)

La gasoline et l'alcool: deux ennemis!

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger

Appelez "LE RICHELIEU"

Tél. Fl. 7-7529

Grande vente d'écoulement

de marchandises du printemps à prix réduits

se continue encore cette semaine

ROBES

$5.00 $7.95 $9.95 $10.95

Manteaux pour dames

Rég. $49.50 et $65.00 pour **$24.50**

Complets pour hommes

Rég. $59.50 et $69.50 pour . . . . . .

$19.95 $29.50 $39.50 $49.50

VOTRE CREDIT EST TOUJOURS BON

chez BERG'S Ltd

151A Richelieu Tél. 7-3113

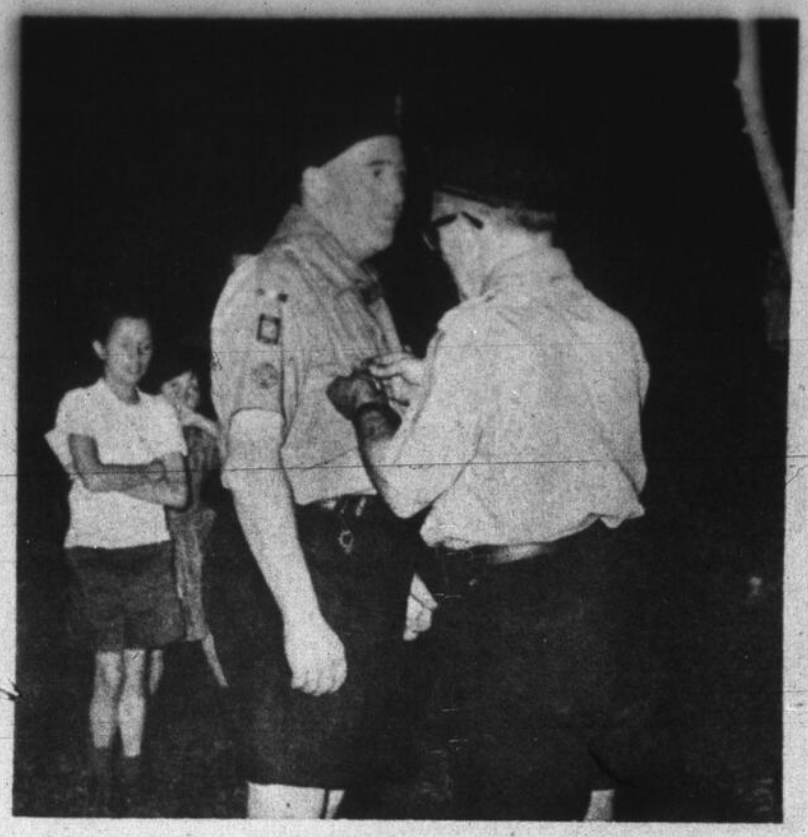

● M. Marcel Painchaud, A.C.D.E., remettant à M. Albert Larivière, A.C.D.E., une médaille de long service en sa qualité de Chef.

● MEUTE DE SAINT-JEAN A L'HONNEUR — La 2e meute Notre-Dame de Saint-Jean a remporté le trophée des jeux olympiques du diocèse de Saint-Jean qui se tenaient à Saint-Hubert récemment. Une quinzaine de meutes du diocèse se disputaient le trophée. On reconnait sur notre photo, Luc Martel, (Akela); A. Beauvoisk, (Kaa); G. Rousselle, (Baloo); et R. Lalanne, (Bagheera). (Photo Ken Wallett)

Rallye des scouts du diocèse à Saint-Hubert

Seize troupes du diocère de Saint-Jean participaient à un rallye qui avait lieu dernièrement sur le terrain des Loisirs de St-Hubert. Ce rallye réunissait quelque 378 scouts, qui, arrivés le vendredi soir, se disputèrent sept trophées durant la journée du samedi et celle du dimanche.

Diverses manifestations propres au scoutisme se déroulèrent presque sans interruption, sur le terrain des Loisirs. Arrivées vendredi soir, les troupes bivouaquèrent jusqu'au dimanche soir.

Après l'ouverture officielle et la bénédiction du camp, samedi matin, par le R.P. Pierre Lucas, aumônier du groupe St-Jean-Eudes de Cité Laflèche, le Commissaire Eclaireur M. Laurent Lefrançois souhaita la bienvenue à tous les participants et M. le maire E. Harvey en sa qualité de premier magistrat qui assista à l'ouverture du camp déclara qu'il était heureux de recevoir les scouts dans sa ville et que cette activité coïncidait avec le 100e anniversaire de la ville. M. le maire alluma le flambeau du rallye. On commença la décoration des coins de patrouilles et la préparation des jeux en troupes.

Au début de l'après-midi, des autobus mobilisés à cet effet, transportèrent les scouts à l'aéroport pour une visite. MM. Jean Francoeur et Conrad Morissette responsables de cette activité dirigea la parade à partir du début de la piste jusqu'au centre où les officiers de l'Aviation nous attendaient. Par groupes de vingt scouts et guidés par un officier, les visiteurs ont pu admirer avec intérêt les derniers développements de l'Aviation Canadienne.

De retour au camp, M. Albert Larivière, A.C.D.E., dirigea une course de Chars Romains à laquelle toutes les troupes participèrent. La troupe St-Coeur-de-Marie de Chambly se classa première, La Nativité de Laprairie seconde et la troupe Louis-Braille en troisième place.

M. Jean-Louis Harvey reçut à souper samedi soir les autorités scouts du diocèse. S.H. le maire E. Harvey, M. Georges Ste-Marie, premier chef scout du diocèse, les membres du Comité des Amis des Scouts de St-Hubert étaient également présents à ces agapes.

Dans la soirée de samedi, il y eut un feu de camp sous la direction de Aimé-R. Lyons, C.S. Chaque troupe y participa activement. Il y eut des mimes, des chants, des saynètes, etc., le tout exécuté avec brio devant un public très intéressé.

Dimanche avant-midi, malgré une température maussade, les activités reprirent de plus belle: lever, gymnastique, toilette, déjeuner, inspections des troupes etc.

Vers les 11 heures, 300 louveteaux envahissaient le terrain. A 11 h. 15 a.m. les scouts et les louveteaux se réunissaient ensemble pour entendre la messe, célébrée par le R.P. Odilon Bélanger, a.d.e. Après la messe, les scouts invitèrent les louveteaux à prendre le repas du midi avec eux. Les chefs de troupe étaient invités par les autorités de la brance à manger avec eux. Au milieu de l'après-midi, la branche louvetisme organisa des olympiades à laquelle la meute 4e St-Jean 2e N.D.A. sortit vainqueur. Entre-temps les scouts exécutèrent un bombardement d'avions. Les louveteaux invitèrent par la suite les scouts à se joindre à eux pour leur "Fleur rouge". Les parents, amis et invités d'honneur se sont fait un devoir de visiter en curieux intéressés. Enfin il y eut la distribution des trophées suivi d'un mot du Commissaire et l'Aumônier.

Les trophées

Les récompenses accordées pour les épreuves du rallye-éclaireur de la fin de semaine tenu sur les terrains des loisirs St-Hubert, soit 7 trophées ont été méritées par les troupes suivantes:

1—Rallye: 3e Cathédrale, St-Jean.

Jeux: Char Romain: 34e Saint-Coeur-de-Marie, Chambly.

Avions: 16e St-Hubert, St-Hubert.

Installation: 34e Saint-Coeur-de-Marie, Chambly.

Feu de Camp: 3e Cathédrale, St-Jean.

2—Rallye: St-Hubert, 16e; Larigaudie, 30e; Saint-Coeur-de-Marie, 34e. Ces trois dernières unités se sont méritées un trophée pour avoir terminé en deuxième place.

● Les louveteaux du diocèse se livrant à une course des plus contestées, lors de leur olympiade.

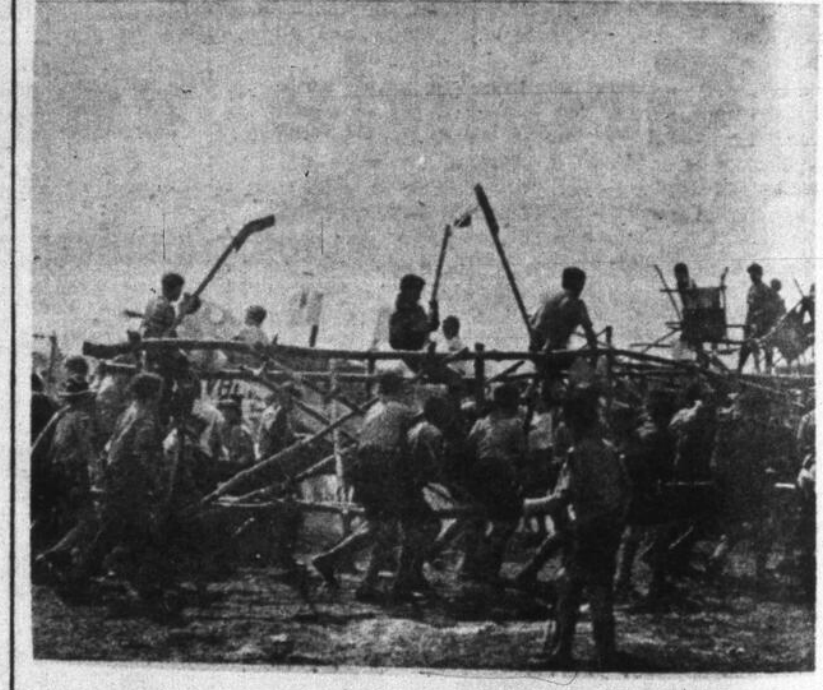

● JEU DES AVIONS: Nous remarquons les scouts se livrant un combat aérien au cours duquel ils devaient atteindre les cibles au moyen de sac de farine.

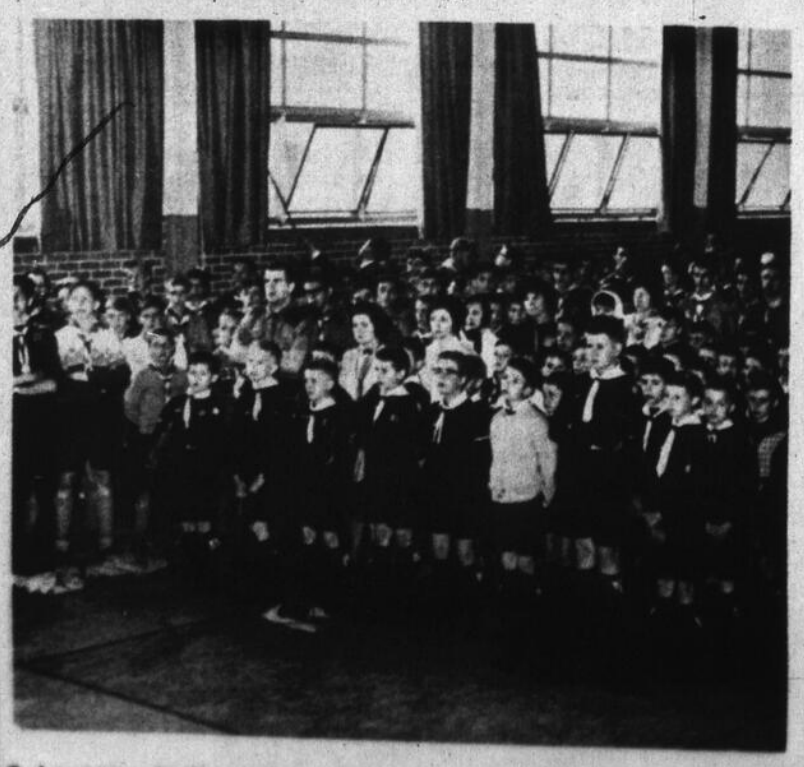

● La messe du dimanche matin suivie par les scouts et les louveteaux.

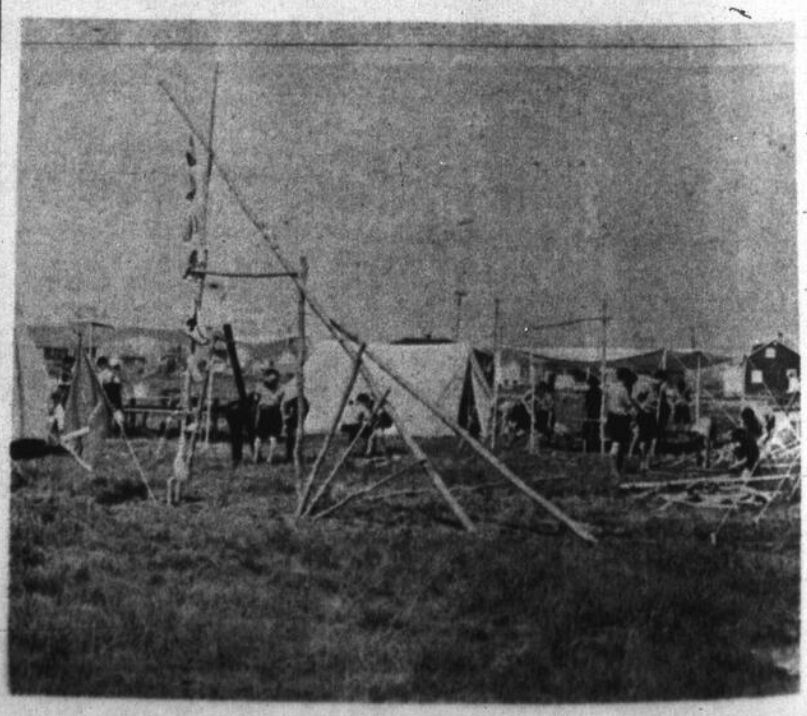

● Une des troupes complétant son installation.

Nouveaux prêtres du diocèse pour 1962

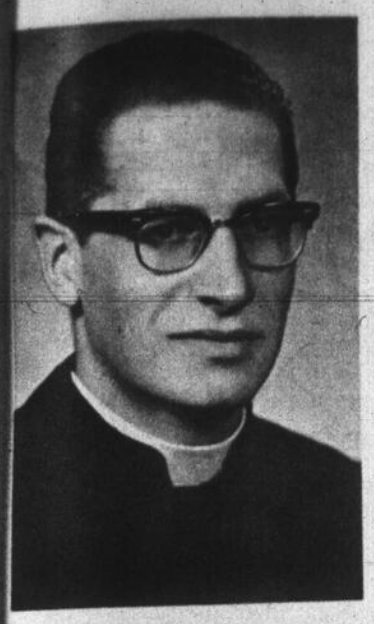

M. l'abbé PAUL BEAUDRY, ordonné prêtre le 26 mai.

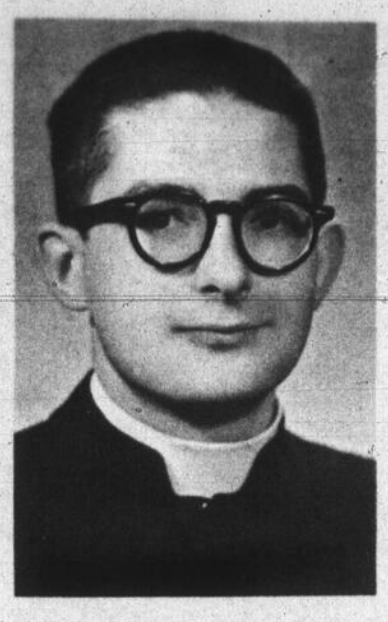

M. l'abbé JACQUES LAROCHE, ordonné prêtre le 26 mai.

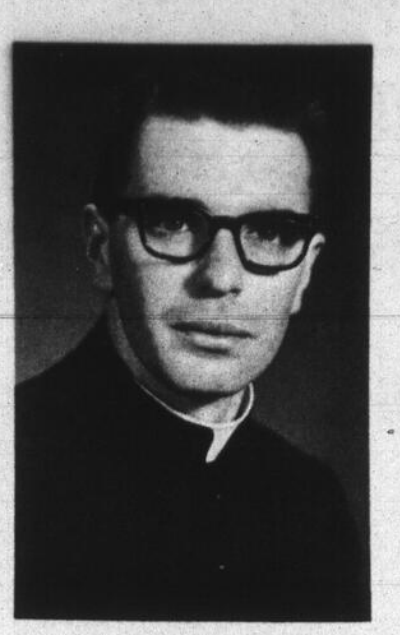

M. l'abbé GUY LANDRY, ordonné prêtre le 27 mai.

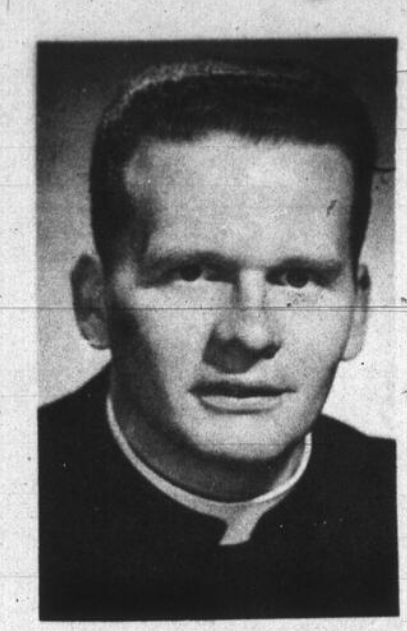

M. l'abbé LAURENT LAVOIE, ordonné prêtre le 31 mai.

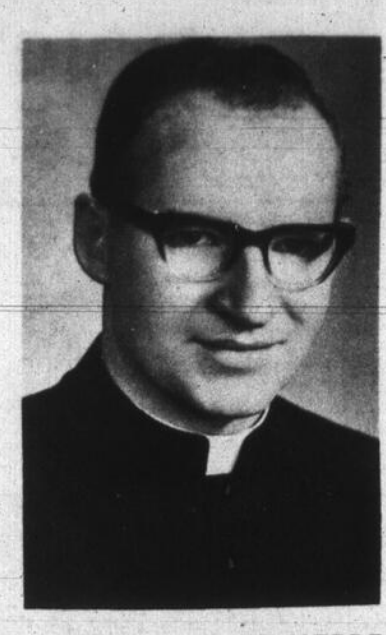

M. l'abbé JEAN SAINT-PIERRE, ordonné prêtre le 17 juin.

Premières grand-messes des abbés Beaudry et Laroche

Dimanche dernier, au lendemain de leur ordination sacerdotale par Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, dans la Cathédrale de Saint-Jean, M. l'abbé Paul Beaudry et M. l'abbé Jacques Laroche ont chanté leur première grand'messe dans leur paroisse respective.

M. l'abbé Jacques Laroche

En l'église de Saint-Edmond, à la grand'messe paroissiale que célébrait le nouveau lévite, une assistance nombreuse de parents, d'amis et de paroissiens remplissaient l'église. Mgr Damase Roy, P.D., curé, assistait le nouveau prêtre. MM. les abbés André Foisy et G.-Etienne Dam servaient comme diacre et sous-diacre. La chorale, dirigée par M. Antoine Landry, a rendu une fort belle messe à trois voix égales. C'est M. l'abbé Jean-Marc Dupuis, professeur au Séminaire de Saint-Jean, qui a prononcé le sermon de circonstance.

Après cette belle cérémonie religieuse, parents et amis au nombre de 200 ont assisté à des agapes servies à l'Ecole Forget.

A la table d'honneur, autour du nouveau prêtre, de son père et de sa mère, M. et Mme Ernest Laroche, de sa soeur, Mlle Jacqueline, avaient pris place Mgr Bernard Courville, recteur du Séminaire; le R.P. Sylvestre S.J.; M. l'abbé Mailloux, qui agissait comme maître de cérémonie; Mgr Damase Roy, P.D., curé; M. E-H Lanctôt, parrain de l'abbé Laroche; Mme Yannini, tante et marraine de l'abbé Laroche; R. Sr Marie-Fernande, des Filles de St-Joseph, tante de l'abbé Laroche, MM. les abbés Pierre Lanctôt et Isidore Provençal.

Ont adressé la parole: Mgr Damase Roy, Mgr Bernard Courville, qui ont présenté leurs félicitations aux heureux parents, respectivement au nom des paroissiens et au nom de l'Alma Mater. M. E.-H. Lanctôt a aussi été invité à adresser la parole, comme parrain du nouveau prêtre. Nous reproduisons ci-dessous ces paroles d'un parrain à son filleul prêtre.

M. l'abbé Laroche a terminé les allocutions en rendant action de grâce à la Divine Providence, à ses parents, à son Alma Mater.

M. E.-H. Lanctôt

"Ma joie déborde en ce jour de votre première messe.

"Mon coeur de père aurait bien voulu un fils prêtre mais le bon Dieu en a décidé autrement. J'accepte, une fois de plus sa sainte volonté et je veux reporter sur ce nouveau prêtre et filleul, mon nouveau prêtre, toutes les pensées et prières que j'aurais eues pour mon bien-aimé fils.

"Je dois remercier et féliciter la maman de ce nouveau prêtre, elle qui a donné son temps, sa santé pour avoir eu soin dans les plus petits détails et avec une délicate attention mon fils. Son coeur de garde-malade est devenu un coeur de mère de prêtre.

"Plus tard, elle a épousé un jeune homme de mérite et de talent qui a préparé avec elle dans une éducation chrétienne le futur prêtre dans un esprit de sacrifice et de bon exemple.

"A la naissance de Jacques, aujourd'hui, l'abbé Jacques, je fus choisi comme parrain, début d'une joie qui a son sommet aujourd'hui. Car être parrain d'un prêtre, c'est à mon point de vue, une cause de grande joie humaine et spirituelle, joie à laquelle je voudrais m'associer et partager avec les parents du nouveau prêtre.

"Profitons donc de ce jour pour offrir à Dieu nos actions de grâces pour le père, la mère et le fils, élevé à la dignité de prêtre.

"Souhaitons au nouveau prêtre un saint ministère, une longue vie et la récompense que le Seigneur a promise à tous ses apôtres".

Paroles d'un parrain
à son filleul.

Lundi matin, M. l'abbé Jacques Laroche célébrait une première messe dans la chapelle de l'hôpital de Marieville où son grand-père, M. Raymond, est hospitalisé.

M. l'abbé Paul Beaudry

Dimanche, à la Cathédrale, M. l'abbé Paul Beaudry chantait sa première grand-messe. Il était assisté de M. le chanoine Gilles Leblanc; Mgr Lucien Foucrault servait comme diacre et M. l'abbé Lowell Glendon, p.s.s., comme sous-diacre. Au choeur, on remarquait la présence de Mgr Eugène Martineau, curé de la Cathédrale, et de Mgr Lucien Messier, aumônier à l'hôpital. La nef était remplie de parents et d'amis de la famille.

Dans son allocution de circonstance, Mgr Martineau a évoqué le rôle admirable du prêtre et a demandé aux fidèles de prier pour que ces nouveaux ordonnés connaissent un fructueux apostolat.

Les invités à cette émouvante cérémonie religieuse se sont retrouvés en la salle de l'école Marchand pour prendre part à des agapes familiales. A la table d'honneur avaient pris place autour de l'abbé Beaudry: son père, M. Rodolphe Beaudry, ingénieur électricien; Mgr Eugène Martineau, Mgr Lucien Foucrault, M. le chanoine Gilles Leblanc, M. l'abbé Bertrand Gaboriau, M. et Mme Edouard Lachance, de St-Jean, Soeur St-Alfred-le-Grand (née Blanche Beaudry), oncles et tantes du nouvel ordonné, Mlle Cécile Beaudry, marraine du jeune abbé et Soeur St-Jean-des-Lys.

M. Jean Beaudry, frère de l'ordonné, agit comme maître de cérémonies et présenta tour à tour à l'auditoire M. le chanoine Leblanc, représentant du Séminaire, Mgr Foucrault, un ami de la famille, M. l'abbé Bertrand Gaboriau, un ancien professeur. Ils ont tous trois adressé leurs voeux au nouveau prêtre et leurs félicitations au père de ce dernier, après avoir évoqué tour à tour des souvenirs de l'adolescence de l'étudiant, du moniteur otéjiste que fut l'abbé Beaudry.

M. l'abbé Beaudry termina la série des allocutions en adressant ses remerciements à tous ceux qui l'avaient aidé à monter vers l'autel; il a dit son désir d'être un bon prêtre dans ce monde secoué par la déchristianisation. Pour demeurer, entre les mains de Dieu, un instrument docile et efficace, il a demandé à chacun de prier beaucoup pour lui.

Fondation d'une autre...

(Suite de la page 1)

DECRET EPISCOPAL ERIGEANT LA PAROISSE SAINT-LOUIS

GERARD-MARIE CODERRE

par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique
Evêque de Saint-Jean-de-Québec

A tous ceux qui prendront connaissance des présentes lettres, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur!

Parmi les principaux devoirs de Notre charge pastorale, il Nous incombe de fournir à tous et chacun des fidèles confiés à Nos soins les bienfaits du culte divin de façon telle que chaque curé puisse facilement remplir les fonctions que Nous lui attribuons.

Or comme le nombre des fidèles de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville s'est considérablement accru depuis quelques années et ne cesse de s'accroître, il Nous semble opportun, pour mieux répondre à leurs besoins spirituels, de diviser leur paroisse.

Voilà pourquoi, après avoir consulté le curé de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville et après avoir pris l'avis de Notre Chapitre diocésain, compte tenu de la requête que Nous ont fait parvenir les résidents de la partie sud-ouest de la ville de Boucherville, le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons constitué, et par les présentes constituons dans les limites actuelles de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville une nouvelle paroisse, qui sera amovible selon les coutumes établies. Nous lui désignons comme titulaire, saint Louis, roi de France, dont la fête se célèbre le vingt-cinq août.

La paroisse Saint-Louis sera sous Notre entière juridiction spirituelle. Les limites de la nouvelle paroisse seront:

Au nord: A partir du fleuve Saint-Laurent, la ligne de séparation des lots numéros trente-neuf et quarante (39 et 40) du cadastre officiel de la municipalité de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville jusqu'au côté est de la voie ferrée du Canadien National; de là, le côté est de la voie ferrée jusqu'à la rencontre de la ligne de séparation des lots numéros trente-huit et trente-neuf (38 et 39); de là, la ligne de séparation des lots numéros trente-huit et trente-neuf (38 et 39) continuée par la ligne de séparation desdits lots numéros soixante-six et trente-neuf (66 et 39) et par celle des lots numéros soixante-six et soixante-cinq (66 et 65) jusqu'au centre du deuxième Rang dit Rang du Pays-Brûlé;

A l'est: Le centre du Rang du Pays Brûlé jusqu'aux limites de la Cité de Jacques-Cartier;

Au sud: La ligne de division entre la Ville de Boucherville et la Cité de Jacques-Cartier, jusqu'au fleuve Saint-Laurent;

A l'ouest: Le fleuve Saint-Laurent jusqu'au point de départ, les îles continuant à appartenir à la paroisse mère.

La nouvelle paroisse aura droit de posséder des registres officiels et le curé-fondateur aura le devoir d'y inscrire tous les actes de baptême, mariages et sépultures, aussitôt qu'il aura pris possession de son office.

Tous les fidèles catholiques résidant sur le territoire ci-haut délimité se souviendront qu'ils appartiennent désormais à la nouvelle paroisse Saint-Louis et qu'il est de leur devoir de se manifester en toutes choses bons paroissiens, soucieux du progrès religieux et moral, social et temporel de leur nouvelle paroisse, appuyant constamment le zèle et les initiatives de leur curé, à qui Nous assignerons bientôt un corps de marguilliers pour l'assister dans l'administration des choses temporelles. Les paroissiens de Saint-Louis se feront un devoir rigoureux de satisfaire au précepte dominical, d'assister aux autres offices religieux et de recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie dans leur église paroissiale; en attendant la construction de leur église paroissiale, ils pourront utiliser, pour le service religieux, la salle de l'école Pierre Boucher, située en leur nouvelle paroisse. Leur cimetière propre sera celui de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville. Ils paieront régulièrement à leur pasteur ce qui lui est dû pour son support corporel, et ils seront de même généreux afin de hâter l'établissement complet et permanent de leur organisation paroissiale, en particulier la construction de l'église et du presbytère. Nous leur enjoignons de porter respect et obéissance aux curé, établis par Nous ou Nos successeurs, dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Donné à l'Evêché de Saint-Jean-de-Québec, signé de Notre main, avec l'apposition de Notre sceau et contresigné par le Chancelier du diocèse, le trente et unième jour du mois de mai de l'année mil neuf cent soixante-deux.

Le présent décret sera lu et publié au prône de toutes les messes dans l'église de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville le jour de l'Ascension de Notre-Seigneur (trente et un mai) et le dimanche trois juin de l'année mil neuf cent soixante-deux.

† Gérard-Marie CODERRE,
Evêque de Saint-Jean-de-Québec.
Par mandement de Son Excellence Monseigneur l'Evêque,

Lucien Foucreault, C.S.,
Chancelier.

GRANDE VENTE DE CHAPEAUX

Commençant le 31 mai

$2.95 et plus

Mme C. Lemaire

138, Saint-Jacques Saint-Jean, P.Q.

PAROISSES du Diocèse de ST-JEAN-de-Québec

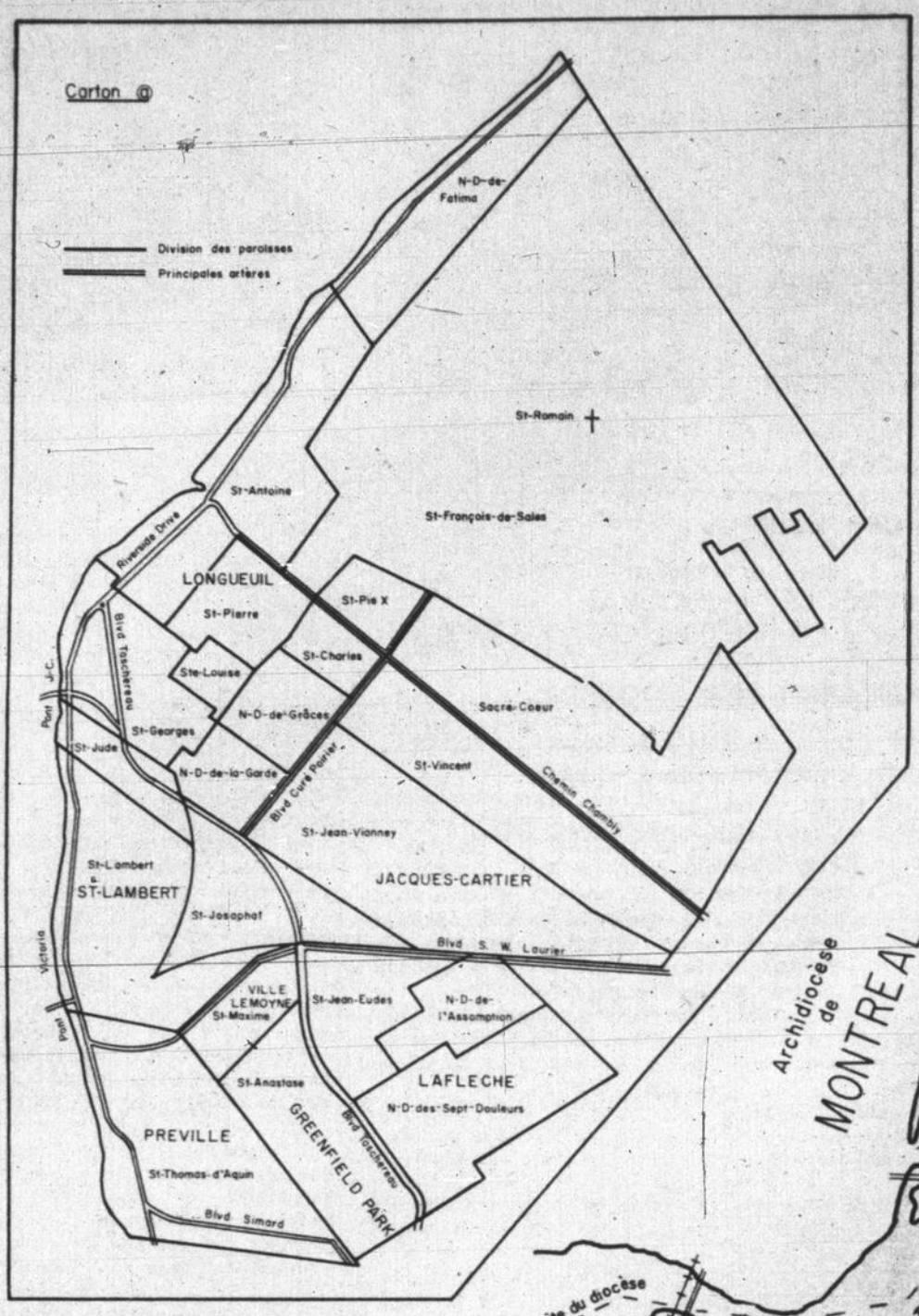

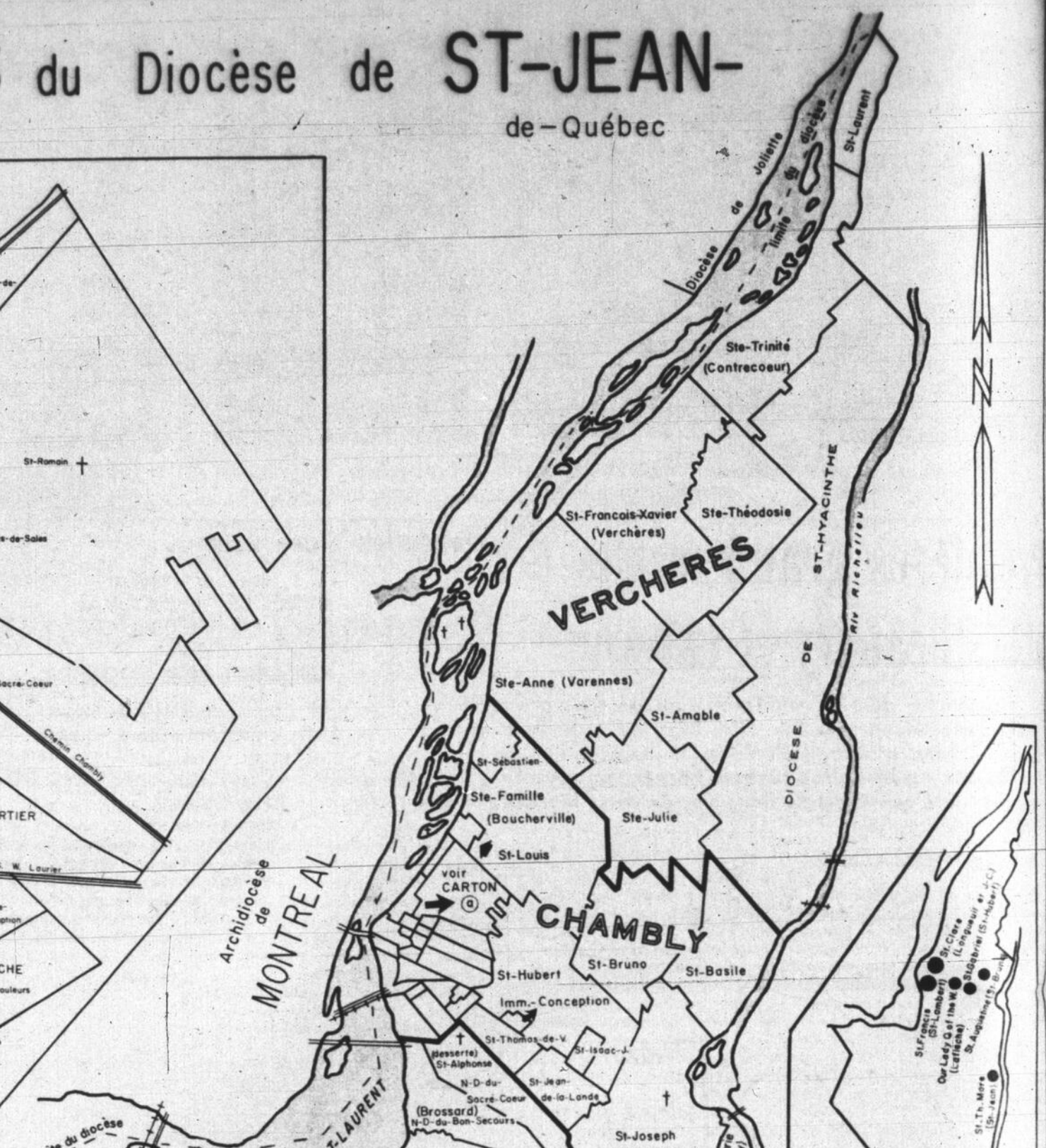

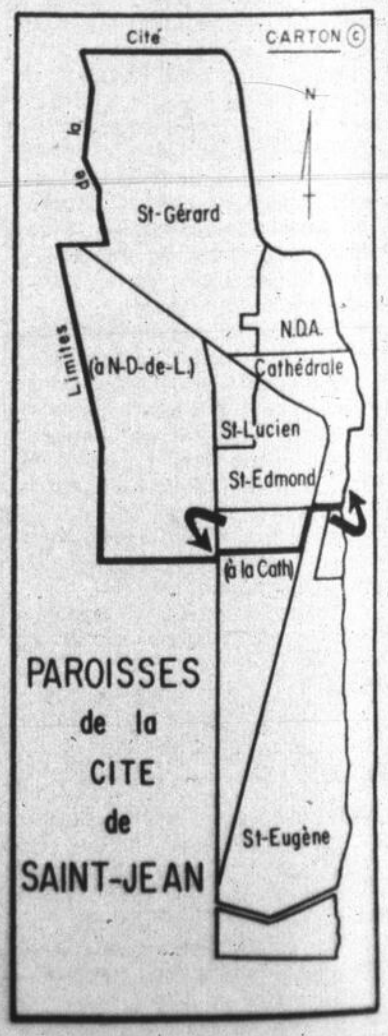

LEGENDE

- Limite des paroisses
- " " " comtés
- " " nord-ouest du diocèse
- (ST-J.) Nom civil
- Cours d'eau
- Ponts
- " chemin de fer
- † Dessertes

Echelle- 0 Mille 3.2 6.4 9.6

Carte dressée et dessinée par Gilles Roy
Saint-Jean, P. de Québec, 1962

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

LE RICHELIEU

Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

JEUDI, LE 31 MAI 1962 ● Petites annonces: FI. 7-7529

Le Jeune Commerce

Antoine Léveillé, nouveau président

C'était la soirée d'élections, au Jeune Commerce, jeudi soir dernier. A cette occasion, les membres recevaient plusieurs visiteurs, dont le président honoraire local, S. H. le maire Jean-Guy Lalanne, d'Iberville' à qui il fut remis son insigne de membre honoraire. Le maire Lalanne a prononcé une courte allocution pour remercier le Jeune Commerce de Saint-Jean et Iberville pour cet honneur et pour les encourager à continuer dans la voie du perfectionnement, but d'un Jeune Commerce. Il les a particulièrement invités à avoir le respect de l'autorité, surtout dans une assemblée délibérante, sans pour cela se priver d'exprimer son opinion, mais en agissant toujours suivant le plus de decorum possible.

M. ANTOINE LEVEILLE

Jeune Commerce a aussi reçu la visite du nouveau président régional, M. Bernard Laplante, de Saint-Hubert. M. Pierre Baillargeon représentait son père, M. Philippe Baillargeon, président honoraire régional. Jeune Commerce avait aussi invité M. Bernard Bédard, ex-président et gouverneur, à présider les élections. Il était assisté, comme scrutateurs, de MM. Yves Papineau, ex-président et de M. Pierre Baillargeon. On a aussi salué la présence de M. Claude Senécal, qui vient de terminer un terme comme président régional. L'assemblée était sous la présidence de Me Jacques Mc Nulty.

LES ELECTIONS

M. Antoine Léveillé a été élu à la présidence; M. André Doyon, 1er vice-président; M. Gérald Cholette, 2e vice-président; M. Clément Gaudreau, trésorier; M. Jacques Tétreault, trésorier; Me Jacques Mc Nulty, aviseur technique. Les directeurs sont MM. Claude Senécal, Robert Lemieux, Yves Marin, Claude Laffage, Marcel Blais, Claude Boivin, Georges Lanthier et Yvon Picher.

Treize écoles de formation de moniteurs de loisirs

En collaboration avec les universités Laval, de Montréal, d'Ottawa, et le Service d'Education populaire du Ministère de la Jeunesse du Québec, la Conférence des Oeuvres de Loisirs de la province de Québec (C.O.P.) organise treize (13) Ecoles de formation de moniteurs et de monitrices de loisirs.

Ces Camps-Ecoles s'adressent à tous les jeunes de la province de Québec qui désirent s'initier au travail dans les terrains de jeux et les camps de vacances. La fonction de moniteur requiert des connaissances variées qu'il convient de fournir aux instructeurs responsables des activités de loisirs.

ECOLES DE 1ère ANNEE:

Huit (8) Ecoles dites de première année seront tenues à Granby, Rimouski, Drummondville, Terrebonne, Québec, Hull, Shawinigan et Rivière-du-Loup. Pour être admis, un candidat doit être âgé d'au moins 17 ans et avoir terminé sa 11e année d'étude ou l'équivalent.

Cinquante (50) heures de cours seront dispensées sur des sujets tels que: le terrain de jeux, les sports et les jeux, l'artisanat et les arts plastiques, le chant populaire, l'art dramatique, les rondes enfantines, l'éducation cinématographique, etc.

ECOLES DE 2e ANNEE:

Trois (3) Ecoles de deuxième année auront lieu à Saint-Jean, Ottawa et Québec. Elles ont pour but d'apporter un complément de formation aux candidats des années précédentes qui désirent pousser plus loin leur compétence en matière de récréation appliquée aux terrains de jeux.

Aux élèves qui réussissent les examens de ces cours de deuxième année, la C.O.P. décerne un certificat en loisirs conférant le titre de moniteur de loisirs.

Les candidats désireux de suivre ces cours de 2e année doivent être âgés d'au moins 18 ans, avoir subi avec succès les examens de la première année et avoir rempli un stage d'une saison dans une oeuvre de loisirs.

On dispense aux candidats des cours tels que: la psychologie du moniteur, l'enfant et le jeu, le travail de groupe, la programmation, les jeux de groupe et un choix de cours dans les catégories suivantes: sports et jeux, artisanat et travaux manuels, activités culturelles et artistiques.

ECOLE DE MONITRICES D'ADOLESCENTES

Le travail avec les adolescentes requiert des qualifications spécifiques en raison de la personnalité de l'adolescente.

La C.O.P. a voulu offrir à toutes personnes intéressées à travailler auprès des adolescentes, dans leurs loisirs, une série de cours adaptés à cet âge.

Ces cours ont lieu à Saint-Côme de Joliette, du 23 au 30 juin. Toute candidate doit être âgée de 18 ans et avoir terminé une 12e année d'étude ou l'équivalent.

ECOLE DE NATATION

Afin de former des moniteurs et des instructeurs qualifiés en natation et en sécurité aquatique, la C.O.P., par son "Service Natation", organise une série de cours, du 16 au 23 juin prochain à la Station Forestière de Duchesnay.

Pour y être admis, un candidat doit être âgé de 18 ans, posséder un certificat de nageur "senior" ou l'équivalent, avoir été approuvé par le représentant de sa Fédération.

Pour toute demande d'amission à l'un ou l'autre de ces Camps-Ecoles, on doit s'adresser au Secrétariat général de la C.O.P. à M. Jean-Marie Lachance, secrétaire-général, Parc Victoria, Québec 2e. (Tél. 524-4837).

Caisses Populaires

Afin de conserver le caractère religieux des fêtes d'obligation, les bureaux des Caisses Populaires de Notre-Dame-Auxiliatrice, St-Jean, St-Edmond, Iberville, Sabrevois, seront fermés jeudi le 31 mai, fête de l'Ascension.

Au pèlerinage annuel des Filles d'Isabelle

Près de 4,000 Filles d'Isabelle, déléguées de quelque 150 Cercles régionaux du Québec et de l'Ontario, se sont rendues, le 20 mai dernier, au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap. Leur 12e pèlerinage annuel était présidé par S. E. Mgr Roméo Gagnon, évêque d'Edmuston, N.B., qui célébra la messe en plein air près du Saint-Laurent. Au cours de ce ralliement typique, au dire de Mgr Gagnon, qui offrait un "spectacle vraiment impressionnant", Mme Yvonne Martin, régente d'Etat, lut un acte de consécration à la Vierge au nom des 23,000 membres de cette méritante association au pays.

Mgr Joseph Poissant, c.s., aumônier d'Etat dans son allocution aux Filles d'Isabelle, expliqua que l'invocation "Secours des Chrétiens" des Litanies de Lorette, répétée depuis des siècles sur les lèvres de tous les catholiques, a certainement permis à la Vierge de vouloir à son tour se montrer Mère de tous les chrétiens pour les ramener tous dans le bercail de l'Eglise.

A l'approche du 2e Concile du Vatican, nous devons demander à Marie, présente à tous les conciles, de nous placer nous-mêmes en état de concile; que chacun de nous soit prêt à accepter de bon coeur tout ce que les évêques du monde entier, successeurs des apôtres, décideront en union commune avec Jean XXIII le successeur de Pierre. Il y aura une mission spéciale pour les laïcs et pour vous, Filles d'Isabelle, qui êtes avant tout des âmes apostoliques, déclara Mgr Poissant. Bien souvent, on ne comprend pas votre rôle; on peut parfois y trouver du ridicule quand on ne sait pas voir par-dessus ce qu'il y a d'humain le sens surnaturel des actes que l'on pose. Dans chacune de nos vies, répondons à ce que nous demande Notre Saint-Père le Pape; il nous faudra lutter mais ce sera avec l'assistance toute puissante de Marie que nous continuerons de prier sous le vocable de "Secours des Chrétiens".

A toutes les messes de la matinées, le R. P. Paul-Henri Barabé, o.m.i., provincial, avait assumé la prédication. Il mit en lumière que le culte envers la Sainte Vierge ne pouvait nuire au culte envers Dieu. Si l'Eglise a élevé un peu partout dans le monde des sanctuaires en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu, c'est pour rappeler aux hommes que le service de Marie ne doit pas se séparer du service de Dieu et qu'on ne peut servir Marie sans servir Dieu. Les Sanctuaires — celui du Cap-de-la-Madeleine nous le montre avec évidence — sont là pour nous dire que Marie attire à Jésus et que c'est pas Marie que nous allons à Jésus.

En terminant, rappelons que les Filles d'Isabelle auront leur congrès international au "Reine Elizabeth", en août prochain.

Merci des Lacordaire de Saint-Edmond

Nous tenons à venir de nouveau féliciter celle qui a été couronnée "Mère de l'année" en la personne de Mme Laurette Bello, de Sainte-Angèle, tout en étant elle-même Jeanne d'Arc, elle est mère de 7 enfants.

Nous tenons aussi à remercier nos généreux donateurs, tels que: Marché St-Edmond, Magasin Steinberg, Epicerie Raymond, Marché du Quai, Mme R. P. Lévis, M. Réal Guérin, Bijouterie Beaudette, Bijouterie Bolduc, Pharmacie Sagala, Pharmacie Pierre Poulin, Pharmacie Desmarais, Salon Hélène, Mlle Thérèse Boivin, Magasin Dominion, Mme Arthur Daniel, M. Fernand Boudreau, Magasin de chaussures Alcide Trahan, Bijouterie Brodeur, Ferronnerie Idéal, Mme Oscar Letendre, Produits Avon, Magasins United, Woodhouse, Woolworth, Mme Béliveau, Mercerie Mme Bergeron, Ferronnerie St-Edmond, qui ont été si généreux envers le mouvement Lacordaire.

Je tiens aussi à remercier tous ceux et celles qui nous ont aidé à préparer cette soirée.

Rapport sur l'état des cultures

La division agricole du Bureau de la Statistique du Québec au Ministère de l'Industrie et du Commerce publie le premier d'une série de huit rapports télégraphiques traitant de l'état des cultures. Les sept autres paraîtront aux dates suivantes: 6 et 20 juin; 4 et 25 juillet; 8 août; 5 et 15 septembre 1962. Les renseignements nous sont fournis par un groupe d'agronomes officiels du Ministère provincial de l'Ariculture et couvrent tous les districts de la province de Québec.

Au cours de la première quinzaine de mai, une température plus basse que la normale accompagnée de vents violents et de pluis fréquentes a retardé les travaux saisonniers dans toute la province. Les semailles ne sont commencées que dans les sols hâtifs des régions de Montréal, des Cantons de l'Est et de l'Abitibi-Témiscamingue, Dans les autres districts on attend que la terre se réchauffe. Les prairies et les pâturages, en général, sortent de l'hiver en bonne condition, mais la végétation y est très lente; cependant dans quelques régions, les prairies de première année sont affectées par les gelées. Sauf en de rares endroits, le bétail est encore en stabulation, les approvisionnements de fourrages sont suffisants pour la majeure partie des éleveurs et la production laitière est normale pour cette période de l'année. Dans le district de Montréal, les plantations de pommes de terre de primeur, de choux et de laitue sont terminées; celles des variétés tardives sont très peu avancées. Dans la région de Québec, quelques maraîchers ont risqué des plantations d'oignons, et de pommes de terre hâtives. Les fraisiers et les framboisiers sont en bon état. En résumé, il faudrait du temps plus chaud pour activer la végétation et permettre aux cultivateurs d'effectuer rapidement leurs ensemencements.

Partie de cartes à l'hôpital, le 13 juin

La partie de cartes qu'organisent les Dames Auxiliaires pour le 13 juin à 2 h. 30 p.m. sur la terrasse de l'Hôpital, sera au profit des différentes oeuvres de l'Association.

Il serait bon de rappeler, que depuis quelques années, les Dames Auxiliaires ont aidé un grand nombre de malades dans le besoin en procurant vêtements et articles de toilette. Elles ont aussi versé chaque année un montant imposant pour la réfection des infirmeries pour homme set dames âgés du côté du Foyer. Ajoutons que la bibliothèque ambulante de l'hôpital qui circule grâce aux bénévoles, a profité aussi des dons de l'Association. Les Dames Auxiliaires comptent encore cette année sur l'appui et la générosité de la population pour continuer leur oeuvre d'humanité. Merci à l'avance.

Délégué à Winnipeg

R. Sarrasin, t.s.p.

R. Mathieu, t.s.p.

Le Service social du diocèse de Saint-Jean délèguera son directeur, M. Richard Sarrasin, t.s.p., et le responsable de la Division Enfance, M. Rosaire Mathieu, t.s.p., à la Conférence Canadienne du Service Social qui se tiendra à Winnipeg du 4 au 8 juin. Ces délégués assisteront également au congrès des agences familiales du Canada qui a lieu au même endroit du 1er au 4 juin.

Vibratones Fan Club

"Cherchez votre numéro"

Lors de la dernière danse des membres, plusieurs ont donné leur nom en vitesse. De ce fait, beaucoup d'erreurs se sont glissées. Malheureusement, nous n'avons pas les numéros des cartes suivantes: 13 à 26, 94, 97, 112, 122 à 125, 134, 138 à 141, 144, 146 à 154, 160 à 167, 176 à 179, 182, 193, 196 à 203, 206, 207, 209, 212, 218, 220 à 224, 275, 284 à 287, 292, 310 à 320, 322, 343, 364, 365, 382 à 401, 404, 415, 416, 423, 463 à 468, 471, 473, 478, 480 à 499, 501 à 504, 517, 521 à 527, 538 à 550.

Veuillez vérifier s'il vous plaît, et si votre numéro s'y trouve, communiquez sans plus tarder avec: Jean-Paul Picard, 126, rue Frontenac, tél. FI. 7-4074.

A propos de la censure des films

Il est difficile aujourd'hui de discuter des problèmes touchant l'intervention de l'Etat en matière de spectacle, sans risquer des malentendus d'interprétation ou d'attribution. Invoquer la protection du public contre les marchands d'érotisme, est qualifié menace à la "liberté d'expression" ou oeuvre de tartufe. Le problème de principe, c'est-à-dire du droit à la prévention morale, est confondu avec les cas ou les critères des applications pratiques et des instruments exécutifs. Et la moindre intervention de la "censure" (mot et chose d'accent sinistre) est prétexte à une négation de principe, touchant soit l'existence des maux, soit la nécessité des remèdes.

Quelqu'un, par exemple, s'agite de crainte que n'aille se perdre dans les sables de la volonté que refuse et dénie purement et simplement à l'Etat toute espèce de surveillance publique exercée sur les spectateurs, et même sur les "bonnes moeurs". Mais ce quelqu'un oublie le texte de l'article 21 de la Constitution qui s'exprime ainsi: "Sont interdits toutes les publications, les spectacles et toutes les autres manifestations contraires aux bonnes moeurs. La Loi prend des dispositions en vue de prévenir et de réprimer les infractions". Prévenir oui, car la punition du délit n'annule pas les effets d'un délit qu'on a laissé commettre.

Dans son admirable encyclique Miranda Prorsus, sur les moyens modernes de diffusion, Sa Sainteté Pie XII dit qu'aucune espèce de contrôle exercée par les producteurs eux-mêmes, pour souhaitable et désirable qu'il soit, ne dispense et ne peut dispenser l'Etat du devoir de veiller et d'intervenir pour défendre les valeurs élémentaires et les biens supérieurs de la société civile.

Mais, répétons-le, on prend prétexte de tel ou tel cas d'intervention, de tel ou tel épisode discutable pour renouveler et amplifier la thèse qui s'oppose, par principe, à toutes révision publique, en n'importe quel cas.

Les méthodes d'intervention des commissions de censure, actuellement en vigueur en Italie, nous le reconnaissons, peuvent engendrer quelque perplexité, s'il est vrai, comme c'est le cas, que des films d'érotisme avili, produit d'un mercantilisme éhonté, circulent sans même avoir le passeport au titre de l'art (à moins que les ciseaux aient été impuissants face à l'exubérance exhibitioniste?), tandis que des films de quelque valeur faisaient l'objet de polémiques nationales, pour la perplexité du censeur.

La casuistique concernant le fonctionnement des organes de révision et les codes de l'appréciation particulière ne devrait pas, cependant, pouvoir justifier la négation pure et simple de la fonction et de l'organe.

Et c'est ici qu'un regard, qui ne s'est pas laissé circonvenir, un regard à la réalité historique et universelle, devrait servir à remettre le problème à sa vraie place en même temps qu'à détendre les nerfs.

PEUPLES NOUVEAUX ET VERITES ETERNELLES

Nous voudrions inviter ici les adversaires déclarés du principe de l'intervention gouvernementale à feuilleter et à goûter (si la chose est possible lorsqu'il s'agit d'un ouvrage fait seulement de faits et de notions) le volume de L. Launders, o.p. sur la Censure des films et l'admission des enfants au cinéma à travers le monde, aux Editions du C.E.P. Bruxelles.

La législation mondiale concernant le contrôle des spectacles y est passée en revue. De l'Afrique à l'Asie, à l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, à l'Europe, à l'Océanie, il n'est pas de pays de la terre qui n'ait institué la censure et où ne fonctionnent des organes publics de contrôle.

On est quelque peu impressionné en constatant que des peuples nouvellement promus, des Etats qui viennent tout juste d'accéder à l'indépendance et à la liberté civile, estiment nécessaire de se protéger, à l'aide d'une législation précise et pointilleuse, précisément contre les dangers et les contaminations qu'une certaine espèce de spectacles occidentaux constitue pour leurs moeurs, leur conception traditionnelle de l'amour, de la Famille, de la loi, de la vie sociale, etc.

(Le jugement des nouveaux peuples ne semble pas flatteur pour nos peuples "civilisés", tel que le miroir de l'art les leur fait apparaître).

LA LOI DE L'INDE

Nous prenons comme exemple le texte de la page 229 du livre cité, sous le titre "Inde: Textes législatifs". Critères et principes généraux.

"En vertu des pouvoirs que lui accorde la loi, le Ministre de l'Information et de la Radio a communiqué, le 21 mai 1959, les directives suivantes au "Board of Film Censors".

I — PRINCIPES GENERAUX

1) Un film qui n'élève pas le niveau moral des spectateurs, ne sera pas autorisé à être projeté en public. En conséquence, la sympathie des spectateurs ne sera pas orientée vers le crime, la méchanceté, le mal, le péché.

2) Les moeurs, et les différents genres de vie des pays et des peuples, auxquels se rapporte le récit, ne devront pas être reproduits de façon à abaisser le niveau moral du spectateur.

3) Les lois en vigueur ne devront pas être tournées en ridicule, de façon à faire naitre, chez le spectateur, de la sympathie pour la violation de ces lois.

II — APPLICATION DES PRINCIPES GENERAUX

On souhaite donc, dans les limites du possible, des critères uniformes pour décider si un film peut être vu par tous ou doit être réservé aux adultes.

Le gouvernement central prescrit les règles suivantes qui devront être respectées par la commission:

Il n'est pas souhaitable qu'un film soit déclaré visible par tous ou réservé, au contraire, uniquement à un public d'adultes:

a) s'il présente un crime de façon à: I. - Minimiser les actes criminels; II - Illustrer les méthodes utilisées par les criminels; III - Entourer les criminels d'une atmosphère de romantisme; IV - Susciter la sympathie ou l'admiration du spectateur pour les criminels; V. - Blâmer ceux qui sont responsables de la dénonciation, de la découverte ou du châtiment du crime; VI. - Créer l'impression que le crime, dès l'instant qu'il a été expié, n'est qu'un incident normal de la vie, qui ne doit pas être un objet de réprobation générale.

(N.B. — Le seul fait que le criminel est puni, ne doit pas être considéré comme un motif suffisant pour approuver un film, si l'impression générale, suscitée par le film, constitue au contraire une incitation au crime).

b) S'il présente un crime et l'immoralité de façon à: I. - Minimiser le vice et l'immoralité; II. - Ruiner les règles admises de correction; III. - Faire voir le vice et l'immoralité sous un jour attrayant; IV. - Faire baigner le vice et l'immoralité dans une atmosphère de succès et de gloire; V. - Susciter la sympathie ou l'admiration du spectateur pour le vice et l'immoralité; VI. - Suggérer que l'obtention d'un résultat louable justifie l'emploi de moyens vicieux ou immoraux ou de motifs inadéquats; VII. - Créer l'impression que le vice et l'immoralité ne doivent pas être blâmés ni réprouvés.

(N.B. — Le seul fait que le personnage vicieux ou immoral souffre des conséquences de ses actes, ne doit pas être considéré comme une raison suffisante pour approuver un film).

c) S'il traite des rapports sexuels de façon à: I. - Affaiblir le caractère sacré du mariage; II. - Suggérer que des rapports sexuels illicites sont des incidents ordinaires de la vie et ne sont pas blâmables; III. - Représenter: a) le rapt, la séduction préméditée ou la violence; b) la traite des blanches; c) le racolage, la prostitution ou le proxénétisme; d) des rapports sexuels illicites; e) des scènes d'amour outrancières; f) des situations sexuelles grossières; g) des scènes suggestives d'immoralité.

d) S'il fait voir le corps humain sous ses divers aspects: I. - A l'état nu; II. - Vêtu de façon peu convenable ou excentrique; III. - Dans une attitude inconvenante ou sexuelle.

e) S'il tourne en ridicule les forces armées ou les services publics ou les personnes chargées de faire respecter l'ordre et la loi.

f) S'il se propose ou est capable de: I. - Heurter la susceptibilité d'une nation étrangère ou d'une communauté ou des fidèles d'une religion quelconque; II. - Susciter des agitations sociales ou du mécontentement jusqu'à pousser le peuple au crime; III. - Promouvoir le désordre, la violence, la violation de la loi ou l'opposition et la résistance au gouvernement.

Disons la vérité. Nous nous sentons rougir en lisant un texte de dispositions législatives aussi exigeant, minutieux, conscient du bien supérieur qu'est la morale publique et de la nécessité de veiller à sa sauvegarde. Oui. Le sens du licite et de l'illicite, l'artiste ou le producteurs devraient savoir se l'imposer eux-mêmes. Toute intervention positive de l'Etat dénonce un manque de responsabilité librement acceptée. Mais que dire d'une critique qui nie, purement et simplement, le problème de la surveillance dans ses termes positifs?

(L'Osservatore Romano 23 mars 1962)

JEAN LAPOINTE, à gauche, et JÉRÔME LEMAY sont deux fantaisistes populaires que le public du réseau français de télévision de Radio-Canada verra régulièrement au cours de l'été. Chaque samedi à 10 heures du soir, à compter du 2 juin, ils animeront une demi-heure de variétés intitulée *En scène, les Jérolas*. LES JÉROLAS, comédiens, chanteurs et imitateurs, auront deux invités chaque semaine. Le 2 juin, ils accueilleront Hervé Brousseau et Raymond Lévesque, et, la semaine suivante, Ginette Ravel et André Lejeune. La direction musicale a été confiée à Paul de Margerie.

Confiez-nous vos travaux d'impressions

CARRIERES — ECOLES
ORFEVRE, BARBIER
COIFFEUSE, COIFFEUR
incluant enseignement par
PROJECTEUR SUR ECRAN
Bénéfices assurance-chômage
durant le cours si éligible.
Trans-Canada Beauty Industries, Ltd.
Moncton, N.B.
Passage retour au delà de 300 milles remboursé.

POUR VOS REPARATIONS
TELEVISION — STEREO — RADIO
RECHERCHEZ CET ECUSSON POUR VOTRE PROTECTION
Membres qualifiés, spécialistes en électronique
VENTE ET SERVICE

Fl. 6-5315 — Laval Bessette Ltée — 77, 1ère Avenue Iberville
Fl. 6-6440 — Aimé Bombardier — RADIO TV SERVICE — 36, 5e Avenue Iberville
Fl. 7-3913 Service Jour et nuit — Champlain Té-Vé — HI-FI - TV - RADIO DISQUES ET APPAREILS — 213a Champlain Saint-Jean
Fl. 6-3070 — Luc Charbonneau TV — RADIO TV SERVICE — Village MONT ST-GREGOIRE
CH. 5-3307 — Fortier Radio TV — 255 de l'Eglise Napierville
Fl. 6-9435 — J. Maurice Gagné — 281 St-Jacques Saint-Jean
Fl. 7-2385 — Normand Galipeau — AGENCE "ZENITH" — 108 Richelieu Saint-Jean
Fl. 6-9560 — J.-P. Gouin Télévision — Marcel Roy, prop. Spécialiste en télévision — 290 Champlain Saint-Jean
Fl. 8-4545 — Léopold Laurent — RADIO TV SERVICE — SAINT-LUC
Fl. 6-6290 — Renald Leclerc — RADIO - TV - ANTENNES — 33 Pinsonneault Saint-Jean
Fl. 8-4552 — Lord Radio Service Enr — MARCONI — TV - Hi-Fi - Radio - Stéréo — 112 St-Louis Saint-Jean
Fl. 8-4383 — Pierre Massé — Radio TV Service Enr. — 160 Notre-Dame, coin St-Louis Saint-Jean
Fl. 8-4002 — Germain Marsan — Radio TV Service Enr. — Antennes - Rotors - Hi-Fi Stéréo — 444 Rémillard Saint-Jean
Fl. 7-2297 — National Radio Télévision — Maurice Monette et J.-P. Latimer, prop. — 146 Place du Quai Saint-Jean
Fl. 7-7383 — Ouimet Radio-TV Service — RADIO et TV — 64 Des Carrières Saint-Jean
Fl. 7-4506 — Radio-Télévision Clinique Enr. — R. W. Hamel, prop. — 357 Mercier Saint-Jean

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
347, rue Sainte-Marie
Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P.Q.

Films à la TV

Canal 2 — Montréal
Canal 7 — Sherbrooke
Canal 10 — Montréal

CBFT—2

Vendredi, 1er juin

1 heure 30:

"LA HACHE SANGLANTE"
(Yellow Tomahawk)

Américain. 1953. Western de Lesley Selanger avec Rory Calhoun et Peggie Castle. — Un trappeur, ami des Indiens, tente vainement d'empêcher la guerre d'éclater entre ces derniers et un groupe de soldats. — Assez bonne réalisation. Intérêt soutenu. Beaux paysages. — Eléments positifs dominants. Esprit de vengeance. **Adultes.**

9 heures:

"LE CONFIDENT DE CES DAMES"

Franco-italien. 1958. Comédie de Jean Boyer avec Fernandel et Denise Grey. — Le vétérinaire d'un petit village réussit à se créer une vaste clientèle parmi les humains et connait tôt la célébrité. Sujet assez original. Traitement pauvre. Humour facile et un peu gros. — Légèretés et vulgarités. **Adultes.**

11 heures 34:

"L'EVADE DU BAGNE"

Italien. 1947. Mélodrame de Ricardo Freda avec Gino Cervi et Valentina Cortese. — Jean, un ancien forçat, commence une vie nouvelle et honnête. Il sauve de la déchéance une fille-mère et fait son bonheur. — Sujet traité avec conviction Mise en scène soignée. Belle photographie. Interprétation excellente. — Thème pour **Adultes.**

Samedi, 2 juin

8 heures 30:

"L'HOMME A L'IMPERMEABLE"

Français. 1957. Comédie policière de Jean Duvivier avec Fernandel et Bernard Blier. — Soupçonné à tort de meurtre, un clarinettiste tente de découvrir le vrai coupable. — Style vigoureux. Humour noir. Valeur satirique. Excellents interprètes. — Elements positifs. Personnages cyniques. **Adultes, des réserves.**

1 heures 34:

"UNE FILLE DU TONNERRE"

Allemand. 1950. Film de music-hall de G. von Cziffra avec Vera Molnar et Peter Van Eyck. — Des trafiquants volent les costumes de scène d'une troupe de danseuses pour s'emparer de leurs pierres précieuses. — Banal prétexte à numéros de music-hall inégaux. Réalisation et interprétation pauvres. — Toilettes et attitudes suggestives. — Chansons et dialogues déplacés. **A déconseiller.**

Lundi, 4 juin

1 heure 30:

"LES HEROS"

Allemand. 1958. Comédie de F. P. Wirth avec O. W. Fischer et L. Pulver. — Un soldat se réfugie dans la chambre d'une ravissante patriote ennemie et l'oblige à le cacher. — Divertissement agréable mais un peu lourd par moments. Interprétation honnête. — Ambiguité de certaines situations atténuée par le ton satirique. **Adultes.**

3 heures:

"LE GRAND PASSAGE"
(Northwest Pasage)

Américain. 1940. Film d'aventures de King Vidor avec Spencer Tracy et Robert Young. — En 1759, au Canada, l'odyssée d'un groupe d'éclaireurs anglais partis en expédition punitive contre les Indiens. — Fresque mouvementée. Réalisation soignée. Morceaux de bravoure. Tracy très bon. Thème de la vengeance. Brutalités. **Adultes.**

Mardi, 5 juin

"LES AMOURS DE BLANCHE-NEIGE"

Français. 1949. Film de E. Wieser avec Yvette Lebon et Michel Darsay. — Quatre jeunes gens font la cour à une championne de ski. — Film sans scénario et sans recherche. Document sur la vie sinuable des sports d'hiver et des fêtes folkloriques. — Amourette sans conséquences vu le caractère conventionnel de l'intrigue. Tous.

9 heures:

"SI VERSAILLES M'ETAIT CONTE"

Français. 1953. Fresque historique réalisée et interprétée par Sacha Guitry avec de nombreuses vedettes. Evocation de trois siècles d'histoire française, de Louis XIII à Clémenceau De l'histoire à la Guitry. Défauts techniques. Longueurs. Quelques bons moments. — Libertinage. **Adultes, des réserves.**

Mercredi, 6 juin

1 heure 30:

"CARUSO"

Italien. 1951. Film musical de G. Gentilomo avec E. Randi et Gina Lollobrigida. — La vie du célèbre chanteur italien. — Biographie plus ou moins réussie. Ton mélodramatique regrettable. De bons numéros de chant. — Film positif. Inconduite. **Adultes.**

3 heures:

"JODY ET LE FAON"
(The Yearling)

Américain. 1946. Drame psychologique de Clarence Brown avec Claude Jarman Jr. et Gregory Peck. — L'affection d'un enfant pour un faon qu'il a élevé est mise à rude épreuve lorsque l'animal devient nuisible. Histoire toute simple charmante et bien construite. Très bonne restitution de l'univers de l'enfance. Beaux extérieurs. Excellents interprètes. — Noblesse de sentiments. Esprit familial. **Tous.**

Jeudi, 7 juin

1 heure 30:

"COMMANDO SUR LE YANG TSE"
(Battle Hell)

Britainnique. 1956. Drame semi-documentaire de M. Anderson avec Richard Todd et Akim Tamiroff. — En 1949, les Chinois communistes bombardent la frégate britannique Amethyst qui subit de lourdes pertes et échoue dans la vase. — Film morne et ennuyeux, malgré certaines qualités techniques. Emploi souvent mauvais du studio. Interprétation moyenne. — Bel exemple de courage. **Adultes et adolescents.**

3 heures:

"MADAME CURIE"
(Madame Curie)

Américain. 1947. Biographie romencée de M. Le Roy avec Greer Garson et Walter Pidgeon. — La vie de Pierre et Marie Curie, découvreurs du radium. — Film émouvant. — Réalisation soignée. — Longueurs. Excellente interprétation. — Personnages nobles et courageux. — Grande valeur éducative. **Tous. A voir.**

9 heures:

"LA MEILLEURE PART"

Français. 1955. Film psychologique et social d'Yves Allégret avec Gérard Philippe et Gérard Cury. Dirigés par un jeune ingénieur qui aime passionnément sa tâche, des hommes travaillent à la construction d'un barrage en haute montagne. — A la fois un film dramatique puissant et un documentaire remarquable. Belle photographie. Très bons interprètes. — Hymne à l'homme et à la valeur de son travail. Amour illicite. Scènes et situations délicates. **Adultes.**

CFTM—10

Vendredi, 1er juin

3 heures 15:

"AU ROYAUME DES CRAPULES"
(Hoodlum Empire)

Américain. 1952. Drame psychologique et policier de Joseph Kane avec Brian Donlevy et John Russell. Un ancien gangster se réhabilite à la guerre, épouse une Française et décide de vivre honnêtement. — Scénario confus. Réalisation et interprétation pauvres. — Tendance positive. Milieu d'escroquerie et de corruption. Adultes.

11 heures 10:

"TOURBILLON"

Français. 1952. Drame policier de Alfred Rode avec Jean Servais et Christine Carère. — La police enquête sur un vol de bijoux survenu durant le tournage d'un film. — Terne et confus. Interprétation très moyenne. — Milieu peu reluisant. — Perspective morale insuffisante. — **Adultes, des réserves.**

Samedi, 2 juin

3 heures 15:

"AVANT LE DELUGE"

Franco-italien. 1953. Drame social d'André Cayatte avec Bernard Blier et Marina Vlady. — Désireux de fuir devant la menace d'une guerre en Corée, quelques jeunes Français sont amenés à commettre un vol et deux meurtres. — Vigoureux et bien construit. Réalisation soignée. Bonne interprétation. — Outrance de la thèse. Actions et attitudes répréhensibles. **Adultes, des réserves.**

8 heures 15:

"TEMPETE SUR LISBONNE"
(Storm over Lisbon)

Américain. 1947. Film d'espionnage, de George Sherman avec E. V. Stroheim et Vera Ralston. — A Lisbonne, durant la guerre, des agents allemands veulent empêcher un journaliste américain d'emporter des documents sur le Japon. Avec l'aide d'une danseuse pourtant chargée de le séduire, le journaliste réussit dans sa mission. — Film pauvre et fort peu vraisemblable. — Situations irrégulières, boites de nuit **A déconseiller.**

11 heures 10:

"LE RETOUR DE DON CAMILLO"

Franco-italien. 1952. Comédie satirique de Julien Duvivier avec Fernandel et Gino Cervi. — Don Camillo à nouveau aux prises avec le maire communiste Peppone, son ami ennemi. — Manque d'unité, mais assez bien réalisé dans l'ensemble. Moments riches d'humour et de poésie. — Figure du prêtre présentée avec sympathie. Optimisme et fraternité humaine. **Adultes et adolescents.**

Dimanche, 3 juin

3 heures 15:

"TONNERRE SUR LE PACIFIQUE"
(The wild blue yonder)

Américain. 1951. Documentaire romancé d'Allan Dawn avec Forrest Ticker et Wendell Corey. — Quelques épisodes de la guerre aérienne au-dessus du Pacifique en 1943. — Documentaire qui vaut par son authenticité et par l'étude des caractères des personnages. Bonne photographie. Interprétation de qualité. Courage. Sens des responsabilités. **Adultes et adolescents.**

7 heures 30:

"UN HOMME TRAQUE"
(A Man Alone)

Américain. 1955. Western psychologique réalisé et interprété par R. Milland avec Mary Murphy et Ward Bond. — Faussement accusé de l'assassinat des voyageurs d'une diligence, un aventurier intrépide se réfugie chez une jeune fille dont le pere atteint de la fièvre jaune, tient le voisinage en quarantaine. — Film humain et bien réalisé. Intérêt soutenu. Excellente interprétation. — Généreux et positif. Scènes réalistes **Adultes.**

11 heures 10:

"L'IDOLE"

Français. 1948. Comédie dramatique et sportive d'A.Esway avec Y. Montant et Albert Préjean. — Un jeune boxeur imbattable finira par apprendre de son manager que tous ses combats étaient troqués. — Film agréable et soigné. Bonne peinture du milieu de la boxe. Rythme rapide. Interprétation de qualité. — **Adultes et adolescents.**

Lundi, 4 juin

"LE MARIAGE DE MADEMOISELLE BEULEMANS"

Franco-belge. 1950. Comédie d'André Cerf avec Hubert Dax et Francine Vedel. — Deux jeunes entreprennent de faire accepter par leur père respectif leur amour réciproque. — Comédie pleine d'entrain. — Photographie soignée. Musique légère et brillante. — Délassement sain. **Adultes et adolescents.**

11 heures 10:

"LA DAME DE HAUT-LE-BOIS"

Français. 1956. Mélodrame de Jacques Darcy avec Françoise Rosay et Madeleine Rousset. — Une comtesse s'attache à son petit-fils et se charge de son éducation, bien qu'elle ait appris qu'il n'est pas de son sang. Très mélo. Peu convaincant. Mise en scène sans éclat. Sujet pour **adultes.**

Mardi, 5 juin

"L'APPEL DU DESTIN"

Français. 1952. Mélodrame de G. Lacombe avec Roberto Benzi et J. Marais. — Un grand pianiste déchu retrouve son foyer et son art grâce à son fils, jeune chef d'orchestre prodige. — Film musical prétexte à de nombreuses auditions d'oeuvres classiques. Réalisation habile. Bons interprètes. **Adultes et adolescents.**

Mercredi, 6 juin

"PROCES AU VATICAN"

Français. 1951. Film biographique d'André Haguet avec France Descaut et Valentine Tessier. — Récit de la vie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à l'occasion du procès de canonisation. — Bonne reconstitution dans l'ensemble. Début et fin assez faibles. — Excellentes leçons de vie chrétienne. **Adultes et adolescents.**

11 heures 10:

"A LA MANIERE DE S. HOLMES"

Français. 1956. Drame policier de Henry Lepage avec Henri Vilbert et Claude Sylvain. — Un inspecteur de police réussit à trouver le vrai coupable d'un meurtre pour lequel on soupçonne un innocent. — Moyen. Un certain suspense. Interprétation convenable. — Personnages à la moralité douteuse. Liaison. **Adultes, des réserves.**

Jeudi, 7 juin

3 heures 15:

"CAPITAINE CASSE-COU"
(Captain Caution)

Américain. 1936. Drame d'aventures de Richard Wallace avec Victor Mature et Louise Pratt. — Aventures militaires et sentimentales d'une jeune fille qui, après la mort de son père, capitaine d'un voilier américain, prend le commandement du vaisseau. — Histoire classique et naïve. Décors artificiels de studio. Personnages stéréatypés. **Adultes et adolescents.**

8 heures 30:

"SUZANNE, LE CHA-CHA-CHA ET MOI"

Espagnol. 1958. Film musical d'E. C. Salaberry avec Abbe Lane et Georges Rivière. — Grâce à un héritage subterfuge, une chanteuse de boite de nuit devient la sosie de celui qu'elle aime. — Histoire absurde. Personnages artificiels. Comique lourd. Nos de music-hall médiocres. Interprétation pauvre. — Danses sensuelles. Déshabillés provocants. **Adultes, de nettes réserves.**

11 heures 10:

"LES QUATRE SERGENTS DU FORT CARRE"

Français. 1951. Comédie d'André Hugon avec Françoise Patrice et Michel Jourdan. — Les aventures de quatre sergents qui ont recueilli et protègent une jeune fille contre les machinations d'un forain. — Histoire banale. Ensemble moyen. Interprétation Honnête. — Film sain, optimiste. Dialogue parfois léger. — Scènes déplaisantes. **Adultes.**

CHLT-TV—7

Dimanche 3 juin

11 heures 30:

"UN CRIME ETRANGE"
(Blind Spot)

Américain. 1947. Film policier de Robert Gordon avec Chester Morris et Constance Douling. — Un éditeur ayant été assassiné, un romancier attaché à sa maison est soupçonné. car il décrit dans un roman les circonstances du crime. — Réalisation conventionnelle d'un scénario banal. Interprétation moyenne. — Une intrigue amoureuse assez trouble. **Adultes.**

Mercredi, 6 juin

11 heures 30:

"LE MUR DU SON"
(The Sound Barrier)

Britannique. 1952. Drame psychologique de David Lean avec Ann Todd et Ralph Richardson. — L'ambition d'un constructeur d'avions entraine la mort de son fils et de son gendre et lui pose de difficiles problèmes de conscience. — Passionnant documentaire sur l'aviation. Réalisation sobre mais efficace. — Mise en relief de la valeur de la vie humaine. **Adultes et adolescents.**

● Pour être bien renseigné, lisez **Le Richelieu,** le journal qui publie, chaque semaine, **en primeur,** les nouvelles locales.

On veut qu'ils soient artistiquement réussis

C'EST AU

STUDIO LORD

qu'il faut s'adresser avec confiance

195, rue Champlain — Saint-Jean, P.Q.

Tél. FI. 7-7569

Futurs mariés!

Assurez-vous à l'avance d'avoir satisfaction en faisant réservations nécessaires

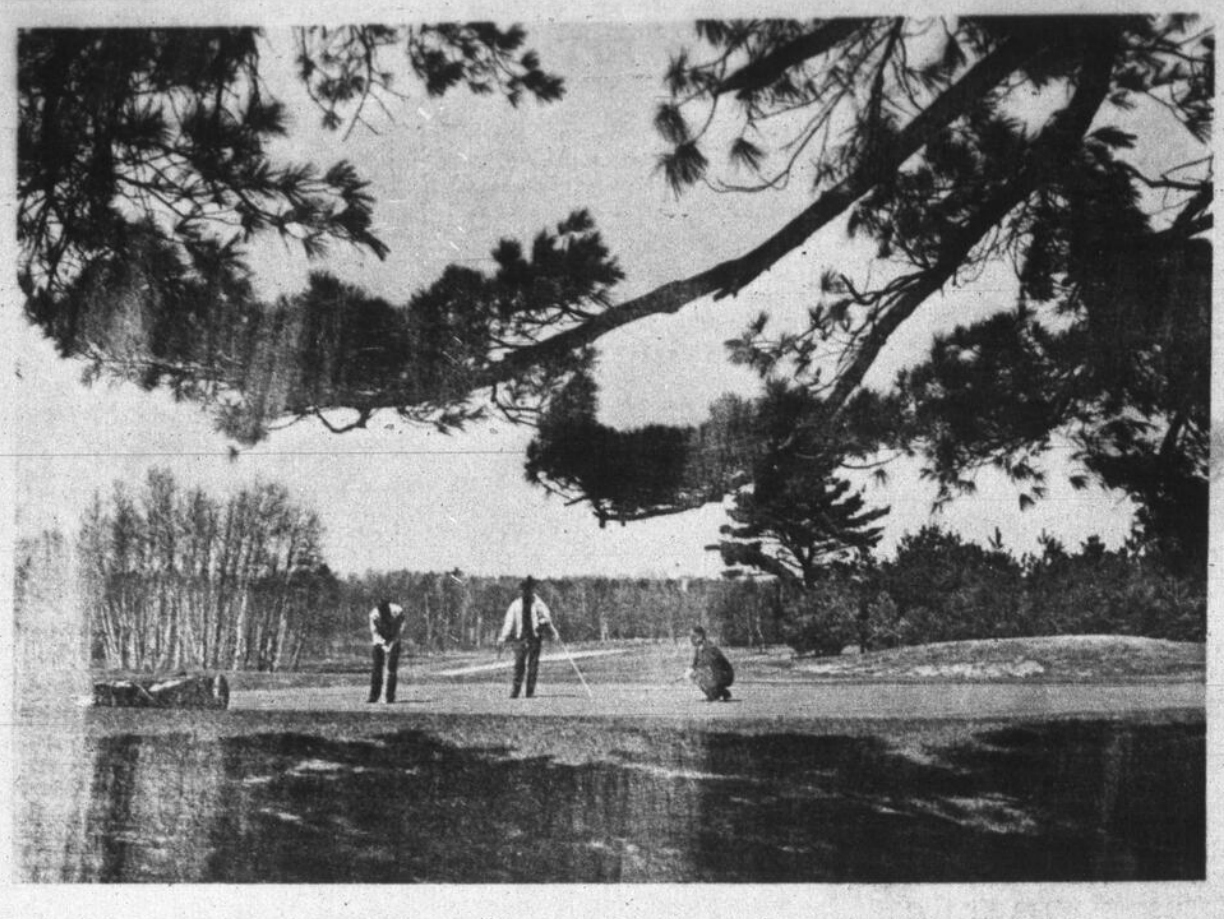

Le Club de Golf Sorel-Tracy "les Dunes"

En prévision de l'ouverture officielle de la saison, les dirigeants du Club de Golf Sorel-Tracy "les Dunes" avaient convié vendredi 25 les représentants de la presse à une visite des installations. Aux dires des amateurs, le parcours pittoresque et ombragé de pins séculaires présente pour un golfeur un défi toujours renouvelé. Situé dans un cadre naturel idéal, le pavillon surplombant le Richelieu procure aux membres et à leurs amis une bienheureuse détente après un "18 trous" chaudement disputé. Le club qui compte 200 membres actifs possède 350 actionnaires dans un rayon de 35 milles. L'an dernier 125 juniors ont suivi les leçons données gratuitement par le pro André Gagné. M. Guy Marcil, hôte expérimenté et affable, assume la gérance du club qui accepte les tournois organisés par les associations.

Comité directeur:
Président: Me Paul-A. Bélanger; vice-président: M. F. Dugal; secrétaire: Me J. Trahan; trésorier: M. J. Gagnon.

Comité Pavillon:
MM. C. Laforest et G. Legros.

Comité Publicité:
M. J. Gendron.

Comité Terrain:
MM. J. Riopel et A. Bouvier.

Comité de Recrutement:
D. Gillis.

Comité des Tournois:
A. Gallen et E. Azis.

Le Club de Golf de Tracy et l'ouverture de la saison de balle à Contrecoeur

(Tous les articles, communiqués, résultats sportifs peuvent être téléphonés à André Pardoen à LUcerne 3-3002. Dernier délai lundi midi).

INAUGURATION DE LA SAISON

Les Loisirs de Contrecoeur Inc. ont convoqué tous les fervents de baseball à une réunion spéciale en vue de voir à réorganiser la ligue pour la nouvelle saison.

En premier lieu, l'on procéda à l'élection du comité de cette ligue Industrielle dont voici les nominations:

Président: M. Edmond Handfield; vice-président: M. Antoine Derome (président des Loisirs); secrétariat: M. Remi Handfield, Mlle Réjeanne Proulx, Mlle Ghislaine Perreault; aumônier: M. l'abbé Léopold Bellerose (directeur des Loisirs).

Par la suite, après avoir noté l'inscription des nombreux intéressés, l'on vit à les répartir en quatre équipes. A titre de gérants de ces quatre groupes, le choix s'est ainsi établi:

Chevaliers de Colmb: M. Fernand Rabouin; Iron Core: M. G. Jussaume; Dow: M. Fernand Giard; Stelco: MM. R. Morin et R. Maheu.

Les différentes équipes purent bénéficier de plus d'une semaine pour se pratiquer et voir à faire de leur équipe un ensemble de vrais sportifs où règne la bonne entente.

Ainsi après une semaine de préparation, la Ligue inaugurait officiellement sa nouvelle saison dimanche dernier.

UN DEFI

Le Ligue Industrielle de balle de Contrecoeur lance un défi à toutes les autres ligues de même classe.

Confiante en son équipe d'étoiles, la Ligue acceptera de plein gré et avec plaisir de rencontrer tous les autres groupements qui relèveront le défi et garantit une compétion loyale et sportive.

Par la même occasion, l'on peut énoncer que les Loisirs de Contrecoeur songent sérieusement à former deux nouvelles ligues de "fast ball" et pourra alors rencontrer tout défi qui lui sera fait.

Une de ces lignes rassemblerait tous les anciens adeptes de ce jeu ou encore ceux qui ont discontinué de jouer depuis une certaine période de temps. D'autre part, le deuxième groupe serait formé de jeunes fervents de ce sport ou plutôt d'étudiants de 12 à 16 ans qui fréquenteraient l'Ecole Secondaire le Noblet Duplessis et seraient intéressés à jouer au baseball sur une base de ligue.

— — —

AU CLUB DE GOLF DE BOUCHERVILLE

Roger Marcotte remporte le Tournoi des Directeurs

(A.P.) — Le tournoi des directeurs du samedi 26 mai a donné les résultats suivants:

1er: R. Marcotte, 81 après handicap 71; 2e F. Faillace, 87 après handicap 72; 3e Y. Rinfret, 83 après handicap 73.

Samedi prochain 2 juin, tournoi d'ouverture du Club suivi le soir d'une présentation de trophées et d'un buffet dansant.

—o—

DANS LA LIGUE DE BALLE-MOLLE RICHELIEU

Cette Ligue se compose actuellement de quatre clubs: Saint-Bruno, Saint-Mathias, Boucherville et Varennes. Elle comprenait au tout début sept équipes mais on a enregistré les défections de Brooklyne, Chambly et Saint-Jean. Au cours de la journée d'ouverture du dimanche 20 mai Saint-Bruno et Boucherville ont gagné les joutes disputées sur leur terrain respectif.

La deuxième rencontre qui devait opposer Saint-Mathias à Varennes a été contremandée par suite du mauvais temps.

Dimanche dernier 27, les équipes de Varennes et Boucherville se rencontraient dans cette dernière localité. Les deux joutes ont donné les résultats suivants: Boucherville 13, Varennes 9; Boucherville 7, Varennes 4.

Nous ne possédons pas le pointage final de la rencontre opposant Saint-Bruno à Saint-Mathies.

CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

3 juin, 1 h. 30:
Varennes vs St-Bruno
St-Mathias vs Boucherville

10 juin, 1 h. 30:
St-Bruno vs Boucherville
St-Mathias vs Varennes

17 juin, 1 h. 30:
St-Bruno vs St-Mathias
Boucherville vs Varennes

24 juin, 1 h. 30:
Varennes vs St-Bruno
St-Mathias vs Boucherville

1er juillet:
Aucune joute.

8 juillet, 1 h. 30:
Boucherville vs St-Bruno
Varennes vs St-Mathias

15 juillet, 1 h. 30:
St-Bruno vs St-Mathias
Boucherville vs Varennes

22 juillet, 1 h. 30:
Varennes vs St-Bruno
St-Mathias vs Boucherville

A 3 h. 30:
St-Bruno vs Varennes
Boucherville vs St-Mathias

A 3 h. 30 p.m.:
Boucherville vs St-Bruno
Varennes vs St-Mathias

A 3 h. 30:
St-Mathias vs St-Bruno
Varennes vs Boucherville

A 3 h. 30:
St-Bruno vs Varennes
Boucherville vs St-Mathias

A 3 h. 30:
St-Bruno vs Boucherville
St-Mathias vs Varennes

A 3 h. 30:
St-Mathias vs St-Bruno
Varennes vs Boucherville

A 3 h. 30:
St-Bruno vs Varennes
Boucherville vs St-Mathias

SPECIAL DE LA SEMAINE POUR VOTRE JARDINAGE

Semence à gazon, mélange, la lb.	29c
Enfants d'oignons, la lb.	29c
Echalottes, la lb.	29c
Pink Vigoro, sac 35 lb.	2.99
Pink Vigoro, sac 14 lb.	1.69
Fourche à bêcher	2.35
Pelle ronde	2.29
Râteau	1.29
Brouette de jardin	8.69
Boyau vinyl noir (3 ans de garantie) 25'	99c
" " 50'	1.49

L. Tétreault & Fils Inc.
171, rue Champlain, Saint-Jean Tél. Fl. 7-2022

La gasoline et l'alcool: deux ennemis! Automobilistes, soyez prudents!

BOUCHERIE CHEVALINE

STEAK	STEAK	FILET	PRIX SPECIAL	STEAK	FAUX	STEAK
50¢ lb	35¢ lb	89¢ lb	POUR	59¢ lb	65¢ lb	49¢ lb
SPECIAL	HACHE	MIGNON	CONGELATEURS	SIRLOIN	FILET	DELICATISE

G. A. PARADIS — 203 Champlain, Saint-Jean
Viande approuvée
Livraison gratuite
Fl. 6-9461

● M. THEODORE VIAU, marguillier du banc, remettant la bourse-souvenir à Mgr Joseph Poissant.

(Photo François Préat, Varennes)

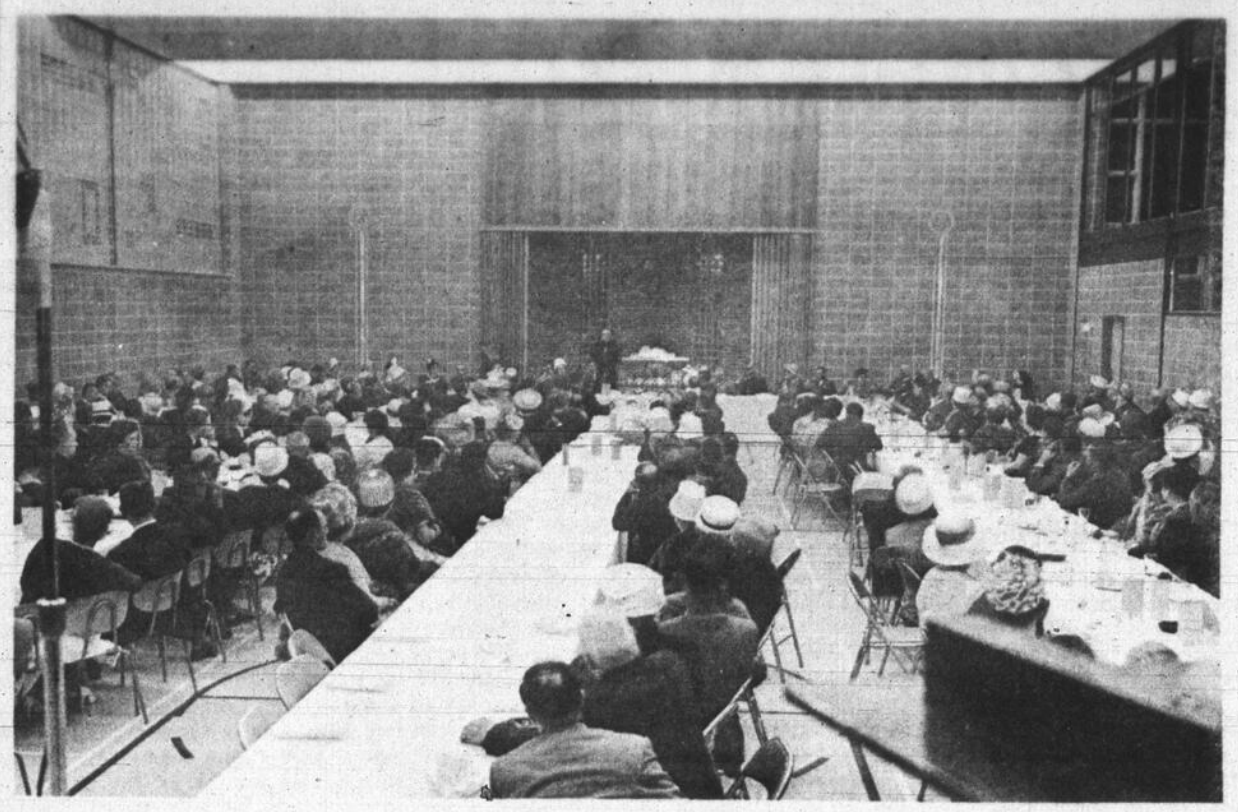

● LA PAROISSE SAINTE-FAMILLE DE BOUCHERVILLE FETE LE JUBILE SACERDOTAL DE MONSEIGNEUR JOSEPH POISSANT. (Photo François Préat, Varennes)

Jubilé sacerdotal de Mgr J. Poissant

(A.P. — La paroisse Sainte-Famille a vécu dimanche dernier, 27 mai 1962, des heures inoubliables. En effet, toute la communauté paroissiale célébrait le jubilé sacerdotal de son curé Mgr Joseph Poissant, C.S.

La journée était d'ailleurs placée sous le signe du sacerdoce. A toutes les messes, M. l'abbé André Huet, enfant de la paroisse, professeur au Séminaire de Saint-Jean, a exalté "la présence du prêtre dans la cité".

Le prêtre doit être présent à l'église: il doit y donner le Christ par les différents moyens mis à sa disposition, en particulier les sacrements.

Le presbytère représente aussi un lieu de rencontre entre le clergé et les fidèles, mais le prêtre doit déceler "ce qui se passe derrière les façades" et pour cela posséder des facultés d'adaptation.

La tâche du clergé est énorme: conserver au milieu les traditions paroissiales, se dresser comme une sentinelle contre les éléments déchristianisants.

En ce siècle de matérialiste, les valeurs spirituelles se doivent de demeurer au premier plan.

Et M. l'abbé Huet déclare: "les gens les plus pratiques sont encore ceux-là qui jouent leur vie sur le Christ en pleine lumière".

Le succès de toute une paroisse

C'est l'impression qui ressortait de la réception offerte par les paroissiens de Sainte-Famille à leur curé Mgr J. Poissant.

M. Benoit Lachance, maître de cérémonie, présente les invités de la table d'honneur. L'on notait parmi les 350 convives plusieurs conseillers municipaux, et commissaires scolaires, les présidents et présidentes de toutes les associations paroissiales.

Après le repas, véritable festin gastronomique servi par l'hôtel Boucherville, la partie artistique de la soirée est assurée par quatre talentueux résidents de la ville: Mme Cl. Langlois, Mme F. Lapointe, soprano, M. A. Paquette, basse et M. Cl. Langlois, baryton qui joint à des qualités d'administrateur une parfaite maîtrise du chant.

Il revenait à M. Eustache Provost, premier marguillier, le soin de présenter l'adresse à son pasteur au nom de tous les paroissiens. Depuis huit ans, Mgr Poissant administre sa paroisse avec un souci du beau, une éloquence et surtout un dévouement exemplaires. Il conduit le troupeau "vers l'Unique Bergerie".

Dans cet hommage rendu se mêlent l'admiration, la vénération et la reconnaissance.

Au nom de la municipalité et de tous ses concitoyens, M. Cl. Langlois, maire de la ville, se dit convaincu de la part prise par Mgr Poissant dans le développement de Boucherville qui possède en lui un ambassadeur de grande valeur.

Le comité d'organisation par la voix de son président remercie toutes les associations qui ont contribué au succès de cette soirée.

Dans sa réponse, Mgr J. Poissant a une attention spéciale pour ses vieux paroissiens présents ce soir-là. Il remercie la Commission scolaire d'avoir offert gracieusement la magnifique salle de l'école du Sacré-Coeur. Il souligne le développement extraordinaire de la paroisse dont il a la charge: 732 familles en 1954, plus de 2,000 actuellement. Puis il déclare: "Tous les bons paroissiens sont de bons curés... Les trois fonctions d'un curé: être Maître, enseigner l'Evangile avec toutes ses exigences; être prêtre, entraîner son peuple à l'Autel; être pasteur: ramener les brebis égarées ou malades".

Tous les convives se souviendront longtemps du repas servi par l'hôtel Boucherville. Félicitations à MM. Denis Lussier, Maurice Tardif et à leur chef Charles le Sueur.

Table d'honneur

A la table d'honneur, on remarquait M. l'abbé André Huet, professeur au Séminaire de Saint-Jean; M. Marc Contant, président de la Commission scolaire et Madame; Révérendes Soeurs Jean-de-la-Paix, C.N.D. et Ste-Rita-Maria, C.N.D., directrice de l'école Ste-Famille; M. Clovis Langlois, maire de la ville et Madame; Mlle Adrienne Poissant, soeur du jubilaire; M. l'abbé Gaston Lamarche, vicaire; M. Eustache Provost, premier marguillier et Madame; Révérende Sr Marie-Jean-de-Sienne; R.Sr Marie-Louis-Arsène, soeur de Mgr Poissant; M. l'abbé Louis-Ph. Carrière, vicaire; M. Joachim Savaria, maire de la paroisse et Madame; M. Théodore Viau, marguillier du banc et Madame; M. l'abbé E. Ferland, aumônier du collège St-Paul de Varennes; M. Emile Poissant et Madame, frère du jubilaire.

Comité d'organisation du jubilé

M. Eustache Provost, président, MM. les maires Cl. Langlois et J. Savaria, vice-présidents, M. Benoit Lachance, secrétaire, M. Denis Racicot et Mme F. Lapointe, directeurs.

La partie musicale était assurée par les membres de l'orchestre de Jean Deslauriers.

Mgr Joseph Poissant

Né à Saint-Blaise, le 20 mars 1907, fils d'Arsène Poissant, cultivateur et de Malvina Deneault. Etudie à l'école de St-Luc, puis au Collège de Saint-Jean et au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 23 mai 1937 par S. Exc. Mgr Anastase Forget, Chancelier et secrétaire de S. Sxc. Mgr Forget en août 1939, Curé de Boucherville le 10 octobre 1954. Aumônier diocésain en 1941 puis aumônier d'Etat des Filles d'Isabelle depuis 1950. Aumônier de l'Orphelinat de St-Jean de novembre 1942 à mai 1944. Desservant à l'Ile Ste-Thérèse en avril 1946. Directeur du "Richelieu" comme représentant de l'Evêque en octobre 1947. Visiteur ecclésiastique des communautés religieuses du diocèse, le 15 octobre 1952. Chanoine titulaire du chapitre de la Cathédrale, le 29 juin 1944. Camérier secret de S.S. le Pape Pie XII, le 26 octobre 1953 et Camérier secret de S.S. le Pape Jean XXIII, le 22 décembre 1958.

Boucherville

CONTRIBUABLES! CECI VOUS INTERESSE

A sa prochaine séance régulière du 5 juin 1962, le Conseil Municipal de la ville de Boucherville adoptera en première lecture un règlement relatif à la création d'un fonds industriel d'un montant de $500,000.

(A.P.) — La suppression du péage sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria. La construction à l'extrémité ouest de Boucherville d'une nouvelle voix de communication entre les deux rives du Saint-Laurent, l'aménagement routier prévu route transcanada, route du bord de l'eau, route No 3, — représentent autant de facteurs favorables à l'expansion industrielle de Boucherville.

De plus, quand il s'agit d'équilibrer le budget d'un municipalité, les revenus industriels sont supérieurs aux revenus résidentiels dans une très forte proportion.

Pour attirer les petites industries employant relativement un personnel plus nombreux mais ne disposant pas de capacité d'emprunt auprès des organismes prêteurs, les municipalités ont recours à l'établissement d'un fonds industriel soumis à l'approbation des autorités provinciales.

Une décision aussi importante engage l'avenir.

C'est pourquoi le Conseil municipal attend l'opinion des contribuables qui devraient se trouver nombreux à la séance du mardi 5 juin. Cette assemblée leur permettra de se renseigner sur l'opportunité d'un fonds industriel et d'exprimer leur point de vue.

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ECOLE A. GIROUARD

La Commission scolaire vient enfin d'obtenir la permission du département de l'Instruction Publique à Québec de demander des soumissions pour la construction d'une école de 16 classes à l'angle des rues Antoine Girouard et de la Blanche Herbe au centre de la ville.

Cette heureuse conclusion met fin à une trop longue suite de démarches qui ont débuté en octobre dernier.

L'ouverture des soumissions pourrait se faire vers le 15 juin. La construction demandant un délai minimum de quatre mois après la signature du contrat, l'école ne pourra certainement pas ouvrir ses portes en septembre prochain.

La trayeuse . . .
CHORE-BOY
de renommée mondiale
●
CALIXTE COMEAU
VENTE ET SERVICE

Pour location de vaisselle, verrerie
pour réceptions, mariages, etc., voyez :
EMILE PELOQUIN
180, rue Trahan Saint-Jean Fl. 6-4500
● Grandes tables pour banquets, tables à cartes
● Chaises à louer pour toutes occasions
LIVRAISON FAITE A DOMICILE GRATUITEMENT

Pour un choix complet de meubles modernes et de bon goût, aussi accessoires électriques, dépositaires d'équipements de fermes de marque De Laval
Une visite aux entrepôts chez Mme Conrad Pierre, rue Saint-Henri, vous convaincra des aubaines à réaliser.
— CHEZ —
LANDRY & DEGAGNE ENR.
NAPIERVILLE
Tél. Bureau:
CHamplain 5-3844
Tél. Résidences:
CHamplain 5-3847
CHamplain 5-3632

SAINT-LAMBERT

A RADIO-CANADA

Antonin Boisvert accède au poste de directeur des Affaires sociales

La Société Radio-Canada a annoncé, le 15 mai, la nomination de M. Antonin Boisvert au poste de directeur des Affaires sociales, section française, au siège social à Ottawa.

A ce titre, M. Boisvert assume auprès du vice-président des Affaires sociales la responsabilité des relations que la Société entretient avec le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, les organismes gouvernementaux et les comités parlementaires, en autant que sont concernés les intérêts et les vues propres au secteur français.

M. Antonin Boisvert est né à Sillery, près de Québec, le 6 février 1930. Il a fait ses études au Collège de Saint-Jean et à l'Université de Montréal où il reçut une licence en psychologie. Il va ensuite parfaire ses études à la Sorbonne, en France, et participe à des travaux de recherches à l'Institut National d'orientation professionnelle (I.N.O.P.).

De retour à Montréal, M. Boisvert remplit successivement les fonctions de chargé des recherches au Servine d'orientation au Ministère de la Jeunesse et de directeur des études au Collège St-Denis. Il fut également professeur de psychologie sociale à l'Université de Montréal et enseigne encore à l'Ecole Normale Secondaire de cette Université.

C'est en 1957 que M. Boisvert entra à Radio-Canada, à titre de chef de Service des recherches à Montréal. Il devint, en avril 1961, directeur des Services d'information de la Société, également à Montréal.

M. Boisvert est marié à Louise Lamonde, de St-Lambert et est père de deux enfants. Membre de l'Association canadienne de psychologie, de la Corporation des psychologues de la province de Québec et de l'Association des psychologues du Québec, il est aussi membre du Conseil exécutif de l'Association des diplômés de l'Institut de psychologie (Université de Montréal).

M. Boisvert, autrefois en charge des pages françaises de l'Echo de la Rive-Sud et qui habite Saint-Lambert depuis 30 ans, quittera cette localité à la fin de juin pour aller loger à Hull.

Saint-Lambert, site de la meilleure piste au Canada

La Cité de Saint-Lambert, déjà reconnue comme un des centres de piste et pelouse les plus importants, se vantera bientôt d'être le site de la meilleure piste au Canada, grâce aux efforts combinés de la Cité de Saint-Lambert et la Filiale No 68 de la Légion Royale Canadienne.

L'emplacement de cette piste à neuf voies, dont la surface sera recouverte de "Grasstex", se trouvera dans le parc de la Voie maritime et n'aura pas son pareil à travers le pays.

L'offre faite par la Légion et acceptée par la Cité de St-Lambert, comporte la construction d'une piste d'une valeur de $35,000.00, financée par la Cité de St-Lambert qui sera à son tour remboursée par la Légion Canadienne de St-Lambert par un premier montant de $5,000 suivi de la balance répartie pendant un certain nombre d'années.

M. James K. Stewart, représentant le maire Byron T. Kerr de St-Lambert, accepta le chèque au montant du premier paiement en disant: "Encore une fois, la Légion fait preuve de sa bonne volonté d'une manière tangible et fait honneur à sa devise "Servir". Au nom de toute la population de St-Lambert, je tiens à remercier la Légion de son offre fort généreuse"

La deuxième phase du développement du parc de la Voie Maritime est à l'étude par l'Exécutif de la Cité de St-Lambert et inclut cette nouvelle piste sur le terrain aménagé entre les rues Pine et Walnut. M. Stewart déclara que la générosité de la Légion sera d'une aide efficace à la ville dans l'exécution de ses projets de la deuxième phase.

Cette nouvelle piste remplacera celle située présentement au parc l'Espérance, siège des divers championnats de piste et pelouse depuis neuf ans, mais considère maintenant comme n'étant pas d'assez haut calibre pour satisfaire les ambitions de la Légion en ce qui concerne les activités de piste et pelouse à St-Lambert.

En parlant au nom de la Légion de St-Lambert, le président M. Lloyd Eccles, déclara: "Ce nouveau développement servira non seulement à faire figurer St-Lambert dans le monde athlétique, mais ce qui est plus important, fournira l'occasion à nos jeunes de participer aux différents événements de piste et pelouse et d'augmenter leur intérêt dans cette ligne".

Travaillant de pair avec le Service de Récréation de la Cité de Saint-Lambert sous la direction de M. Eric Sharp, la Filiale No 68 de la Légion dirige depuis quelque sannées les rencontres hebdomadaires de piste et pelouse pour les jeunes âgés de quatre à douze ans. Ces rencontres sont devenues si populaires parmi la jeunesse que le nombre de concurrents y participant durant une saison s'élève jusqu'à 500.

Cette heureuse idée a reçu l'approbation du Commandement provincial de la Légion, et ce dernier se propose d'organiser de nombreuses rencontres semblables à travers la province sous la direction des différentes filiales de la Légion.

M. Wally Charron, président de la division Piste et Pelouse du Commandement Provincial, consacre une grande partie de son temps libre en voyage à travers la province afin d'aider les différentes filiales de la Légion à organiser leurs propres rencontres.

M. George Clark, président des championnats de piste et pelouse de la Légion de St-Lambert, prétend que dans un avenir rapproché, la piste de St-Lambert sera le siège de Jeux Olympiques de la Légion Royale Canadienne et que les concurrents seront le résultat des nombreuses rencontres locales.

Les légionnaires de St-Lambert sont convaincus qu'avec l'entraînement, l'encouragement et l'environnement propice, leur travail aboutira en athlètes d'envergure olympique.

Concours Jeunesses Musicales 1961-62

Vendredi soir dernier, le 18 mai, au Couvent de St-Lambert, se tenait le deuxième concours annuel des Jeunesses Musicales. Deux bourses de $150.00 dollars chacune avaient été offertes par la Cité de St-Lambert. Elles doivent aider les heureux gagnants à défrayer le coût des dépenses au camp d'étude Jeunesses Musicales. Cette année, se présentèrent 7 candidats de St-Lambert et des centres affiliés. Ces jeunes musiciens, sans être des virtuoses, possèdent un certain talent qu'ils perfectionnent d'année en année, dans les différentes écoles de la région métropolitaine.

Le jury était composé de professeurs de musique du Conservatoire, Mlle Monique Marcil de St-Lambert et M. Gabriel Cusson de Montréal. Leur choix désigna gagnantes des bourses, Mlles Louise Richard du 170, boulevard Désaulniers, et Lorraine Prieur de la rue Elm. Les critères du choix des juges: technique, talent et personnalité. Les nombreux invités comprenaient les parents des candidats, les professeurs et religieuses des divers centres d'études musicales où les candidats poursuivent leurs études.

A la fin du concours, une petite collation fut servie par les religieuses, suivie d'une réception distinguée chez M. et Mme Léon Guillet.

Nos sincères remerciements à l'organisateur du concours, M. Guillet, du magnifique travail entrepris, par surcroit des nombreuses préoccupations à titre de pharmacien de St-Lambert.

Ce qui se discute au Conseil de la Cité

Salle de tir

Le maire Byron T. Kerr et le greffier de la cité, M. C. Potter, viennent de signer un bail avec le Département de la Défense nationale, pour la location de la salle de tir, située aux casernes Jacques-Cartier, pour le bénéfice du club des "Francs Tireurs" de notre Service de la Récréation. De plus, le maire et le greffier ont signé, avec le club de Golf de St-Lambert, un bail d'une durée de deux ans. Le loyer: $2,000 par an.

Les parcomètres

Les parcomètres demeureront dans la cité avec quelques changements par-ci par-là; voilà la décision du Conseil.

Cette mesure découle de la conclusion et des recommandations faites par le comité d'étude sur les parcomètres de la cité.

Le Service de la Police et ce comité, à la suite d'une étude laborieuse, suggèrent le maintien tel quel du règlement concernant le stationnement durant toute la nuit.

Achat vieux bâtiment

Le gérant de la cité, M. Jacques Perreault, doit conclure incessamment, l'achat du vieux bâtiment (tannerie) de la rue Fort, au montant de $24,000. Le but projeté par la cité: faire disparaître ces vétustes cabanes.

Les échantillons d'eau potable pour les deux derniers mois, analysés par le Service de Santé du Québec, s'avèrent propres, exempts de germes et de qualité excellente pour la consommation.

Terrain de jeux

Le gérant de la cité doit rencontrer sous peu les dirigeants du Chambly County High School pour discuter de la location de leur terrain de jeux durant les mois d'été. Le terrain servirait pour une ligue de "Soccer", sous l'égide du Service de la Récréation.

Lait vérifié

Saviez-vous que l'on vérifie régulièrement le lait que vous consommez?

Toutes les semaines, l'hygiéniste municipal, prélève des échantillons du lait livré dans la cité de St-Lambert. Ces échantillons sont envoyés au Laboratoire du Ministère de la Santé du Québec, où l'on détermine le nombre de bactéries contenues et le pourcentage du gras. Cette mesure procure sécurité et hygiène à toute la population.

Obligations de la Cité adjugées

L'émission d'obligations de la cité a été accordée à la firme René-T. Leclerc Inc. et au Syndicat Financier Morgan, Ostiguy et Hudon. Ils étaient les plus bas soumissionnaires avec un pourcentage de 98.-86 pour-cent. Coût net: 5.4739%.

La date d'émission de ces obligations ($654,500.) est le 1er avril 1962 et l'intérêt couru sera payé semi-annuellement les 1er avril et les 1er octobre de chaque année.

Hommage à Mme Margaret Wansbrough

Mme Wansbrough reçut dernièrement un certificat de mérite et un insigne souvenir, symboles de participation et de dévouement inlassables à cette cause désintéressée. La présentation fut faite par le maire Byron T. Keer lors d'une séance du conseil à l'Hôtel de Ville.

Mme Margaret Wansbrough est vice-présidente de la Succursale St-Lambert de la Croix-Rouge Canadienne.

Appels à la contribution publique

Les requêtes suivantes sont approuvées par le Conseil:

a) Jour de la Marine: 12 mai 1962.
b) Fédération des Guides Catholiques: du 4 au 6 mai 1962.
c) St. Lambert Girl Guides and Brownies: Vente de biscuits de porte en porte, le 19 mai 1962.
d) Armée du Salut: du 23 avril au 7 mai, 1962.
e) La Société des Ambulanciers St-Jean: campagne du 9 au 22 septembre, 1962.

Bref rappel aux propriétaires de chiens

1er avril, "Jour de Laisse" pour le chien. En effet, du 1er avril au 30 novembre de chaque année, un règlement de la cité oblige les propriétaires de chiens à les retenir attachés au moyen d'une laisse, lorsqu'on les promène hors des terrains privés. De plus, les licences de chiens doivent être achetées durant le mois de mai de chaque année.

Code d'honneur

Nous nous engageons à

- Vous assurer avec les meilleures compagnies
- Vous fournir un service rapide
- Demander des primes raisonnables
- Exécuter un travail parfait
- Vous renseigner constamment sur les méthodes modernes de l'assurance
- Respecter toutes nos obligations
- Annoncer honnêtement
- Protéger les biens de nos clients
- Apporter une attention continue à vos réclamations, jusqu'à un règlement satisfaisant.

Maurice Gamache Inc.
ASSURANCES
11, Place du Marché
Saint-Jean, P.Q.
Signalez: Jour: FI. 7-1832
Soir: FI. 8-4310; 6-9725

89, rue Richelieu Street
P.O. Box 155

Téléphone
Office-Bureau: FI. 6-9767
Résidence .. .. .. FI. 6-6950

Mrs. Mme **Leonard Brunton**

Customs Broker – Courtier en Douanes

Saint-Jean, P.Q. St. Johns, Que.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BRIQUE
- CIMENT
- CHARBON
- ETC.

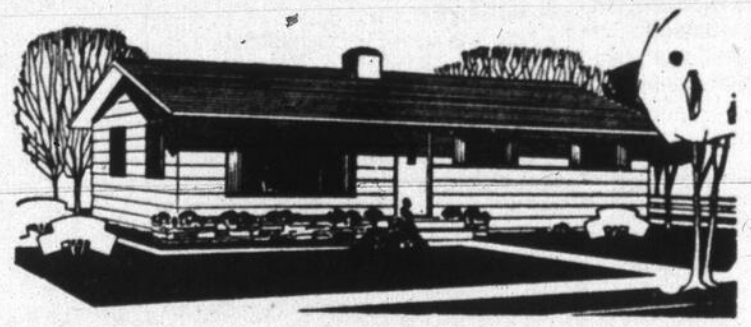

Peinture "Conant"

- Equipements complets pour fermes de marque "BEATTY"
- Articles de ferronnerie et plomberie

Spécialité:

- Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
- Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DÉTAIL À DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Adressez-vous à la maison

J. H. Jannelle Ltée

NAPIERVILLE CH. 5-3348

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

SAINT-BLAISE

CONCOURS DE CATECHISME

Résultat du concours de catéchisme — 7e année:

FILLES:

Diane Skeates	91
Francine Brassard	88
Francine Benoit	87
Angèle Grégoire	87
Suzanne Turcotte	83
Victoria Zarbino	81
Carmelle Girard	76
Clarisse Oligny	76
Réjeanne Perrier	71
Lisette Roy	64

Aline LANDRY, inst.

GARÇONS:

Jean-Pierre Girard	76
Antoine Turcotte	74
Michel Grégoire	73
Michel Bertrand	71
André Chabot	68
Réjean Chalifoux	65
Bertrand Beaudin	63
Michel Fallon	54
Réjean Gélineau	50

Mme Noëlla DUBOIS, inst.

—o—

NAISSANCES

A St-Blaise, le 27 mai, a été baptisée Marie, Claudine, Denise, née le 16 mai enfant de M. Noël Bergeron et de Gabrielle Ménard. Le parrain a été M. Claude Bergeron et la marraine Rose-Anna Ménard, tante de l'enfant.

—A St-Blaise, le 27 mai, a été baptisé Joseph, Maurice, Bernard, né le 16 mai, enfant de M. Fernand Guay et de Antoinette Benjamin. Le parrain a été M. Maurice Guay et la marraine Yvette Demers, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant.

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

PROFESSION DE FOI

Dimanche dernier, nos élèves de 7e année firent leur Profession de foi et la Communion solennelle à la messe de 8 h.

—o—

CARNET SOCIAL

M. et Mme Roméo Duquette de Strathmore ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Armand Boulerice.

—o—

DECES DE MARTINE CAMPBELL

Le 23 mai est décédée en cette paroisse à l'âge de deux ans, Martine Campbell, enfant de Henri Campbell et de Thérèse Grenon.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, un frère, Jean; deux soeurs: Carole et Diane ainsi que sa grand-maman Mme J. Grenon.

La cérémonie des Anges eut lieu en l'église paroissiale présidée par M. le chanoine Lafortune, curé.

Les porteurs étaient les élèves de l'école St-Joseph.

Conduisaient le deuil: son père M. Henri Campbell.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

A la famille en deuil, nous présentons nos sincères sympathies.

SAINT-JACQUES

LE MINEUR

REMERCIEMENTS

Sincères remerciements à la Chorale de St-Mathieu qui sous la direction de M. Germain Fournier est venue prêter main forte aux chantres de St-Jacques. On interpréta avec brio la messe à deux voix de Dieriex. M. Romain Robert était à l'orgue.

—o—

SEPULTURE

Vendredi dernier, le 26 du courant ont eu lieu les funérailles et l'inhumation de M. Philippe Bisaillon, époux de A. Beaudin, décédée.

Il était âgé de 82 ans.

Que son âme repose en paix!

SAINT-PAUL

ILE-AUX-NOIX

SUCCES A L'ECOLE SAINT-PAUL

Résultat des examens de Religion de 7e année:

Louise Sévigny	97
Odette Brodeur	97
Lise Roy	96
Diane Ethier	95
Marjolaine Langlois	93
John Desrosiers	91
Christiane Fleury	87
Réjean Savage	84
Pierre Trahan	83
Gilles Roy	82
Mireille Lafond	82
Fernand Meunier	81
Michel Deneault	80
Lucie Mayer	80
Jocelyne Meunier	78
Denise Forget	76
Yves Dauplaise	74
Réjean Langlois	64

Titulaire: Mlle Lucille LANGLOIS

A Saint-Edouard

Obsèques de M. Marcellin Thibert

ST-EDOUARD (DNC). — Le 17 mai 1962 est décédé en cette paroisse à l'âge de 58 ans, 8 mois, M. Marcellin Thibert, époux de Marie-Anne Tremblay.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, 6 enfants dont 4 fils: MM. Rosaire, Georges, Claude et Fernand; 2 filles: Mlles Aline et Lilianne; 1 frère et son épouse: M. et Mme Bélanie Thibert (Blanche Dorais) de St-Remi; 1 soeur et son époux, M. et Mme Hervé Thibert (Thérèse Thibert) de St-Michel; sa belle-mère: Mme Chéri Tremblay; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Firmus Rémillard, Simon et Salomon Tremblay, M. et Mme Roch Lussier, M. et Mme Patrick Tremblay.

Précédé du drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur porté par M. Jean Thibert, oncle du défunt et accompagné de M. Salomon Thibert, cousin et M. J.-Marie Yelle, président de la Ligue, le cortège funèbre partit du salon Ostiguy de St-Edouard pour se rendre à l'église paroissiale où le service a été chanté lundi le 21 mai par M. l'abbé Louis-Georges Deland, curé de Saint-Edouard assisté de MM. les abbés René Bouthillier, curé de St-Michel et Jacques Barclay, curé de St-Marc de Candiac et ancien curé de notre paroisse, comme diacre et sous-diacre. C'est M. le curé Deland qui fit la levée du corps.

Les porteurs étaient MM. Aurèle, Emile, Marc, Zénon et Lord Thibert, André Lussier, ses cousins. Conduisaient le deuil: MM. Thomas Thibert et Gaston Lussier, neveux du défunt qui firent aussi la quête.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de St-Edouard.

A la famille en deuil, "Le Richelieu" présente ses sincères sympathies.

Remerciements

Mme Marcellin Thibert et ses enfants remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Marcellin Thibert, soit par offrande de messes, de fleurs, condoléances, visite ou assistance aux funérailles.

—o—

SHOWER MIXTE

Il y aura un shower mixte en l'honneur de M. Bernard Bissonnette et de Mlle Monique Bachand vendredi le 1er juin 1962 à la salle de l'école de Sherrington.

Orchestre "Mélodie King". Goûter servi. Entrée: $1.25. Bienvenue à tous!

—o—

NAISSANCE

YELLE

A St-Edouard, le 27 mai 1962 a été baptisé Joseph, Ernest, Raynald, Yvon, né le 17 mai à l'hôpital St-Lambert, enfant de M. Raynald Yelle et de Henriette Thibert. Le parrain a été M. Ernest Desautels de St-Jean-Chrysostôme, et la marraine Rita Yelle, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Mme Joseph Yelle, grand-mère.

Félicitations aux heureux parents.

—o—

PELERINAGE AUX CROIX DU CHEMIN

Dimanche dernier eut lieu notre pèlerinage aux croix du chemin.

Après le Salut du T. Saint-Sacrement à l'église, une cinquantaine de voitures se dirigèrent vers chacune des croix du chemin; M. le curé récita une dizaine de chapelet et quelques jeunes filles chantèrent les mystères du Rosaire.

En cours de route nous avons prié à la grotte si accueillante et si pieuse de Mlle Elisabeth et de M. Joseph Provost.

La température était idéale et nous croyons que la Sainte Vierge a entendu nos ferventes prières.

—o—

PROFESSION DE FOI ET COMMUNION SOLENNELLE

Dimanche prochain à la messe de 8 h. a.m. les élèves de 7e année accompagnés de leurs parents feront leur communion solennelle et leur Profession de foi.

Cette étape importante de leur vie sera précédée d'une petite retraite.

S. E. Mgr l'Evêque à Saint-Philippe

Samedi soir, 19 mai, S. E. Mgr Gérard-Marie Coderre a confirmé 72 de nos petits enfants. Cérémonie bien émouvante et d'une réelle beauté. Il était assisté de M. le curé Roméo Lauzon, curé de la paroisse, de M. le curé Rancourt, de St-Jacques-le-Mineur. Etaient aussi présents Mgr Lucien Foucreault, M. le curé Germain Legrand, M. le curé Y. Peloquin, R. P. Beauregard qui avait préparé les petits et prêché leur retraite: les abbés Brillon et Trudeau, de l'Evêché de St-Jean et M. Coderre qui dirigeait la cérémonie.

Un nombre imposant d'enfants de la paroisse de Chambly s'était joint aux nôtres pour la Confirmation.

Le lendemain, nos petits, accompagnés de leurs parents, s'approchaient pieusement de la table sainte pour recevoir des mains de Son Excellence, le bon Jésus pour la première fois.

Au sermon, M. le curé a su, par des paroles vraiment touchantes souhaiter la bienvenue à Son Excellence.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter toutes les institutrices pour leur grand dévouement, leur patience à enseigner à ces petits les premières notions de catéchisme.

Nous remercions Mme A. Favre, Mlle Micheline Legrand, M. Eugène Dupuis qui ont dirigés les confirmants.

Nous félicitons tous les élèves qui ont réussi l'examen d'admission à la Profession de Foi. Félicitations aussi à leurs institutrices.

NAISSANCE

Le 27 mai a été baptisé Joseph, Donat, Jean, François, né le 17, enfant de M. Jean-Paul Ménard et de Cécile Livernois. Parrain: M. Donat Ménard, marraine: Rose Egglefield grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Yvonne Ménard, tante.

Félicitations aux heureux parents.

AUX PRIERES

Dimanche dernier a été recommandé aux prières, M. Joseph Deslippes époux d'Aurore Dupuis, décédé le 25 mai à l'âge de 85 ans. Il était le père de M. le Dr Gaston Deslippe et d'une belle grande famille de notre paroisse. Le service a eu lieu mardi à 10 h.

A Mme Deslippes, à ses enfants, nous offrons nos plus sincères condoléances.

SAINT-ISIDORE

NAISSANCE

A St-Isidore, le 20 mai a été baptisée Marie, Fernande, Johanne, fille de M. Claude Dubuc et de Yvette Dubois, née le 11 mai à l'hôpital général de St-Lambert. M. Aurèle Dubois et Mme Anna Bourdon, grands-parents de l'enfant servaient de parrain et marraine. Mme Donat Dubuc, grand-mère était porteuse.

AUX LECTEURS

La nouvelle correspondante de la paroisse pour le journal "Le Richelieu" sera à l'avenir Mlle Lise Colpron.

Grâce à son dévouement et à sa générosité elle a accepté cette tâche assez ardue.

Vous obligerez donc en faisant parvenir vos articles à Mlle Colpron. Elle saura s'acquitter avec brio du travail bénévole qu'elle a eu l'amabilité d'accepter.

"...elle est à nous grâce à 'MA BANQUE'"

POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS

B de M

Vous serez doublement content d'avoir acheté un article important pour la maison si vous savez qu'il est financé de façon pratique et abordable au moyen du *Plan de Financement Familial* de la Banque de Montréal. Les mensualités selon ce plan d'emprunt à frais peu élevés et comportant une assurance-vie, sont fixées à la mesure de vos revenus et selon votre convenance. Il y va de votre intérêt de financer *vos* achats de cette façon pratique — par le Plan de Financement Familial de la B de M. Faites-vous le expliquer aujourd'hui même à la succursale de la B de M de votre voisinage.

BANQUE DE MONTRÉAL

Plan de Financement Familial

PRÊTS ÉCONOMIQUES, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

SUCCURSALES à votre service à ST-JEAN et dans les ENVIRONS

Succursale de St-Jean, angle des rues St-Jacques et Champlain: DANIEL DAIGLE, gérant

Les autres succursales sont à Bedford, Cowansville, Laprairie, Longueuil, Napierville, St-Césaire, St-Lambert et Varennes

DOMAINE BROME INC.

Magnifiques lots sur les bords du pittoresque lac Brome

TERMES FACILES

★ **Avantages immédiats:** Plage ensoleillée - Plan d'urbanisme - A proximité des centres de ski, et de l'autoroute des Cantons de l'Est.

★ **Avantages progressifs:** Terrains de jeux - Parcs Club de yachts - Golf - Quilles - Curling.

★ **Information:** 801, rue Sud, Cowansville, P.Q. C.P. 700 — Tél. 153

Service Social du diocèse de Saint-Jean

Oeuvre d'adoption, oeuvre de collaboration

● Richard Sarrasin, t.s.p.,
Directeur général

Oeuvre d'adoption: oeuvre de collaboration, voilà ce qu'on peut dire devant le travail réalisé par un service d'adoption. Le profane ne peut, en effet, soupçonner combien de personnes de professions différentes, doivent donner leur avis, lors d'une cause d'adoption. Juge, médecin, prêtre, avocat, psychologue, travailleur social, connaissances des futurs parents adoptifs, tous ces gens, en effet, ont à se prononcer au cours de l'étude précédant une adoption et l'ensemble de leur témoignage individuel doit indiquer clairement la possibilité ou l'impossiblité de procéder à cette adoption.

Devant un cas douteux, une nouvelle étude est entreprise afin de s'assurer si les facteurs entrainant les opinions contraires sont d'ordre religieux, philosophique, légal, psychologique ou social et si ces facteurs s'attaquent à des principes fondamentaux ou purement secondaires.

Les différents services catholiques d'adoption de la Province de Québec s'efforcent actuellement de formuler les normes professionnelles d'adoption. En attendant l'impression prochaine de ces normes, rappelons quelques points essentiels en matière d'adoption, point qui s'appuient d'une part sur la loi d'adoption et d'autre part sur la politique courante de notre agence de service social, au secteur adoption de notre division "Enfance".

Première question: "Qui peut être adopté?"

1. Enfant illégitime. Il peut toujours être adopté.

C'est l'enfant: a) issu hors des liens du mariage;

b) Volontairement abandonné par la mère;

c) Volontairement abandonné par le père lorsque ce dernier est connu.

2. Enfant légitime. Il peut être adopté dans trois cas seulement:

a) Lorsqu'il est orphelin de père et de mère si aucun des ascendants, c'est-à-dire les grands-parents paternels ou maternels, ne prend soin de lui.

b) Lorsque le père ou la mère ou le survivant, irrémédiablement privé de la raison, ne peut prendre soin de lui, non plus qu'aucun ascendant.

c) Lorsqu'il est orphelin de père et de mère et est adopté par le père ou la mère d'un des conjoints décédés, c'est-à-dire par les grands-parents.

Hors de ces trois exceptions, l'adoption de l'enfant légitime est prohibée à moins d'une loi spéciale de la législature.

Deuxième question: Qui peut adopter?

1. La Loi de l'Adoption stipule que l'adoption d'un enfant de l'un ou de l'autre sexe n'est permise qu'aux seuls époux faisant vie commune. L'adoption est cependant permise à un veuf ou à une veuve, ou à une personne majeure, non mariée, pourvu que, dans les deux cas, l'adopté soit de même sexe que l'adoptant.

2. Il est de la politique de notre agence d'exiger des parents au moins 25 ans d'âge et moins de 45 ans.

3. Notre Service demande également un minimum de trois ans de vie de ménage avant de procéder à un placement adoptif.

4. Les futurs parents adoptifs doivent faire partie de notre diocèse.

5. Les ménages désireux d'adopter doivent offrir les garanties raisonnables que l'enfant qui leur est confié sera élevé dans un milieu religieux, sain psychologiquement et économiquement stable.

CONCLUSION

L'adoption nécessite une série de procédures qu'il serait trop long d'énumérer ici. Rappelons toutefois que de nombreux rapports d'enquêtes proviennent de différentes sources et qu'il est rare qu'une demande soit refusée pour une seule raison. La responsable immédiate du service d'adoption est une travailleuse sociale qualifiée, Mlle Andrée Dragon. Elle partage son horaire de travail entre notre bureau régional de Saint-Jean situé à la Centrale Catholique et celui du Centre Ozanam à Ville Jacques-Cartier. L'an dernier, notre service a complété 72 adoptions qui ont été rendues possibles grâce à la collaboration des personnes énumérées ci-haut.

L'oeuvre d'adoption est réellement une oeuvre de collaboration!

Vous avez besoin du Service Social?

Pour les résidents des comtés de Saint-Jean et Napierville, 190 rue Laurier, Tél. FI. 7-7553.

●

Pour les résidents du comté de Laprairie, 226, rue Saint-Ignace, Tél. OL. 9-1958. Filiale à Caughnawaga pour rendez-vous, appeler à OL. 9-1958.

●

Pour les résidents des comtés de Chambly et Verchères, 1530 boulevard Tremblay, Ville Jacques-Cartier, Tél. OR. 4-1553.

Autres filiales à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Laflèche, Notre-Dame du Bon-Secours, pour jours et heures de bureau, appeler à OR. 4-1553.

Comment se déroulera le Concile

ROME (CCC). — Selon certains, le Concile, qui s'ouvrira le 11 octobre, se déroulera par sessions, dont la première prendrait fin le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception.

Les milieux qui prônent cette formule relèvent qu'elle permettrait de donner satisfaction tant à ceux qui, en curie, souhaitent que le Concile ne se prolonge pas au-delà d'une certaine durée qu'à ceux qui à l'extérieur, estiment, au contraire, que les discussions ne doivent pas être limitées et ne peuvent être contenues dans certaines limites de temps.

La deuxième session du Concile se tiendrait au printemps de 1963 et la fête de la Pentecôte de cette même année 1963 en constituerait alors une étape peut-être décisive dans le déroulement du Concile.

Cartes Professionnelles

Gérard Charbonneau
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI. 7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

A votre service pour
IMPRESSIONS
DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

MONTREAL
OL. 8-2923
310 Henri-Bourassa O.
SAINT-JEAN
FI. 8-4092
141, rue DeSalaberry
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette, b.a., b.com., c.a. G.-P. Gaudette, b.com., c.a.

TELEPHONES
Bureau: FI. 6-3783
Rés.: FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, P.Q.

BUREAU:
227, rue Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, l.c.s., c.a.
COMPTABLE AGREE
RESIDENCE:
568, Lamarche, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612

FI. 7-4276
Fernand Marcoux d.c.
CHIROPRATICIEN
17 Place du Marché
Saint-Jean, P.Q.

SAINT-JEAN:
54, rue Saint-Jacques
FI. 6-6986
MONTREAL:
1750, rue Saint-Denis
VI. 9-1127 (frais collecte)
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIÉS
INGENIEURS-CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
Optométriste - Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816—Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Mercredi: 9 à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement)
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
218, Richelieu SAINT-JEAN

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
Maurice Boulais, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi 9 h. à midi—Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (Coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
164, rue Jacques-Cartier
Tél. Saint-Jean: FI. 7-3440
SAINT-JEAN, P.Q.

Me Marc-André Lazure
NOTAIRE
Saint-Constant: Mercredi 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi: Autres jours et soirées. 30 Saint-André Tél. 257

Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain, St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé
Pour rendez-vous: FI. 7-3488

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance
BUREAU:
Matin: 9 à 12 h.—Soir: 7 à 9 h.
Me JULES PHANEUF, B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES

Tél. FI. 6-6377
Alex-J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques, Saint-Jean
Expérience et compétence réunies

Entre nous Mesdames

En ces beaux jours du mois de mai

Vierge toute belle

Il est midi. Je vois l'église ouverte. Il faut entrer.
Mère de Jésus-Christ, je ne viens pas prier.

Je n'ai rien à offrir et rien à demander.
Je viens seulement, Mère, pour vous regarder.

Vous regarder pleurer de bonheur, savoir cela,
Que je suis votre fils et que vous êtes là.

Rien que pour un moment pendant que tout s'arrête
Midi!
Etre avec vous, Marie, en ce lieu où vous êtes.

Ne rien dire, mais seulement chanter parce qu'on a le coeur trop plein
Comme le merle qui suit son idée en ces espèces de couplets soudains.

Parce que vous êtes belle, parce que vous êtes immaculée,
La femme dans la Grâce enfin restituée.

La créature dans son honneur premier et dans son épanouissement final,
Telle qu'elle est sortie de Dieu au matin de sa splendeur originale.

Intacte ineffablement parce que vous êtes la Mère de Jésus-Christ
Qui est la vérité entre vos bras, et la seule espérance et le seul fruit.

Parce que vous êtes la femme, l'éden de l'ancienne tendresse oubliée
Dont le regard trouve le coeur tout à coup et fait jaillir les larmes accumulées;

Parce que vous êtes là pour toujours,
Simplement, parce que vous êtes Marie,
Simplement parce que vous existez,
Mère de Jésus-Christ, soyez remerciée !

Paul CLAUDEL

Modes idéales pour le voyage

Deux semaines de vacances sont, à notre ère spatiale, le passeport pour les contrées lointaines. Les Canadiennes de Moosemin à Montréal, de Truro à Trail, partent en toutes directions, sans se soucier du temps, de leurs bagages et de leur budget.

Les femmes constituent actuellement, la majorité de la clientèle de ces "carpettes magiques" à prix d'aubaine, assure L.C. Ecroyd, directeur-délégué de l'Association canadienne du tourisme et il ajoute que la première question qui préoccupe la voyageuse est toujours "Que dois-je porter?"

Les bureaux de tourisme offrent des détails sur les conditions du climat mais le confort et l'élégance ne sont pas les seules réponses à cette question. Les modèles qui conviennent sont ceux qui peuvent être lavés et séchés dans les chambres d'hôtel et qui n'exigent pas de repassage.

La variété des tissus sans souci assurant les plaisirs du voyage, s'accroit sans cesse. Les sharkskins souples, les tricots infroissables, les jerseys qui sèchent par égouettement et les mélanges pimpants de coton sont le choix des voyageuses averties dans le domaine des robes, de la lingerie et des vêtements pour le sport.

Les nouveaux modèles canadiens du printemps et de l'été qui conviennent parfaitement pour le voyage, comprennent plusieurs tissus fort appréciés, avec leur nouvelle texture à la mode obtenue par des broderies au petit-point, des tissages cordés ou crêpés, des motifs jacquard et de gais imprimés aux motifs en trois dimensions. En nouvelles teintes de citron, lime, pêche et rose fraise, ils sont tout particulièrement délicieux lorsque rehaussés de blanc frais.

Un modèle favori pour le voyage est la robe infroissable avec sa jaquette, qui convient pour le magasinage et les visites. Un autre est le chemisier pimpant. On en trouve plusieurs en frais seersuckers, en sharkskin brodé et en divers mélanges de coton. La plupart des modèles sont à jupes aisées.

Les tricots, peu encombrants et si légers, les surahs soyeux et les batistes fraiches servent aux robes tout-aller aussi bien qu'à celles qu'on porte sur le patio et le soir. La lingerie qui sèche par égouttement, se prête admirablement à la garde-robe de la voyageuse qui cherche des vêtements faciles à porter et à entretenir.

Pour les heures actives, on trouve une grande variété de pantalons, shorts de toutes longueurs, culottes et jupes d'entretien facile qui sont accompagnées de corsages assortis ou contrastants en jolis tons clairs ou en gais imprimés. Ces vêtements prouvent qu'un minimum de vêtements interchangeables peut quand même répondre à toutes les exigences du moment.

Faites d'une pierre, deux coups

Lorsque vous essaierez notre recette de Pain Fourré au Fromage, faites en sorte que vos "invités" soient présents lors de la séance de cuisson. Ce pain remplira la maison d'un tel parfum que tous se mettront à table avec un appétit féroce!

Le Pain Fourré au Fromage, dont la recette est toute nouvelle, est confectionnée à l'aide d'une simple pâte à la levure garnie au centre d'un délicieux mélange de fromage. Dégusté chaud au sortir du four ce pain est succulent, mais il ne perdra rien de sa saveur si vous le servez froid. Pour la présentation, vous pourrez le détailler en carrés et même à l'occasion, préparer ceux-ci sous forme de sandwiches en leur ajoutant un peu de viande froide ou chaude.

N'oubliez pas cette recette le jour où vous déciderez de varier le menu des boîtes à lunch ou du pique-nique.

Pain fourré à la viande

Donne un pain carré de 9 pouces

- 1 tasse d'eau tiède
- 1 c. à thé de sucre granulé
- 1 sachet de levure sèche rapide
- 2¾ tasses (environ) de farine tout-usage prétamisée
- 1½ c. à table de sucre granulé
- 1 c. à thé de sel
- 3 c. à table de poudre de lait écrémé
- 2 c. à table de shortening
- ¾ de tasse de fromage Cheddar canadien, râpé en fines lamelles
- 1 c. à thé de moutarde en poudre
- 2 c. à table de persil haché
- 1 c. à table de ciboulette ou oignons verts, hachés
- 2 c. à table de beurre ou margarine, fondus
- Quelques gouttes de sauce Tabasco

Mesurer l'eau tiède dans un grand bol; y dissoudre la cuiller à thé de sucre. Répandre la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser.

Entre-temps, faire un mélange avec 2½ tasses de la farine, la 1½ cuiller à table de sucre, le sel et la poudre de lait écrémé. Introduire le shortening en le coupant finement. Incorporer la moitié du mélange de farine dans la levure dissoute; battre pendant 2 minutes à l'aide d'un mélange électrique réglé à vitesse moyenne, ou à l'aide d'une cuiller de bois — dans ce cas il faudra 300 coups. Ajouter ensuite le reste du mélange sec et suffisamment de farine pour obtenir une pâte souple — environ ¼ de tasse en plus. Renverser sur une planche ou une toile enfarinée et pétrir en pâte lisse et élastique. Déposer dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever au double du volume dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air — soit 50 minutes environ.

Tandis que la pâte lève, mélanger le fromage râpé, la moutarde en poudre, le persil, la ciboulette ou les oignons hachés, le beurre ou la margarine fondus et la sauce Tabasco. Abaisser la pâte avec le poing. La renverser sur une planche ou une toile légèrement enfariné et pétrir jusqu'à ce que lisse Puis la diviser en 2 pâtons égaux. En abaisser une portion au rouleau en un carré de 9 pouces et le déposer dans un moule à gâteau carré de la même dimension. Etendre le mélange de fromage sur le dessus jusqu'à environ ½ pouce du bord. Abaisser l'autre morceau de pâte au rouleau en un carré de 9 pouces et le placer sur la garniture au fromage. Aplatir légèrement avec les mains. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever au double du volume dans un endroit chaud,, à l'abri des courants d'air — soit 40 minutes environ. Cuire à four chaud (425° F.) de 15 à 20 minutes.

Quand arrive le printemps

Les premiers rayons du printemps apportent avec eux une poussée d'air frais, revigotant, qui donne à tous un renouveau d'énergie. C'est le temps des ménages, c'est la saison où l'on aime donner un peu de piquant à nos menus.

Le printemps est aussi l'occasion de jeter un nouveau coup d'oeil sur son propre régime alimentaire et celui de sa famille. Il est bon de vérifier, entre autres, si l'on boit assez de lait, si on en prend tous les jours.

Vous savez, on parle trop souvent du lait comme d'une boisson pour enfants, quand en réalité il est essentiel à tous. Voici pourquoi, en quelques mots.

Les protéines des aliments tels que le lait sont nécessaires non seulement à la croissance des enfants, mais aussi au bon fonctionnement du système musculaire de tous les individus. De plus, sans le lait et le fromage, il est à peu près impossible d'obtenir tout le calcium dont on a besoin pour une ossature saine. Le lait est riche en vitamines — surtout les vitamines B que requiert le système nerveux. Enfin, le lait contient du lactose, un sucre qui fournit de l'énergie.

Si le lait est si important, combien devons-nous en consommer? Eh bien, chaque jour un adulte devrait prendre au moins 1 tasse et demie de lait. Les adolescents et les femmes enceintes ou nourrices en ont encore plus besoin. On leur recommande au moins 4 tasses par jour. Quant aux enfants de moins de onze ans, on leur conseille 2 tasses et demie par jour.

Quoique la plupart des gens aiment bien un grand verre de lait froid, on peut aussi le servir dans des mets tels que les soupes-crème et les cossetardes. D'autres aiment bien les boissons au lait aromatisé. Pour ceux-ci, la Section des consommateurs, au ministère de l'Agriculture du Canada, suggère qu'à un verre de lait on ajoute 1 ou 2 cuillerées à table de sirop d'érable ou de chocolat ou encore, un peu de mélasse ou du miel avec un peu de cannelle.

LES MARMOTS

J'ai toujours aimé les marmots
Quels qu'ils soient, joufflus ou pâlots,
Bruns ou blonds, frisés, mêche folle
Qui dans un tourbillon s'envole.

J'ai toujours aimé leurs doux yeux,
Tour à tour moqueurs, sérieux,
Leurs yeux si clairs, dont la prunelle
Reflète une vive étincelle.

Ils ont de ces mots ravissants,
Qui font sourire les mamans,
Et souvent bien plus de jugeotte
Qu'un vieux savant en redingote.

Oh! qu'ils sont doux et caressants
Les bras des tout petits enfants!
Quelle malice en leur tendresse
Lorsqu'ils quêtent une promesse!

Ce sont de tout petits oiseaux
Gazouillant dans les arbrisseaux,
Egayant notre maisonnée
Des cris de leur fraîche couvée.

J'aimerai toujours les marmots,
Quels qu'ils soient, joufflus ou pâlots,
Bruns ou blonds, frisés, mêche folle
Qui dans un tourbillon s'envole.

Simone BOURHIS

SAINT-MATHIEU

Voici les notes conservées par les élèves de 7e année pour le concours de religion.

Très grands distinction:

Denis Longtin	94
Monique Potvin	94

Grande distinction:

Lise Dupuis	84
Yves Monette	83.5

Distinction:

Maurice Allaire	78.5
Rolande Bolduc	78
Léo Robert	77.5
Gilles Pinsonneault	75.5
Diane Campbell	73.5

Succès:

Roger Philie	69.5
Michel Burke	64
Serge Vaillancourt	64
Micheline Lussier	63
Maurice Dupuis	60.5

Félicitations à tous, de la part de leur professeur.

Mme Hilaire Fortier

SAINT-ISIDORE

ECOLE LANGEVIN

RESULTAT DE L'EXAMEN DE RELIGION CHEZ LES ELEVES DE 7e ANNEE

Doris Lussier	100
Hélène Poupart	100
Lise Doyon	100
Hélène Beaulieu	98
Claudette Beaulieu	97
Ginette Léonard	97
Marie Sicard	96
Lise Pagé	96
Thérèse Guérin	95
Francine St-Pierre	95
Colette Bellefleur	94
Hélène Lacoste	94
Lise Faille	93
Claire Richer	92
Jocelyne Demers	91
Céline Desgens	90
Rita Marcil	90
Ginette Vaillancourt	90
Carmen Bazinet	90
Francine Gervais	89
Thérèse Faille	87
Jocelyne Philie	86
Marielle Beaulieu	84
Colette Dubuc	83
Hélène Dumouchel	82
Diane Surprenant	82
Lucette Longtin	81
Louise Déniel	80
Françoise Meunier	80
Gisèle Pagé	79
Louise Beaulieu	74
Réjeanne Dubuc	68

Ne redoute pas l'arrêt de mort, souviens-toi de ceux d'après toi. C'est la loi que le Seigneur a portée sur toute chair; pourquoi se révolter contre le bon plaisir du Très-Haut. (Eccli 41, 3). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Pour un séjour

agréable

dans une atmosphère de rêve, un ensemble charmant de distinction, de tranquillité et d'accommodations. Dans le chic quartier Mayfair voisin du Central Park . . . près des théâtres, des restaurants et de l'exclusif centre de magasinage. Chambres et suites richement meublées.

Site du très populaire restaurant Passy.

The *Lowell*

28 est, 63e Rue, entre Madison et Park Avenue

NEW YORK

Le jardin zoologique de Québec est maintenant ouvert aux visiteurs

Le jardin zoologique de Québec, sur la route 54 qui conduit de Charlebourg au parc des Laurentides, est maintenant ouvert. Le prix d'admission est de 25c par adulte, mais les enfants de moins de 16 ans sont admis tous les jours gratuitement.

Le Jardin, sous l'administration du ministère de la Chasse et des Pêcheries, et de son titulaire, M. Gérard D. Lévesque, ll., l., a fait, si l'on peut dire, peau neuve, pour la venue des visiteurs, chaque année plus nombreux. L'on a procédé à sa toilette annuelle et de nouveaux venus comme d'anciennes connaissances se préparent à faire la meilleure figure possible devant les regards admiratifs et curieux de centaines de mille de visiteurs, jeunes et adultes.

Pour la famille québécoise, le Jardin zoologique constitue un point d'intérêt à nul autre semblable. Situé à la porte de la vieille capitale, l'un des plus grands du Canada, il demeure l'endroit par excellence pour se récréer tout en s'instruisant. Quelle leçon de choses depuis les grands ours blancs, les beaux flamants roses ou les cygnes qui semblent sourir majestueux dans les pièces d'eau, les singes grimaçants, les zèbres bariolés, bref toute l'arche de Noé à la disposition des jeunes! Le Jardin abrite plus de 200 spécimens de 70 espèces de mammifères, plus de 1,000 oiseaux de 250 espèces différentes. La Société zoologique de Québec y publie "Les carnets de zoologie", mine de renseignements et source de plaisir et de délectation.

Le directeur du Jardin, le docteur J.-A. Brassard, surveille avec soin la santé de ses pensionnaires et voit à ce que ses instructions soient suivies à la lettre. Vétérinaires et cuisiniers travaillent en collaboration pour établir la diète de nos amis carnivores ou herbivores. Les moulées sont préparées sur place et additionnées de vitamines propres aux besoins de chaque animal afin d'apporter aux bêtes en captivité les forces qu'elles auraient développées normalement à l'état sauvage.

Ces bons soins portent leurs fruits. Les pensionnaires du Jardin ont la réputation de vivre vieux. Un tinamou, gallinacé de l'Amérique du Sud, a vécu plus que les roses, soit 7 ans et 5 mois; une oie empereur du Nord-Ouest de l'Amérique, 10 ans et 3 mois; enfin, une mouette rieuse a atteint l'âge respectable de 18 ans et 11 mois et une chouette rayée, 23 ans.

Au fur et à mesure de ces départs le Jardin voit à renouveler ses effectifs. D'ailleurs, sa population s'accroit normalement. L'été dernier maman Lionne a connu avec ses trois lionceaux un beau succès de société; chaque année, on signale la naissance de chevreuils, de bisons, etc.

Le clou de la nouvelle saison sera sans nul doute, ce mainate, sorte d'oiseau parleur du genre de l'étourneau, originaire de Ceylan et du sud de l'Inde, qui parle mieux qu'un perroquet et s'exprime dans une langue fort civile, le français. Parmi les autres acquisitions mentionnons une superbe panthère noire de l'Inde et un siamang, singe de la famille des gibbons, que ne manqueront pas d'admirer les visiteurs du Jardin zoologique de Québec.

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

La Briqueterie Saint-Laurent

935, EDIFICE CARRE DOMINION

MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.

Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.

1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374

90% des travaux de recherche de toute l'industrie pétrolière au Canada sont faits par l'Imperial Oil

Dans les laboratoires de l'Imperial Oil à Sarnia, Ontario, plus de 200 hommes de science et techniciens s'appliquent à perfectionner les produits pétroliers actuels et à mettre au point des produits nouveaux. Leurs recherches portent sur de nombreux domaines . . . depuis les gazolines jusqu'aux détersifs ménagers. A Calgary, dans les laboratoires de l'Imperial Oil, 130 autres savants et techniciens cherchent des moyens de découvrir et d'extraire plus de pétrole brut et de gaz naturel. L'Imperial Oil effectue plus de travaux de recherche que toutes les autres entreprises pétrolières canadiennes réunies.

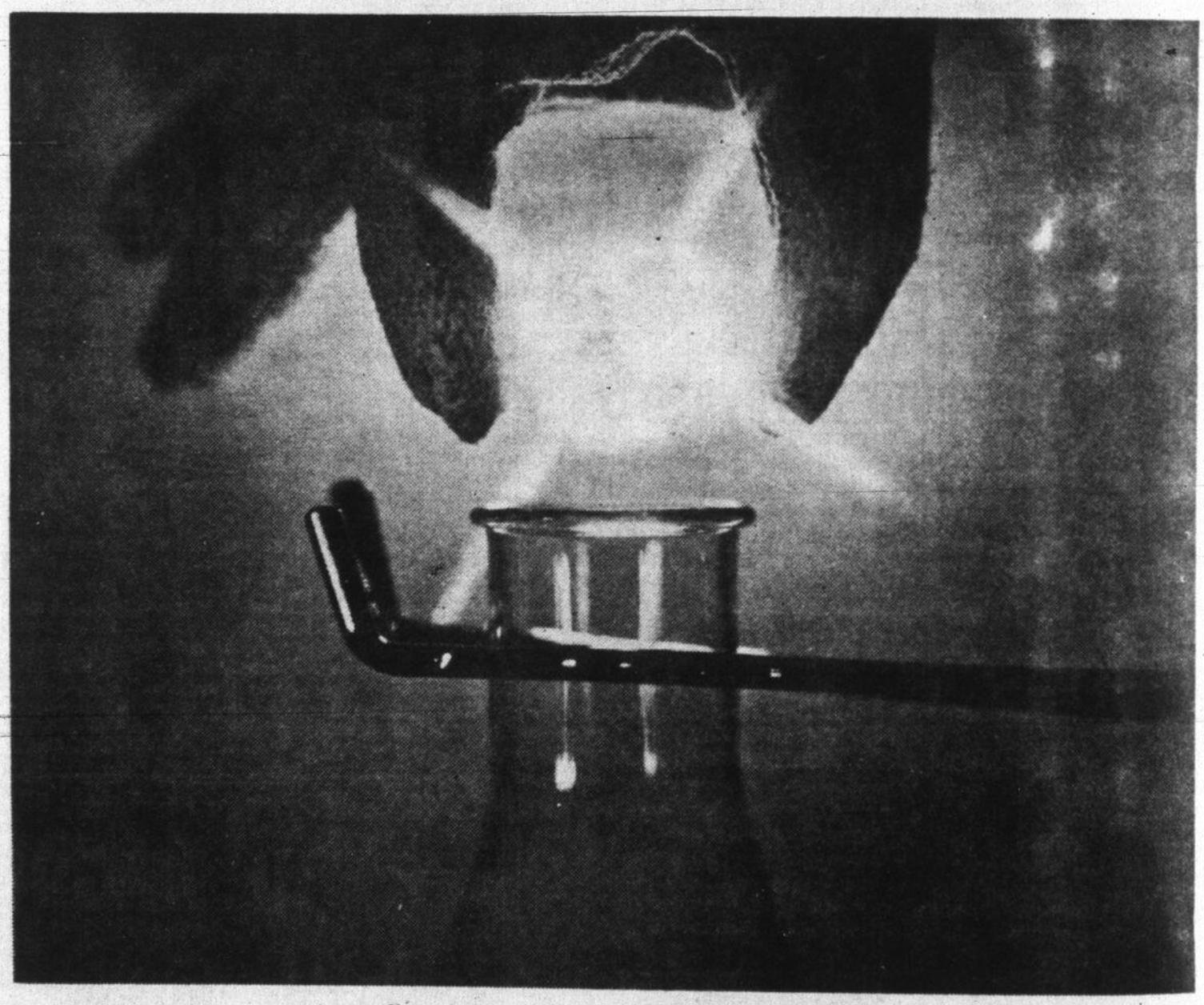

Chaque baril de pétrole brut contient un peu de chaleur solaire. Les laboratoires de recherche de l'Imperial Oil s'appliquent à libérer une plus grande quantité de cette énergie. Après cinq années de recherches intensives, l'Imperial Oil a découvert un additif chimique qui permet de tirer plus d'huile de chauffage du pétrole brut canadien. Cette découverte a pour résultat important, entre autres, de diminuer les importations de pétrole.

Bruno Boulé Lacolle

C. Larose Verchères

Y. Prince Saint-Jean

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL ESSO

A Contrecoeur

DE BON COEUR

● par Fernand LÉVEILLÉ

La Commission scolaire va de l'avant

Depuis mardi dernier le 29 mai, la Commission scolaire tel qu'elle l'avait approuvé voyait un de ses projets se concrétiser.

C'est alors que plusieurs camions s'affairaient dans les cours de récréation des deux écoles municipales en vue de terminer un travail déjà commencé par le passé.

Prochainement les élèves pourront donc bénéficier d'un terrain tout en alsphate et ainsi jamais les cours de l'Ecole Mère Marie-Rose et de l'Ecole Le Noblet-Duplessis ne seront incommodées par la pluie et les mauvaises intempéries.

En outre, tel que nous l'avons appris de source digne de foi, la Commission scolaire clôturera ces deux terrains d'une immense cloison de broches.

Une autre salle de quilles

La nouvelle est maintenant confirmée que Contrecoeur verra s'ériger dans ses cadres un deuxième "bowling".

M. Jean-Lélix Bonin construira une salle de quilles près de son restaurant chez Gaby sur la route principale à l'entrée ouest du village. La salle comprendrait huit allées ordinaires et sera construite à même le garage qui sert actuellement de terminus aux autobus de la Cie de Transport Provinciale.

Le propriétaire déclarait que les travaux débuteraient sous peu et que les allées seront prêtes à être occupées dès le mois de septembre.

Une monitrice consciencieuse

Le Directeur des Loisirs de Contrecoeur Inc., M. l'abbé Léopold Bellerose, a déclaré que l'organisme avait obtenu les services de Mlle Donatienne Gendron comme monitrice.

Les Loisirs ont déjà fait part de leur désir d'engager une jeune fille responsable pour amuser les enfants en bas âge pendant la période d'été.

Mlle Gendron, institutrice à l'école des garçons, devra suivre un cours d'entrainement comme monitrice afin d'être plus apte à répondre aux exigences auxquelles elle devra faire face.

Tennis en retard

Les deux courts de tennis nécessiteraient certaines réparations comme le redressement complet de la clôture. Pourtant on attendra le résultat du référendum concernant le parc public avant de faire quelques améliorations que ce soit.

Les amateurs du tennis devront prendre patience, assurés que dans un avenir très rapproché leurs espérances ne seront que comblées.

Ça bouge au croquet

Les adeptes du jeu de croquet travaillent actuellement à rénover la condition de leur terrain situé près de la salle des Loisirs.

A en juger aux opinions émises par la population en général, Contrecoeur connaitrait ces mois prochains un essor très grand du côté des sports et les fervents du croquet se font de plus en plus nombreux.

La salle de quilles Dansereau

Nous avons eu le plaisir d'admirer le croquis de la façade du "bowling" que M. Roger Dansereau érigera à Contrecoeur. Le contrat a été accordé à M. Jules Perreault, contracteur général de la même localité. Les travaux débuteront ces jours prochain et le futur propriétaire affirme que la Salle de Quilles sera terminée pour le 1er septembre au plus tard ou en d'autres termes pour le début de la prochaine saison propice à ce sport.

CONTRECOEUR

A N.-D. DU CAP

Une délégation de 49 membres des Filles d'Isabelle sous la présidence de la dévouée Mme Lucien Chrétien, se sont rendues au pèlerinage à Notre-Dame-du-Cap.

A ce ralliement, se rencontraient près de 4,000 Filles d'Isabelle, déléguées de quelque 150 cercles régionaux du Québec et de l'Ontario. Leur 12e pèlerinage annuel était présidé par S. E. Mgr Roméo Gagnon, évêque d'Edmonston, N.-B. qui célébra la messe en plein air près du Saint-Laurent au milieu de ce groupe typique qui, au dire de Mgr Gagnon, offrait un spectacle vraiment impressionnant.

Mme Yvonne Martin, Régente d'Etat lut un acte de consécration à la Vierge au nom des 23,000 membres de cette méritante association au pays.

AUX FUTURS CANDIDATS

Bourses aux élèves de 12e année

L'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse a déclaré à l'Assemblée législative que les élèves de 12e année dans une école secondaire indépendante peuvent demander une bourse. Elle leur sera accordée a-t-il ajouté. Il est toujours possible aux commissions scolaires de s'entendre entre elles à ce sujet. Souhaitons que des futurs étudiants profiteront de ce geste pour poursuivre leurs études.

● M. LEONARD ROY, Ph. M., L.S.S.E., secrétaire exécutif et directeur général de l'Association des Industriels Laitiers de la province de Québec Inc., est le président du Comité d'Orientation des Cours de perfectionnement en administration de Chambres de Commerce organisés par La Chambre de Commerce de la province de Québec, en collaboration avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce de la province et l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. La 18e session annuelle de ces cours aura lieu cette année au Pavillon Lalemant du Collège Jean-de-Brébeuf de Montréal, du 24 au 30 juin. Sont invités à y participer les secrétaires et administrateurs des Chambres de Commerce Senior et Junior de tout le Québec.

Clinique de sang à Contrecoeur

Invitation du Président

Endroit: Ecole Mère Marie-Rose

Heures: 3 h. à 5 h. 30; 7 h. à 9 h. 30

Informations: 786-2580 et 786-2121.

Le sang, c'est la vie même. Faites votre part. Donnez une chopine de votre sang lors de la prochaine visite chopine de sang ne fait aucun mal et ne prend que quelques minutes. La chopine de sang que vous fournirez de la Société Canadienne de la Croix-Rouge. Donner une sauvera peut-être la vie de quelqu'un.

Faites un dépôt à la banque de sang de la Croix-Rouge. Assurez-vous d'avance qu'il y aura suffisamment de sang pour vous si un jour vous en aviez besoin. Profitez de la visite de l'unité mobile Croix-Rouge à Contrecoeur, vendredi le premier juin. La vie que vous sauverez pourrait bien être la vôtre.

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

LONGUEUIL: OR. 7-8991 LAPRAIRIE: OL. 9-1928

Lemieux & Tétreault

Ingénieurs-Conseils ★ Arpenteurs-géomètres

SPECIALITE: Développements résidentiels, Structure de béton mécanique, électricité, chauffage, génie municipal, etc.

LAPRAIRIE
419, boul. Ste-Elisabeth (Coin St-Henri)

LONGUEUIL
103, rue Montenach

au Québec
la VIE a ses bons moments
et MOLSON
les rend meilleurs!

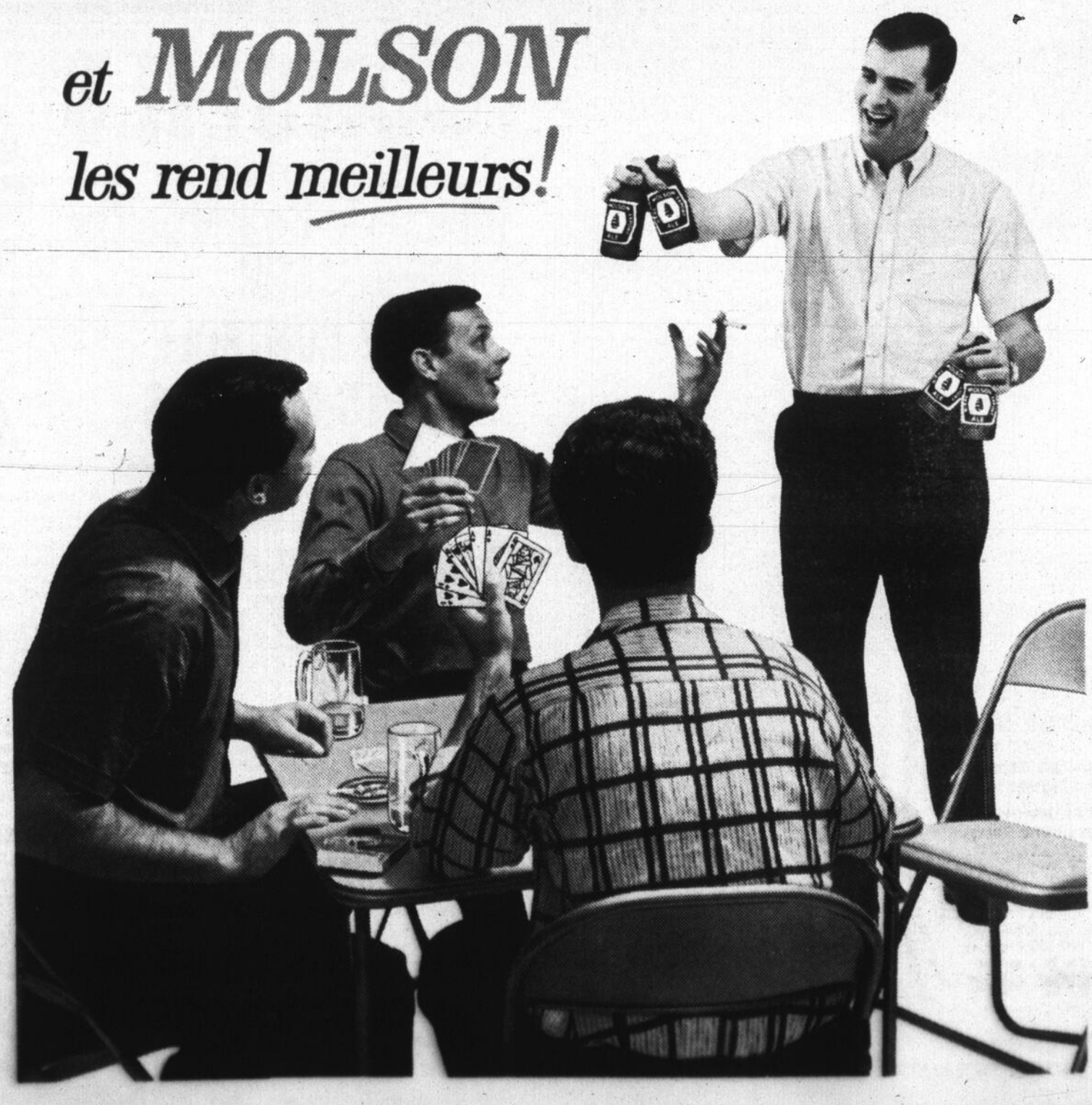

Nouvelles de VERCHERES

● par MADELEINE

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'assemblée spéciale du conseil municipal du village de Verchères, du mardi 22 mai, M. le maire et MM. les conseillers étudient la demande présentée par les établissements Dalpé Frère et Cie ayant pour but la pose d'un tuyau d'aboutissement d'eau de quatre pouces à l'usage du système des refroidisseurs (condensateurs). Ledit tuyau devant aller du fleuve St-Laurent aux établissements Dalpé et être posé dans ou près de la rivière Jarret pour soutirer l'eau directement du fleuve durant les mois d'été et être désaffecté l'hiver.

Après explications fournies par le secrétaire de la compagnie, le conseil décide:

D'autoriser la pose dudit tuyau à condition que les revenus de l'aqueduc ne soient en rien diminués; en conséquence, il demande aux représentants de la firme Dalpé Frère et Cie de garantir le paiement d'un minimum de 33 millions 406,000 gallons d'eau par année — moyenne de consommation des 3 dernières années — si la production de ladite compagnie diminue de façon à ne pas rencontrer ce minimum, la compagnie s'engage à justifier auprès du Conseil au moyen de preuves assermentées, cette baisse de production pour établir un réajustement lors de la première session du conseil au début de chaque année.

Cette autorisation est valable jusqu'en janvier 1963 renouvelable chaque année.

La présente résolution ne changeant en rien la tarification de l'eau de l'aqueduc présentement en vigueur.

Qu'en cas de confection d'égouts ledit tuyau sera enlevé aux frais de Dalpé et Frère.

Et que copie de cette résolution sera envoyée au Ministère de la Santé.

Service d'eau

Les résidents de la Côte d'en Haut unissent leurs efforts pour essayer d'obtenir un meilleur service d'eau.

A cet effet, ils rencontraient le Conseil de la paroisse mercredi soir dernier, le 23 mai.

Une requête signée des intéressés sera présentée aux deux conseils ainsi qu'à la Régie des Services publics leur enjoignant de tenter d'améliorer le service d'eau sur la Côte.

LE TOUR DU MONDE AU GYMNASE

Des bords de la Tamise au soleil de Georgie en passant par les rizières tonkinoises, les bords de la Seine, les rives du Don où celles de la Volga nous sommes-nous promenés jeudi soir dernier — le 24 mai — au Gymnase Ludger-Duvernay où les élèves de l'école Sainte-Thérèse et ceux de l'école Ludger-Duvernay ayant participé aux activités sportives durant l'année donnaient un spectacle de toute première qualité devant de nombreux parents et sympathisants venus les applaudir.

Il faudrait citer tous les numéros présentés: kalika, le corps de majorettes, le petit Paradis qui imite à la perfection le vieux Ford, la goutte d'eau, la sirène, la trompette et bien d'autres; J.-M. Michel, J. Baribeau, pianiste, qui s'est mérité une première place au festival de Montréal; les Quatre Barbus — signalons que leur présentation a remporté un vif succès à la télévision canal 7 — Exodus; Hava Naguiba chanté en hébreux et en français; nous sommes allés en Espagne chez les Gitans, en Grèce pays des athlètes, et en bien d'autres pays.

Au cours de cette soirée: la lecture du palmarès, la distribution d'écussons-souvenir offerts par la Commission scolaire à chacun des 140 sportifs des deux écoles, et l'attribution du monumental trophée de la Caisse Populaire de Verchères à la classe ayant montré le meilleur esprit sportif et remporté les meilleures performances.

Trophée Caisse Populaire

Le trophée de la Caisse Populaire a été remis par M. Roland Pigeon, président de la Caisse à la classe de 5e garçons Ludger-Duvernay que dirige Mme Chagnon, pour les meilleures performances sportives et le meilleur esprit d'équipe lors de la soirée donnée au Gymnase Ludger-Duvernay, le jeudi 24.

Aux premiers rangs des personnalités: M. Antonio Rousseau, curé de la paroisse St-François-Xavier, M. Gérard Villeneuve, principal de l'école Duvernay, les Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie de l'école Sainte-Thérèse, M. le maire J.-M. Moreau, M. Roland Pigeon, président de la Caisse Populaire, M. et Mme P.-A. Dansereau, président de la Commission scolaire, M. et Mme Gaston Bussières, commissaire scolaire, M. et Mme Ph. Provost, commissaire scolaire, M. et Mme Julien Trudeau, commissaire scolaire, M. et Mme Gilles Laflamme, président des Loisirs, M. G. Dubé, gérant de la Banque Provinciale et directeur des Loisirs, de nombreux parents et amis.

L'organisateur de la soirée, M. Gaétan Ste-Marie, moniteur d'éducation physique et directeur de la récréation et des sports, Bravo et toutes nos félicitations aux sportifs et futurs athlètes qui nous ont donné ce magnifique spectacle, ainsi qu'à ceux qui oeuvraient en coulisse pour changer avec célérité tous les décors.

Nouvelles de VARENNES

A LA COMMISSION SCOLAIRE

Contrat accordé à "Iberville Construction" $439,172. — Prévisions pour la rentrée prochaine: 45 classes, plus de 1,000 élèves.

(a.p.) — L'année scolaire n'est pas encore terminée que déjà la Commission scolaire de Varennes prépare la rentrée de septembre.

A l'assemblée du mardi 22 mai, les commissaires ont entériné les décisions prises lors de l'entrevue précédente avec les représentants du personnel enseignant: l'Association des Professeurs Catholiques du Richelieu qui avait mandaté son président, M. R. Vandaele.

Chez les filles, il manque actuellement quatre classes. Les religieuses loueront — $60 par mois — certains locaux à la Commission scolaire, ce qui portera le total des classes à 22, soit 14 pour le cours élémentaire et 8 pour le cours secondaire. Chez les garçons, le total des classes atteindra 23, y compris une douzième éventuelle. Mais il faut trouver au moins six nouveaux locaux en utilisant les espaces encore libres. Le Frère Directeur pense pouvoir loger tout son monde. Mais toutes ces mesures ne sont heureusement que provisoires et la construction d'un nouvel établissement donnera satisfaction à tous.

L'assemblée de mardi a vu l'ouverture des soumissions: sept firmes se trouvaient sur les rangs avec des montants variant de $439,000 à $495,000. L'on a gardé les trois plus basses soumissions pour étude par l'architecte et l'ingénieur.

Et c'est vendredi soir 25, après des délibérations laborieuses et délicates, avec la participation de MM. Y. Bélanger, architecte et J. Gagnon, ingénieur, que la Commission scolaire a résolu de signer le contrat avec le plus bas soumissionnaire: "Iberville Construction" pour la somme de $439,172. Cette firme par la voix de son représentant M. L.-Ph. Picard s'est engagé à terminer les classes dans un délai de quatre mois après la signature du contrat.

Fait à noter: Une autre firme avait effectivement présenté une soumission moins élevée, mais par suite d'une mauvaise interprétation des termes dans la présentation des devis, les commissaires pour respecter la légalité se sont vus dans l'obligation d'accorder le contrat au soumissionnaire "légalement le plus bas". Et il ne faut pas envier ni critiquer ces hommes obligés très souvent de prendre des décisions impopulaires et très lourdes de responsabilités.

Si l'on ajoute au montant de la construction la valeur du terrain, de l'ameublement, les honoraires professionnels l'on atteindra la somme approximative de $570,000.

Dommages à la propriété

Des résidents du boulevard Langlois se plaignent après de la Commission scolaire des dommages à leur propriété et ce de deux façons principales: les enfants de l'école Marie-Victorin jouent dans les jardins. Cette question est résolue immédiatement, les commissaires décidant de la pose d'une clôture de six pieds de hauteur.

Le deuxième problème est soumis à la vérification de l'ingénieur responsable. Par suite de l'élévation du terrain sur lequel est construite l'école, l'excès d'eau se déverse vers les résidences, maintenant en contre-bas.

La méthode Cuisenaire sera-t-elle appliquée à Varennes?

Les commissaires étudieront ce nouveau système d'enseignement de l'arithmétique qui possède comme tout ce qui est neuf autant de partisans que d'adversaires...

Les petites annonces du "RICHELIEU" donnent de bons résultats

Qu'il s'agisse de:

Vendre, louer, acheter, échanger ou encore vous procurer un emploi, un employé, etc.

SIGNALEZ IMMEDIATEMENT

FI. 7-7529

DU NOUVEAU! Assurances un paiement mensuel

Pour les assurances de:

- Votre maison
- Votre commerce
- Votre santé
- Vos biens personnels
- Votre auto, camion
- Votre vie

TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"

SIGNALEZ

FI. 7-2313

— CONSULTEZ —

René-G. Trahan

258, rue CHAMPLAIN

SAINT-JEAN, P.Q.

CONSEILS DE Meunerie Gamache Inc. SUR LE CONTRÔLE DES MOUCHES

Les mouches signifient moins de lait dans les bidons, moins de viande de boeufs, et elles transportent les maladies.

1. *Mouches domestiques:* Elles ne sucent pas le sang et ne causent pas de pertes directes en viande ni en production de lait, mais elles propagent les maladies. L'Appât Purina pour Mouches est la solution. Répandez-en aux endroits où s'amassent les mouches— dans les entrepôts de nourriture, les étables, les rebords de fenêtres et dans la cour de l'étable. Répandez de l'Appât pour Mouches (sec) et voyez-les mourrir.

2. *Mouches d'écuries:* Elles se nourrissent de sang; elles ont des machoires qui percent la peau. A peu près de la même grosseur que les mouches domestiques. Les mouches d'écuries mordent les animaux autour des pattes et des extrémités inférieures. Elles passent une grande partie de leur temps dans les étables. Employez l'Appât pour Mouches et répandez partout, ainsi que le Vaporisant pour Vaches laitières ordinaire ou concentré.

3. *Mouches à boeufs:* Elles sont environ la moitié plus petites que les mouches domestiques ordinaires et on les trouve en groupes sur les animaux aux pâturages. Lorsque le nombre de mouches à boeufs est en moyenne de 25 ou plus sur chaque animal—c'est le temps de vaporiser! Employez la Poudre pour Vaches laitières et le Vaporisant pour Vaches.

4. *Mouches des chevaux:* Aucun vaporisant efficace et économique connu. Employez l'Appât Purina pour Mouches.

5. Pour les troupeaux laitiers: employez le Vaporisant Purina pour Vaches laitières tous les jours ou tous les deux jours. Employez la Poudre Purina pour troupeaux laitiers toutes les 3 semaines.

pour un service rapide et efficace, voyez

Meunerie Gamache Inc.

SAINT-JEAN — 185 Saint-Georges — FI. 7-7201

LACOLLE — CH. 6-3110

Les Canadiens, qui veulent des bénéfices demain, emploient Purina aujourd'hui!

HENRYVILLE

FETE DES PARENTS

Jeudi soir, le 31 aura lieu à 8 h. 30 à l'école Marie-Immaculée la veillée traditionnelle dite fête des parents.

A cette occasion sera présenté un sketch intitulé "J'ai froid au coeur". Cette scène représente un jeune foyer dont la chaleur du coeur est disparue avec les années et vous remarquerez aussi qu'il suffit de très peu, une simple délicatesse parfois, pour ramener le bonheur perdu des jours d'antan.

Cette pièce interprétée par des amateurs locaux promet d'être très intéressante.

Plusieurs prix de présence seront distribués dans la salle durant la soirée; le 1er sera donné à 8 h. 30 précises.

L'entrée est gratuite.

Le tirage du $10 qui a circulé dans la paroisse, sera doublé si la personne gagnante est présente à la soirée.

Les tags-souvenirs qui ont été vendus donnent droit à trois chances sur un voyage à Ste-Anne de Beaupré et sur une magnifique pièce murale électrique, don de M. le curé.

Il y aura jeudi après-midi à 2 h. 30 un programme pour enfants: sketch, chant et jeux.

Admission gratuite.

Bienvenue à tous!

—o—

BAPTEME

Mardi le 22 mai a été baptisée en l'église de Henryville, Marie Claire, France, fille de M. et Mme Rock Fournier (née Clarisse Grégoire) de Longueuil. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Joseph Grégoire de Henryville, gr.-parents. La porteuse: Mme J. Fournier, grand-mère, de Montréal. Que Dieu bénisse cette enfant.

—o—

PREMIER VENDREDI DU MOIS

A noter que le mois de juin, mois du Sacré-Coeur, débute avec le 1er vendredi du mois. Comme les mois passés, il y aura confessions la veille et le soir-même jusqu'à 9 h. 30. Il y aura à 9 h. 30 exposition solennelle du Saint-Sacrement et une demi-heure de prières suivie de la messe.

Nous avons tant besoin de secours, tant de faveurs à demander, que seul le Sacré-Coeur peut combler nos désirs.

Donc, soyons fidèles à l'appel du Sacré-Coeur, vendredi soir à 9 h. 30.

SAINT-SEBASTIEN

BAPTEME

A M. et Mme André Lecomte (née Anne-Marie Messier), est née une fille baptisée le 20 sous les prénoms de Marie, Jocelyne, Diane. Parrain et marraine: M. et Mme Richard Lecomte (Lucille Lareau), oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Marguerite Lecomte, tante du bébé.

Nos félicitations!

SAINTE-BRIGIDE

Décès de M. Hormisdas Gladu

Le doyen d'âge de notre patelin, M. Hormisdas Gladu est décédé à Longueuil, lundi le 21 mai dernier à l'âge de 95 ans et 9 mois. Il avait vu le jour à Sainte-Brigide, s'y était établi, avait élevé une famille de 12 enfants comprenant onze garçons et une fille dont sept survivent, enfin s'étant retiré chez son fils Léo, à Longueuil l'an passé.

On peut dire que son décès clôt une longue page d'histoire de la vie paroissale, puisqu'il est né en 1866 avant l'établissement de la Confédération, bien qu'en ce temps-là, Ste-Brigide était une paroisse considérable, ayant plus d'étendue et plus de familles qu'aujourd'hui

Le défunt prenait figure de patriarche ayant connu deux descendants de la cinquième génération. Sa postérité comprend sept fils, cinquante-quatre petits-enfants, 98 arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants.

Il avait épousé en premières noces Malvina Dubuc qui lui donna douze enfants et convola ensuite avec Dame veuve Achille Bissonnet, qui le précéda également dans la tombre.

Il laisse sept fils: Hormisdas, de Montréal; Léonidas, Armand et Gabriel, de Farnham; Omer, Springfield; Léo, Longueuil et Laurent, de Ville LaSalle; ses brus Mmes Hormidas (Anna Lemaire); Léonidas (Anita Dubuc); Armand (Anna Tétreault); Omer (Victoria Gingras); Léo (Liliane Jetté); Laurent (Yvonne Lambert); Mme veuve Philodor Gladu (Oza Marchessault) et Mme veuve Albert Gladu (Irène Massé).

Les funérailles ont eu lieu jeudi en l'église paroissiale de Sainte-Brigide. La levée du corps fut faite par le curé de la paroisse, M. l'abbé Oza Ménard, qui chanta le service, assisté de MM. les abbés Lalonde et Bernier, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient ses petits-fils: Paul, André, Lionel, Gilles, Gérard et Claude Gladu. Ce furent Gilles et Claude Gladu qui firent la quête. La chorale paroissiale sous la direction de M. Levis Jacob exécuta la messe grégorienne. Touchait l'orgue: Mme Fleur-Ange Casgrain.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

PETIT CARNET

La semaine écoulée n'a guère favorisé les travaux des champs qui restent au même point qu'il y a deux semaines. Les nuits ne nous ont pas encore caressées de leur tiède haleine. Quand donc jouirons-nous de ces couchers de soleil, ardents et précurseurs de lendemains de feu? L'homme est un roseau pensant, a écrit Pascal et un roseau gémissant à certaines heures!

Une de nos braves famille de la campagne, M. et Mme Joseph Bellavence, habitant le rang est de la rivière, nous a quittés pour aller demeurer à Sainte-Adèle. Nos voeux de bonheur leur sont acquis.

Lundi, le 21 mai, eurent lieu les funérailles de Mme Louis Boulais, qui s'était retirée à l'hospice de Farnham à la mort de son mari.

Le service eut lieu à l'église paroissiale. C'est le chapelain de l'hospice de Farnham, M. l'abbé Amédée Guillet, qui fit la levée du corps et chanta le service assisté de deux vicaires de Farnham. Dans le choeur avaient pris place le curé de la paroisse, M. l'abbé Oza Ménard et le curé de Ste-Angèle, M. l'abbé Lemieux.

Les porteurs furent MM. L. Charbonneau, Fernand Fournier, Clovis Viens, Philippe Boulais, Jean-Louis Lanoue et Louis Philippe Lanoue.

La chorale exécuta la messe grégorienne.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

ST-FRANÇOIS DE SALES

NAISSANCES

A St-François-de-Sales, le 1er avril, a été baptisée Marie, Françoise, Manon, née le 23 mars, enfant de M. Gilles David et de Jacqueline Michaud. Le parrain a été M. Roland Vaillancourt et la marraine Françoise Michaud, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A St-François-de-Sales, le 8 avril, a été baptisé Joseph, Gérard, Carmel, Denis, né le 20 mars, enfant de M. Rolland Plourde et de Rita Godbout. Le parrain a été M. Gérard Plourde et la marraine Carmen Plourde, soeur du parrain, oncle et tante de l'enfant.

—A St-François-de-Sales, le 8 avril, a été baptisée Marie, Jeannine, Georgette, Carole, née le 27 mars, enfant de M. Bernard Côté et de Jeannine Fiola. Le parrain a été M. Edouard Paquette, et la marraine Georgette Paquette, soeur du parrain, grand-oncle et grand-tante de l'enfant.

—A St-François-de-Sales, le 29 avril, a été baptisé Joseph, Alain, Mario, né le 9 courant, enfant de M. Gilbert Desjardins et de Riella Tardif. Le parrain a été M. Antonio Lombardi et la marraine Irma Desjardins, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A St-François-de-Sales, le 29 avril a été baptisée Marie, Madeleine, Edith, née le 20 courant, enfant de M. Gérald Gagné et de Antoinette Bouchard. Le parrain a été M. Aurèle Bouchard et la marraine Madeleine Frenette, son épouse, grands-parents de l'enfant.

—A St-François-de-Sales, le 29 avril, a été baptisé Joseph, Philippe, Gaëtan, né le 17 courant, enfant de M. Joseph Kula et de Gabrielle Vankove. Le parrain a été M. Jean Gaëtan Pilon et la marraine France Boutet, son épouse.

—A St-François-de-Sales, le 29 avril, a été baptisée Marie-Anne, Diane, née le 15 courant, enfant de M. Jacques Dubé et de Réjeanne Martel. Le parrain a été M. l'abbé Jean-Claude Dubé, oncle, et la marraine Mme Marie-Anne Meunier, grand-maman de l'enfant.

—A St-François-de-Sales, le 6 mai, a été baptisée Marie, Carole, née le 24 avril, enfant de M. Donald Hardy, et de Lise Bell. Le parrain a été M. Georges Bell, et la marraine Léa Synette, son épouse, grands-parents de l'enfant.

—A St-François-de-Sales, le 6 mai, a été baptisé Joseph, Jacques, Benoit, né le 2 courant, enfant de M. Napoléon Poitras et de Gaëtane Boulerice. Le parrain a été M. Jacques Poitras et la marraine Gisèle Désaulniers, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A votre service pour
IMPRESSIONS
de toutes papeteries
- professionnelles -
Les Editions du Richelieu
Limitée
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605
ROY & FILS
PORTES ET CHASSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison - Veneer - Masonite - Arborite
Vitres - Peinture "Benjamin Moore"
197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

OUI, C'EST LE TEMPS D'ACTIVER LA POUSSE DE VOTRE GAZON !

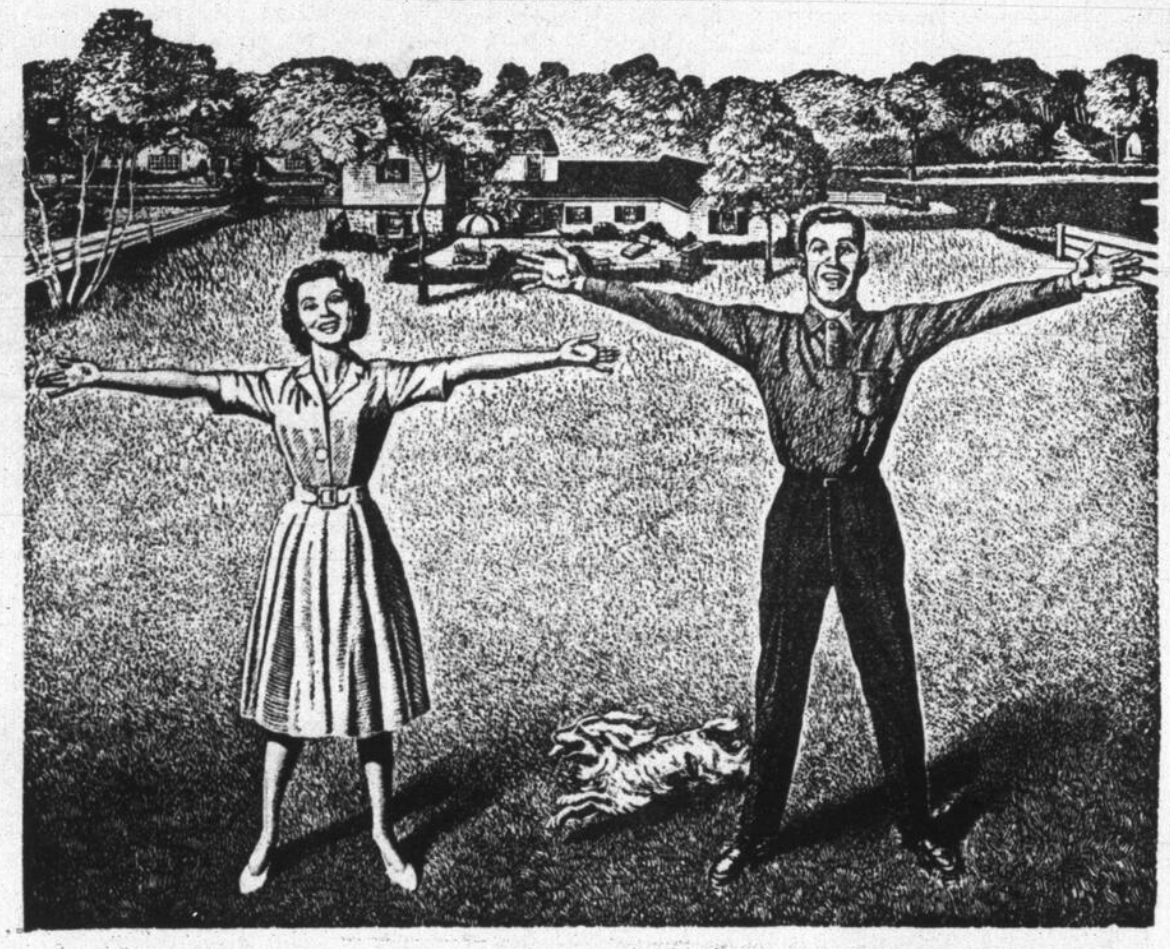

avec le programme de fertilisation **AGRICO** POUR GAZON

Cette année désirez-vous posséder plus de bonne heure un beau gazon et le voir s'enjoliver d'année en année? Appliquez maintenant AGRICO pour gazon 10-6-4. Cette formule bien équilibrée d'éléments fertilisants nécessaires pour gazon, préparée avec de l'urée (ingrédient magique) dégage continuellement de l'azote afin de subvenir tout le printemps aux divers besoins nutritifs de votre gazon.
Ensuite durant l'été et l'automne suivez le Programme de Fertilisation AGRICO pour gazon, 1-2-3, qui vous indique quand et comment satisfaire aux exigences des plantes afin d'obtenir une beauté permanente. Vous épargnerez plusieurs heures de travail ardu ainsi que beaucoup d'argent, tout en évitant les réparations coûteuses à votre pelouse.
AGRICO pour GAZON 10-6-4 ne brûle pas, est granulaire — sûr et s'applique aisément en tous temps et sous n'importe qu'elle température.

1 Dès maintenant, activez la pousse de votre gazon — rendez-le touffu et fort avec AGRICO. Combattez l'envalissement des mauvaises herbes et du chiendent.

2 Cet été, appliquez AGRINITE qui est de l'azote organique naturel à 100% pour maintenir votre gazon vert résistant à la brûlure du soleil ainsi qu'à la sécheresse. Evitez le coût d'un nouvel ensemencement plus tard!

3 A l'automne, une application d'AGRICO rapporte des bénéfices durables — des racines profondes, saines, et une végétation dense et touffue — et votre gazon demeurera splendide jusqu'au début de l'hiver!

Nourritures pour gazon
AGRICO
brin pour brin d'herbe, le meilleur pour la beauté de votre gazon... dollar pour dollar, le meilleur fertilisant de qualité pour votre gazon...

MARCHAND DE GROS
Meunerie Gamache Inc.
185, rue Saint-Georges, Saint-Jean — Tél FI. 7-7201
Lacolle — Tél. CH. 6-3110

Distributeurs au détail
C.-O. Gervais & Frère Ltée — 148, rue Richelieu — FI. 6-6865
Ferronnerie Idéal — 149, rue Champlain — FI. 6-6811
Ferronnerie St-Edmond Enr. — 222, rue Mayrand — FI. 6-5485
Ferronnerie Georges Berger — 85, rue Saint-Paul — FI. 6-4425

S.V.P. DITES-MOI

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités . . . dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à:
"S.V.P. DITES-MOI"
journal *"Le Richelieu"*, C.P. 216, Saint-Jean, P.Q.

* * *

Dois-je nourrir mon bébé ?

Q — *J'attends UN ENFANT pour le mois prochain. Je me demande si je devrais LE NOURRIR MOI-MEME, bien que cette mode soit en train de s'effacer. L'Eglise a-t-elle une opinion là-dessus?*

R Je ne pense pas que l'Eglise "comme telle" ait réuni un Concile pour légiférer là-dessus. Mais je sais que les théologiens catholiques, dans l'ensemble, sont d'avis, que les mères ont une certaine obligation de donner le sein à leurs petits et que seule une bonne raison, comme une santé trop fragile, peut dispenser de cette obligation.

Il n'est pas nécessaire d'avoir étudié beaucoup de théologie pour comprendre comment les moralistes en arrivent à formuler une telle obligation: elle se base sur la constitution même de la femme qui devient mère; si le Créateur lui a donné des seins, ce n'est certainement pas — comme la civilisation actuelle semble le penser au ciné, dans les magazines, aux concours de beauté, etc. — uniquement pour une décoration. Ces organes merveilleux sont visiblement là pour servir à l'alimentation des petits bébés.

En outre, indépendamment du Créateur, un bon nombre de médecins sont d'avis que le lait maternel ne peut être égalé, pour la nutrition de l'enfant, par aucun autre. Le célèbre Dr Grantly D. Read, auteur de "Natural Childbirth" (accouchement naturel), recommande chaudement la nourriture au sein maternel dans son "Introduction à la Maternité".

Et peut-être les psychanalistes vous diront-ils que le bébé qui a un effrayant besoin d'affection (dans cet univers où il se sent désemparé) en trouve plus sur le coeur chaud de sa maman à lui que dans un biberon de lait Carnation ou Crino.

x x x

Pourquoi du poisson le vendredi ?

Q — *Pourquoi au juste les catholiques sont-ils forcés de manger du poisson le vendredi?*

R Depuis au moins le pape Nicolas 1er (867), l'Eglise défend le vendredi de manger de la viande, pour faire faire pénitence le jour où Jésus a expié nos chers péchés. Mais il n'y a rien qui oblige les catholiques à manger du poisson.

x x x

Portez-vous des médailles ?

Q — *L'autre soir, je suis allé à la nouvelle piscine intérieure, et j'ai eu la pénible impression qu'il n'y a plus beaucoup de catholiques qui portent des médailles pieuses. J'ai même vu, ô horreur, un jeune prêtre qu. se baignait sans même porter une médaille scapulaire. N'est-ce pas triste de voir ainsi la Religion et la Foi baisser?*

R Depuis des temps immémoriaux, des médailles ont été employées, conservées ou portées. On en a fabriquées pour faire penser à Jésus, à sa Mère ou à saint Jude, mais aussi à des lieux de pèlerinage comme de Saint-Sépulcre et Lourdes, à des événements historiques comme l'Année Sainte ou l'Election d'un Pape, et à des mystères comme celui de la Trinité ou de l'Eucharistie, etc.

Il existe de très belles médailles, comme celles que grave l'artiste Fernand Py (en vente à Saint-Benoit du Lac) et il existe de très affreuses médailles, comme certaines qui, en style combiné, composite, comprimé et condensé, s'efforcent, en un digest innommable, de représenter en même temps une douzaine de saints et de mystères et de places sur un même morceaux d'aluminium.

Les médailles pieuses, une fois qu'elles ont été bénites par la Sainte Eglise, deviennent des sacramentaux qui "peuvent" augmenter notre ferveur, calmer dans les tentations, obtenir des indulgences, stimuler notre confiance ou manifester notre foi.

Mais elle ne sont pas un talisman magique et merveilleux qui opère par lui-même; une tôle quelconque qui représente saint Christophe, surtout si elle n'a jamais été bénite, ne garantit pas à celui qui voyage à 75 m.p.h. sur la glace vive, qu'il ne râpera pas quelques arbres, ou trois gros camions. Si une telle médaille de saint Christophe doit servir à quelque chose, ne serait-ce pas "d'abord" à rappeler au conducteur qu'il est un être humain, responsable de sa vie, de celle de ses passagers, comme de celle des automobilistes et des piétons qui croisent sa route?

Ca vous regarde!

PAR
Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur national
de la cause de la vénérable
KATHERI TEKAKWITHA

* * *

Si Kateri revenait à Montréal, elle y découvrirait les nouvelles poubelles dorées du service de la voirie. Je crois que dans ces splendides poubelles, elle déposerait certes une partie de la page littéraire du "Devoir". Un laïque français, grand journaliste du 19e siècle, écrivait qu'un bon dramaturge, pour avoir du succès, devait lancer son héroïne sur les tréteaux avec, comme leitmotiv: "Je suis une prostituée! Je suis une prostituée!" Succès garanti.

Plusieurs des critiques littéraires du "Devoir" ne veulent-ils pas nous ramener à cette vieille formule? Ils pourraient plutôt recommander celle de ces écrivains américains fièvreusement recherchés des éditeurs français à grands tirages. Wouk, par exemple, qui n'est pas un Hemmingway, est adulte sans pour cela être psychopathe.

La "Vie des Lettres" vous encourage à lire les oeuvres de Colette. Merveilleux écrivain, il est vrai, mais . . . une poubelle dorée remplie d'ordures! Et Anatole France donc! Peu d'auteurs français un peu renommés ont disparu de la circulation aussi vite que lui! Et ce n'est pas seulement l'Index, où se trouvent inscrites ses oeuvres depuis 1942, qui l'a condamné à l'oubli, mais la lassitude qui s'empare du public devant les amuseurs qui flattent toujours ses plus viles passions. D'ailleurs, en Europe, son anticléricalisme morbide n'est plus de ton, sauf dans certains milieux attardés.

La vertu de pureté rend heureux. Bienheureux les coeurs purs, car ils verront Dieu! Déjà les coeurs purs, larges, magnanimes, entrevoient Dieu ici-bas. Kateri a connu cette joie. Jamais on a vu le Lys des Agniers triste et sombre. A condition de la lui demander, elle vous communiquera une part de sa joie. Elle vous aidera aussi dans vos autres difficultés, à condition que vous vous adressiez à elle avec confiance, avec ferveur. Ecrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga, Québec.

On compare souvent la vie d'une nation ou d'un individu à la roue du temps. Tout pivote et gravite autour du moment présent. C'est lui, le centre où converge toute l'énergie du roulement, c'est le point d'appui, c'est l'embranchement de tout le mouvement. Ceci n'est pas tout à fait juste pour le passé et l'avenir. Cette image de la roue donne trop de permanence au présent, trop d'importance à sa fonction centrale.

x x x

Un chrétien doit voir plus loin en arrière et plus près dans l'avenir. Cette autre image d'un fil s'enroule et forme une balle autour de son centre, respecte mieux les dimensions et la fonction de notre vie terrestre. Cette surface où s'enroule le fil est bien visible et sensible, c'est là que l'action se passe, c'est sur elle que cognent les rebondissements. Cependant, le centre est permanent, l'enroulement passé du fil est toujours là, et rien ne doit casser le revêtement futur. C'est une belle image de la vie chrétienne.

x x x

C'est ainsi que les pionniers de la Foi dans notre pays filèrent leurs vies: en l'enroulant vertueusement autour de la grâce, qui les servit dans tous leurs rebondissements méritoires.

x x x

C'est ainsi qu'un Canadien doit vivre sa vie: en se rappelant ses vertueuses origines, au centre, en connaissant le fil de son histoire, en enroulant sa vie présente sans casser le fil de l'avenir. Cette opération s'appelle orienter sa vie. Tout homme doit le faire.

Kateri Tekakwitha

SEIGNEUR Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.

* * *

Vie de Kateri Tekakwitha

VOYAGE DE KATERI VERS LAPRAIRIE

Une parente de Kateri se trouvait au Sault. Ayant appris quel était le désir de Catheri elle s'en ouvrit à son mari et lui demanda s'il n'y avait pas moyen d'aller la chercher, et de l'amener au Sault. Son mari approuva ce plan et partit accompagné de plusieurs Agniers devenus chrétiens qui se rendaient à Albany pour y acheter des peaux de castors.

Dès qu'ils furent arrivés dans le village où résidait Kateri, ils se rendirent chez elle. Elle fut ravie de joie en les voyant. Son beau-frère lui dit: "Je me rends à Albany (à Skanetati, disent les sauvages, ce qui signifie de l'autre côté des pins), bientôt je repasserai ici attends-moi, et nous partirons ensemble. Merci, répondit Kateri, je suis enfin arrivée au comble de mes désirs. Elle se hâta d'aller faire part au Père de Lamberville de ce qui était arrivé. "Dans quelques jours, dit-elle, je partirai, j'irai demeurer parmi les chrétiens. Ayez donc, mon Père, la bonté d'écrire aux missionnaires de Sault Saint-Louis qu'ils daignent me recevoir et m'instruire". Le P. de Lamberville encouragea volontiers son pieux dessein et lui dit de recommander à Dieu cette entreprise et de le prier avec ferveur, afin qu'elle pût arriver saine et sauve au but de son voyage.

L'oncle de Catherine était alors à la chasse dans le pays occupé à cette époque par les Flamands ou Hollandais à peu de distance. La Providence avait permis son absence pour favoriser l'évasion de Catherine. Son beau-frère Okenratarihen (la cendre chaude) vint avec un Huron de Lorette qu'il avait pour compagnon et un autre sauvage; ils prirent Kateri avec eux pour l'emmener au Sault Saint-Louis.

Quand on sut au village que les trois personnes venues de Montréal s'en retournaient et qu'on ne vit plus Kateri dans la cabane, on se douta de ce qui s'était passé. On s'empressa d'en porter aussitôt la nouvelle à l'oncle de Kateri. Cette nouvelle le jetta dans une grande colère. Il chargea aussitôt son fusil de trois balles et se mit à la poursuite des voyageurs, décidé à en tuer quelqu'un. Il fit tout ce qu'il put pour découvrir sa nièce; mais les compagnons de Kateri, qui défiaient de son oncle, avaient eu l'heureuse idée de sortir du canot et de se cacher dans le bois. Le beau-frère de Kateri étant allé chercher du pain aux environs, l'avait laissé avec ses compagnons. L'oncle de Kateri arriva lorsque Okenratarihen était déjà parti. Ce dernier l'aperçut, mais de trop proche, en sorte qu'il n'y avait pas moyen de l'éviter sans se faire connaître.

Il continua donc son chemin, mais l'oncle de Kateri, comme s'il eût un bandeau devant les yeux, ne reconnut pas celui qu'il cherchait. Pendant ce temps, Kateri ne cessait de prier Dieu de lui venir en aide, pour qu'elle ne fut pas reconnue par son oncle. Quand Okenratarihen fut de retour, il leur conta son aventure; il leur dit même qu'il avait causé quelques instants avec l'oncle de Kateri sans être reconnu et qu'il était retourné chez lui, pensant sans doute avoir été mal informé et la retrouver chez lui.

Ils continuèrent donc leur voyage. Tout le long du chemin, Kateri ne fit que prier et rendre grâces à Dieu de ce qu'Il l'avait préservée si miraculeusement. Sa joie allait en augmentant à mesure qu'ils s'approchaient de Montréal. Elle arriva au Sault Saint-Louis pendant l'automne de l'année 1667, elle était âgée de 21 ans.

(à suivre)

Les Equipements de Bureau Richelieu

J.-L. CHARETTE

La Summa PRIMA 20 est la plus simple des additionneuses Olivetti. Elle fonctionne à la main.

● Machines de bureau, coffre-forts, caisses enregistreuses, etc. — Papier et rubans pour caisses, machines à additionner, clavigraphes.

AMEUBLEMENT COMPLET

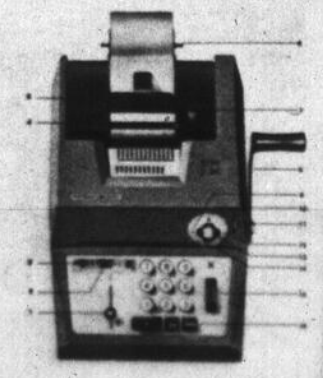

224, rue Champlain Saint-Jean Fl. 7-7425
Montréal OL. 8-2808

FALOTS

POUR PROCESSIONS AUX FLAMBEAUX

Si vous projetez une procession aux flambeaux, nous vous invitons à nous confier... A L'AVANCE... votre commande pour cette occasion.

Nous vous offrons... à votre choix:

- **Falots du Sacré-Coeur avec cantiques appropriés.**
- **Falots images comportant 4 illustrations différentes.**
- **Falots de la Vierge avec cantiques appropriés.**

Nos falots sont en carton épais imprimés en deux couleurs et comportent 4 fenêtres avec les cantiques les plus populaires.

PRIX ET MODÈLES ENVOYÉS GRATUITEMENT SUR DEMANDE

F. BAILLARGEON LIMITÉE

SAINT-CONSTANT Victor 2 MONTRÉAL
Comté de Laprairie, Qué. 51 Notre-Dame Ouest

Comment Jean XXIII eut l'idée de convoquer le Concile oecuménique

ROME (CCC). — Comment S. S. Jean XXIII conçut-il l'idée de convoquer le Concile? Le Pape l'a révélé lui-même, le 10 mai, dans un discours qu'il a prononcé en recevant un pèlerinage de Venise et qu'a publié l'Osservatore Romano du 11.

Le Pape a déclaré que, dans une conversation avec son premier secrétaire d'Etat, le cardinal Tardini, il constatait que le monde était en proie à de profondes agitations. En dépit des affirmations réitérées des hommes d'Etat en faveur de la paix, les dissensions s'aggravaient en même temps que les menaces. Il se demanda:

Que fera l'Eglise? Le bateau mystique du Christ doit-il aller à la dérive ou n'est-ce pas de lui que doit venir la lumière d'un grand exemple? Quelle pourrait être cette lumière?"

Le cardinal écoutait avec respect.

"Soudain, a poursuivi le Pape, une grande idée qui était née en Nous à cet instant même Nous éclaira l'esprit et une parole Nous monta aux lèvres, solennelle. Notre voix l'exprima pour la première fois: un Concile...

A vrai dire, la crainte se manifesta en Nous d'avoir suscité de la perplexité, voire un sentiment d'effarement. Sans doute devions-Nous Nous attendre à une première énumération de difficultés graves, ne fût-ce que parce que l'annonce soudaine faisant songer à la longue préparation que ce projet comportait".

La réponse, bien au contraire, ne se fit pas attendre. Une émotion évidente se manifesta sur les traits du cardinal: son approbation fut immédiate, pleine de joie.

Le Souverain Pontife, après avoir fait allusion à "l'esprit de pondération nécessaire" avec lequel la Curie romaine a coutume d'examiner les questions qui se présentent à elle, a ajouté qu'après avoir obtenu l'adhésion immédiate de ses collaborateurs les plus proches, le projet de convoquer le Synode romain fut élaboré aussitôt, et le 25 janvier 1959, à Saint-Paul-hors-les-Murs, il put annoncer la convocation du Concile en même temps que celle de ce Synode.

"Nous eûmes, à cette occasion, un autre signe de la faveur divine. Humainement, on pouvait considérer que les cardinaux, après avoir entendu Notre allocution, se serrent autour de Nous pour Nous exprimer leur approbation et leurs voeux. Or, il y eut un silence impressionnant, plein de révérence. L'explication vint les jours suivants, lorsque les cardinaux Nous dirent, un à un:

"Notre émotion a été si intense et notre joie si profonde pour un don aussi précieux qu'impensable, fait par le Seigneur à l'Eglise par l'intermédiaire du nouveau Pape, que nous n'avons pas trouvé les paroles appropriées pour manifester nos sentiments et notre obéissance illimitée. Nous sommes déjà prêts au travail".

"Et voilà qu'immédiatement, de toutes les parties du monde, se manifestèrent les premières approbations, a conclu le Pape. Pas une note discordante ou qui peut faire songer à des obstacles insurmontables. Ce fut un véritable choeur d'approbations émues, auquel s'ajoutèrent bientôt les voeux de ceux de nos frères qui ne participent pas encore parfaitement à l'Unité souhaitée et établie par le Seigneur".

Jean XXIII: responsabilité primordiale des Romains dans la préparation du prochain Concile oecuménique

ROME (CCC). — Le pape Jean XXIII a adressé une lettre aux ecclésiastiques, aux religieux et religieuses, et aux laïcs du diocèse de Rome, sur les devoirs spécifiques des fidèles de la Ville Eternelle, dans la préparation du Concile. Si l'on attend des fidèles du monde entier leur collaboration au prochain Concile, dit notamment le Souverain Pontife, la collaboration des Romains doit être d'autant plus intense et plus fervente. Dans la préparation du Concile, les fidèles de la Ville éternelle ont une responsabilité primordiale, qu'ils exerceront par la prière et leur vie chrétienne.

Le prochain Concile, poursuit le Pape, revêtira une importance extraordinaire. Son annonce a suscité dans le monde entier une impression vive et profonde. Conscient de ses responsabilités le monde entier s'y prépare et, à cette préparation, les énergies de Rome pourraient donner une puissante impulsion. Les hommes de toute la terre — et même les frères séparés — manifestent un espoir respectueux, intéressé et confiant envers le Concile, et vivent dans son attente.

Les Romains ont donc un devoir d'autant plus grand d'apporter à cette préparation leur collaboration, qui consistera dans la prière répétée et fervente, dans la mortification, dans la simplicité, dans le détachement, dans une charité inlassable et généreuse. S'adressant aux premiers chrétiens, l'apôtre Pierre leur disait: "Vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple choisi par Dieu" (Ia Petri II, 9); ces paroles du Prince des Apôtres s'appliquent également aux habitants de Rome, mais elles devront s'y vérifier principalement par la pureté des moeurs.

Depuis que je séjourne parmi vous, poursuit en substance Jean XXIII, je me sens encouragé par l'aide du Seigneur. C'est dans la ville de Rome que Pierre a fixé sa barque, et elle y est attachée depuis vingt siècles. C'est une raison de plus que l'éloge adressé par saint Pierre aux premiers chrétiens, se vérifie à Rome, car les fidèles de Rome sont rassemblés autour de leur humble évêque, successeur de Pierre.

Rome doit donc correspondre à sa vocation et elle y correspondra si sa vie est celle de l'Evangile, déclare pour terminer le Pape, qui souligne que tous les habitants de Rome: religieux et religieuses, prêtres et laïcs, ouvriers et responsables de la vie économique et sociale, malades, doivent apporter leur contribution à la réalisation de cette vocation.

LITURGIE

JUIN

1 Vendredi (Bl.) Sainte Angèle de Mérici, vierge. — 3 cl. Pr. de l'Asc. jusqu'à la vigile de la Pentecôte, à moins d'indication différente. N.B. — Aujourd'hui commence la neuvaine au Saint-Esprit, prescrite par Léon XIII.

2 Samedi (Bl.) Jour de la B. V. M. 4 cl. (2e or. ss. Marcellin, Pierre et Erasme); pr. B.V.M.

3 Dimanche (Bl.) Dimanche après l'Ascension. — 2 cl. Cr. — II vp. du dim.

4 Lundi (Bl.) Saint François Caracciolo, confesseur. — 3 cl.

5 Mardi (R.). Saint Boniface, évêque et martyr. — 3 cl.

6 Mercredi (Bl.) Saint Norbert, évêque et confesseur. — 3 cl.

7 Jeudi † Férie. — 4 cl. Messe de l'Asc.; Gl. pr. Asc.

Trois prêtres canadiens au pèlerinage de l'aviation à Lourdes

Ottawa (CCC) — Trois aumôniers catholiques de l'Aviation royale du Canada ont participé au pèlerinage international de l'aviation civile et militaire qui a eu lieu à Lourdes du 19 au 21 mai.

Ce sont: le capitaine de groupe J.-P. Davignon, directeur de l'Administration religieuse catholique de l'Aviation royale du Canada; le le commandant d'escadre H. S. White, aumônier de la première division de l'A.R.C. en Europe et le lieutenant de section P.-A. Lahaye, aumônier de la première escadrille de chasse aérienne à Marville, en France.

MM. les abbés Davignon et White ont participé ensuite à la 10e conférence annuelle des aumôniers supérieurs (catholiques et protestants) des Aviations des pays de l'OTAN qui s'est tenu à Bruxelles du 21 au 25 mai.

M. l'abbé Houtart déclare:

"Il faut réorganiser l'Eglise en fonction de la rapidité et de la compléxité du monde"

Bruxelles (CCC) — M. l'abbé F. Houtart a déclaré, à Bruxelles, que, face aux problèmes de l'explosion démographique, des évolutions structurales profondes sont nécessaires pour répondre à l'éclatement des dimensions géographiques, ce qui entraine l'application de nouvelles méthodes de pastorale.

Le conférencier a ajouté que cela se caractérise par la solution des problèmes de communications, de sorte que l'Eglise ne pénètre pas dans un monde statique, mais bien dans un monde en cours d'évolution.

C'est précisément ce problème que tente de résoudre actuellement le Concile oecuménique, a fait remarquer le prêtre belge. En effet, le Concile veut prendre conscience de la nécessité de réorganiser l'Eglise en fonction de la rapidité, de la mobilité et de la complexité du monde sociologique. Il en découle la création, dans l'Eglise, d'une nouvelle fonction: celle de la recherche socio-religieuse.

M. l'abbé Houtart, directeur du Centre de recherches socio-religieuses de Bruxelles, a fait ces déclarations au cours d'une conférence qu'il avait intitulée: "Ce que la sociologie religieuse peut apporter à l'Eglise à la veille du Concile". Il a notamment affirmé que le problème fondamental auquel l'Eglise doit faire face est celui des mutations qui se pose aussi bien dans les pays occidentaux, tant en ce qui concerne la situation économique que l'évolution sociale et industrielle, que dans les pays en voie de développement.

LA RECHERCHE SOCIO-RELIGIEUSE

Le rôle de la recherche socio-religieuse, a affirmé M. l'abbé Houtart, consiste à révéler les dimensions du monde, c'est-à-dire à apporter quelque chose à l'Eglise dans les domaines de la théologie, de la morale et de l'organisation. Ensuite, la recherche socio-religieuse a pour but de donner un sens concret aux dimensions propres de l'Eglise, en vue de faire de celle-ci un corps social adapté aux nécessités modernes.

Mais, a poursuivi le conférencier, cette recherche se heurte à des difficultés. En effet, les instruments scientifiques dont disposent les Centres de recherches socio-religieuses ne sont pas encore suffisamment expérimentés. Après avoir souligné la nécessité de renverser bien des préjugés dûs à la conception traditionaliste de l'Eglise, M. l'abbé Houtart a affirmé que l'Eglise craint que la recherche socio-religieuse ne fasse apparaitre une vérité moins optimiste que celle qu'elle espérait voir. Cette crainte, selon M. l'abbé Houtart, se double d'une appréhension de voir les adversaires de l'Eglise se servir contre elle de ces révélations objectives.

D'autre part, le prêtre belge a mis en relief la nécessité d'utiliser de nombreuses méthodes de disciplines différentes, ce qui exige un équipement et un personnel nombreux, et par conséquent, des moyens financiers proportionnels.

Pour terminer, le directeur du Centre de recherches socio-religieuses de Bruxelles a évoqué de manière concrète, en les illustrant de nombreux exemples, le problème de la pastorale dans les centres urbains le problème des vocations, celui des structures internes de l'Eglise ainsi que tous les problèmes propres à l'Amérique latine.

Confiez-nous aujourd'hui . . .
. . . vos problèmes de demain

Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526

Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3561

THE Great-West Life ASSURANCE COMPANY

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE
305 boulevard Gouin
Tél. FI. 7-4396
RESIDENCE
50, rue Bouthillier
Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

Du NOUVEAU pour les PROPRIETAIRES
l'agence JANIN
VOUS OFFRE DES
Prêts Hypothécaires RESIDENTIELS et COMMERCIAUX
Taux populaires ★ Remises mensuelles ★ Termes variés
93 St-Charles
SAINT-JEAN, Qué.
Tél. Rt. 8-2201 soir
Rt. 7-4721 jour

DANS LA CONFÉDÉRATION

Les "75" se sont donné pour tâche de servir le Canada français...de donner à la Confédération une orientation nouvelle...de lutter sans relâche à Ottawa pour permettre au Québec d'exercer pleinement son autonomie. Par l'effort concerté des "75", les Canadiens d'expression française et anglaise deviendront des partenaires égaux dans la Confédération.

LES 75 l'équipe
la volonté
la force du Québec
dans
LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Parti libéral du Canada

DÉCLARATION DE M. PEARSON

"Le gouvernement libéral que je dirigerai au lendemain du 18 juin fera en sorte que les provinces puissent avoir recours à tous les moyens constitutionnels pour se réaliser pleinement. Cette conception nouvelle des relations fédérales-provinciales n'est pas la seule préoccupation du Parti libéral du Canada dans le domaine d'un fédéralisme authentique. Nous, libéraux de tout le pays, voulons repenser entièrement la Confédération canadienne, lui donner une orientation nouvelle, car c'est notre profonde conviction que les canadiens de langue française et les canadiens d'expression anglaise sont des partenaires égaux dans un Canada dynamique, promis à une grande prospérité et un avenir brillant. Sur ce plan, les députés libéraux du Québec auront un rôle vital à jouer à Ottawa. Nous croyons sincèrement que les 75 candidats qui forment l'équipe libérale du Québec dans le Parti libéral du Canada ont raison de vouloir, comme groupe, travailler à Ottawa pour une authentique Confédération canadienne. Leur attitude et leur désir sont conformes à l'esprit et à la lettre du programme que nous soumettons au peuple, et nous comptons sur leur collaboration de tous les instants pour la réalisation intégrale de ce programme."

(Extrait du discours prononcé à Sherbrooke, le 11 mai 1962)

ÉLIMINATION COMPLÈTE ENTRE LES PROVINCES DES INÉGALITÉS DANS LE RENDEMENT DES TAXES DIRECTES — C'est là la seule façon de permettre aux provinces d'adopter des normes semblables de services et d'offrir ainsi des chances égales à tous les Canadiens. Un nouveau gouvernement libéral versera aux provinces des paiements de péréquation qui leur garantiront, dans les champs conjoints de taxation, les mêmes revenus par habitant que ceux que retire la province la plus riche.

FORMULE D'OPTION APPLIQUÉE AUX PROGRAMMES CONJOINTS, AUX BOURSES D'ÉTUDES ET AUX SUBVENTIONS AUX UNIVERSITÉS — Si certaines provinces le désirent, elles devraient, sans perte d'argent, pouvoir se retirer des programmes conjoints déjà bien établis qui comportent des dépenses régulières payées par le gouvernement fédéral. Ottawa accordera alors à ces provinces une compensation égale à ce qu'il lui en coûte, en diminuant ses propres impôts directs et en augmentant les paiements de péréquation. Il en sera de même lorsque certaines provinces refuseront de prendre part à de nouveaux programmes conjoints que le gouvernement fédéral pourrait croire opportuns. Dans le cas des bourses d'études et des subventions aux universités, un nouveau gouvernement libéral offrira sans conditions — aux provinces qui le préfèrent — des ressources financières équivalentes.

PARFAITE ÉGALITÉ DES LANGUES ET DES CULTURES FRANÇAISE ET ANGLAISE — Cette égalité doit être de règle dans tous les services du gouvernement fédéral; par exemple, les fonctionnaires de langue française pourront à l'instar de leurs collègues de langue anglaise, utiliser leur langue maternelle dans l'exercice de leurs fonctions.

ADOPTION D'UN HYMNE ET D'UN DRAPEAU CANADIENS DISTINCTIFS — Dans les deux ans qui suivront son accession au pouvoir, un nouveau gouvernement libéral soumettra au parlement le dessin d'un drapeau qu'on ne pourra confondre avec l'emblème d'aucun autre pays. Une fois adopté, il deviendra le drapeau du Canada. L'"O Canada" sera proclamé notre hymne officiel.

(Extrait du manifeste du Parti libéral du Canada)

SAINT-JEAN - IBERVILLE - NAPIERVILLE

REELISONS **Yvon Dupuis** **NOTRE DEPUTE**

Demandez à votre médecin d'appeler **Fl. 8-4321**
Pour une livraison rapide de vos PRESCRIPTIONS
PHARMACIE LAFONTAINE
410 LAURIER SAINT-JEAN

LE RICHELIEU

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par ABC
92

JEUDI, LE 31 MAI 1962

Imprimé aux Editions du Richelieu Ltée

LE 10 JUIN PROCHAIN

Délégation de plus de 2,000 Lacordaire à Contrecoeur

A Contrecoeur, comté de Verchères, sera tenu dimanche le 10 juin prochain un ralliement Lacordaire.

M. Albert Godin

Selon ce que nous a déclaré M. Albert Godin, président du Cercle local et grand organisateur de ce congrès, un total de quelque 225 à 250 Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc ont été conviés à cette assemblée.

Les diocèses convoqués à cette réunion et qui certes prendront une part active aux manifestations sont les diocèses de Saint-Jean, St-Hyacinthe et Joliette.

Le programme de cette journée fut élaboré dans le but d'intéresser le plus de gens possible qu'ils fassent ou non partis de l'organisme.

De multiples invités de marque et provenant de toutes les sphères de la société rehausseront de leur présence ce ralliement.

M. l'abbé A. Rémillard

Aux premiers rangs des dignitaires qui y prendront une part active, l'on sait que l'aumônier diocésain (Saint-Jean), M. l'abbé Antoine Rémillard, prononcera le sermon de circonstance lors de la grand-messe qui sera célébrée à 11 heures a.m.

entendre Frédéric Parrot, vice-président national de l'Association concernée.

Dans l'après-midi, l'assistance aura le privilège de pouvoir constater et admirer l'adresse, le talent et le brio avec lequel évolue sur les trétaux la magnifique troupe théâtrale du R.P. Pascal Leblanc, o.f.m. C'est à la Salle Dollard que la troupe québécoise présentera une pièce de choix dont le public ne sera certainement pas déçu mais plutôt comblé outre ses espérances. Il s'agira en fait de la 210e représentation du célèbre drame en cinq actes de Donat Durand "Matt Talbot".

Dans la soirée, à la suite d'une partie récréative, l'auditoire pourra

★ INVITATION:

M. Godin, à titre d'organisateur de cette manifestation, se fait le porte-parole des membres Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc pour lancer au grand public la plus cordiale bienvenue et souhaite ardemment que nombreuses seront les personnes qui répondront affirmativement à son appel.

PROGRAMME

Avant-midi:

10 h. 45 a.m.: Rassemblement à l'église paroissiale.

11 h. a.m.: Grand-messe. Communion générale de tous les membres de l'Association. Sermon de circonstance par l'aumônier du diocèse de Saint-Jean, M. l'abbé Antoine Rémillard. Le chant sera exécuté par la Chorale Ste-Trinité de Contrecoeur sous la sage direction du Maitre de Chapelle, M. Hubert Lanouette. Mme Thomas Gaudet touchera l'orgue.

12 h. 15 p.m.: Grande parade. Départ de l'église pour se rendre à l'Ecole secondaire Le Nobilet-Duplessis. Le corps musical de la Garde d'Honneur Ste-Trinité ouvrira la marche. Tous les Cercles prendront part à ce défilé et chacun sera précédé de son drapeau.

Après-midi:

12 h. 30: Diner Canadien. Le repas sera servi par les Filles d'Isabelle et la Garde d'Honneur de Contrecoeur. Menu: jus de tomates, fèves au lard, gâteaux, crème glacée, thé, café, lait. Admission: $1.00 — A noter: les membres du Clergé les Religieux et Religieuses sont admis à titre d'invités d'honneur.

2 h. 30 p.m.: Représentation théâtrale: 210e représentation de la fameuse pièce dramatique "Matt Talbot", drame en cinq actes de Donat Durand, tertiaire, interprétée par l'incomparable troupe du R.P. Leblanc, o.f.m. Entr'actes: chant, musique. Magnifiques prix de présence. Admission: $1.00.

Soirée:

8 h.: Soirée récréative et conférence à la Salle de l'école Mère Marie-Rose. Soirée récréative avec chants, musique, dialogues et divers numéros de variétés. Les frais de la musique incomberont à l'orchestre Alphonse Cordeau. M. Normand Geoffrion sera à l'orgue. Conférence de M. Fédéric Parrot, vice-président national de Chicoutimi. Inscription de nouveaux membres, initiation et collation de diplômes de 10 ans d'abstinence.

11 h. p.m.: Clôture de la journée antialcoolique par le chant "O Canada".

Nouvelle adresse

Le Dr J.-Gérard Landry, M.D., avise sa clientèle que son bureau est maintenant situé à 228, rue Longueuil, Saint-Jean.

Pour rendez-vous appelez
Fl. 7-1430

Les chanteurs folkloriques de Laprairie

Lors d'une sortie récréative, notre groupe de Chanteurs a une fois de plus, fait honneur à notre ville. En effet, mercredi, le 23 mai dernier, nos chanteurs se sont rendus au Café "La Cigale" dans le grand Montréal. Pour ceux qui ne connaissent pas cet endroit, disons que ce café est tout différent des autres, par son cachet de chic et de distinction. Là, les clients s'y rendent dans le but d'écouter un programme continuel et très varié de chants d'opéra, d'opérette, de comédies musicales et de chants semi-classiques. De véritables artistes "Singing waiters" viennent vous servir des rafraichissements tout en vous interprétant vos pièces préférées. Vous ne serez donc pas surpris que notre groupe d'artistes de Laprairie s'y soit rendu. Après avoir été présenté par leur directeur M. Yves Doré, ils furent invités par la direction à interpréter par deux fois, six pièces de leur répertoire. Mme Yves Doré, connue à cet endroit pour y avoir déjà chanté, fut aussi invitée à deux reprises. Encore là, comme partout où ce groupe se fait entendre, le succès les couronne.

Nous lançons, en terminant, une invitation à toute la population de Laprairie et des environs, à venir, le 10 juin prochain, à l'Auditorium de l'Ecole secondaire St-François-Xavier, assister à une soirée culturelle en l'honneur des quarante finissants du cours secondaire de Laprairie. Cette soirée aura lieu après le banquet d'honneur des finissants. Le programme musical est confié pour cette circonstance à nos artistes "Les Chanteurs Folkloriques", gens de notre ville capables de faire aussi bien et même beaucoup mieux que bien des groupes de l'extérieur. L'entrée est libre, vers 9 h. du soir pour ce programme musical susceptible de plaire à tous. Faisons-nous donc un devoir de connaitre d'abord ce groupe et de leur fournir par votre présence l'encouragement si bien mérité.

M. Félix Laplante nommé instructeur horticole régional

Les producteurs de légumes de la région et plus spécialement les maraichers qui exploitent des terres noires se réjouiront grandement de la présente bonne nouvelle.

Vu les besoins de plus en plus grands, devant l'ampleur que prend la production des légumes chez nous, de même que le développement sans cesse croissant que réclament les exigences d'une bonne technique appliquée, le Service provincial de l'Horticulture a pris, dernièrement à son emploi, M. Félix Laplante.

Tous le connaissent pour l'avoir vu pendant 26 ans contremaitre et technicien horticole à la Ferme Expérimentale de Ste-Clothilde. Son jugement équilibré, son zèle incontesté et sa vaste expérience dans la production des légumes, seront maintenant à la disposition des producteurs de notre région.

Il aura son bureau avec celui de l'Agronome Ménard, 176 Notre-Dame, à Saint-Remi, et ou vous pourrez l'atteindre aux heures règlementaires. Pour appel téléphonique, signalez 454-9762.

● LE CLUB RICHELIEU-LONGUEUIL remet un chèque de $2,000 au Pavillon de l'Enfance. On voit, à gauche, M. Marcel Mongeau, président du Conseil d'administration du Pavillon de l'Enfance recevant le chèque des mains de M. Roger Ranger, président du Club Richelieu-Longueuil. (Photo Charpentier)

LONGUEUIL

Ralliement du diocèse en hommage au Sacré-Coeur

C'est à Longueuil, cette année, qu'aura lieu le ralliement annuel du diocèse en hommage au Sacré-Coeur. Cet événement se déroulera le 28 juin, au Parc Paul-Pratt, à 8 h. 30 du soir et sera sous la présidence de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse.

Si la Ligue du Sacré-Coeur de Saint-Antoine et la Fédération diocésaine ont la responsabilité de l'organisation de ce ralliement, les participants seront tous les mouvements du diocèse, toute la population.

Chaque année les intentions sont données par l'évêque, à l'occasion de cette manifestation. Comme ce fut le cas pour la Semaine d'Apostolat des laïcs, l'une des principales intentions sera le succès du prochain Concile oecuménique.

Si le Pape a demandé aux catholiques du monde entier d'offrir leurs oeuvres, leurs joies, leurs souffrances de leur journée pour le Concile, à plus forte raison peut-on espérer des prières collectives de 4 à 5,000 personnes. Rappelons cette parole du Christ: "Chaque fois que deux ou trois se réuniront pour prier je serai au milieu d'eux". Il ne faut donc pas craindre de demander que les Pères du Concile reçoivent les lumières nécessaires.

On fait des manifestations pour protester contre les essais nucléaires, mais ce sera la première pour demander des lumières du Saint-Esprit pour ceux qui auront à étudier les problèmes devant amener l'orientation nouvelle de l'Eglise.

Le programme du ralliement comporte réunion des fidèles au Parc Paul-Pratt, sermon, messe et discours de S. Exc. Mgr Coderre, puis procession du Saint-Sacrement, jusqu'à l'église Saint-Antoine.

S'il pleuvait ce soir-là le ralliement aura lieu quand même à l'église Saint-Antoine, qui peut loger 2,500 personnes.

Nombre de détails sont à déterminer encore: confessions, messe, chant, ordre du défilé, consécration au Sacré-Coeur. D'ici le 28 tout cela se précisera. Mais il faut encore une fois que toute la population du diocèse soit consciente du ralliement et seconde les Ligues et les oeuvres qui participent à l'organisation.

1ère Communion à L'Acadie

Dimanche dernier, c'était fête de réjouissance dans notre paroisse à l'occasion de la première Communion de nos petits enfants.

14 garçons et 13 fillettes qui, sous l'habile direction de leur institutrice, Mme Hervé Deslandes, directrice de l'école St-Michel, s'étaient bien préparés à recevoir pour la première fois Jésus-Hostie. Ce fut vraiment édifiant de voir les parents accompagnant leurs enfants à la Table sainte. La chorale exécuta le chant de circonstance. Au prône, M. le curé s'est adressé spécialement aux parents, les encourageants à bien élever leurs enfants en leur donnant eux-mêmes le bon exemple et nous annonça que le sermon pour les petits serait donné par un prédicateur. Quelle ne fut pas la surprise de voir entrer dans le choeur l'un des petits communiants Michel L'Heureux, fils de M. et Mme André L'Heureux, qui, habillé d'une soutane et d'un surplis et coiffé d'une barrette, monta en chair et adressa la parole à ses petits compagnons et compagnes en ces termes:

"Mes petits amis, nous le possédons enfin le bon Jésus que nous attendions depuis longtemps.

Oh! Si c'était tous les jours notre première communion, on aurait toujours le petit Jésus dans notre coeur.

N'oublions pas de dire merci à Jésus d'être venu dans notre coeur.

Promettons-lui de venir souvent le recevoir et de ne jamais lui faire de la peine. Disons-lui de bénir M. le curé qui nous a donné Jésus.

Demandons à Jésus de rendre notre maman et notre papa heureux et de les voir souvent comme aujourd'hui, communier avec nous.

Prions aussi pour notre maîtresse qui a préparé notre petit coeur pour la première visite de Jésus.

Que Jésus réalise en chacun de nous la parole que le prêtre dit en mettant l'Hostie sur notre langue: "Que le corps de Notre-Seigneur garde ton âme pour la vie éternelle".

C'est la grâce que je souhaite à tous. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il".

Félicitations aux petits communiants et grand merci à leur dévouée maîtresse, Mme Deslandes, qui, tous les ans, se dépense sans bornes afin de présenter à Jésus-Hostie toutes ces petites âmes si pures.

Grand merci aussi à tous ceux qui de près ou de loin, ont collaboré à faire de cette petite communion une grande fête, à M. le curé pour l'heureuse idée de nous présenter le petit prédicateur, ainsi qu'à Soeur Marie-Odile de France, qui fut l'auteur du sermon prononcé par le jeune Michel L'Heureux.

NAISSANCES

Le 26 mai a été baptisée Marie, Gabrielle, Kateri, née le 18, enfant de M. Denis Roberge et de Ghislaine Daoust. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Paquin (Gabrielle Roberge), oncle et tante.

Le 27 mai a été baptisé Joseph, Réal, Jocelyn, Normand, né le 12, enfant de M. Conrad Landry et de Germaine Deneault. Parrain et marraine: M. et Mme Réal Landry, (Huguette Duquette), oncle et tante

Nos félicitations à ces heureux parents.

PROMPT RETABLISSEMENT

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à Mmes Arthur-Emile Brosseau et Maurice Deland, toutes deux hospitalisées à Saint-Jean pour intervention chirurgicale.

FIANÇAILLES

Dimanche le 20 mai, avaient lieu les fiançailles de Mlle Marie-Paule Dunn, fille de M. et Mme Edouard Dunn à M. Henri Berleur, de Sabrevois. Nos félicitations à ces heureux fiancés.

SHERRINGTON
(SAINT-ALPHONSE)

SHOWER

Vendredi soir, le 1er juin, à la salle paroissiale de Sherrington, aura lieu un shower mixte en l'honneur de M. Bernard Bissonnette et de Mlle Monique Bachand. L'orchestre "Melody King" fera les frais de la musique. Un goûter sera servi. Entrée $1.25. Cordiale bienvenue à tous.

DECES

Le 9 mai est décédé subitement M. Joseph Beaudoin, 64 ans 7 mois, fils de feu J.-B. Beaudoin et de Z. Boyer.

Les funérailles eurent lieu le 12 en l'église paroissiale. Nos sympathies.

A Montréal, le 23 mai à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Ludger Turcotte, née Rosanna Mantha demeurant à Sherrington.

Les funérailles ont eu lieu à Mtl le 26 mai.

Nos sympathies à la famille en deuil.

A Montmagny, le 26 mai avaient lieu les funérailles de M. Eugène De Lagrade, époux de Thérèse Giroux, décédé accidentellement en mars dernier à Val d'Or et dont le corps a été repêché le 19 mai.

M. et Mme E. De Lagrade demeuraient à 40 Terrasse Bonair, Chomedy, Montréal. Outre son épouse le défunt laisse un fils Paul, âgé de 8 mois.

Mme De Lagrade est la soeur de M. Eugène Giroux de cette paroisse.

A cette épouse si cruellement éprouvée ainsi qu'à la famille Eugène Giroux, nos plus sincères condoléances!

PELERINAGE DIOCESAIN

N'oublions pas le pèlerinage diocésain dimanche le 3 juin à Sainte-Anne de Beaupré aux intentions proposées par Son Excellence Mgr l'Evêque aux fidèles du diocèse.

NAISSANCES

Le 26 mai a été baptisée Marie, Huguette, Noémi, née le 19, enfant de M. Romain Lestage et de Lucienne Thibert. Le parrain a été M. Zénon Thibert et la marraine Noémi Guérin, grands-parents.

Le 27 mai a été baptisé Joseph, Albert, Georges, né le 14, enfant de M. Frédéric Charbonneau et de Anne-Marie Samson. Le parrain a été M. Hervé Charbonneau et la marraine Marie-Marthe Racicot,

Le 27 mai a été baptisé Joseph, Bernard, Jean, né le 14, enfant de M. René Coallier et de Réjeanne Robert. Le parrain a été M. Bernard Cornut et la marraine Louise Coallier, oncle et tante.

MARIAGES

En l'église St-Patrice de Sherrington le 21 mai a été célébré le mariage de M. Dollard Gaboriault, fils de M. Henri Gaboriault et de Irène Bellefleur, de St-Bernard de Lacolle à Mlle Lise Poissant, fille de M. Oswald Poissant et de Anita Lestage Les témoins ont été MM. Oswald Poissant et Henri Gaboriault, pères.

Le 26 mai a été célébré le mariage de M. Roland Fortin, fils de M. René Fortin et de Jeanne Bessette à Mlle Claudette Ménard, fille de M. Victor Ménard et de Alice Halpin. Les témoins ont été MM. René Fortin et Victor Ménard, pères.

Les SSJB et les immigrants

Mieux comprendre l'immigrant et nous en faire apprécier davantage sont les buts poursuivis par les Comité d'accueil des SSJB du diocèse de St-Jean.

Les "Comités d'accueil aux immigrants" que les Sociétés Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean sont invités à former dans chaque municipalité de la région, ont pour objectif principal une meilleure compréhension de ce nouveau citoyen canadien et de ses problèmes et par le moyen des contacts ainsi établis, faire mieux apprécier à ces Néo-Canadiens notre langue, notre culture, notre mentalité, nos traditions en un mot, notre mode de vie.

Il n'est sans doute pas facile de convaincre tous nos membres et les Canadiens-français en général que, après tout, à l'actif de l'immigrant il y a: 1) l'encouragement à la production industrielle que représente les besoins de l'immigrant et des membres de sa famille; 2) la richesse culturelle et le folklore original des divers groupes, apport précieux à notre propre culture; 3) l'augmentation d'influence qui pourrait résulter pour nous si nous nous donnions la peine de les comprendre, de les aider et par ailleurs, nous faire mieux connaître et apprécier d'eux en nous en faisant des amis; 4) la technique de science mécanique et agricole possédée par de nombreux immigrants pourrait nous apporter, si nous nous y intéressons des connaissances appréciables; 5) nous aurions aussi intérêt à imiter beaucoup de ces immigrants qui, d'une façon générale, possèdent mieux que nous le sens de l'économie et moins l'habitude des dépenses.

Sans doute il faut déplorer que la politique d'immigration du Gouvernement fédéral ne nous est en général pas favorable puisque les immigrants de langue française ne sont pas très nombreux, mais c'est peut-être dû à notre indifférence sur la question, et parfois à ce complexe de supériorité qu'affichent certains immigrants, ou encore à la mentalité, la religion et parfois l'athéisme de certains immigrants qui bouleversent nos structures sociales, éducatives et religieuses.

En conclusion, fondons des Comités d'accueil afin de mieux comprendre les immigrants, qui pourront ensuite mieux nous apprécier.

J. R. Robert, secrétaire,
SSJB diocésaine de Saint-Jean

Un bon citoyen
DONNE DE SON SANG

The Dutch Greenhouses
Routes 9a et 36, à Napierville

Nos serres contiennent les plus belles fleurs et une grande variétés de plants. Arrangements pour toutes occasions.

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

Livraison gratuite CH. 5-3226

MARCHE ECONOMIQUE
3 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

304 LAURIER – SAINT-JEAN – TEL. FI. 7-3734 - 5
370 SAINT-JACQUES – NAPIERVILLE – TEL CH. 5-3840
CANTIC (en face de l'hôtel Riverview)

SPECIAL JEUDI LE 31 MAI SEULEMENT
POULETS Catégorie "A" lb. 19¢
Pesanteur 2 à 4 lb. — 1 par client

SPECIAL VENDREDI LE 1er JUIN SEULEMENT
SAUCISSE-FRAICHE lb. 19¢
3 lb. par client — Marque Ideal

SPECIAL SAMEDI LE 2 JUIN SEULEMENT
JAMBON-PICNIC lb. 19¢
1 par client

CES PRIX SONT VALIDES AU MAGASIN SEULEMENT
Les timbres Economiques valent de l'argent

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

Nom:	Adresse:	Catégorie:
ARCHAMBAULT, Mlle Jeanne D'Arc	Route 36, C.P. 283 L'Acadie, cté St-Jean	Salle à manger, bar-salon
GAGNE, Lucien	51, 2e Rue, Iberville	Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P.Q.

Rencontre-souvenir au couvent Saint-Remi

Pour répondre au désir depuis longtemps exprimé par leurs anciennes élèves, la supérieure et les religieuses du couvent de Saint-Remi, secondées par une équipe d'anciennes très attachées à leur "Alma Mater", organisaient le 20 mai dernier une rencontre-souvenir présidée par Rév. Mère Marie-Louis-Alfred, préfète générale des études chez les Soeurs de Sainte-Anne.

A 1 h. 30, les groupes joyeux se forment avant de se diriger vers la salle académique du couvent. Deux anciennes élèves, Soeur Marie-Céline-de-Jésus (Pierrette Lazure) professeur de piano et de chant, et Claudette Bomhower, étudiante au Collège de Musique, interprétèrent "Allegro" de la Ve Symphonie de Beethoven. Soeur Supérieure souhaite la bienvenue à la nombreuse assistance. Près de 400 anciennes ont répondu à l'appel. Mlle Gertrude Duvert, remercie l'inspiratrice de cette fête. Mlle Mercedès Lachapelle, professeur de diction française, présente Révérende Mère Marie-Louis-Alfred, présidente de la réunion.

Après avoir exprimé sa joie de se retrouver avec ses anciennes de 1940-46, Mère Marie-Louis-Alfred évoque la mémoire de Soeur Marie-Simone et de Soeur Marie-Rodriguez qui ont dirigé la classe des finissantes durant vingt-cinq ans à Saint-Remi. Elle fait appel à la collaboration des anciennes élèves dans l'oeuvre de l'éducation, souhaite des échanges de vue au bénéfice de notre jeunesse et nous livre un message d'espérance. "Cet espoir, dit-elle, repose sur la vitalité de l'Eglise qui prépare le Concile oecuménique et sur la splendide promotion du laïcat".

Mme Pauline Trudel-Lazure remercie et Mlle Mariette Lazure présente Rév. Mère Marie-Georges-Hector, supérieure provinciale. En quelques mots, elle fait connaître l'évolution du couvent de St-Remi depuis dix ans. Le cours Lettres-Sciences a fait place au cours général en 1958. Le cours primaire a essaimé à l'école Clothilde Raymond en 1959, et en 1961, le pensionnat devenait Ecole secondaire indépendante, répondant aux exigences du cours général et du cours scientifique. L'Ecole reçoit maintenant un bon nombre d'élèves des paroisses voisines, élèves qui désirent terminer leur cours secondaire.

Mlle Denise Yelle remercie Mère Provinciale et l'assure du bon souvenir que lui gardent les professeurs et les élèves de son temps.

Durant cette courte réunion, Mlle Monique Yelle, professeur de 8e année au pensionnat, agit comme maitre de cérémonie. La délicatesse des organisatrices tient à souligner le jubilé d'or de Révérende Soeur Marie-Georges-Emile supérieure actuelle du couvent. Mlle Gertrude Duvert, présente les hommages de l'assemblée. La gracieuse petite Christine Robert offre à la jubilaire une magnifique gerbe de roses.

La visite de la maison cause de nombreuses et agréables surprises: adaptation des locaux, mobilier moderne, éclairage, peinture, tentures, etc., tout contribue à rendre la maison attrayante dans la simplicité.

A 4 h. 30 les anciennes de tous les âges se dirigent vers l'église paroissiale. M. l'abbé Laurent Delorme, desservant de la paroisse, se dit heureux d'accueillir dans la maison du Père, la grande famille de Sainte-Anne. Il rappelle aux mamans, si nombreuses dans l'auditoire, leur rôle de mères chrétiennes et de collaboratrices dans l'oeuvre de l'éducation. Au Salut du Très Saint-Sacrement, le chant est exécuté par la chorale des religieuses à laquelle se joint un groupe d'élèves finissantes de juin prochain. Dans un vibrant Magnificat, chacune redit sa reconnaissance à la Vierge Marie.

De l'église, on défile vers l'école Clothilde Raymond. "Autour de la même table", c'était au programme. La magnifique salle de l'école nous permet de grouper tous les invités dans un même local. C'est vraiment la fête de famille. Mgr J. O. Thouin, p.d., père de cette paroisse, M. l'abbé Laurent Delorme, desservant et M. l'abbé Camille Boucher, vicaire, nous honore de leur présence. Au nom de toutes, Mme Hildège Houle (Marie-Louise Patenaude), offre un hommage de profonde gratitude à Monseigneur. Mme Dr Léopold Dubuc (Aline Bédard) remercie M. l'abbé Delorme.

La Maison Normandin assume les frais du service. Les invités apprécient la gracieuse présentation du repas et la courtoisie des serveurs. Félicitation à Mme Normandin et à son personnel.

Un groupe d'ancienne élèves auxquels se joignent les maitresses d'autrefois se retrouvent à la salle de récréation du pensionnat pour la veillée familiale. L'orage nous prive momentanément de l'électricité — quelques minutes à la chandelle — rien de tel pour allier le passé au présent. Cet incident n'enlève rien à la joie. Chant, musigue, danse de folklore, rappel des souvenirs, prolongent dans l'harmonie ce jour mémorable du 20 mai 1962.

Que les religieuses de Ste-Anne daignent recevoir l'hommage de notre vive gratitude pour cette splendide journée! Merci tout spécial à l'incomparable équipe des organisatrices de ce beau jour!

Une ancienne élèves du couvent de Saint-Remi

—o—

DECES DE Mme PHILIZA CAYER

A sa demeure, le 23 mai 1962, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Philiza Cayer, née Elyse Forget.

Elle laisse dans le deuil son époux; ses frères et leurs épouses: M. et Mme Eugène Forget (Maria Bédard), de North Adams, Mass.; M. et Mme Auguste Forget (Hortense Yelle), de Saint-Antoine de Rochebeaucourt, Abitibi; une soeur: Mme Joseph Robidoux (Adélina Forget), de Saint-Antoine Abbé; son beau-frère: et ses belles-soeurs: M. et Mme Phédime Cayer (Rose Senécal); et Mme Joseph Forget (Anna Verner), de Saint-Remi; plusieurs neveux et nièces, et autres parents.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le 26 mai à 11 heures. M. l'abbé Laurent Delorme fit la levée du corps et chanta le service, assisté de M. le curé R. Bouthillier, de St-Michel et de M. l'abbé Camille Boucher comme diacre et sous-diacre.

Une délégation des Dames de Ste-Anne assistait aux funérailles.

Conduisaient le deuil: MM. Joseph Trudeau et Chéri Lestage.

Les porteuses étaient Mmes Louis Ménard, Antoine Martin, Ovide Lussier, Victor Houle, Arthur Desrosiers et Murray Perras.

FUNERAILLES DE M. R. REID A CHATEAUGUAY

A l'hôpital de Ville LaSalle, le 7 mai 1962 est décédé à l'âge de 42 ans, 3 mois M. Roger Reid, demeurant à 7, boul. Reid, Châteauguay, époux de Thérèse Lefebvre.

Depuis quelques jours, le défunt était retenu à l'hôpital à la suite d'une opération mineure, son état paraissait satisfaisant, lorsqu'une embolie l'emporta. Sa famille et ses connaissances furent vivement affectées d'apprendre ce décès subit.

Son bon caractère le faisant apprécier de tous, il communiquait facilement à son entourage sa joie de vivre, sa gaieté dominante le rendait populaire.

Doué de précieux talents que Dieu lui avait décernés, il rendait de grands services à la paroisse, d'abord comme président de la chorale, comme animateur des fêtes, le public l'applaudissait en toutes circonstances.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, trois fillettes: Claudette, Micheline et Danielle; sa belle-mère: Mme veuve Hector Lefebvre (Florence Laberge); ses frères et belles-soeurs: ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Roland Reid (Yvette Sambault); M. et Mme Gérard Reid (Cécile Bannon); M. et Mme Raymond Reid (Madeleine Marchand); M. et Mme Gérard Jasmin (Marcelle Reid); M. J.-Paul Lefebvre et plusieurs autres parents.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi le 11 mai dernier, en l'église St-Joachim de Châteauguay, à 10 h. au milieu d'une nombreuse assistance de parents et amis, plusieurs étaient venus de l'extérieur.

Le cortège, précédé d'un landau de fleurs, d'une délégation de la peau en tête, d'un groupe d'élèves du couvent, partit du salon mortuaire J. R. Reid, pour se rendre à l'église où le service fut chanté par M. le curé Vaillancourt, assisté de MM. les abbés Paul-Emile Julien et Bruno Julien, comme diacre et sous-diacre.

La chorale rendait un dernier hommage à son président et les membres s'étaient fait un devoir d'assister à ses funérailles.

Parmi les solistes, nommons: MM. Armand Roy et J. Lamoureux, de Beauharnois, Paul-Emile Viau, de Boucherville.

L'inhumation eut lieu au terrain de la famille, au cimetière paroissial.

ASSEMBLEE DES FERMIERES

L'assemblée mensuelle aura lieu mardi le 5 juin prochain. Garde G. Demers, de l'Unité Sanitaire, nous visitera avec un programme très intéressant. Le concours du mois: articles defaits dans du matériel usagé. Art culinaire: un gâteau froid.

Se rappeler la demande de notre présidente: apporter des boites de conserves afin de préparer des paniers.

Celles qui ont les articles à présenter à l'exposition inter-cercles, sont instamment priées de les apporter à cette réunion, c'est très important.

Bienvenue à tous nos membres.

FILLES D'ISABELLE

Lors de la dernière assemblée du 15 mai, deux attractions étaient au programme: la fête des Mères et l'hommage à notre aumônier.

Mmes Caron, Dumouchel et Daoust de Ste-Philomène, avaient organisé la fête des mamans. Sr Bertha Houle fut choisie comme la "Reine des mamans". On lui remit une orchidée et un cadeau-souvenir. Tous nos hommages Mme Houle et sincères félicitations.

Toutes les dames présentes à l'assemblée reçurent un cadeau pour cette occasion de la fête des mamans.

On fit la remarque que c'était la première assemblée où l'on comptait une assistance si nombreuse.

La deuxième partie fut consacrer à honorer la présence de notre aumônier qui doit quitter notre paroisse tout prochainement, pour retourner à son diocèse: Ste-Anne de la Pocatière, par ordre de son évêque. On remit une bourse à M. l'abbé Camille Boucher, un gâteau lui fut aussi offert par Sr Perron. C'est Sr Régente qui se fit l'interprète de ses compagnes pour remercier M. l'abbé de ses bons conseils et lui souhaiter tout ce qu'il y a de mieux pour l'avenir.

La chorale donna une réplique de l'année.

M. l'aumônier remercia en termes justes et sincères et fit l'éloge des mamans mais en particulier de sa maman, celle d'un prêtre, doit avoir un coeur généreux, tout plein d'amour et de sacrifices, pour le transmettre à ses enfants.

Merci aux dames de Ste-Philomène et à toutes celles qui se sont présentées à cette assemblée.

Soyez aussi nombreuses à la prochaine.

Quand? c'est le 12 juin prochain.

Soyez fidèles au rendez-vous.

NAISSANCE

Le 27 mai a été baptisé Joseph, Roland, Gilles, enfant de M. Fernand Perras et de Florida Dumesnil. Le parrain a été M. Roland Perras et la marraine Paule Boyer, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

En l'église paroissiale le 19 mai 1962 a été célébré le mariage de M. Lucien Gaudreau, fils de M. Lucien Gaudreau et de feu Laurette Angers à Mlle Agathe Viau, fille de M. Rosario Viau et de Bella Monière. Les témoins ont été MM. L. Gaudreau et R. Viau. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé C. Boucher, vicaire.

En l'église paroissiale le 26 mai a été célébré le mariage de M. Maurice Dagenais, fils de M. Eugène Dagenais et de Bertha Leclaire à Mlle Pierrette Yelle, fille de M. Victor Yelle et de Marie-Ange Gourgeon. Les témoins ont été MM. Eugène Dagenais, frère du marié et Victor Yelle. M. l'abbé Laurent Delorme bénissait le mariage et célébrait la sainte messe à 9 h.

En l'église paroissiale, samedi le 26 mai a été célébré le mariage de M. Yvés Dupuis, fils de M. Aldée Dupuis et de Lucienne Vallerand à Mlle Monique Gagné, fille de M. J.-Marie Gagné et de Yvette Bédard.

M. l'abbé Camille Boucher bénissait le mariage à 10 h. et célébrait la messe.

Tous nos voeux de bonheur à ces nouveaux mariés.

Service de télévision
Radio et Phonographe
J. GILLIGAN
20 ans d'expérience
OUVRAGE GARANTI
St-Remi ☎ 454-9732
Napierville, P.Q.

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain
RODRIGUE POTVIN
Assurances générales
Ville Saint-Remi 454-2562

Spéciaux du 31 mai au 16 juin
Chez GERVAIS
★ EPICERIE:
ENGRAIS POUR GAZON ET JARDIN:
Vigoro pour jardin, 14 lb. — Rég. $1.80, en spécial $1.69
Vigoro pour jardin, 35 lb. — Rég. $3.35, en spécial $2.99
Vigoro pour gazon, 35 lb. — Rég. $4.45, en spécial $3.99
Vigoro pour gazon, 14 lb. — Rég. $2.40, en spécial $2.19
Engrais Milogranite 50 lb. — En spécial à $3.75
Mousse de tourbe Canadienne (Peat Moss) 100 lb. (ou 7 p.c.) $3.99
Mousse de tourbe Canadienne (Peat Moss) 70 lb. (ou 6 p.c.) $3.79
Mousse de tourbe Canadienne (Peat Moss) 10 lb. en spécial à 49¢
Nous avons en magasin toutes sortes de semences de gazon ou jardin
Pour un service rapide signalez toujours Fl. 6-6865
C. O. Gervais & Frère Ltée
Lucien GERVAIS, président
Le magasin général le plus complet de la région avec les plus bas prix dans la plus haute qualité.
Spécialiste en tapis posé mur-à-mur, prélarts, ferronnerie
GROS ET DETAIL
148-150 rue Richelieu ☎ Fl. 6-6865 Saint-Jean, Qué.

Cité Laflèche

25 ans de prêtrise de M. l'abbé Ménard

Depuis près de 5 mois, les paroissiens de Notre-Dame de l'Assomption à Cité de Laflèche, se préparent activement à fêter le 25e anniversaire d'ordination de leur curé, M. l'abbé Omer Ménard. Il naquit à Chambly-Bassin, le 28 janvier 1912, de Henri Ménard, cultivateur et de Marie-Anne Baril. Il fit ses études chez les Frères de l'Instruction Chrétienne à Chambly-Bassin, à l'école Saint-Jean-l'Evangéliste et au Collège de Montréal, au Séminaire de Philosophie et au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre à Chambly-Bassin le 22 mai 1937 par Mgr Anastase Forget, il fut en septembre suivant professeur au Collège de Saint-Jean pour devenir aumônier d'oeuvres (notamment de JAC), en février 1944. Tout en demeurant aumônier il fut nommé desservant à Notre-Dame-de-l'Assomption le 14 décembre 1947 pour en devenir le curé-fondateur le 17 novembre 1949.

M. L'ABBE OMER MENARD

C'est donc le 25e anniversaire de sacerdoce et 15 ans de présence parmi nous que la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption va fêter à son curé le 3 juin prochain.

La messe solennelle aura lieu à 11 h. et le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Yvon Charrier, p.s.s. Après la messe, un banquet réunira au Gymnase de l'école Duplessis ses parents et ses amis. Le soir à 8 h. les enfants des écoles nous feront revivre la vie sacerdotale du jubilaire avec quelques évocations sur le sacerdoce.

Laflèche

Les laïcs engagés dans le Concile

A l'occasion de la semaine de l'Apostolat des laïcs, jeudi le 24 mai avait lieu, dans la paroisse Notre-Dame de l'Asomption de Laflèche, une réunion pour discuter du prochain Concile Oecuménique.

Plus de 200 paroissiens se sont rendus à l'invitation de leur Evêque. On commença par diviser les gens en équipes de travail: équipes de foyers, de jeunes jocistes (filles et garçons), de professeurs des deux écoles de la paroisse. Des chefs d'équipes, préparés à l'avance, réunirent leur groupe chacun dans un local particulier.

Là, des questions relatives au prochain Concile Oecuménique furent étudiées. "Qu'est-ce que les gens disent du Concile?" — "Pourquoi notre Saint-Père le Pape a-t-il convoqué ce Concile?" — etc. Après 35 minutes de discussions en équipe, tout le monde se rassembla dans la salle.

Mlle Angèle Patenaude, fondatrice d'un institut séculier "Les Auxiliaires Rurales", était la conférencière invitée. Très renseignée sur le sujet, Mlle Patenaude se mit à la disposition de l'assemblée pour répondre aux questions et objections. "Qu'est-ce qu'un Concile?" sa nécessité, notre rôle et notre responsabilité vis-à-vis de ce Concile. Elle nous parla des différents points qui seraient probablement discutés au Concile: liturgie, sacrements, place des laïcs dans l'Eglise, missions, dialogue franc et vrai entre prêtres et laïcs. Son exposé net et précis, à la portée de tous, fut très apprécié même de ceux qui ne partageaient pas entièrement son avis sur certains points.

Mlle Patenaude remarqua avec étonnement et plaisir la présence de toutes les catégories de paroissiens, même des religieux et religieuses qui prirent une part active à la soirée.

Nous nous sentions vraiment en famille, réunis autour de notre bon curé et de notre dévoué vicaire "comme les premières communautés chrétiennes".

Les réunions de ce genre sont très intéressantes et profitables pour nous faire comprendre notre rôle de "laïc engagé".

Espérons que les bons conseils porteront des fruits abondants.

Dodo! L'enfant do!

Ceux qui souffrent d'insomnie, ne gagnent rien à s'énerver d'avance à l'idée qu'ils ne dormiront pas encore ce soir. Il y a diverses méthodes pour susciter le sommeil. Faire une brève promenade avant de se coucher et ensuite boire du lait chaud, mais non bouillant; lire un livre monotone, se rappeler des poèmes appris il y a longtemps, repasser un souvenir heureux, revoir en esprit un beau paysage sont des méthodes que certaines personnes trouvent utiles. Il faut une chambre bien ventilée et pas trop chaude avec des couvertures chaudes mais légères. Il ne faut jamais prendre de somnifères, sans une prescription du médecin.

Unité Sanitaire de Chambly

LUNDI LE 4:
Longueuil (111 Guilbeault):
9 h. a.m.: Cartes de santé.
MARDI LE 5:
Cité J.-Cartier (Fatima):
10 h. a.m.: Clin. de puér. et d'im. vaccins. Ecole Marie-Victorin, rue Limoges.
Cité J.-Cartier (St-J. Vianney):
2 h. p.m.: Clin. de puér. et d'im. vaccins. Ecole Lambert Closse, 1100 Beauregard.
MERCREDI LE 6:
Longueuil:
9 h.: Clinique dentaire.
Laflèche (N.-D. Assomption):
10 h. a.m.: Clin. de puér. et d'im. vaccins. Maison des Oeuvres, rue Windsor.
Laflèche (St-Jean Eudes):
2 h. p.m.: Clin. de puér. et d'im. viccins. Hôtel de Ville.
JEUDI LE 7:
Fort Chambly:
10 h. a.m.: Clin. de puér. et d'im. vaccins. Hôtel de Ville.
Ville Chambly:
2 h. p.m.: Clin. de puér. et d'im. vaccins. Hôtel de Ville.
VENDREDI LE 8:
Longueuil:
9 h. a.m.: Clinique dentaire.
Cité J.-Cartier (Sacré-Coeur):
10 h. a.m.: Clin. de puér. et d'im. vaccins. Sous-sol église, rue Gamache.
Cité J.-Cartier (St-Chs. Bor.):
2 h. p.m.: Clin. de puér. et d'im. vaccins. Ecole St. Mary, 10 rue Wolfe.

La Bible vous parle...

Déjà, la cognée se trouve à la : cine des arbres; tout arbre qui ne produit pas de bon fruit va être coupé et jeté au feu. (Mt 3, 10). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

L'autoroute:

Nuisance ou atout pour la rive sud?

La façon dont le plan de la route expresse a été imaginé fait songer à un magasin Steinberg dont on aurait confié l'érection à un bon architecte, en lui demandant d'en choisir lui-même le site, sans s'occuper de chercher d'abord s'il y a un marché Steinberg à cet endroit, et si ce site est vraiment idéal pour servir à la fois les intérêts de Steinberg et ses clients. Un ingénieur de voirie, si compétent soit-il, dans sa profession, n'est que l'architecte de la route: ce n'est pas à lui de décider en dernier ressort de l'emplacement de la route, mais uniquement de la façon de la construire là où d'autres experts ont décidé de la faire passer.

Or, le comité d'expansion de la Rive-Sud cherche encore quels experts, à part les ingénieurs de la Voirie, ont déterminé le choix du site de la voie expresse sur le bord de l'eau.

Dans 15 ou 20 ans d'ici, l'on estime que la population de la Rive Sud, dans le territoire de 40 à 50 milles carrés qui couvre Longueuil, Ville Jacques-Cartier, Saint-Lambert, Greenfield Park, Saint-Hubert, Préville, Brossard et Laprairie, se sera multipliée par 8. C'est ainsi, que la paroisse de Longueuil, qui compte actuellement 20,000 habitants, devra répondre aux besoins de 160,000 âmes. Songeons aussi que la ville de Jacques-Cartier, qui compte déjà 45,000 citoyens, est en plein essor et que son territoire immense est très peu peuplé. Préville, Brossard et Laprairie ne font qu'entamer leur expansion.

Que de problèmes surgiront de cet accroissement phénoménal! Où logera tout ce monde? Où travaillera-t-il? Où se distraira-t-il? Verrons-nous s'élever des villes sans plan, sans verdure et sans joie, où les usines voisines avec les bicoques et les cours de triage ou bien des cités modèles qui feront l'orgueil du Canada?

Face à cette croissance vertigineuse, alors que l'eau du fleuve se purifie chaque année davantage dans la vaste nappe qui s'étend de Longueuil à la Côte Ste-Catherine, pouvons-nous sans regret, massacrer l'oasis de fraicheur et de paix que constituerait la rive du fleuve si elle était bien aménagée? Pouvons-nous voir sans amertume une plage de macadam s'ériger là où des espaces immenses n'attendent qu'une couche de verdure et des arbres pour devenir le "green belt" essentiel à toute grande cité moderne?

Ne serait-il pas temps que chacun se souvienne enfin que le monde ne s'arrête pas aux frontières de son jardin? Il y a l'intérêt particulier de chacun, mais il y a le bien commun aussi qui est l'affaire de tous. Si la rive sud se développe sans ordre et sans beauté, si tout continue de pousser à la diable, si les industries ne viennent pas chez nous parce que nous ne sommes pas prêts à les recevoir, ça s'est déjà vu, cette maison et ce jardin où se limite malheureusement l'intérêt de certains, ne verra pas sa valeur croitre au rythme de la population. Quand une région prend de l'expansion économique, "tout le monde" s'en ressent, du rentier au colporteur, du menuisier à l'entrepreneur, "pourvu que cette expansion soit planifiée".

Personne donc ne peut rester indifférent au fait que le tracé de route expresse qu'on nous propose non seulement enlaidira la rive sud — c'est le moins grave — mais il ne tient pas compte des besoins économiques de la rive sud dans son ensemble.

Ceux que l'étude du problème intéresse sont priés de téléphoner à l'un des numéros suivants:

A Brossard: OR. 6-7392 - 6-5865.
A Laprairie: OL. 9-1368.
A Préville: OR. 1-5631 - 1-8303.
St-Lambert: OR. 1-6662 - 1-2276.

Le Comité d'expansion de la Rive-Sud

Achetez de préférence chez nos annonceurs!

UCC
Rosaire Clément
Courtier d'assurance agréé
VIE — INCENDIE
AUTOMOBILE
•
Service d'assurance
UNIQUE
COMPLET
CHEZ-NOUS
VENDREDI
ouvert de 7 à 9 heures p.m.
71a St-Charles, St-Jean
Tél. Fl. 7-3633

POUR TOUT REVETEMENT

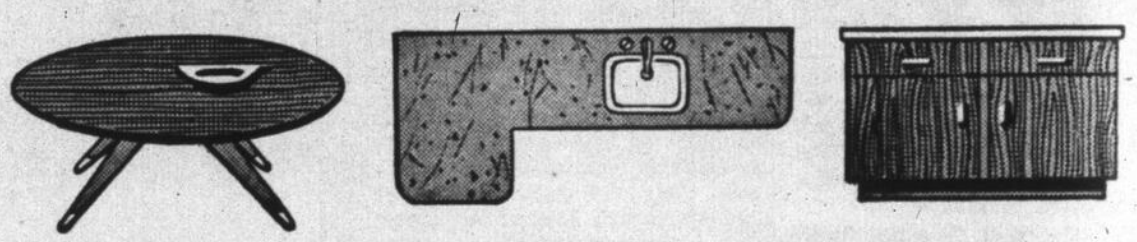

...FORMICA,

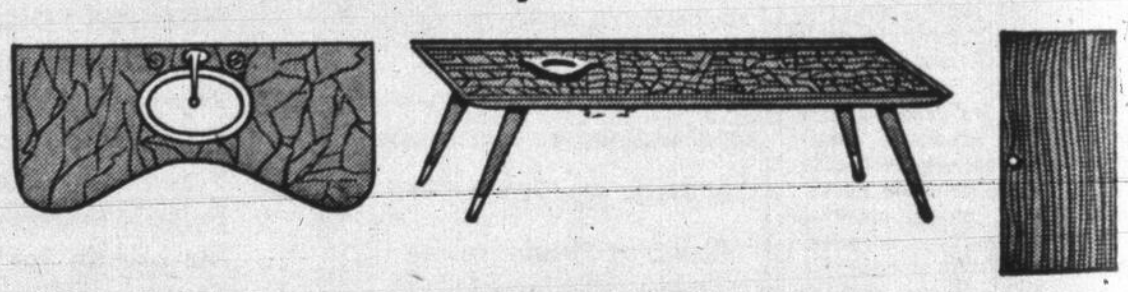

C'EST FORMIDABLE!

Pour les tables, comptoirs et armoires de cuisine, encastrements de lavabos, portes, mobiliers de dinette et de salle de jeux...en un mot, pour tout revêtement, Formica, c'est formidable! 85 motifs superbes ...et *Formica ne coûte pas plus cher qu'un revêtement de plastique ordinaire!*

Maurice Trahan Ltée
André Thibodeau, prop.
143, rue Mercier
Tél. Fl. 6-6897

Les écoles régionales à Saint-Amable

A Saint-Amable, on étudie sérieusement le problème des écoles régionales pour les élèves de 8e et 9e année.

REFLECHISSONS, DISCUTONS AGISSONS

Dimanche, 27 mai, à 8 h. p.m., le Comité d'instruction et d'éducation de notre paroisse tenait une assemblée dans la salle du couvent St-Joseph.

Tous les parents étaient invités. Le sujet à l'étude: Les écoles régionales pour nos élèves de 8e et 9e année.

Afin de favoriser la bonne marche de l'Assemblée, soutenir l'intérêt, et faire valoir de bons arguments, un "panel" était préparé sur le sujet à l'étude. Voici sans plus tarder la présentation de nos panelistes: Mme E. Gemme, présidente; Mme R. Duclos, Mme A. Drapeau, Mme A. Caouette.

D'abord, une mise au point. Les paroissiens de Saint-Amable reconnaissent la supériorité de l'école régionale pour les élèves de 10e année et plus. Pour ce qui est des élèves de 8e et 9e année, les paroissiens s'y opposent fortement à ce qu'ils quittent nos écoles paroissiales pour poursuivre leurs études à l'extérieur.

Maintenant, notre présidente brise la glace par une question fort à propos qui s'adresse à chacun des panelistes: "Que pensez-vous du projet des écoles régionales pour 8e et 9e année?"

C'est alors que de sérieux arguments entrent en jeu. Tous les paroissiens s'opposent à l'envoi des élèves de 8e et 9e année aux écoles régionales.

Pour revenir à la question, Mme R. Duclos répond: "Le long trajet qu'aurait à faire ces jeunes enfants est inadmissible. Cela demanderait un effort physique surhumain pour ces jeunes adolescents en pleine croissance.

Comment pouvons-nous entrevoir d'un bon oeil un projet qui demande un tel effort de la part de nos jeunes. Ces élèves devraient se lever vers 6 h. du matin pour se rendre très tôt à l'école et ne revenir chez eux qu'à 6 h. du soir. Qui oserait trouver cela normal? M. Marc Gemme nous fait remarquer justement que plusieurs pères de famille qui sont des "hommes" en parfaite santé, affirment que le voyage qu'exiga leur profession à l'extérieur les épuise énormément. Comparons les âges et la conclusion sera facile.

Aussi, une autre question se pose: "Si le trajet est un gros problème, pour la santé physique, les repas sont un autre sujet de discussion. Si les enfants dépensent beaucoup d'énergie par le long trajet et par la tension nerveuse qui s'exercera sur eux de 6 h. du matin à 6 h. du soir il leur faudra reprendre ces énergies par des repas doublement soignés. Or la situation favorisera-t-elle de tels repas de même qu'une collation requise? A chacun d'y réfléchir sérieusement.

Mme Emile Gemme touche un poin un peu moins important quant aux conséquences: "Le coût du transport qu'exigerait ce projet".

La troisième idée est développée par Mme A. Caouette: "La sécurité morale ne serait pas assurée". Il suffit d'un moment de sérieuse réflexion et toute personne tant soit peu intelligente concluera que la sécurité morale est en danger. D'abord comment pouvons-nous admettre que des jeunes de 15 ans environ, garçons et filles, voyagent ensemble sans surveillance. Le fait est là la surveillance est impossible pour le conducteur qui doit surveiller sa route. Alors que faire? S'imaginer que nos enfants sont des anges! Ne nous faisons pas d'illusion, pas plus qu'il y a 10, 20, 30 et 50 ans, même avec la meilleure volonté du monde, nos jeunes ne sont pas des saints, ils sont faibles et nous serions gravement responsables en les exposant de la sorte.

Mme A. Drapeau prend maintenant la parole en répondant que l'enfant est trop jeune en 8e et 9e année, pour se mêler "sans danger" à un groupe d'enfant venant d'un peu partout. Ces enfants ont leurs coutumes parfois très mauvaises. Ils ont leurs convictions parfois bien fausses ou encore n'en n'ont pas du tout. Les religions sont diverses, etc. Devant tout cela, l'enfant est faible et trop jeune pour réaliser la bonne attitude à prendre. C'est à nous, parents responsables, d'éviter à nos enfants trop jeunes de telles occasions d'affaiblir leur foi.

Mme Caouette reprend: "Si nous laissons nos jeunes écoliers partir pour l'école régionale, aussi bien dire tout de suite que nos écoles paroissiales deviendront de véritables Jardins d'Enfance. A quoi bon ces écoles paroissiales où les jeunes enfants sont laissés sans l'exemple des plus grands?"

Finalement, résumons ces grandes idées qui sont un des points de notre opposition à la fréquentation des écoles régionales par nos écoliers de 8e et 9e année.

1. Le trajet est inconvenable.
2. Le coût du transport serait trop élevé.
3. La sécurité morale est en danger.
4. L'enfant est trop jeune pour affronter un milieu où les situations seront difficiles et parfois même hostiles.
5. Nos écoles paroissiales deviendraient des "Jardins d'Enfance"

La discussion se continue dans l'assistance.

Qu'apporterait en plus, en éducation et en instruction, l'école régionale pour les écoliers de 8e et 9e année?

L'école régionale favorisera l'orientation et la spécialisation des jeunes par ses différentes sections de cours. Admettons que l'école régionale favorisera la spécialisation, il faut avant tout, une bonne formation générale de base. Il ne faut pas se leurrer, avant de se spécialiser il faut s'équilibrer et cela le jeune écolier de 8e et 9e année le fera dans sa paroisse, dans son école avec un professeur qui pourra répondre à ses besoins constamment.

Mme la présidente prie M. le curé de donner son opinion à l'assistance.

"Mes amis, si vous êtes de mon avis, nos enfants de 8e et 9e année ne sont pas prêts à se spécialiser. Ils n'ont pas le développement physique, moral, intellectuel et religieux requis. Ils n'ont pas la formation de base nécessaire. En 8e et 9e année, c'est le temps de donner à nos jeunes un esprit équilibré ce n'est pas le temps de les lancer dans les spécialités.

Favorisons leurs talents par la spécialisation d'accord, mais avant tout donnons-leur les connaissances suffisantes en religion, français, arithmétique, etc. C'est une erreur que de les lancer dans un cours scientifique ou autre, s'ils n'ont rien pour partir. Ils ne sont pas assez vieux leur maturité ne leur permet pas de choisir. Les métiers changent, se multiplient et les difficultés sont nombreuses et variées. Or avant d'affronter cela l'enfant doit apprendre à s'adopter à n'importe qu'elle circonstance.

Les enfants de 8e et 9e année sont à l'âge où les vocation prennent racines en eux. Or s'ils quittent leur paroisse pour aller ailleurs où la religion et les pratiques de foi chrétienne ne seront pas le premier souci, la réalisation des vocations est compromise. Quelle responsabilité alors? Nos enfants devront côtoyer des enfants qui parfois n'auront pas de religion ils se laisseront entrainer . . . plus tard, nous regretterons!

La charité nous commande d'aider nos jeunes et pour cela n'oublions pas que nos devoirs envers eux sont graves nombreux et très sérieux. Gardons-les chez-nous encore deux ans, ils quittent la famille et la paroisse toujours assez tôt. Ne collaborons pas à détruire chez eux l'esprit familial et paroissial!

Notons encore pour terminer que les paroissiens reconnaissent la supériorité de l'école régionale pour 10e année et plus. Pour nous justifier nous nous basons sur le fait qu'en 10e et 11e etc., les élèves sont assez vieux pour affronter ce genre d'étude. Ils sont assez vieux et la formation de base est plus complète que celle d'un élève qui vient de terminer sa 7e année.

Donc, même si là il y a encore des inconvénients, nous sommes d'accord pour l'école régionale à ce degré mais non pour 8e et 9e année.

Une requête sera signée par les parents cette semaine, laquelle sera remise à la Commission scolaire qui l'utilisera à bon escient. Vous connaitrez les intéressés et les parents responsables dans le journal de la semaine prochaine.

Pour terminer, félicitons tous ceux qui ont joué un rôle lors de cette assemblée, et espérons que le temps améliorera la situation. Il faut prendre conscience de ses responsabilités envisager le bien général des écoliers. Pourquoi fermer les yeux sur les inconvénients qui sont sérieux et pourraient avoir de graves conséquences.

A chacun de s'interroger!

NAISSANCES

Le 13 mai a été baptisé Joseph, Armand, Denis, née le 17 avril, enfant de M. Lucien Lacoste et de Georgette Trudeau. Le parrain a été M. Armand Gemme et la marraine Laurette Lacoste.

Le 13 mai a été baptisée Marie, Irène, Lucie, née le 6, enfant de M. André McDuff et de Mariette Charbonneau. Le parrain a été M. Théodore McDuff et la marraine Irène Gemme.

Le 20 mai a été baptisée Marie, Florette, Guylaine, née le 15, enfant de M. Lucien Gemme et de Yvonne Blain. Le parrain a été M. Alfred Gemme et la marraine Florette Côté.

Le 8 avril a été baptisée Marie, Thérèse, Jocelyne, Rolande,, née le 2, enfant de M. Jean-Paul Gemme et de Cécile Délisle. Le parrain a été M. Gérard Gemme et la marraine Thérèse Blain.

Le 15 avril a été baptisé Joseph, Charles, Jean, Paul, né le 8, enfant de M. André Beaudry et de Florence Dalpé. Le parrain a été M. Charles Paquette et la marraine Simone Beaudry.

Le 28 avril a été baptisé Joseph, Daniel, né le 24, enfant de M. René Lacoste et de Lucille St-Pierre. Le parrain a été M. Maxime Lacoste et la marraine Bernadette Williams.

Le 29 avril a été baptisée Marie, Monique, Manon, née le 22, enfant de M. Joseph Millaire et de Béatrice Lamoureux. Le parrain a été M. Raymond Régnier et la marraine Monique Millaire.

Le 29 avril a été baptisé Joseph, René, Jacques, né le 19, enfant de M. Gilles Gemme et de Jeannine Gemme. Le parrain a été M. René Chaput et la marraine Yvette Gemme.

Le 6 mai a été baptisé Joseph, Wilfrid, Réjean, né le 25 avril, enfant de M. Ernest Gemme et de Yvette Sergelie. Le parrain a été M. Wilfrid Gemme et la marraine Gisèle Gougeon.

Le 6 mai a été baptisé Joseph, Maurice, Guy, Alain, né le 30 avril, enfant de M. Guy Gemme et de Jacqueline Sicard. Le parrain a été M. Maurice Sicard et la marraine Denise Francoeur.

Le 13 mai a été baptisé Joseph, Michel, Robert, né le 3, enfant de M. Jean-Guy Favreau et de Flore Caron. Le parrain a été M. Michel Bourget et la marraine Cécile Caron.

Le 13 mai a été baptisé Joseph, Narcisse, Bernard, né le 3, enfant de M. Rosaire Gemme et de Claire Gemme. Le parrain a été M. Narcisse Gemme et la marraine Marcelle Provost.

RESULTAT DE L'EXAMEN DE RELIGION

Voici les notes méritées par les élèves de 7e année du couvent St-Joseph de St-Amable lors de l'exament de religion du 16 mai.

Monique Gauthier	97
Lucie Duclos	95
Micheline Williams	94
Réjeanne Lafontaine	88
Clairette Trudeau	86
Yvette Belleville	84
Mireille Drapeau	84
Marie Gemme	84
Claudette Senécal	84
Jacqueline Williams	83
Claudette Péloquin	83
Huguette Gemme	81
Mariette Blain	70
Claire Lavoie	63

Moyenne: 84%

Félicitations à chacune et bon succès pour les examens de juin.

N'oubliez pas que tout grand succès se prépare d'un grand sacrifice.

Réfrigérateur

WESTINGHOUSE

2 portes à dégivrage automatique

(Modèle RNC13 — 12.7 pi. cu.) AU BAS PRIX DE $339.00

Avec congélateur séparé d'une capacité de 105 lbs.

Voici la perfection en fait de réalisation moderne, commodité et économie pour qu'un seul magasinage hebdomadaire. Ce très beau modèle Westinghouse est pourvu de tous les plus récents perfectionnements pour la ménagère d'aujourd'hui.

★ Section réfrigérateur à dégivrage automatique
★ Compartiment à légumes en porcelaine pleine largeur
★ Etagères à oeufs amovibles — capacité de 18 oeufs
★ Compartiment à beurre et fromage
★ Etagères dans la porte
★ Etagères à positions variables
★ Construction et matériaux de toute première qualité

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES
Voyez votre marchand favori ou

Southern Canada Power

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

6210-F

LAPRAIRIE
(LA NATIVITÉ)

QUARANTE-HEURES

Cette semaine eut lieu dans notre paroisse les Quarante-Heures. La messe d'ouverture fut célébrée mercredi soir à 9 heures par M. le curé Paul Lapointe. L'église avait revêtu pour la circonstance ses décorations de fêtes. Beaucoup de fleurs de toutes couleurs et qualités décoraient l'autel, ce qui donnait à tout le sanctuaire illuminé un aspect de richesse et de splendeur. Le sanctuaire rempli d'enfants de choeur était un hommage vivant de respect et de louanges à l'Eucharistie.

Jeudi et vendredi, il y eut des messes le matin comme d'habitude à 6 h. 30 puis à 11 h. pour les enfants et enfin à 4 h. 15. Le soir, l'office des Quarante-Heures. Il y eut une assistance nombreuse aux messes et plusieurs vinrent adorer le Saint-Sacrement au cours de la journée: entre autres les élèves de nos écoles et du Pensionnat de la Congrégation Notre-Dame qui vinrent par classes à tour de rôle adorer. Jeudi soir et vendredi soir, les prêtres étrangers vinrent aider le clergé paroissial pour les confessions. L'office de fermeture fut célébré par M. l'abbé Jean-Louis Yelle à neuf heures du soir. Beaucoup de gens ont communié.

Que ces Quarante-Heures apportent beaucoup de bienfaits sur la paroisse. Félicitations et remerciements à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la célébration de ces offices religieux avec toute la dignité et le respect qui conviennent à Jésus-Hostie : soit par le chant, les décorations, ou les tributs floraux.

Merci!

—o—

ASSEMBLEE LACORDAIRE

Le mardi soir, 22 mai dernier, eut lieu l'assemblée générale des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Laprairie. La réunion débuta à 8 heures et 15 à la salle Jean-Marie Langlois. Etaient présents: M. l'aumônier, l'abbé Bernard Savoie, M. le président régional, M. Réal Potvin de St-Remi et les membres du conseil au complet tant Lacordaire et Jeanne d'Arc, ainsi qu'une trentaine de membres.

Après le mot de bienvenue du président, M. le secrétaire fit la lecture des minutes de la dernière assemblée générale. Puis, M. le trésorier vint donner le rapport financier. Et on continua, avec l'aumônier, la lecture commentée et expliquée du manuel de l'association. M. l'aumônier explicita le paragraphe parlant de la lutte antialcoolique. En effet, le but premier de l'association est de combattre l'alcoolisme. C'est donc dire que les membres doivent poursuivre ce but personnellement et à l'occasion, de combattre aussi les habitudes alcooliques. Il est donc important que chaque membre oeuvre dans ce sens. Ainsi, si tous et chacun, poursuivent le même but, le résultat sera d'autant plus appréciable et réconfortant.

M. le président régional voulut bien répondre aux questions que l'on lui posa au sujet des Cercles Lacordaire. Un point surtout nous attarda; à savoir si une personne de l'Association peut offrir un verre de boisson alcoolique même par politesse. La réponse fut intransigeante: non! Et il faut tout de même admettre qu'il est possible d'agir de cette façon; c'est-à-dire sans offrir de boissons alcooliques et d'être quand même aussi poli.

Après ce dialogue qui a certainement porté fruit, on passa aux initiations. M. Jean-Guy Trottier fit son entrée dans le mouvement alors que trois jeunes filles et trois jeunes gens furent initiés Jeunes abstinents: Mlles Nicole Crevier, Lucienne Demers et Micheline Champagne ainsi que MM. Edmond Montpetit, Jacques Côté et Richard Gamelin ont fait leur promesse de Jeunes abstinents.

M. l'aumônier dit le mot de la fin. Il nous incita à faire notre avant tout "NOTRE" mouvement part dans le mouvement qui est Il demanda spécialement de bien vouloir collaborer avec les chefs d'Equipes qui seront choisis sous peu. Avis à tous les Lacordaire; car vous serez assurément visités pour cela.

La réunion se termina par la prière habituelle et la bénédiction de M. l'aumônier.

—o—

40 ANS DE MARIAGE

Samedi après-midi à la messe de 4 heures quart dans l'église paroissiale eut lieu une messe pour célébrer le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Adrien Villemaire, de St-Zothique de Montréal, beaux-parents de notre dévoué principal de l'Ecole Saint-Joseph, M. François Beaulieu.

M. et Mme Villemaire se sont épousés le 30 mai 1922.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Jean-Louis Yelle. Le banquet de réception eut lieu à la salle de l'école Saint-Joseph auquel ont participé une quarantaine d'invités parents et amis des jubilaires.

M. et Mme Lemaire étaient entourés de leur huit enfants dont quatre fils et quatre filles.

Nous souhaitons sincères félicitations et longue vie aux heureux jubilaires.

—o—

NAISSANCE

A La Nativité de Laprairie, le 27 mars 1962, a été baptisé Joseph, Yvon, Jocelyn, né le 19 mai enfant de M. Maurice Boulerice, journalier et de Lise Goupil, de Sylva Boulerice, journalier de Stcette paroisse. Le parrain a été M. Edouard de Napierville, et la marraine Hermina Laplante, son épouse, grands-parents de l'enfant.

SEPULTURE

Le 21 mai est décédé à la Maison provinciale des Frères de l'Instruction Chrétienne à l'âge de 63 ans, 8 mois et 14 jours, le R.F. Joseph-Désiré, F.I.C. né Julien Lamoureux.

Le service a été chanté en la chapelle de la communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière de la communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne de Laprairie.

MARIAGE

En l'église de La Nativité de Laprairie, samedi le 26, a été célébré le mariage de M. Germain Chevrier, camionneur de Rigaud fils de M. Emile Chevrier et de Bernadette Séguin, de Rigaud, à Mlle Solange Morneau, de cette paroisse, fille de M. Paul Morneau et de Dorilda Roy, de cette paroisse. Les témoins ont été MM. Emile Chevrier et Paul Morneau, pères des nouveaux époux.

LAPRAIRIE
(CHRIST-ROI)

EQUIPE FOLKLORIQUE

Dimanche dernier l'équipe des Francs-Amis juniors ont organisé une fête-surprise pour l'anniversaire de leur moniteur Gilles Séguin. Les parents des jeunes ont tenu à se joindre à eux; on s'est amusé ferme et le tout se termina par un goûter.

—o—

NAISSANCES

Au Christ-Roi de Laprairie, le 20 mai a été baptisée Marie, Manon, Anne, Josée, née le 6 mai, enfant de M. Maurice Martin et de Marie-Jeanne Martel. Le parrain a été M. André Gravel et la marraine Yolande Appleby, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse : Christiane Martin, soeur de l'enfant.

—Au Christ-Roi de Laprairie, le 20 mai a été baptisé Joseph, Marcel, Sylvain, né le 9 mai, enfant de M. Gilles David et de Isabelle Lafleur. Le parrain a été M. Marcel Lefleur et la marraine Lucienne Lafleur, sa soeur, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Rémi Bouliane, tante de l'enfant.

—Au Christ-Roi de Laprairie, le 20 mai, a été baptisée Marie, Claudine, née le 12 mai, enfant de M. Jean Grignon et de Cécile Robidoux. Le parrain a été M. Pierre Laliberté et la marraine Marguerite Robidoux, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jean-Guy Lanctôt, tante de l'enfant.

—Au Christ-Roi de Laprairie, le 27 mai, a été baptisé Joseph, Georges, Réjean, né le 20 mai, enfant de M. Clément Pelletier et de Germaine Roy. Le parrain a été M. Georges Bellefeuille et la marraine Rina Pelletier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Léo Roy, tante de l'enfant.

—o—

MARIAGES

En l'église du Christ-Roi de Laprairie a été célébré le mariage de M. Jean Cormier, fils de M. Adélard Cormier et de Germaine Lapointe de St-Hyacinthe, à Mlle Suzanne Perrault, fille de M. Réal Perrault et de Pauline Saint-Amant. Les témoins ont été MM. Adélard Cormier et Réal Perrault.

—En l'église du Christ-Roi de Laprairie, a été célébré le mariage de M. Jacques Gouin, fils de M. Omer Gouin et de Lina Lefebvre, de Montréal, à Mlle Carmen Gamache, fille de M. Raymond Gamache et de Maria Grenier. Les témoins ont été MM. Omer Gouin et Raymond Gamache.

—E nl'église du Christ-Roi de Laprairie, a été célébré le mariage de M. André Tourigny, fils de M. Henri Tourigny et de Gabrielle Boisvert, à Mlle Céline Quesnel, fille de feu Georges Quesnel et de Joséphine Ledoux. Les témoins ont été MM. Henri Tourigny, père du marié et Yvon Quesnel, frère de la mariée.

—En l'église du Christ-Roi de Laprairie, a été célébré le mariage de M. Roland Aubry, fils de M. Marcel Aubry et de Marguerite Marcil, à Mlle Thérèse Gendreau fille de M. Wilfrid Gendreau et de Fleurange Morest. Les témoins ont été MM. Marcel Aubry, père du marié et Joseph Morest, grand-père de la mariée.

Ordination à Napierville

Dimanche le 27 mai en notre église de Napierville, Mgr Coderre conférait l'onction sacerdotale à M. l'abbé Guy Landry, fils de M. et Mme Charles Landry de notre paroisse.

Belle, touchante et surtout imposante cérémonie qui s'est déroulée à la grand-messe dominicale.

Monseigneur était assisté pour la cérémonie, de M. le curé Robert Corriveau et Raymond Grégoire, professeur au Séminaire de Saint-Jean tandis que le nouvel ordonné était lui-même assisté de l'abbé Guy Poisson du Grand Séminaire de Mtl M. l'abbé Raymond Brodeur a bien voulu faire les commentaires et MM. les abbés Marcel Trudeau et Fernand Ostiguy de l'Evêché de St-Jean agissaient comme cérémoniaires. Au choeur, étaient remarqués M. le curé Armand Rancourt, de Saint-Jacques le Mineur, l'abbé Benoit Caron, aumônier à l'Institut Familial de Saint-Lambert, Révérend Gilles Therrien, jésuite et le R. P. Hildebert, o.p.p.

Pour la circonstance, l'église était décorée de bouquets de roses rouges, de chrisantèmes blancs, de lilas et de tulippes multicolores.

Comme il se doit, un délicieux banquet fut servi à l'école secondaire ou de nombreux parents et amis étaient invités. M. Bruno Landry agissait comme maitre de cérémonie.

Les discours ont été prononcé par M. le curé Robert Corriveau et l'abbé Raymond Grégoire, l'abbé Guy Poisson. Pour terminer, le nouveau prêtre a adressé la parole, il a su en termes choisis remercier tous ses parents, ses amis et tous ceux qui partageaient sa joie en ce beau jour.

Maintenant prêtre pour l'Eternité, M. l'abbé Guy Landry ne nous oubliera pas dans ses prières.

NAISSANCES

Le 26 mai a été baptisé Joseph, Josaphat, Edmond, Gaétan, né le 18 mai, enfant de M. Gérard St-Hilaire et de Claudette Vandal. Le parrain a été M. Josaphat St-Hilaire et la marraine Jeanne Gervais, grands-parents.

Le 26 mai a été baptisée Marie, Andrée, Ginette, née le 20, enfant de M. Victor Dubreuil et de Hermine Provost. Le parrain a été M. André Dubreuil et la marraine Antoinette Gagnon.

MARIAGE

En l'église de Napierville le 26 mai a été célébré le mariage de M. André Adam fils de feu S. Adam et de Rose-Anna Richard à Mlle Nicole Boulerice, fille de M. Léonidas Boulerice et de Aline Hébert. Les témoins ont été MM. Georges-M. David et Léonidas Boulerice.

Votez SAUVE
PROSPERITE

ASSEMBLEES
DU CANDIDAT OFFICIEL
PROGRESSISTE - CONSERVATEUR

CETTE SEMAINE

SAMEDI, 2 Juin – 8 h. 30 p.m.
SALLE DE L'ECOLE
ST-PAUL ILE AUX NOIX

DIMANCHE, 3 JUIN – 8 h. 30 p.m.
SALLE ST-GEORGES
IBERVILLE

LUNDI, 4 JUIN – 8 h. 30 p.m.
SALLE DE L'ECOLE
SAINT-EDOUARD

MARDI, 5 JUIN – 8 h. 30 p.m.
SALLE DE L'ECOLE
SAINT-MICHEL

ORATEURS LOCAUX
ET ETRANGERS

Encore 18 jours avant le 18 Juin pour Votez

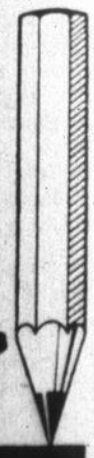

SAUVE X

Vente finale
CHAPEAUX
$2.95 et plus
Assortiment de voiles de mariées

SALON CHIC ENR'G.

189 Saint-Jacques Fl. 7-3997 Saint-Jean, P.Q.

Ville de Brossard

Belle fête paroissiale à Notre-Dame de Bonsecours

Diverses activités en cour

(DNC). — Dimanche le 20 mai, la grande famille paroissiale était en fête. En effet, on célébrait différents anniversaires de mariage. Pour la troisième année consécutive, les jubilaires se groupaient au pied du même autel, pour y renouveler les promesses faites, il y a plus ou moins longtemps. Au

fond des coeurs, il y avait bien place pour une légère émotion, une certaine joie bien dissimulée; aussi une grande fierté de voir à ses côtés, ses enfants, ses parents, ses amis, ses voisins.

Plusieurs couples ont manqué le rendez-vous, d'autres ont fait de grands efforts pour être présents.

A l'offertoire de la messe, dix-sept foyers s'avancèrent pour réciter une prière d'action de grâces. Un regard d'amour sur le passé, quoi! A la fin de la messe, récitation d'une courte prière pour les enfants.

Après la messe, agapes fraternelles au sous-sol du presbytère. Un copieux goûter pour les jubilaires, leurs enfants, parents, amis. Chacun y va d'un mot de remerciement pour les organisateurs de cette fête si réussie, ou encore d'un tour de valse pour les plus âgés. On s'amusa ferme et on se quitta sur cette note gaie.

Voici les noms des jubilaires du jour: MM. et Mmes Wilson Ayotte, 40 ans de mariage; Patrick Mainville, 35 ans; Edgard Richard, 35 ans; Réal Beauchamp, 25 ans; Paul Senécal, 25 ans; Bernard Charron, 20 ans; Rosario Faubert, 20 ans; Lucien Gravel, 20 ans; Joseph Brossard, 20 ans; Marcel Renaud, 15 ans; Léon Lefebvre, 15 ans; Roger Cloutier, 15 ans; Armand Diotte, 10 ans; Paul Sylvain Harel, 10 ans; Fernand Roy, 10 ans; Roland Caron, 5 ans; Roger Roy, 5 ans.

—o—

PREMIERE COMMUNION

Dimanche, 27 mai, vingt-sept enfants de la paroisse ont fait leur première communion. Ils ont été bien préparés grâce au dévouement de leurs maîtresses, de leurs parents.

—o—

RECITATION DU CHAPELET

A chaque soir durant le mois de mai, à trois endroits différents a eu lieu la récitation du chapelet: à la statue de l'école Brosreau; à la croix du chemin, boulevard des Prairies; à la croix du chemin, boulevard Marie-Victorin.

—o—

SCOUTISME

Le Jamboree annuel des Scouts de la Reine a été tenu les 13 et 14 mai à Ville de Brossard. Ce Jamboree avait pour but de déterminer la meilleure patrouille et la meilleure troupe scoute. L'enjeu était un trophée perpétuel pour les compétitions. Durant ces deux jours, trois cents scouts ont campé et ont pris part aux concours.

Voici les résultats:

Avec 181 points sur 200, la troupe 215 de Brosseau a décroché les honneurs, en plus de trois rubans bleus de première classe.

Félicitations aux nouveaux champions 1962-63 ainsi qu'à leurs instructeurs: M. Fred Gill, s.m. et M. René Mecteau, a.s.m. Des félicitations aussi aux organisateurs de ce Jamboree, qui avait lieu à Ville de Brossard pour la troisième année consécutive.

Un grand ralliement scout aura lieu dimanche le 3 juin à Ville de Brossard. Douze cents scouts de la Rive-Sud prendront part à cette manifestation. Au rythme des fanfares du Régiment Mont-Royal et du corps des clairons de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, voici le programme qu'offriront les scouts:

2 h. 30 p.m.:

Rassemblement au terrain de jeu de la rue Robert.

3 h. p.m.:

Deux offices religieux auront lieu simultanément, en plein air: un pour les catholiques, présidé par le R.P. Naert et un pour les protestants.

3 h. 30 p.m.:

Sous la direction de M. Jack Birch, de la Légion Canadienne, 215, les troupes Brownies, suivies des Guides, des Cubs, des Scouts, des Rangers et des Rovers, prendront le trajet suivant: Sortie du terrain de jeu de la rue Robert, vers le boulevard Marie-Victorin, pour emprunter ensuite le boul. des Prairies. En passant par l'école de Brosseau, décorée aux couleurs de la Légion Canadienne, les troupes feront le salut aux personnalités qui prendront place à l'estrade d'honneur: entre autres, M. le maire, les échevins, les membres de la Commission scolaire ainsi que ceux de la Chambre de Commerce de Ville de Brossard. Le retour s'effectuera par la rue Roger jusqu'au terrain de jeu de Notre-Dame-de-Bonsecours.

Bienvenue à tous. En cas de pluie la parade aura lieu le dimanche suivant, 10 juin.

—o—

AU CARREFOUR

Les 9 et 10 juin, à la Station de Service Texaco au 6598 boulevard Taschereau, à Ville de Brossard auront lieu deux journées récréatives pour jeunes et moins jeunes. De 9 h. du matin à 6 h. du soir, il y aura pour les enfants, carrousel, tour de poney, divertissement avec les artistes de la T.V. entre autres Bobino.

A partir de 8 heures le soir, soirées pour les adultes. Danse avec orchestre, chanteuse et invité-surprise, artiste de la radio et de la T.V.

Rafraîchissements et divertissements gratuits.

—o—

LOISIRS DES ADULTES

Le comité des loisirs pour adultes de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours grandement encouragé par les activités antérieures continue son oeuvre. Après un souper très goûté, il y eut une magnifique partie de cartes ainsi qu'une soirée du carnaval à l'occasion du mardi-gras. Le 5 juin, il y aura partie de cartes. Ces activités sont très appréciées des personnes qui y participent.

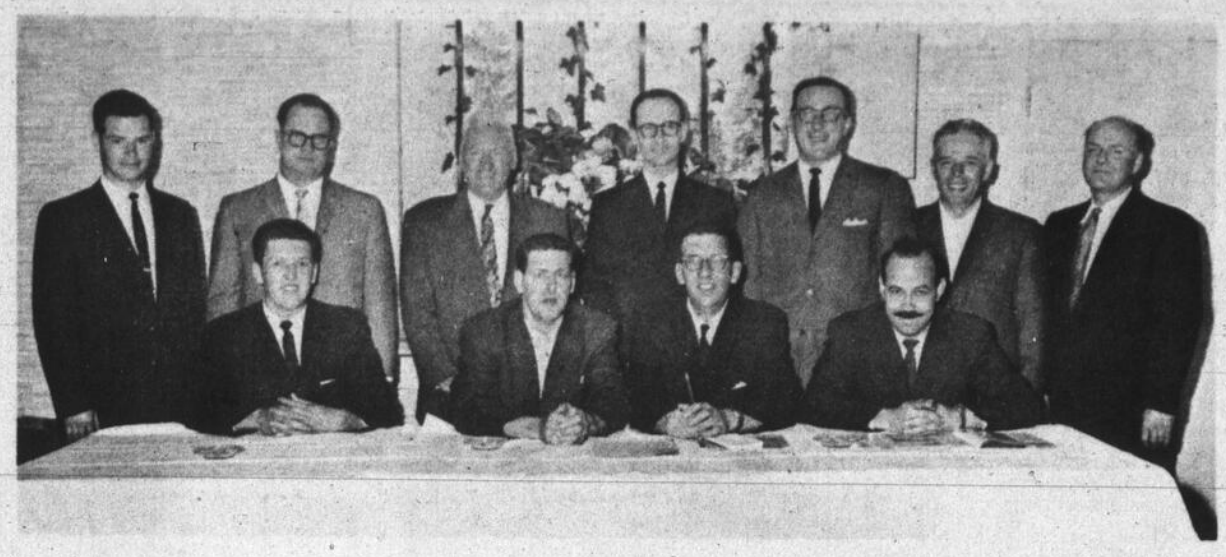

● LA CHAMBRE DE COMMERCE de Ville de Brossard vient d'élire son nouveau conseil d'administration pour l'année 1962-63. Voici de gauche à droite: MM. Denis Laplante, secrétaire-trésorier; Raymond Pépin, 2e vice-président; Roland Caron, président; Paul-Sylvain Harel, 1er vice-président. Debouts, dans le même ordre: MM. Maurice Moquin, Ernest Marcoux, Eddy Bellefeuille, Fernand Gravel, Léo Laurence, Camille Brodeur et Mario Monette, tous directeurs. N'apparaissent pas sur la photo: MM. Roland Brosseau, Alphonse Moquin, Léo Moquin et Hugo Van de Wille également directeurs. Les élections eurent lieu mercredi, le 23 mai, à l'issue d'un souper au restaurant Marcoux. Durant le repas une courte allocution fut prononcée par le président sortant de charge. Il fit une rétrospective sur les différentes activités de la Chambre depuis sa fondation. Il rappela à l'assistance ce qu'est une Chambre de Commerce et quel en est son but. Il ajouta que l'efficacité du travail fait par une Chambre de Commerce dépend en grande partie de la collaboration active de chacun des membres. Il souligna le travail accompli par les comités existants et formula le désir de voir d'autres comités se former bientôt. Tous les membres présents apprécièrent cette initiative de la Chambre de terminer son année d'activités dans un décor aussi enchanteur. (Photo R. Rouiller, Laprairie)

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

Assemblée spéciale de la Corporation des Loisirs

Avec la venue de la saison chaude et la fin des classes, le moment est fort bien choisi pour la convocation d'une réunion générale de la Corporation des Loisirs Ste-Louise, c'est-à-dire de tous les citoyens et paroissiens désireux de la bonne marche des Loisirs de toutes sortes dans la paroisse.

Vous êtes donc cordialement invités à la prochaine assemblée spéciale de la Corporation qui se tiendra mercredi soir le 6 juin à 8 heures, en la salle des Filles de l'Ecole Ste-Louise-de-Marillac.

Partie de cartes

Jeudi le 7 juin prochain, à la salle paroissiale Ste-Louise-de-Marillac, à 8 heures il y aura une partie de cartes organisée par les Dames de Sainte-Anne. Nombreux prix de présence et prix de table. Pour informations, s'adresser à Mme J. Garceau, tél. OR. 7-2973.

Association Parents-Maitres

Il y aura assemblée générale de l'A.P.M. le 13 juin, mercredi, à 8 heures dans la salle de l'école des Filles de Ste-Louise. Invitation à tous les parents soucieux de l'éducation de leurs enfants. Le sujet sera: "Les loisirs de nos enfants durant les vacances". Sujet bien approprié puisque les enfants seront bientôt en vacances. Donc que personne n'oublie la date: le 13 juin.

Pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré

Tous ceux qui seraient intéressés à faire le pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, dimanche le 3 juin, pourraient s'adresser à Mme Paul Archambault, OR. 4-0631 et à Mme Emile De Grandpré. OR. 4-7197.

NAISSANCE

A Ste-Louise-de-Marillac, le 27 mai 1962, a été baptisé Joseph Marcel, Pierre, né le 19 mai 1962 enfant de M. Richard Strand et de Gertrude Boucher. Le parrain a été M. Marcel Boucher, oncle, et la marraine Françoise Denis, tante.

Ennemi du Canada encore invaincu

Le Canada est fier d'avoir éliminé de nombreuses maladies graves, comme la variole, mais il reste encore la tuberculose qui serait en voie de disparaître, si tous les Canadiens le voulaient. Il s'agit simplement de subir des tests comme les radiographies pulmonaires et les cuti-réactions pour découvrir et traiter au début les cas de tuberculose. Ces tests sont offerts gratuitement. En subissant ces tests, lorsqu'il en a l'occasion, chaque Canadien peut collaborer en se protégeant lui-même.

Arthur Beaudry

Réparations d'accessoires électriques

186, rue NOTRE-DAME

FI. 8-4789 Saint-Jean

Venez le voir et l'essayer aujourd'hui

LE NOUVEAU ET SENSATIONNEL

Scout INTERNATIONAL

fabriqué au Canada

LE PETIT VÉHICULE "TOUS TERRAINS" À 4 ROUES MOTRICES LE PLUS ROBUSTE QU'ON AIT VU!

Il passe partout et fait n'importe quoi! Fabriqué avec toute la résistance d'un camion, doté d'un moteur 4 cylindres *de camion*, développant 93.4 CV, il est aussi à l'aise à travers champs que sur la grand-route. Il peut aussi tirer une charrue ou travailler avec un treuil. Trois personnes peuvent s'asseoir à l'avant et il offre un espace utile de 34.5 pieds cubes réservé à la charge. Le Scout est élégant, confortable, agréable à conduire. C'est le véhicule idéal pour les entrepreneurs, les cultivateurs, les sportifs, pour les services publics, les stations-service, et pour tous ceux qui recherchent un véhicule à toute épreuve, passant partout.

TRANSFORMABLE EN QUATRE VERSIONS

1 Tous accessoires enlevés

2 Portières en place, pare-brise relevé

3 Pick-up à toit rigide (équipement normal)

4 Station-wagon à carrosserie d'acier

Voyez le nouveau et sensationnel Scout chez

Garage Donat Gingras

CAMIONS — AUTOMOBILES

Distributeur: International — Renault — Vente et Service

IBERVILLE: FI. 7-7515-16

MONTREAL: OL. 8-8991

67, 2e RUE IBERVILLE

Le film de

● **DEMONSTRATION DE GYMNASTIQUE.** — Il y avait démonstration de gymnastique et de culture physique, ces jours derniers, au Pensionnat de la Congrégation Notre-Dame, de Saint-Jean. C'est la classe de syntaxe, photographiée ci-dessus, qui a remporté les honneurs... et le magnifique trophée réservé à l'équipe victorieuse.

● **L'Officier cadet D.F.A. SMITH,** du 355 boulevard Bellefleur, à St-Jean, était parmi les 75 cadets diplômés à la cérémonie de graduation qui s'est déroulée le 25 mai au Collège des Services Canadiens, à Royal Roads, Esquimalt, C.B. Le cadet Smith fait partie de l'Armée. C'est Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, M. Georges Vanier, qui était l'invité d'honneur à la cérémonie.

(Photo Défense nationale)

● **DIMANCHE DERNIER** la Villa Saint-Jean recevait l'Association des Anciens Retraitants. S. Exc. Mgr Géra et les entretenir d'un sujet de bien grande actualité ce la photo ci-dessus prise à l'occasion de cette réunion on droite: le R.P. Léon Massé, s.j., de la Villa Saint ean, sociation, M. Achille Dorais, président, Son Excellence M Jean-Marie Langlois, 1er vice-président, le R.P. Wirid Maurice Monty, s.j., également de la Villa, à l'arrie un

● **RECEMMENT** avait lieu à Longueuil une journée d'étude sur l'enseignement du langage cinématographique. Cette journée d'étude s'adressait aux éducateurs responsables du cinéma dans les écoles du diocèse. On voit ici un groupe d'éducateurs discutant un projet d'affiches fait par des élèves; à l'extrême droite on remarque M. Paul Labelle, chef du secrétariat de l'Office des Techniques de diffusion du diocèse de Saint-Jean.

(Photo Charpentier)

Ouverture de la Se

● **Représentant de Son Honneur le** maire Jean Desmarais après-midi, proclamé l'ouverture officielle de la Semaine Initiative du Comité de la Bibliothèque sous la dynamique ment annuel prenait la forme d'une exposition de livres "Les Editions du Richelieu Ltée". Et au cours de l'après-m férence de M. Gérard Martin, directeur du Service des bi fort beau groupe de représentants de corps publics, d'asso quette déclarait ouvertes l'exposition et la Semaine du L de comparaisons fort éloquentes, M. Martin a brossé le t province de Québec; situation plutôt pauvre et qui demand verses autorités et des initiatives privées. Le conférencie a loué le travail exemplaire du Comité de la Bibliothèque étonnantes; puis il a demandé à chacun de continuer l'ap sion d'une si belle initiative. M. Picard, président du Comi cier et en a profité pour rendre hommage aux autorités m personnel de la bibliothèque, aux multiples bienfaiteurs d Les invités furent par après l'objet d'une réception intim l'exposition.

● **AU CONGRES DES LACORDAIRE,** à Iberville, quelques invités à la table d'honneur, le R.P. Jean-Marie Bégin, M. l'abbé Richard Côté, aumônier diocésain; Mlle Yolande Vermette, M. Germain Bienvenue, président régional et son épouse; Mlle Rita Chagnon, présidente locale; M. Léopold St-Denis, président local et son épouse.

(Photo Ken Wallett)

e l'actualité

ean reçoit les délégués paroissiaux qui forment la base de
Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre est venu saluer ces délégués
ctualité "ce qu'il y a de neuf dans le Concile de 1962". Sur
réunion on remarque sur la première rangée de gauche à
la Saint ean, M. Roger Cousineau, 2e vice-président de l'As-
Excelle e Mgr G.-M. Coderre, évêque de Saint-Jean, M.
R.P. Wirid Nadeau, s.j., supérieur de la maison et le R.P.
à l'arrie une partie du groupe des délégués paroissiaux.
(Photo Philippe Petiot)

● Le quartier-général de l'Armée à Québec annonce la permutation du sous-officier breveté de 1ère classe Jean Couture, C.D., 38 ans, de Trois-Rivières et de Québec, au Collège militaire royal de Saint-Jean. Enrôlé en juin 1943, il servit en Corée de 1951 à 1952 et en Allemagne de l'Ouest de 1955 à 1957 toujours avec le Royal 22e Régiment. En juin 1959, le Gouverneur-général du Canada, le major-général Georges-P. Vanier, remettait à M. Couture la canne de sergent-major régimentaire sur laquelle des anneaux d'argent ont perpétué les noms des Anciens depuis 1914. Permuté depuis 1953 au 1er bataillon du R 22e R et promu sous-officier breveté de 1ère classe à l'âge de 28 ans, M. Couture est connu pour son maintien militaire et pour être à ce rang le plus jeune sous-officier en temps de paix.
(Photo Défense nationale)

● AU CENTRE D'ART: On expose actuellement des oeuvres de sculpture sur bois des frères Bourgault au Centre d'Art. On voit ici Mlle Forget, directrice du Centre qui présente une pièce.
(Photo Ken Wallett)

● LES EXERCICES SPIRITUELS pour les religieuses de la région de Saint-Jean en vue du Renouveau '63 se sont poursuivis en fin de semaine dernière au Pensionnat de Saint-Jean. Le conférencier invité pour l'occasion était Mgr Lucien Foucreault, C.S., chancelier du diocèse. Sa conférence a porté sur la sainteté. On voit ici Mgr Foucreault causant avec quelques religieuses.
(Photo Philippe Petiot)

la Semaine du Livre

n Desmarais, M. l'échevin Bruno Choquette a, dimanche
la Semaine du Livre et de la lecture à Saint-Jean.
dynamique présidence de M. J.-Théo Picard, cet événe-
de livres organisée avec le concours de la Compagnie
de l'après-midi de dimanche, après une intéressante con-
vice des bibliothèques publiques de la province, devant un
blics, d'associations, et de groupements divers, M. Cho-
maine du Livre. Dans un exposé bourré de statistiques et
brossé le tableau de la structure des bibliothèques dans la
qui demande pour être améliorée la collaboration des di-
conférencier, qui connait particulièrement bien ce sujet,
Bibliothèque municipale de Saint-Jean et ses réalisations
ntinuer l'appui et la collaboration nécessaires à l'expan-
nt du Comité de la Bibliothèque, a remercié le conféren-
utorités municipales, au club Richelieu Saint-Jean, au
faiteurs de l'oeuvre et aux "Editions du Richelieu".
tion intime qui leur permit de poursuivre la visite de

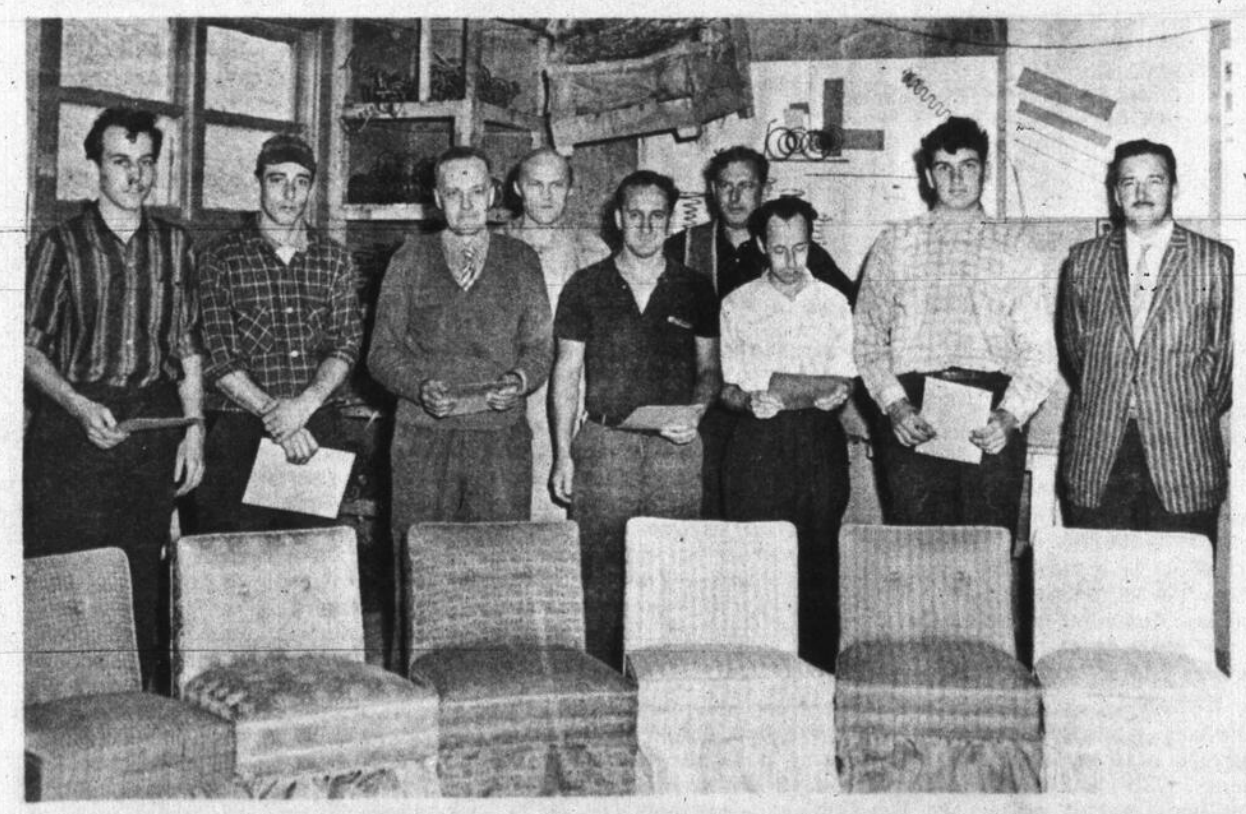

● COURS EN REMBOURRAGE: Jeudi dernier, six personnes recevaient un certificat de compétence après avoir suivi un cours de six semaines en rembourrage, donné selon l'entente fédérale-provinciale pour les sans-emplois, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et le Service National de Placement. Les cours se sont donnés à l'industrie de M. E.-P. Schreiner, 674 Champlain. De gauche à droite sur la photo, MM. R. McElligott, J.-P. Grenier et A. Dupuis, tous élèves; O. Schalko, professeur du cours J. Raymond, élève; E. P. Schreiner; W. Larivière et J.-P. Larivière, élèves; Augustin Robichaud, directeur de l'Ecole des Métiers de Saint-Jean. Mentionnons aussi que onze élèves ont aussi reçu un certificat, le même jour, après avoir suivi un cours de six semaines en couture industrielle. Presque toutes ces personnes sont assurées d'un emploi d'ici quelque temps. (Photo Benoit Brouillette)

Les Cercles d'Economie Domestique en congrès à Waterloo dernièrement

La Fédération de Saint-Hyacinthe des Cercles d'Economie Domestique se réunissait en congrès à Waterloo le 24 mai dernier. Ce dixième congrès diocésain groupait près de 300 membres représentant les 21 cercles de la Fédération. Cette Fédération compte maintenant 1337 membres, soit 237 de plus que l'an dernier.

Après l'inscription des déléguées au nombre de 63, Mme Lionel Lemay, présidente du cercle de Waterloo souhaita la bienvenue à l'assistance, après quoi Mme Gustave Bédard, présidente diocésaine ouvrit officiellement le congrès.

Après l'acceptation du procès-verbal du dernier congrès, il y eut lecture du rapport de la présidente diocésaine et de la secrétaire-trésorière diocésaine, Mme Lucille-P. Fontaine, suivie de la formation des comités: lettres de créance, finances, correspondance. Il y eut également lecture des rapports des différents comités diocésains: publicité, Mme Laurette-B. Chaput; propagande: Mme Adrien Neveu; finances: Mme Jean-Noël Petit remplacée par Mme Lucille-P. Fontaine; Arts domestiques: Mme Antoinette Casavant; éducation: Mme Gustave Bédard. Les présidentes locales des cercles plus méritants au nombre de trois ont également donné lecture de leurs activités pour l'année écoulée. Le cercle cathédrale de St-Hyacinthe s'est vu attribuer le "Certificat d'honneur", tandis que des mentions honorables allaient aux cercles de Waterloo et de Richelieu. Mme Antoinette Casavant, responsable de l'exposition, remit des prix aux cercles méritants de St-Benoit de Granby, St-Hilaire, Waterloo, St-Joseph de Granby et St-Eugène de Granby.

Vers cinq heures p.m. il y eut messe à l'église St-Bernardin de Waterloo à l'issue de laquelle M. le curé G.-E. Brosseau, représentant officiel de S. Exc. Mgr Arthur Douville; évêque de St-Hyacinthe remit à Mme Bédard la décoration papale "Bene Merenti". Cette décoration fut établie en 1832 sur l'ordre de Grégoire XVI pour honorer ceux qui ont toujours servi l'Eglise avec foi et empressement.

Durant la messe, le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé François Ménard, aumônier diocésain qui développa le thème: "Seigneur, je crois, mais venez en aide à mon peu de foi". — "La foi est un don de Dieu déposé en nous en germe au jour du baptême, mais ce don exige croissance et développement". Et il continua en expliquant les deux points suivants: la définition de la foi et la manière d'être un adulte dans la foi. "On reconnait véritablement ce dernier par sa fierté dans l'affirmation de sa foi, le courage à proclamer ses opinions, la joie d'appartenir à une famille de héros et de saints, et aussi dans la générosité qu'il apporte à se donner pour cette cause de la foi. Et il termine par cette prière: "Seigneur, donnez-moi vos lumières, aidez-moi à faire avancer votre règne, augmentez ma foi".

Au cours de la messe, le chant fut exécuté par quelques membres du cercle de Waterloo.

Le banquet fut servi à l'Alouette Lodge, au Lac Brome au début duquel Mme Neveu, 1ère vice-présidente diocésaine et propagandiste fit lecture d'une adresse en l'honneur de Mme Bédard; Mme Lucille-P. Fontaine lui offrit au nom de la Fédération une bourse assez substantielle, tandis que Mme Antoinette Casavant, 1ère conseillère lui offrait à son tour une germe de dix roses-thé symbolisant les dix années de Mme Bédard comme présidente diocésaine de la Fédération.

Et ce fut la reprise des activités par l'étude des résolutions au nombre de vingt. Suivirent les élections: Mme Bédard, réélue présidente pour un onzième mandat; Mme Adrien Neveu, 1ère vice-présidente; Mme Albert Cournoyer, de Sorel, 2e vice-présidente; Mme Antoinette Casavant, 1ère conseillère; Mme Laurette-B. Chaput, 2e conseillère et publicitaire. Il y eut ensuite choix des déléguées diocésaines, après quoi M. l'aumônier diocésain tira les conclusions du congrès, bénit l'assistance et souhaita à toutes "bonnes vacances".

Etaient présents les aumôniers suivants: M. l'abbé G.-E. Brosseau, curé de Waterloo et représentant officiel de S. Exc. Mgr Douville; M. l'abbé François Ménard, aumônier diocésain; Mgr Napoléon Delorme, p.d., curé de St-Joseph-sur-Yamaska; Mgr Gérard Letendre, p.d., assistant-procureur à l'archevêché de Sherbrooke; chanoine J. Robin, curé de St-Noël Chabanel, d'Iberville; M. l'abbé Joseph Martel, curé de St-Joseph de Sorel; M. l'abbé Henri Martel, curé de N.-D. de l'Assomption de St-Hyacinthe; M. l'abbé Armand Beauregard, curé de Richelieu; M. l'abbé E.-L. Paulhus, curé de St-Benoit de Granby; M. l'abbé Simon Fleury, vicaire à St-Mathieu de Beloeil; M. l'abbé Guy Joyal, vicaire à Waterloo; M. l'abbé René Chapdelaine, vicaire à St-Sacrement de St-Hyacinthe; M. l'abbé Raphaël Martin, vicaire à St-Pierre de Sorel.

Les invités d'honneur étaient : Mme Philippe Laliberté, présidente générale de l'Association, de Shawinigan; Mme Roméo Marcotte, présidente diocésaine de la fédération de Sherbrooke accompagnée de Mmes Desharnais, Hébert et Beauchemin du conseil diocésain; Mme Annette Frégeau, présidente diocésaine fédération de St-Jean; Mme Marcel Dallaire, présidente du cercle de Richmond; Mme Azilda Marchand, présidente diocésaine de l'UCFR, Mme Armand Russell, mairesse de Waterloo; M. le maire suppléant Lalumière et Madame Lalumière également de Waterloo.

La campagne Sauvé . . .

(suite de la page 8)

ge était une plaie, mais il a rappelé que le premier ministre et ses collègues ont institué le programme de travaux d'hiver afin d'encourager les villes et les municipalités à effectuer certains travaux et diminuer le nombre des sans-travail.

C'est là le programme en neuf points que M. Robert Sauvé a longuement développé en fin de semaine, au cours de sa tournée dans le comté.

Me ROLAND SABOURIN

Parlant en faveur du candidat officiel du parti Progressiste-Conservateur, pour le comté de Saint-Jean-Iberville-Napierville, Me Roland Sabourin a rendu un vibrant hommage au premier ministre actuel, M. John Diefenbaker, pour sa politique des quatre dernières années. Me Sabourin a déclaré à l'assemblée de Saint-Luc, que nous avions raison d'être fier d'avoir un premier ministre aussi aimable. Il est un homme d'une sincérité remarquable à tous les points de vue. De plus, ajouta le distingué orateur, il est d'une honnêteté irréprochable. Le premier ministre a toujours et aura toujours le respect des citoyens du pays. Il aime à entendre ses adversaires donner leurs opinions sur les question de politique. Poursuivant son exposé, Me Sabourin a ajouté que lorsque le premier ministre s'adresse au nom de la nation canadienne, il ne badine pas sur les mots, mais avant de les prononcer, il les pense tout en conservant sa même ténacité qui l'anime. Enfin, il a été le seul premier ministre à donner à la grande nation canadienne les droits de l'homme ce qui démontre une fois de plus sa grande sincérité et sa politesse. Dans tous les domaines, autant sur la scène fédérale qu'internationale, M. John Diefenbaker a su agir avec sagesse et politesse, c'est ce qui en mon sens sont les deux plus grandes qualités que doivent posséder nos hommes publics de nos jours. En terminant, il a demandé à l'assistance de donner une victoire conservatrice pour notre comté.

Me MAURICE JOHNSON

Invité à adresser la parole, le député de Chambly-Rouville, Me M. Johnson, a rappelé que lors de la grande victoire conservatrice de 1958, il y avait une ombre au tableau lorsque le soir du scrutin, la population avait décidé d'élire un député du côté de l'opposition. Toutefois l'orateur a souligné le fait que le gouvernement Diefenbaker n'avait pas trop persécuté ce comté. Le principal orateur a développé longuement la question de la canalisation du Richelieu. Me Johnson s'est exprimé en ces termes: "La canalisation du Richelieu, elle a ses partisans comme ses adversaires". Toutefois, le gouvernement actuel a la ferme intention de mettre à l'exécution ce projet aussitôt que la Commission des eaux conjointes l'aura endossée. Nos adversaires libéraux dit-il, nous reprochent de s'accaparer d'un de leurs supposés projets, mais il a mentionné le fait que le premier ministre a été catégorique sur ce point. Dans mon propre comté, dit-il, le candidat libéral a déclaré que la canalisation ne se fera pas d'ici une semaine; mais peut-être que le tout sera réaliser d'ici cinq ans advenant le cas où les libéraux reprendraient le pouvoir. Avant de se lancer dans une telle aventure, ajouta-t-il, le premier ministre et ses collègues écouteront attentivement la Commission sur les recommandations du trajet et le coût approximatif. Cependant le député de Chambly-Rouville a insisté auprès des électeurs d'élire un homme comme Robert Sauvé, le Dr Robert Fizet, dans Sorel pour qu'enfin il y ait un triangle d'or à la Chambre des Communes pour obtenir du gouvernement, la réalisation de ce projet.

Sur un autre ordre d'idée, Me Johnson a repassé les grandes oeuvres du gouvernement conservateur sous la direction de John Diefenbaker depuis son ascension au pouvoir Me Johnson a souligné que le premier ministre actuel avait préconisé une politique de développement national tout au cours de son mandat. Il a de plus refuté les attaques de M. Lionel Chevrier qui déclarait que l'Ontario avait reçu beaucoup plus que le Québec. La province de Québec dit-il, a obtenu du gouvernement conservateur des choses essentielles pour le bon maintien de sa prospérité sous le régime de Diefenbaker. Le candidat conservateur dans Chambly-Rouville a donné quelques exemples. Le gouvernement conservateur a érigé un chemin de fer sur la côte de la Gaspésie afin de faciliter l'écoulement des marchandises autant pour les habitants de cette région que ceux de l'est. Le ministère des Transports a fait construire des ports et des bateaux sur la rive nord du Saint-Laurent pour faciliter d'avantage le commerce. La marine marchande dit-il, elle fonctionne à pleine capacité. Et pour très prochainement plus précisément le 1er juin, le régime conservateur abolira le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier ce qui procurera aux gens de la Rive-Sud, une économie grandement appréciable.

Abordant le question de la politique de respect des Canadiens-français au pays, Me Maurice Johnson a rappelé que les conservateurs ont donné les chèques bilingues, la traduction simultanée en Chambre, un gouverneur-général Canadien-français en plus dit-il, différentes positions clés sont détenues par des Canadiens-français dans l'administration de John Diefenbaker. Il a rappelé le fait que le premier ministre actuel avait été au cours de sa brillante carrière comme député avant de diriger le parti Progressiste Conservateur qu'il s'était fait l'un des plus grands défenseurs des minorités au pays. Il a mentionné la fameuse cause Boutin dans l'Ouest alors que l'enseignement de la langue française dans les écoles était en péril. M. Diefenbaker n'a pas eu peur de se lever et de défendre avec véhémence cette cause afin de conserver le français dans les écoles de l'Ouest. Me Johnson a déclaré ce qui suit: "M. John Diefenbaker est le seul homme préparé pour régler ce problème d'égalité entre les deux grandes nations au pays".

Allez de compagnie avec STEINBERG "PINKY" ET

75 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Lait écrémé STARLAC Instantané, en poudre, de Borden Boîte 3 lb. $1.03 — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: LAMES 2 bords tranchants Marque PAL 40 au pqt 98¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: SOUPE aux nouilles-poulet de Loney env. en 2 pqts 4 46¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Viande en conserve PARIS PATE pour les sandwichs 4 btes 3 oz. 58¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CATSUP Savoureux Marque National Bout. 23½ oz. 37¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Sauce Barbeque Rapide . . . Facile Marque GAZA 2 Btes 15 oz. 58¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: NECTAR DE PRUNEAUX Si rafraîchissant Marque WELCH Bout. 24 oz. 39¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MARGARINE Qualité, économie ALLSWEET 2 pqts 1 lb. 65¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Jus de Tomate Qualité fantaisie Marque BRIGHT 8 Btes 20 oz. $1.00 — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MARINADES en tranches Coronation Bocal 16 oz. 33¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: RAGOUT DE BOEUF ou Irlandais Marque Clark 2 Btes 8 oz. 41¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MAIS NIBLETS en grains de fantaisie 4 Btes 14 oz. 69¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: DETERSIF MAJESTIC 100 timbre "Pinky" en plus dans bte géante, 91c 200 timbres en plus dans boite familiale $1.75 — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: NETTOYEUR ammoniacé, AJAX Liquide! Bout. 16 oz. 49¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 12c moins par pqt Savon Palmolive Couleurs diverses Format régulier 10 barres en 2 pqts 98¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 2¢ de moins par bte NOURRITURE pour chiens, CHUM 4 Btes 15½ oz. 39¢ — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: ROULE A LA GELEE aux pommes et framboises de Steinberg Frais du four 49¢ — Nul après samedi, le 2 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: DONETTES Genre gâteau de Steinberg 24 au pqt 39¢ — Nul après samedi, le 2 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Filets d'aiglefin frais congelés Booth ou Rupert Paquet 1 lb. 49¢ — Nul après samedi, le 2 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: SAUCISSES Savoureuses La Belle Fermière Paquet 1 lb. 69¢ — Nul après samedi, le 2 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Pâté au Boeuf ou boeuf et ragnons de Steinberg Chacun pour 35¢ — Nul après samedi, le 2 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CHEMISE Sport, en tricot pour hommes couleurs diverses Toutes Grandeurs! $2.55 — Nul après samedi le 9 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 2 lb. (ou plus) TOMATE Fraiches, mûres, importées No 1 Toute variété! — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Un (ou plus) toute grandeur de MELON Importé No 1 Toute variété! — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 2 (ou plus) CONCOMBRES Frais, croquants Longs, importés No 1 — Nul après mardi, 5 juin.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 5 lb. (ou plus) Toute variété de POMMES Fraiches, de fantaisie, culture Canadienne! — Nul après mardi, 5 juin.

Steinberg's * SYMBOLE DE PROGRÈS

* STEINBERG

STEINBERG
écoule, chaque jour, plus de 2 millions de lb. d'aliments FRAIS!

Madame, les produits que vous conservez dans votre réfrigérateur sont frais... mais chez Steinberg nous vous offrons le summum de fraicheur puisque notre firme écoule, chaque jour, 2 millions de livres d'aliments FRAIS. Qu'il s'agisse de viandes, de fruits, de légumes, de pâtisseries ou de bonbons, le marché Steinberg de votre voisinage ne vous offre que ce qu'il y a de mieux en aliments FRAIS et de qualité supérieure. Et pourquoi ne pas vérifier la véracité de nos dires en visitant Steinberg où vous trouverez, dans chaque rayon, des produits VRAIMENT FRAIS! Et n'oubliez pas, chez Steinberg votre satisfaction est garantie ou votre argent vous est remboursé!

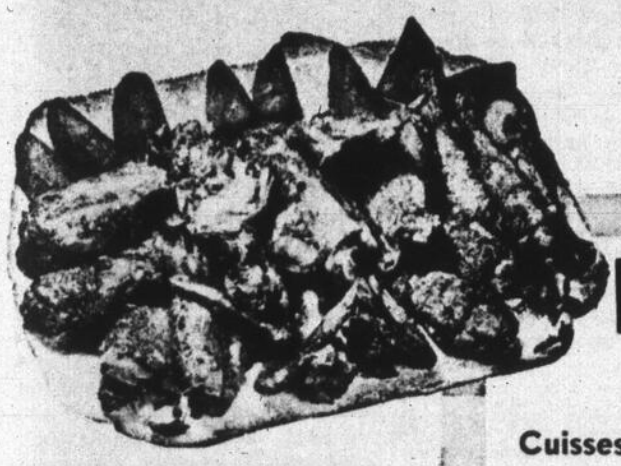

FILETS de SOLE
Frais pêchés
Aliment de mer à bas prix! LB. **59¢**

FOIE de PORC
Tranché, économique
Tendre, délicieux, nourrissant! LB. **29¢**

LIVERWURST
"Qualité avant tout" Hygrade
Frais, appétissant! En spécial! LB. **59¢**

POULET
Cuisses ou poitrines! Frais, Catégorie "A" **43¢** Lb.
(Limite: 3 lb. par client)

ROULE COTTAGE 79c
Schneider — fumé, paqueté à vide! LA LB.

BACON TRANCHE 69c
sans couenne, J. Spratt ou Prem. Swift — Pqt 1 lb.

FRAISES MURES
fermes et fraîches
Importées, classe No 1 au summum de leur saveur! — Boite de 1 pinte **39¢**

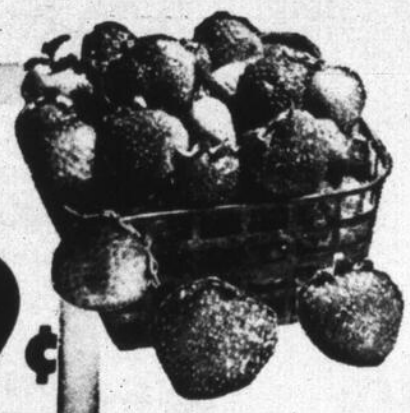

Denrées fraîches de qualité contrôlée!

MAIS TENDRE 10 Gros épis 59c
En épis — Doré, importé No 1

RHUBARBE 12 pieds au pqt 39c
Tendre, culture Canadienne

ORANGES Grosseur 252 la douzaine 29c
Fraîches, sucrées, de Floride

ASPERGES FRAICHES la lb. 27c

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer.

STEINBERG à Saint-Jean au 125, rue Richelieu ouvre tard le vendredi pour vous accommoder!
★ ★
Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'au samedi, 2 juin.

Chemises sport
Toutes grandeurs, pour hommes
En tricot — Styles et couleurs diverses! Fabrication Canadienne! CHACUNE **2.25**
Chemises de coton importé, à manches courtes! — CHACUNE **1.89**

Pâtisseries fraîches du four de Steinberg!

TARTE AUX ANANAS CETTE SEMAINE 49c
Un vrai régal!

BRIOCHE DANOISE A L'ERABLE 35c
Aux fruits — Epargnez 4¢

GATEAU DES ANGES CHACUN 35c
Léger — Epargnez 4¢

Epargnez 10¢
SUPER TOFFEE
L'offre du mois de Steinberg
Bonbons de qualité PAQUET 1 LB. **29¢**

Grande Vente à $1.00 Achetez en quantité et épargnez

EPARGNEZ 24c – MAIS DORE 8 boites 15 oz. $1.00
De choix, en crème — Orchard King

EPARGNEZ 17c – POIRES 6 boites 15 oz. $1.00
En moitiés, de choix, Orchard King

EPARGNEZ 17c – TOMATES 6 boites 20 oz. $1.00
De choix, Orchard King

EPARGNEZ 16c – FROMAGE 4 paquets 8 oz. $1.00
Tranché, fondu, Fields O'Clover

EPARGNEZ 11c – PECHES 3 boites 28 oz. $1.00
De choix, en moitiés, Orchard King

EPARGNEZ 11c – APPRET à salade 3 pots 16 oz. $1.00
Frais, marque Littlejohn

POIS de CHOIX 8 boites 10 oz. $1.00
Non classés, Orchard King — Epargnez 8c

MARINADES 4 pots de 16 oz. pour $1.00
Sucrées, Orchard King — Epargnez 16c

Soupe aux tomates 8 boites 10 oz. $1.00
Nourrissante, Aylmer — Epargnez 8c

Tranches d'ananas 3 boites 28 oz. $1.00
De choix, Marque D.C.

STEINBERG

$100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et une COMMANDE DE $10. ou plus de marchandises diverses achetées en une seule fois! 1 coupon par famille. Nul après samedi, le 2 juin.
STEINBERG

$200 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et une COMMANDE DE $20. ou plus de marchandises diverses achetées en une seule fois! 1 coupon par famille. Nul après samedi, le 2 juin
STEINBERG

DES TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS SUR TOUS VOS ACHATS CHEZ STEINBERG!

$300 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et une COMMANDE de $30. ou plus de marchandises diverses achetées en une seule fois! 1 coupon par famille. Nul après samedi, le 2 juin.
STEINBERG

$400 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et une COMMANDE DE $40. ou plus de marchandises diverses achetées en une seule fois! 1 coupon par famille. Nul après samedi, le 2 juin.
STEINBERG

Les films de la semaine

Dans nos cinémas

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T TOUS. Films visibles par tous, y compris les enfants.

Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent pas aux adolescents.

AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

*FILMS A VOIR:

L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

* * *

SAINT-JEAN

CARTIER ●

2 au 8 juin:

"L'ESCLAVE DE CARTHAGE" ..... Aa

Film italien. Reconstitution pseudo-historique réalisée par Guido Brigone avec Gianna Maria Canale, Jorge Mistral et Marina Allasia.

► Appréciation: **Ce film exalte les vertus chrétiennes. Cependant la simplification des données historiques, religieuses et psychologiques de même que l'évocation de moeurs païennes le contre-indiquent pour les enfants. Adultes et adolescents.**

aussi

"ADAM ET EVE" ..... AR

Film mexicain, récit biblique réalisé par Alberto Goût avec Christiane Martel, Carlos Baena et Stefen Tranton.

Ce film suit littéralement le livre de la Genèse. Il raconte la création du monde et de nos premiers parents, et se termine avec l'expulsion d'Adam et d'Eve du Paradis terrestre.

► Appréciation: **Une certaine équivoque dans la présentation de la nudité et un exposé trop littéral des faits bibliques nécessitent des réserves.**

CAPITOL ●

31 mai, 1-2 juin:

"FACE AUX CRIMES" ..... A

Film américain, drame psychologique et social réalisé par Don Siegel avec James Whitmore et John Cassavetes.

Le réalisateur de ce film étudie le problème de la délinquance juvénile favorisée par le milieu pauvre et sordide, l'absence de vie de famille quand ce n'est pas le mauvais exemple venant des parents. La solution offerte de compréhension et d'affection, quoique honorable, n'est pas satisfaisante, puisqu'elle ne supprime pas la cause. Cependant le drame, habilement réalisé et interprété, donne quand même à réfléchir. Un thème intéressant, mais qui ne peut s'adresser qu'au adultes en raison du sadisme qu'il contient.

► Appréciation: **Adultes.**

aussi

"UN JEU RISQUE" ..... A

Film américain, western réalisé par Jacques Tourneau avec Joel McCrea, Vera Miles et Lloyd Bridges.

Voilà la meilleure réalisation de Jacques Tourneur. Son film n'échappe pas tout à fait au conventionnel. Il illustre, cependant un problème très humain incarné dans des caractères assez bien marqués. De plus, l'excellence de la couleur, la splendeur des extérieurs et la justesse de l'interprétation contribuent à élever l'oeuvre au-dessus de la moyenne. Beaucoup de violence et quelques libertés font réserver le film aux adultes.

► Appréciation: **Adultes.**

3-4-5 juin:

"DANS LES GRIFFES DU TIGRE" ..... AR

Film allemand, drame réalisé par Arthur-Maria Rabenalt avec Gerhard Riedman, Margit Nunke et Walter Giller.

► Appréciation: **Le contexte du film atténue la portée de certaines scènes osées. Toutefois l'inconduite du héros, présentée avec trop d'indulgence, quelques images suggestives et un suicide motivent de nettes réserves.**

aussi

"LA DIXIEME FEMME DE BARBE-BLEU" ..... AR

Film britannique, drame policier réalisé par W. Lee Wilder avec George Sanders, Corinne Calvert et Patricia Roc.

► Appréciation: **Cette accumulation de meurtres commis de sang-froid, assaisonnée d'images provocantes, appelle des réserves. Adultes, des réserves.**

IMPERIAL ●

31 mai, 1-2 juin:

"TENDER IS THE NIGHT" ..... AR

Film américain, drame psychologique réalisé par Henry King avec Jennifer Jones, Jason Robardo Jr et Joan Fontaine.

► Appréciation: **Cette peinture d'un cas pathologique qui aboutit au divorce motive des réserves.**

aussi

"THE GIANT OF MARATHON" ..... A

Film franco-italien, d'aventures pseudo-historiques réalisé par Jacques Tourneur avec Steve Reeves, Mylène Demongeot et Sergio Fantoni.

► Appréciation: **La conduite légère d'une courtisane et l'insistance dans la description des violences guerrières font réserver ce film aux adultes.**

3-4-5-6 juin:

"BACK STREET" ..... D

Film américain, drame sentimental réalisé par David Miller avec Susan Hayward, John Gavin et Vera Miles.

► Appréciation: **Ce film présente comme irrésistible et normal un amour adultère. A déconseiller.**

aussi

"SATAN NEVER SLEEPS" ..... A

Film américain, drame religieux réalisé par Leo McCarey avec Clifton Webb, William Holden et France Nuyen.

► Appréciation: **Cette façon détestable de présenter le prêtre et la religion à l'écran fait réserver le film aux adultes.**

LONGUEUIL

RIO ●

30-31 mai, 1-2 juin:

"LA CHAINE" ..... AR

Film américain, drame social réalisé par Stanley Kramer avec Tony Curtis, Sidney Poitier et Theodore Bikel.

La réalité et le symbole sont étroitement mêlés dans ce drame qui ne va pas sans quelques invraisemblances. Pourtant ce défaut n'entame pas le sérieux du film qui demeure sobre, passionnant et courageux. Kramer a eu la main heureuse dans le choix de ses interprètes: Poitier continue de s'affirmer et Curtis se révèle comme un comédien de classe.

► Appréciation: **Le film dans son ensemble est positif. Le comportement immoral d'une jeune femme exige des réserves.**

aussi

"LE CHIEN DES BASKERVILLE" ..... Aa

Film britannique, policier réalisé par Terence Fisher avec Peter Cushing, Andre Morell et Christopher Lee.

On retrouve l'atmosphère étrange et mystérieuse de la nouvelle de Doyle. L'histoire est captivante et contient tous les éléments d'horreur chers à l'auteur. Cushing incarne un Sherlock Holmes spirituel, irritable et pince-sans-rire.

► Appréciation: **Le détective, représentant du bien, remporte inévitablement la victoire sur les forces du mal. Adultes et adolescents.**

CONTRECOEUR

REX ●

31 mai, 1-2 juin:

"TWIST ALL NIGHT" ..... A

Film américain, musical réalisé par William J. Hole Jr. avec Louis Prima, June Wilkinson et Sam Butera.

► Appréciation: **Certains images d'un goût douteux font réserver ce film aux adultes.**

aussi

"LE CAPITAINE FRACASSE" ..... A

Film français, de cape et d'épée réalisé par Pierre Gaspard-Huit avec Jean Marais, Geneviève Grad et Gérard Barry.

Le roman de Théophile Gauthier est un sujet en or pour le cinéma. L'adaptation en est consciencieuse, haute en couleur et pleine d'allant. Jean Marais entouré d'une excellente distribution, manifeste, malgré son âge, une jeunesse et une souplesse étourdissantes.

► Appréciation: **Le courage et la générosité triomphent des intrigues et des bassesses. Des costumes osés, une scène violente ainsi que l'évocation de liaisons font réserver l'ensemble aux adultes.**

aussi

"COMMENT DANSER LE TWIST" ..... ?

NAPIERVILLE

CINE-PALAIS ●

31 mai, 1-2 juin:

"LA MAIN GAUCHE DU SEIGNEUR" ..... A

Film américain, drame psychologique réalisé par Edward Dmytryk avec Humphrey Bogard, Gene Tierney et Lee J. Cobb.

► Appréciation: **L'intrigue sentimentale rend un peu gênants quelques passages. Pour adultes.**

aussi

"LA VALSE DU GORILLE" ..... A

Film français d'espionnage réalisé par Bernard Borderie avec Roger Hanin, Charles Vanel et Suzanne Dechelly.

Ce film, le troisième d'une série se laisse voir avec assez d'intérêt. Malgré une certaine confusion et quelques longueurs, le rythme est excellent dans l'ensemble et l'interprétation soignée. Les images de Claude Renoir sont belles.

► Appréciation: **Les violences inhérentes au genre font réserver ce film aux adultes.**

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Fl. 8-4874

René Grenier

● PLOMBIER
● FERBLANTIER

Installation à eau chaude

OUVRAGE GARANTI
SERVICE RAPIDE

416 Laurier Saint-Jean

Pour vos parkings et cours en asphalte

Adressez-vous à

PIERRE QUOIBION

242, rue Missisquoi, IBERVILLE

● Sable
● Asphalte
● Pierre
● Terre
● Tourbe à la verge

Spécialité: ● "Drive-way" et "Parking" en asphalte.
● Vente de tourbe à la verge.

Estimé gratuit sur demande — Machinerie moderne — Travail garanti — Ouvriers qualifiés — Longue expérience — Prix abordables.

Nous vendons au meilleur prix dans la région.

Assurance familiale complète

Notre NOUVELLE formule

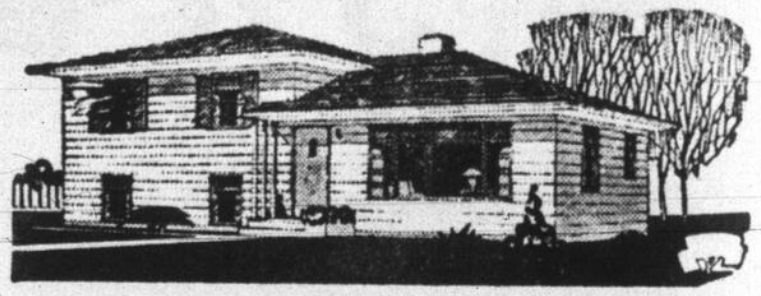

des propriétaires occupants

PROTECTION COMBINEE!!!

COUVERTURES ETENDUES!!!

TAUX REDUITS!!!

La Cie F.-R. Lefebvre Ltée

Bureau d'Assurances Générales

62, rue St-Jacques Fl. 7-7585 Saint-Jean, Qué.

SOIR: Fl. 6-6491 Fl. 8-3675

A l'ouverture du Baseball

★ **4 gagnants porte-clés dimanche dernier**
★ **Acton-Vale avec Groulx, Valois, Corbeil dimanche soir.**
★ **Les Canadiens de Coaticook au Stade ce soir, et les Castors d'Acton-Vale le 3**

Les amateurs de baseball de St-Jean et de la région auront l'occasion de voir leurs porte-couleurs en action dès ce soir alors que les Canadiens de Coaticook seront les visiteurs au Stade Municipal à 8 h. dans une autre joute régulière de la Ligue Provinciale Senior des Cantons de l'Est. Les Pirates du pilote Paul Bayeur représentent certes une équipe solidement défensive et Paul espère qu'un peu de coups de bâtons pourrait par la suite faire de l'équipe locale un groupe des plus respectés du circuit Loignon.

Pour la joute de ce soir, Jhonny Grosse pourrait fort bien être le choix pour officier au monticule dans le camp de Saint-Jean et il formerait une baterie avec Chuck Poxon qui effectuerait un retour au jeu après avoir été cramponné samedi soir à Sherbrooke: Marcel Ménard a eu fort à faire derrière le bâton en l'absence de Poxon et son retour sera salutaire au club: Poxon est puissant bras et aussi bon cogneur. Pour stabiliser cette position, André Tougas gérant d'affaires des Pirates a rappelé le Jeune André Audette qui avait signé son contrat et qui rejonit les Pirates pour devenir le 3e receveur du club.

Dans le programme double de dimanche, Saint-Jean et le jeune gaucher Guy Desroches ont perdu une partie fort contestée au compte de 5-1 devant plus de 1100 personnes avec St-Jean cognant 7 coups sûrs contre 4 des visiteurs qui furent opportunistes. L'histoire n'était pas la même dimanche à Granby alors que les Pirates y allaient d'un total de 14 coups sûrs et s'appropriaient d'un gain de 12-9. Paul Bayeur a frappé un double et 3 simples: Marcel Ménard un trois buts et un simple. André Sirard et Robert Descheneaux 2 coups sûrs chacun. Mike Beauvais a été le lanceur gagnant avec l'aide de Jean-Paul Benoit qui vint étouffer un ralliement des Chevaliers à la 9e avec André Sirard, Gilles Pinard et Marcel Ménard effectuant un double-jeu spectaculaire pour terminer la joute et donner un premier triomphe à Saint-Jean.

ACTON-VALE ICI DIMANCHE SOIR

La joute de dimanche soir va certes créer un nouvel intérêt. En effet, les Pirates reçoivent la visite des Castors d'Acton-Vale du gérant Claude Groulx. Outre cet ex-Canadiens de Saint-Jean, on verra à l'oeuvre René Valois un solide et puissant receveur qui brille avec le club Acton-Vale depuis deux saisons déjà, et aussi l'on compte sur l'alignement des visiteurs, l'excellent petit gaucher Henri Corbeil qui a épaté les foules durant plusieurs saisons ici même à Saint-Jean dans l'uniforme du club local au temps des Ligues Senior du Québec. On sait qu'Acton-Vale a remporté les honneurs des séries du détail de la Ligue Provinciale Senior en 1961, triomphant du Granby en finale qui avait nécessité les sept joutes du 4 de 7 Donc une partie sensationnelle en perspective et les amateurs sont invités à supporter les leurs dimanche soir à 8 h. au Stade Municipal.

4 GAGNANTS PORTE-CLES

Le concours du porte-clé souvenir a remporté un très bon succès et la direction des Pirates de Saint-Jean est infiniment reconnaissante pour tous ceux et celles qui ont apporté leur contribution soit par l'achat ou comme aide bénévole à la vente des porte-clés. Quatre gagnants ont bénéficié de la somme de $255. Il s'agit de MM. Charles Pomerleau, J.-Paul Charest et Alcide Gaudette avec $25 chacun, alors que le gros lot était gagné par Denis Roy et son groupe, s'enrichissant de $150 à la partie d'ouverture. Merci à nouveau et à bientôt sur ce sujet.

SOMMAIRE

Granby	000	004	001	5	4	0
Saint-Jean	010	000	000	1	7	2

Batteries: Burack et Lamoureux: Guy Desrochers, J.-Paul Benoit (6) et M. Ménarrd.

Deuxième joute

Saint-Jean	302	002	500	12	14	3
Granby	100	302	003	9	7	5

Batteries: Beauvais, J.-P. Benoit (9) et Ménard: Leblanc, Guy (3) Malette (5) Boulerice (7) Burack (8) et Lamoureux.

Avec le baseball Junior OTJ

La Ligue junior OTJ reprend ses activités cette année après avoir été inactive l'année dernière; elle sera composée de quatre équipes de jeunes gens âgés de 16 ans à 21 ans, tous des jeunes de Saint-Jean, dont le président sera M. Jean Turgeon, qui a bien voulu accepter cette tâche pour aider les jeunes.

La cédule sera de 36 joutes qui seront disputées au Stade Municipal Voici les gérants qui se sont présentés pour conduire une équipe: MM. Fernand Degongre, Marcel Vachon, Jean-Paul Charest et un autre qui devra accepter sous peu. L'ouverture officielle aura lieu le 28 mai à 7 heures. Alors nous invitons tous les parents à être présents. Le responsable est M. Réal Bisaillon. Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à 100 rue Dollard FI. 7-1139

Alors, n'oubliez pas lundi le 28 mai à 7 h. au Stade Municipal.

P.S. Midget OTJ

M. Jean Berthiaume a accepté la présidence de ce circuit de baseball et la saison devra débuter sous peu.

La ligue sera formée de joueurs âgés de 14 à 16 ans. Pour les autres ligues, nous vous donnerons plus de détails la semaine prochaine.

Réal Bisaillon, promoteur OTJ

Tournoi pour le trophée Perfection

Tous les adeptes du jeu de grosses quilles des cités et districts de Saint-Jean et Iberville sont invités à prendre part au tournoi marathon des 6 allées de la salle Baillargeon qui aura lieu lundi soir, le 4 juin prochain.

Le vainqueur de ce tournoi recevra le trophée Laiterie Perfection, pour une période d'un an et sera proclamé le champion de la Vallée du Richelieu.

Les allées seront à la disposition des joueurs de 7 h. à 10 h. p.m. Aucun participant ne pourra commencer ce concours après 10 h. p.m.

Pour plus amples informations, adressez-vous à M. Guy Durocher, gérant de la salle.

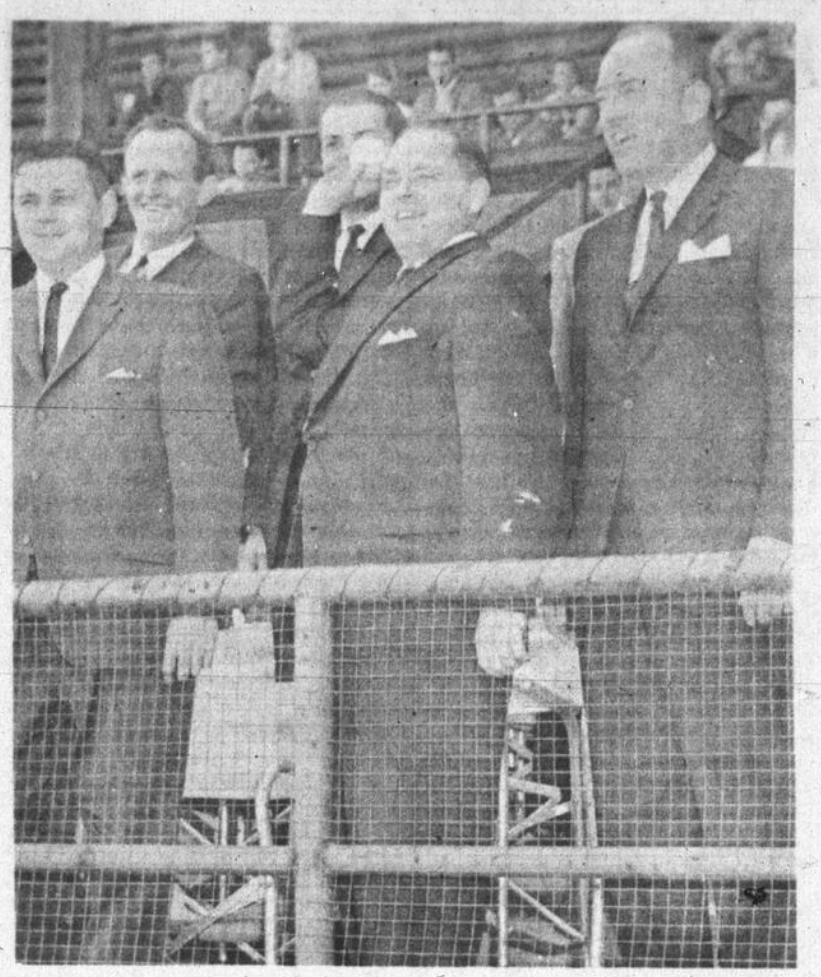

● LE MAIRE SUPPLEANT EDOUARD FORTIER lance la première balle de sa loge, marquant ainsi l'ouverture de la saison de baseball à Saint-Jean. De gauche à droite: M. André Dion, président du Club; M. Réal Bisaillon, coordonnateur à l'O.T.J.; M. André Leduc, directeur des Loisirs à Saint-Jean; M. Fortier et M. J.-L. Loignon, président de la ligue de Baseball des Cantons de l'Est. (Photo Ken Wallett)

● BASEBALL JUNIOR O.T.J. — A l'ouverture officielle du circuit junior O.T.J. du président Jean Turgeon, le 28 mai, au Stade municipal, les Indiens de Fernand Degondre ont remporté la victoire contre les Canadiens de Marcel Vachon, au compte de 3 à 1. Le lanceur gagnant: Bill McLeany; le perdant: Roland Lemieux. Etaient présents à cette ouverture: MM. Edouard Fortier, échevin, André Leduc, directeur de la Récréation, A.-T. Dion, président de l'O.T.J., Jean Turgeon, président de la ligue, Réal Bisaillon, promoteur O.T.J., l'abbé Bertrand Gaboriault, ex-aumônier de l'O.T.J., Guy Dupuis, trésorier du Comité Central O.T.J.

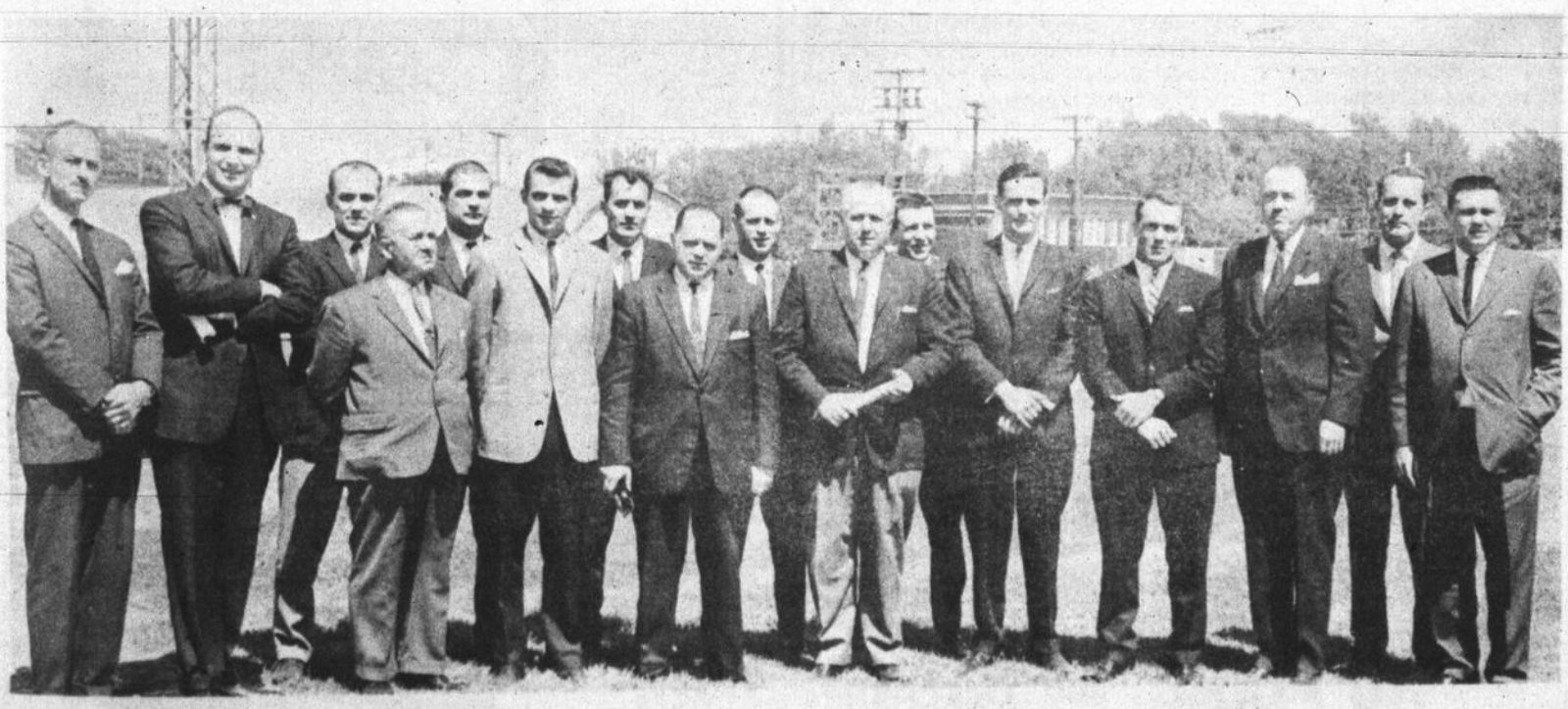

● A L'OUVERTURE DE LA SAISON DE BASEBALL, au Stade Municipal, dimanche, quelques-uns des invités. De gauche à droite, les échevins Bruno Choquette, Fernand Roy et A. Lorrain, MM. Guy Martin, secrétaire; André Leduc, directeur des loisirs; Charles Chapdelaine, 3e vice-président; Edgar Théoret, instructeur en éducation physique au Séminaire de Saint-Jean, Edouard Fortier, échevin, Johnny Caron, 2e vice-président, Jérémia Duhamel, président des Chevaliers de Granby, Gérald Balfry, directeur, Marcel Brault, directeur, Henri Richard, étoile du club Canadien, J.-L. Loignon, président de la ligue de baseball des Cantons de l'Est, Guy Régnier, directeur, André Dion, président des Pirates et Claude Montpetit, publiciste. (Photo Benoit Brouillette)

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Tél. 454-2117

Bourdon Système de Chauffage Enr.

Marcel Bourdon, prop.

Chauffage à air chaud

84 Notre-Dame
Ville Saint-Remi

REPARATIONS ELECTRIQUES

Laveuses automatiques, sécheuses, poêles, réfrigérateurs et petits appareils domestiques.

L. DANIEL — 7-7358

138 Place du Quai — FI. 7-4951

Ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville

Iberville Sack Supply en 1ère position

Le club Iberville Sack Suply du gérant Fernand Drouin s'est prévalu de la première position de la ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville en accumulant deux joutes à leur crédit. Le co-commanditaire Germain Tarte des meneurs précoces, est venu encourager ses porte-couleurs. Pour les vainqueurs, de la première victoire aux dépens du Texaco, Pinard officiait avec brio comme lanceur et il sut protéger jusqu'à la septième manche, une fragile avance de 3-0. Cette dernière reprise rallia les adversaires de Jules Boulais pour trois points. De nouveau, Gilles Laberge brisa cette égalité pour assurer la victoire finale de 4 à 3 pour le ISS grâce à un deux buts. Chez les perdants, Normand Sasseville avait offert une excellente performance dans la boite du lanceur.

Dans la joute suivante de la semaine dernière, Landriau inspira également beaucoup de confiance dans la boite des mêmes vainqueurs malgré un marathon de 17-13 contre les Chevaliers de Colomb. Bachand se signala avec trois hits pour les vainqueurs, Denis Rémillard avec deux dont un double et un triple; Raymond Drouin et Maurice Lavoie obtinrent également deux hits chacun.

Les Chevaliers du gérant André Galipeau révélèrent un formidable alignement offensif mais les erreurs leur furent fatales. Gilles Lamoureux obtenait trois hits pour les perdants de même que André Lacasse et Adrien Denis avec deux chacun. L'acquisition d'un lanceur régulier justifierait la puissance de cette équipe.

CLUB PUISSANT SUR PAPIER

Le Laval Bessette pour sa part, obtenait une victoire par défaut la semaine dernière. Les protégés de Claude Stébenne sont considérés les plus puissants sur papier; la batterie André Petit-Gaston Dupré en est une bonne raison. Ils eurent l'occasion de prouver leur efficacité à deux reprises cette semaine et la joute de mardi contre le I.S.S. mettait la première position en jeu dans le circuit Jean Larivière.

Mais ces favoris ne remporteront pas toutes les victoires car l'ambiance du début a affiché une compétition serrée.

● CHAMPION DU DETAIL dans la Ligue Labatt 50, mixte, l'équipe Vauxall, composée du capitaine Suzanne Farmer, Pierrette Toupin, Pauline Chouinard, Gaétan Lemieux, Gérald Boutin et Jean-Marc Paré. (Photo Studio Notre-Dame)

● CHAMPIONS DE LA SAISON dans la Ligue Labatt 50, mixte, l'équipe Thunderbird composée du capitaine Jeanne Fortin, Miles Cécile Rémillard, Violette Goyette, Alain Goyette, André Roy et Gabriel Longtin. M. André Boudrias remet le trophée au nom de M. Léandre Fortin, agent de Labatt. (Photo Studio Notre-Dame)

Grand Gala culturiste présenté au Théâtre Impérial, vendredi soir

De nouveau cette année, le Studio de Culture Physique Aimé Poirier de Saint-Jean présentera son Gala Culturiste qui permettra de connaitre les nouveaux détenteurs des titres de "Monsieur Saint-Jean Junior" et 'Monsieur Saint-Jean Senior" et mentionnons ici que les organisateurs à la demande de plusieurs adeptes féminins à la culture physique, un nouveau concours a été formé et il s'agit de choisir celle qui deviendra "Mademoiselle Saint-Jean 1962" C'est une initiative nouvelle des organisateurs qui se rendent ainsi au désir de la gent féminine. En plus de ces concours qui détermineront les possesseurs des titres plus haut mentionnés, il y a une autre compétion qui retient l'attention de plus d'un intéressé, et il s'agit du titre de l'Homme le plus fort de Saint-Jean pour la courante année; on assiste là à des rente année; on assiste là à des tours de force peu communs et on peut admirer la forme des participheures d'exercices intenses pour en arriver à leur but.

A l'heure actuelle, les détenteurs des titres de Monsieur Saint-Jean Senior d'une part est retenu par André Degongre pendant que chez les Juniors, c'est André Gauthier qui sortait vainqueur des compétitions de cette catégorie au cours de la saison de 1961. En plus, soulignons aussi le fait que André Degongre, détient le titre de l'Homme le plus fort de Saint-Jean 1961, grâce à une performance à l'emporte-pièce lors d'une compétition serrée qui avait lieu au printemps de l'année dernière. Cette année plus d'un inscrit est en grande forme et l'on s'attend à une rivalité hors-pair pour les concours de 1962. La section féminine pour le titre de Mlle Saint-Jean présentera certes un vif intérêt quoique l'on en est qu'à une première tentative qui devrait rapporter les succès anticipés.

Aussi pour toute information en ce qui regarde le Gala Culturiste de demain soir, vendredi le 1er juin, on sait que le tout se déroule au Théâtre Impérial avec le signal et la levée du rideau fixé pour 8 h. Les billets sont en vente au guichet du théâtre Impérial, voir Guy L'Heureux ou encore au bureau du Studio de Culture Physiqque Aimé Poirier à 79 rue Collin. Les billets sont en vente et une agréable soirée est en réserve lors du Gala Culturiste de Saint-Jean, cédulé pour vendredi soir à 8 h. sur la scène du Théâtre Impérial. Qu'on se le dise.

● LE MONDE DU SPORT. — Qu'il s'agisse de golf ou de ski, de camping ou de boxe, "le Monde du sport", le samedi à 7 h. 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada, vous présente, par l'intermédiaire de son animateur René LECAVALIER, les différentes facettes des sports les plus populaires de notre pays. Cette demi-heure vous offre aussi l'occasion de rencontrer les plus grandes vedettes de nos sports nationaux.

Association de Chasse et Pêche

N'oubliez pas qu'il y aura cesoir jeudi, une assemblée régulière, pour tous les membres de l'Association de Chasse et Pêche de Saint-Jean et Iberville, au sous-sol de l'Hôtel de Ville, à 8 h. précises.

Il y aura la remise des prix du concours de pêche, qui eut lieu à Saint-Paul le 20 mai dernier.

Il y aura aussi des sujets très importants à discuter au cours de cette assemblée, en plus des films en couleur qui vous seront présentés.

J. G. Langlois, publiciste

Achetez de préférence chez nos annonceurs!

Venez voir la draperie moderne

CHEZ

G. LEBEAU

220, rue Saint-Jacques Tél. Fl. 7-2474

DANSE LES SAMEDIS SOIRS ET LES DIMANCHES SOIRS

AVEC ATTRACTIONS

SALLE DOREMI SAINT-LUC

EN VEDETTE GHISLAINE MEUNIER soprano

AU PIANO: Mme J.-LACHANCE-GRANGER

POUR RECEPTIONS TEL. 8-2991 6-4364

MUSIQUE CONTINUELLE AVEC ORCHESTRE

L'AS DE CARREAU VAUT $50.00

JEAN LOUIS ANIMATEUR

GHISLAINE MEUNIER SOPRANO

● A LA CONFERENCE DE PRESSE DES BRONCS: De gauche à droite, Yvan Mayrand, président des Broncs; Dan Johnson, assistant instructeur; Yves Lymburner, vice-président des Broncs; Jerry Samuel, instructeur des Broncs et ancien joueur des Alouettes.

Conférence "football"

Gerry Samuel et certains règlements

Gerry Samuel, nouvel instructeur des Broncs de Saint-Jean fut introduit aux journalistes et aux sportifs lors d'une conférence tenue au Club de Curling de Saint-Jean, et s'est dit fortement opposé aux présents règlements concernant les lois de la Conférence Intermédiaire de l'Est du Football en rapport avec les joueurs importés.

Gerry ayant été dans le passé un assistant du Montreal North Bears gagnant de la coupe Sauvé, déclarait que dans la Conférence Intermédiaire de l'Est que trois joueurs importés sont alloués à chaque club sans restriction pour leur expérience au jeu dans le passé. Dans les clubs de la ligue E.I.F.C. les clubs sont restreints à trois joueurs importés et ces importés peuvent n'avoir aucune expérience du jeu professionnel ou sénior. Gerry a proposé une assemblée des instructeurs de la ligue afin de coordonner leurs efforts pour l'abolition de ces restrictions au sujet des importés, et mettre notre ligue sur le même pied d'égalité que la ligue Conférence Internationale. M. Samuel fut introduit par Yvan Mayrand, président des Broncs, lequel a donné un exposé sur son expérience passé du football. En 1951, il débutait avec le Pointe-Claire et l'année suivante il jouait avec le Lakeshore Junior Alouettes. Pendant les quelques années qui suivirent, il joua avec le Lakeshore Flyers ou il gagna deux fois le trophée du meilleur joueur de ligne. En 1956, il jouait pour le Winnipeg Blue Bombers sous la direction de Al Sherman et en 1958 pour les Alouettes de Montréal sous la direction de Peahead Walker. En 1959, il retournait au Lakeshore où il devint le premier joueur de ligne pour se mériter le trophée Ambrose Memorial. En 1960, il retournait avec les Alouettes mais après une malancontreuse blessure au genou survenue au camp d'entrainement, il fut retenu en dehors de l'alignement pour le reste de la saison. Gerry est à l'emploi de la Cie Bell Telephone depuis 12 ans.

Danny Johnson, instructeur depuis deux ans avec le Rosemont Junior Bombers qui gagnait le titre de Canadien Junior il y a deux ans passés, et fut finaliste l'an passé pour le Canada, sera l'assistant instructeur des Broncs pour l'année 1962 dans le champ arrière. Danny est un ancien joueur des Bulldob de Verdun et s'est mérité le trophée Jimmy Ambrose l'année avant Gerry. Suivant sa corrière Danny a eu l'expérience d'instructeur avec Herb Trawick et le Lakeshore Flyers.

Cette année, Gerry semble confiant que le club peut améliorer son record de l'année passée et travaillera pour apporter la coupe Sauvé dans notre ville. Toutefois, il a mentionné que seul le travail ardu des joueurs entre en ligne de compte et vous pouvez être assuré que je ferai ma part.

La première partie d'exhibition des Broncs est cédulée pour le 15 juillet et une seconde pour le 21 du même mois. L'entrainement débutera le 18 juin. Toutes les pratiques du club auront lieu le lundi, mercredi, vendredi soir et le samedi matin.

Mercredi le 13 juin, la direction des Broncs tiendra un smoker pour tous les joueurs anciens et nouveaux. Plus de détails vous seront communiqués la semaine prochaine dans un article à cet effet.

● TOURNOI DES CHAMPIONS "DOW". — Lors du tournoi de quilles disputé à la salle Toupin, samedi dernier, l'heureux vainqueur fut Adrien Denis qui termina bon premier avec une moyenne de 188. En 2e place, nous y voyons Janvier Tétreault qui obtint 171, tandis que Denis Huard se classait 3e avec 163. On voit ici, Adrien, recevant le trophée emblématique des mains de Marc Brais, distributeur de la Brasserie Dow. Une somme de $50 fut aussi divisée entre ces trois nouveaux champions qui, fait remarquable, demeurent les mêmes joueurs qui roulèrent une partie parfaite au cours des derniers mois. Ils représenteront le district de Saint-Jean, lors des grandes finales de Radio-Canada en septembre prochain.

Ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville

Charles Fortin avec les Chevaliers

On parle déjà de la prochaine victoire des Chevaliers de Colomb dans la ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville depuis la permission accordée à cette équipe d'aligner le sensationnel lanceur Charles Fortin. La direction du circuit Jean Larivière eut recours à cette ressource qui assurera une nouvelle compétition très équilibrée.

L'absence d'un lanceur dans l'alignement du gérant André Galipeau n'avait pas accordé pleine justice à ses porte-couleurs jusqu'à la semaine dernière. Ce prêt du club Laval Bessette n'est est pas moins un geste des plus charitables qui permet cette transaction à ses propres dépens.

PREDICTIONS JUSTIFIEES

Le Laval Besssette a offert deux magnifiqques performances la semaine dernière pour se hisser seul en première position de la ligue O'Keefe. Les gros canons du club ont plus ou moins été tenus en respect au cours de duels serrés contre le Texaco et le Iberville Sack Supply mais un magnifique jeu défensif a saisi toutes les opportunités de ces victoires. Le lanceur André Petit qui se voyait crédité de ces deux gains méritoires aux dépens du Texaco et du I.S.S., établissait une confiance bien justifiée Et dans les deux cas, le jeune arrêt-court Jean N. Audette s'avérait la différence pour des arrêts décisifs et des coups sûrs opportuns.

Contre le Texaco, qui menait 5-0 jusqu'à la 6e, Yvan Rathé se voyait alors gâcher une telle performance. Des hits consécutifs de Robert Meunier, Charles Fortin, André Petit, N. Audette et Denis Bernier, en plus d'une erreur, procurèrent l'égalité. A la dernière reprise, le coup sûr d'Audette scellait ce verdict amer de 6-5 pour les coéquipiers de Claude Stébenne. Ce fut une défaite que Jules Boulais ne put digérer, c'est-à-dire jusqu'à samedi prochain où il aura oublié cette douce épreuve à comparer à sa nouvelle vie conjugale qui le liera à Mlle Pierrette Gagnon.

L'autre victoire du Laval Bessette au compte de 6-3 aux dépens du I.S.S. lui procurait la première position qu'il partageait avec ce même club. Une offensive de 5 points à la deuxième période reposait sur quatre erreurs et un seul hit aux dépens de Gilles Daneau. Robert Meunier et Charles Fortin furent le plus en évidence avec 2 hits chacun Maurice Lavoie en fit autant pour les perdants.

NOUVELLE POUSSEE DU TEXACO

On se rappelle que le Texaco de Jules Boulais avait perdu ses deux rencontres initiales par 4-3 et 6-5. Mais les nouveaux Texaco ont déployé une grande puissance au cours de ces deux dernières victoires de 19-1 contre les Chevaliers et de 18-3 contre le I.S.S. Ray Christopher une nouvelle acquisition a accompagné ces deux débacles de 8 coups sûrs en dix apparitions. Normand Sasseville était le lanceur gagnant contre les Chevaliers tandis qu'un autre retour de Lucien Ouimette fut l'inspiration de la victoire contre le ISS De plus, les frappeurs de Texaco ont accumulé le plus de hits depuis leurs quatre joutes, soit un total de 50.

Les prédictions seront donc des plus confuses avec un tel complexe de nouveaux favoris. On attendra maintenant de voir les nouveaux Chevaliers à l'oeuvre, pour se prononcer et soit dit en passant, les prochaines rencontres auront lieu au terrain de la Palestre d'Iberville.

● UN TROPHEE SPECIAL a été présenté à M. Janvier Tétreault, au nom de Labatt 50 par M. André Boudrias, qui représentait M. Léandre Fortin, agent Labatt. On sait que M. Tétreault a roulé une partie parfaite de 300. (Photo Studio Notre-Dame)

A VENDRE

AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE RESTAURANT

S'adresser à M. Jos. Boivin

Téléphone 6-4676 Hôtel Richelieu

Tél. Fl. 6-6928 Sur rendez-vous S.V.P.

J.-PAUL CARON, b.a., d.c.

Membre du Collège des Chiropraticiens

— RAYONS-X —

69, rue Saint-Jacques Saint-Jean, P.Q.

Imperial

JEUDI à SAMEDI

Un film distingué pour adultes!!

F. SCOTT FITZGERALD'S

Tender is the Night

CINEMASCOPE COLOR by DE LUXE

JENNIFER JONES • JASON ROBARDS, JR.

JOAN FONTAINE • TOM EWELL

— en ajouté —

STEVE REEVES

"GIANT OF MARATHON"

EN COULEURS

Matinée pour enfants!

Samedi à 9 h. 30

Un grand film d'action!

"KING OF THE WILD STALLIONS"

EN COULEURS

aussi — 6 CARTOONS

Dimanche à mercredi

La plus touchante histoire de nos jours!

Le roman d'une femme au coeur déchiré entre l'amour et la honte!

Susan Hayward

John Gavin

"Back Street"

IN EASTMAN COLOR!

— Au même programme —

L'oeuvre maîtresse de celui qui vous a donné "GOING MY WAY" et The BELLS of ST. MARY'S".

2a

WILLIAM HOLDEN CLIFTON WEBB

PIRELLI CABLES, CONDUITS LIMITED

● APRES AVOIR COMPLETE avec succès, un cours d'entrainement de prévention des accidents, les employés de la compagnie Pirelli, ci-haut mentionnés, ont reçu des certificats de M. R. Folli, assistant gérant général et ingénieur en chef de la compagnie à une récente réception. Les cours ont été donnés par M. G. St-Martin, de l'Association de la Prévention des Accidents Industriels de la province de Québec.

Programme du congrès de la Fédération des SSJB aux T.-Rivières les 1, 2, 3 juin

Le thème sera "Vers un Québec fort" et l'endroit l'Ecole Ste-Ursule Trois-Rivières.

PROGRAMME HORAIRE:

2 h. p.m.: Première étape de la finale provinciale des concours de langue parlée, Ecole Ste-Ursule.

4 h. p.m.: Deuxième étape.

7 h. p.m.: Inscription à l'école.

8 h. p.m.: Troisième étape de la finale des concours télévisés du poste CKTM, canal 13.

SAMEDI 2 JUIN:

9 h. a.m.: Inscription des délégués et congressistes.

10 h. a.m.: Ouverture du congrès. Prière. Salut au drapeau. O Canada. Bienvenue du président diocésain. Proclamation d'ouverture. Me Albert Leblanc. Allocution de la présidente du comité féminin provincial, Mme François Robitaille.

10 h. 30. a.m.: Procès-verbal du 15e congrès. Adoption. Rapport d'activités de la Fédération. Dr Marcel Frenette, secrétaire provincial. Rapport financier. M. Georges E. Daigneault, trésorier. Nomination du vérificateur. Rapport du Comité Féminin provincial. Mme Paul Tellier, secrétaire. Formation du comité de mise en condidature.

Midi: Diner libre.

1 heure p.m.: Suite de l'inscription.

1 h. 45: Session plénière présidée par le Dr René Vanasse, vice-président.

2 h. 30 p.m.: Séances des Comités: "Notre avenir culturel, éducationnel, économiqque, social, politique, religieux.

5 h. p.m.: Réception.

6 h. 30 p.m.: Banquet du congrès. Bâtisse industrielle, terrain de l'exposition. Exposé du 15e anniversaire par le président. Conférencier d'honneur, l'hon. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles de la province.

9 h. 30 p.m.: Soirée artistique à l'auditorium du Séminaire St-Joseph, rue Laviolette.

DIMANCHE 3 JUIN

9 h. 30 a.m.: Séance des Comités de Régie interne. 1. Résolutions. Bien de la Fédération. 2. Résolutions Influence externe. 3. Comité du Manifeste de doctrine nationale. 4. Réunion du Comité féminin provincial, élection.

11 h. a.m.: Session plénière sous la présidence de M. Arthur Rioux et rapport des comités du thème.

Midi: Messe à la chapelle du Séminaire St-Joseph.

12 h. 45: Diner. Libre.

2 h. p.m.: Session plénière sous la présidence de Me Albert Leblanc. Suite des rapports des comités du thème. rapports des comités de régie interne. Voeux des congressistes. Elections. Choix d'un président et d'un secrétaire d'élections. Election des conseillers délégués par les 16 sociétés diocésaines et par le Comité Féminin provincial. Rapport du comité de mise en candidature. Election des autres conseillers. Réunion du Conseil Général pour l'élection des membres de l'Exécutif. Allocution de clôture du congrès. Prière. O Canada.

N.B. — Inscription: $20 pour les délégués officiels; $2 pour les congressistes et $4 pour le banquet.

LA CITE DE SAINT-JEAN, P.Q.

HOTEL DE VILLE

188, RUE JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, qu'il se tiendra une assemblée des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, lundi soir, le 4 juin 1962, à 8 heures, en la salle des Délibérations du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville, 188, rue Jacques-Cartier.

A cette assemblée, le règlement No 675 autorisant un emprunt de $323,000.00, pour payer le coût de certains travaux d'aqueduc, d'égout, et de pavages, sera lu et soumis aux électeurs présents et habiles à voter sur tel règlement.

Si avant qu'il se soit écoulé deux heures depuis l'ouverture de l'assemblée, quarante de ces électeurs demandent que ce règlement d'emprunt soit soumis pour approbation aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, le président de cette assemblée fixera alors le jour de votation sur ce règlement susdit, à une date appropriée dans les quarante jours suivants.

Donné à Saint-Jean, Qué., ce 28 mai 1962.

J.-WILFRID BOUTIN,

Secrétaire-trésorier.

DE PLUS EN PLUS ON SE DIRIGE CHEZ

LE PIONNIER DES BAS PRIX

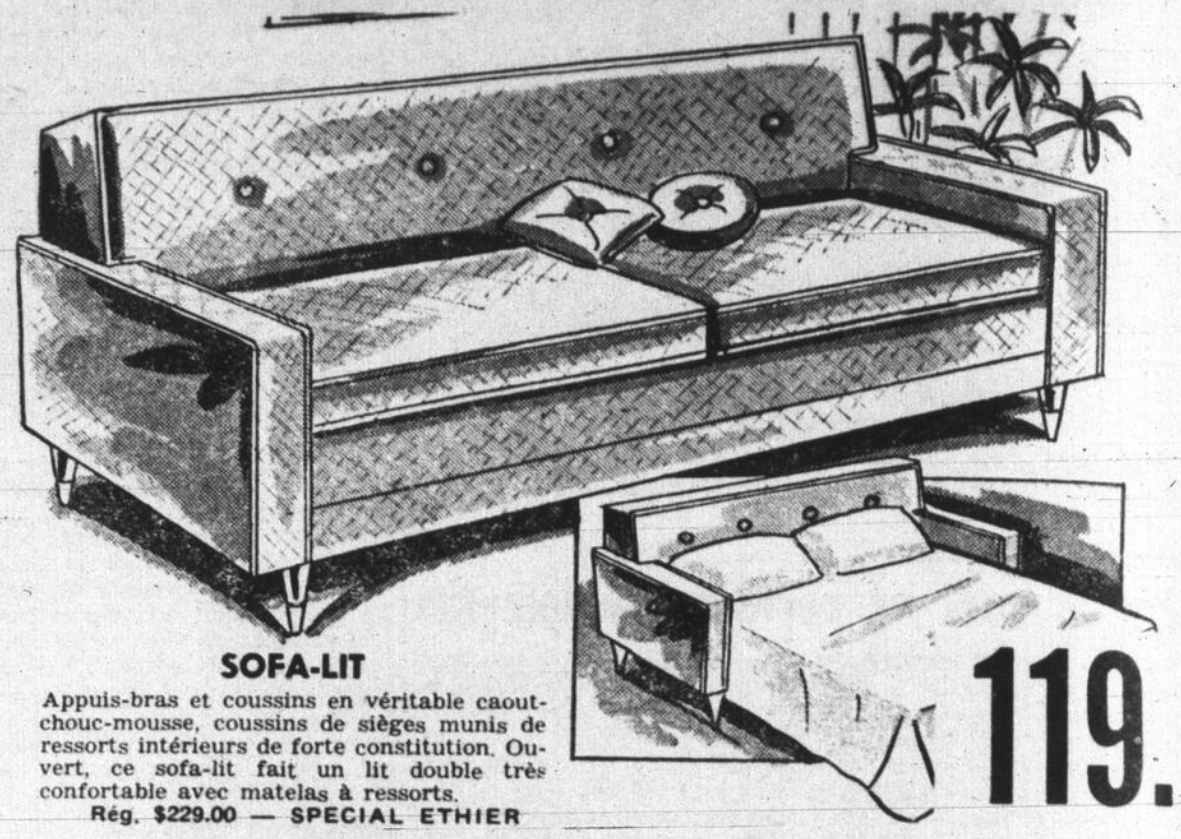

SOFA-LIT

Appuis-bras et coussins en véritable caoutchouc-mousse, coussins de sièges munis de ressorts intérieurs de forte constitution. Ouvert, ce sofa-lit fait un lit double très confortable avec matelas à ressorts.

Rég. $229.00 — SPECIAL ETHIER

119.

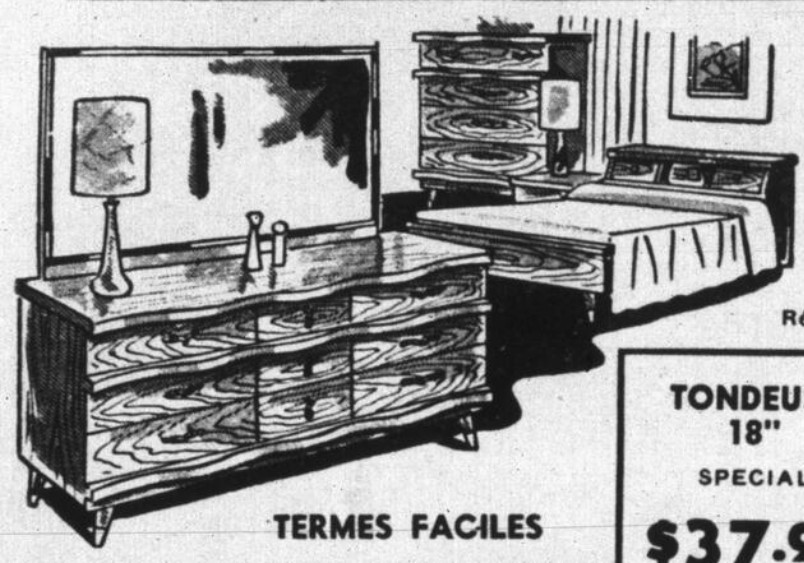

MOBILIER DE CHAMBRE

3 MORCEAUX

SPECIAL ETHIER

125.

Rég. $199.00

TERMES FACILES

36 MOIS POUR SOLDER

TONDEUSE 18"

SPECIAL

$37.95

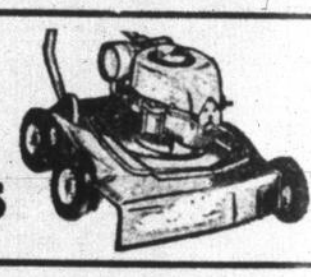

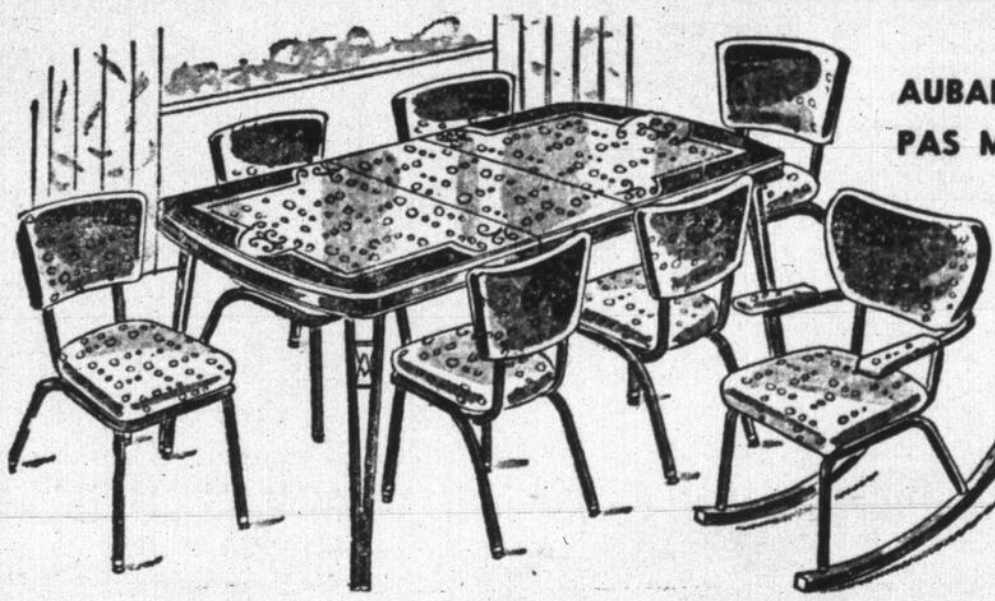

AUBAINE A NE PAS MANQUER

TRES SPECIAL

99.

MOBILIER DE CUISINE

8 morceaux, comprenant: table 36 x 48 x 60 en véritable arborite incrusté, 6 chaises en plastique de nylon et une berçante. Métal fini chromé.

Rég. $139.00

Ouvert tous les soirs jusqu'à 11 heures

GRATIS: livraison

CHAISE TV

SPECIAL ETHIER

$23.95

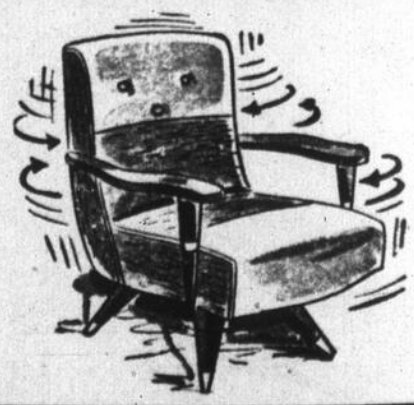

LE PLUS VASTE RAYON DE MEUBLES DE LA REGION

ETHIER & FRERES

ENR.

SAINT-BLAISE

Fl. 6-3122